Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Dans 400 jours, la monnaie unique
■ Immobilier : 2 pages d'annonces

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16431 – 7,50 F

MARDI 25 NOVEMBRE 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Education : le SNES répond à Claude Allègre

« Le dialogue social est moins bon à l'éducation nationale que chez les routiers », affirme, dans un entretien au *Monde*, Monique Vuaillat, secrétaire générale du Syndicat national des enseignements de second degré. p. 12

■ L'investissement en 1997

Les carnets de commandes se regonflent, mais la reprise des investissements industriels en 1997 n'est pas aussi assurée qu'on pouvait l'espérer. p. 19

■ Bataille des AGF

Antoine Jeancourt-Galignani, président du groupe français, explique au *Monde* pourquoi il soutient la contre-OPA amicale de l'assureur allemand Allianz face à l'OPA *« hostile »* de l'italien Generali. p. 20

■ Procès d'un groupe islamiste

Lundi s'ouvre à Paris le procès de 41 personnes soupçonnées d'avoir appartenu à un réseau de soutien logistique aux activités du GIA algérien en France. p. 10

7 : l'Europe par le Sud


TEMPSPORT

Les victoires de l'Afrique du Sud en France (52-10), de la Nouvelle-Zélande en Angleterre (25-8) et de l'Australie en Ecosse (37-8) démontrent que l'avenir du rugby se joue, plus que jamais, dans l'hémisphère Sud. p. 25

■ Hubert Védrine au Proche-Orient

Hubert Védrine commence une visite dans la region, alors que l'Union europeenne ne reussit pas a relancer le processus de paix. p. 2

■ Louxor : Londres accusé

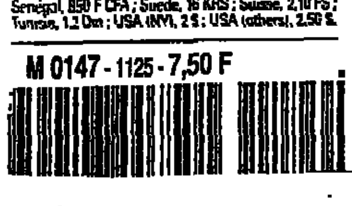
La Grande-Bretagne a vivement rejete les accusations du président égyptien, qui l'accuse d'accueillir des terroristes islamistes. p. 3

■ Le futur siège de France Télévision

L'aspect financier et l'opportunité du regroupement sur un même site de France 2 et France 3 suscitent l'inquiétude des personnels. p. 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Cote-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1125 - 7,50 F



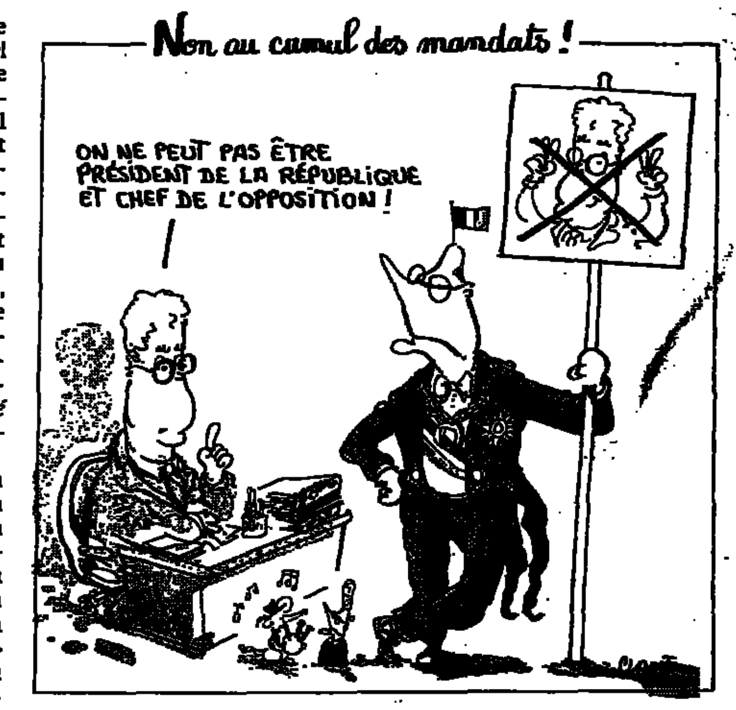
M. Jospin est accusé d'« arrogance » par le RPR après sa passe d'armes avec le chef de l'Etat

Le premier ministre confie le Parti socialiste à François Hollande

LE CONGRÈS SOCIALISTE de Brest a été mis à profit par Lionel Jospin pour répondre à l'initiative de Jacques Chirac qui, dans un document officiel remis au Conseil européen de Luxembourg, avait critiqué la politique du gouvernement en matière d'emploi. Prononçant, en tant que premier ministre et premier secrétaire sortant du PS, le discours de conclusion du congrès, dimanche 23 septembre, M. Jospin a évoqué, en réponse aux *« expérimentations hasardeuses »* que M. Chirac avait dénoncées dans le domaine économique et social, celle qui *« a débuté le 21 avril 1997... en matière électorale, à propos d'une dissolution »*.

Cette ironie envers M. Chirac a été expliquée dans l'entourage du premier ministre comme visant à mettre un terme aux critiques répétées du chef de l'Etat contre la politique du gouvernement. La contre-attaque de M. Jospin lui a valu d'être accusé d'*« arrogance »* par Philippe Séguin. Président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré a déclaré, dimanche, sur TF 1, que M. Jospin devient *« agressif »* parce que, au sommet de Luxembourg, il a pu constater qu'il était *« isolé, critiqué, seul »* parmi les dirigeants européens. Quant à M. Chirac, en déplacement en Guyane, où il est accompagné par deux ministres proches de M. Jospin, Claude Allègre et Jean-Jack Queyranne, il n'a fait lui-même aucun commentaire. Son entourage s'est borné à indiquer que *« le président a autre chose à faire que de s'occuper des chicayas politiciennes de la métropole »*.

Le congrès du Parti socialiste s'est terminé sur le passage de témoin symbolique de M. Jospin à François Hollande. Ce dernier devrait être élu à une large majorité par les militants du PS, jeudi 27 novembre, comme successeur de M. Jospin au poste de premier secrétaire.



Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 18

Tokyo redoute une panique financière généralisée

LA FAILLITE de Yamaichi, la quatrième maison de titres japonaise, fait craindre une crise généralisée du système financier de ce pays. C'est la plus importante banqueroute d'un organisme financier japonais depuis la deuxième guerre mondiale. Eviter des réactions en chaîne est devenu la priorité des autorités de Tokyo. Au même moment, la Corée toute proche ne parvient pas à faire revenir la confiance des investisseurs. Malgré l'annonce d'un plan d'aide du FMI qui sera accompagné d'une restructuration du système bancaire coréen, la Bourse de Séoul continuait de plonger, lundi (- 7 %). Les pays du forum Asie-Pacifique (APEC) devaient, à Vancouver, se saisir de la crise et des moyens d'y répondre.

Lire page 5

Miloud, le clown français, sourit aux gamins de Bucarest

BUCAREST
de notre correspondant

Fuyant le froid glacial qui règne sur Bucarest, retranchés dans les égouts qui entourent la gare du Nord, des enfants de la rue crient leur désespoir et cherchent le réconfort auprès d'une des seules personnes qui a su se faire accepter dans les entrailles de la cité, le clown Miloud. Ce Français d'une trentaine d'années, formé à l'école Fratellini, est sans aucun doute celui qui les connaît le mieux. Maniant l'argot roumain avec agilité, il essaie depuis cinq ans de leur réapprendre à sourire et de leur redonner confiance en les initiant à des numéros de cirque.

« Miloud, ils nous ont jetés à la rue ! Ils ont fermé la gare ! », se lamentent Gigi et ses compagnons, dont le plus âgé ne dépasse pas les seize ans. Sur décision des autorités, cent vingt-cinq vigiles surveillent depuis la mi-novembre les accès à l'imposant bâtiment de la gare du Nord. Ils chassent les trafiquants de devises, les proxénètes et les prostituées, mais aussi les sans-abri et la centaine d'enfants de la rue qui y trouvent habituellement refuge. *« Notre mission est claire. Nettoyer les lieux des sniffeurs de colle et des clochards »*, explique l'un des agents de la société privée de sécurité Valhia. Idem pour les bouches de métro dont l'accès leur est interdit la nuit. Le ministère des transports, à l'origine de cette décision, a offert récemment aux enfants de la gare un hôtel fraîchement rénové, destiné initialement aux retraités des chemins de fer. En échange, les enfants devaient accepter de ne plus squatter la gare. Cette initiative, l'une des rares prises ces dernières années en faveur des enfants des rues roumains, n'a pas fait long feu : des sans-abri plus âgés se sont emparés de l'hôtel. *« Dans nos égouts, c'est sale et ça sent mauvais, mais au moins nous avons chaud et on ne risque pas d'être battu »*, explique Gigi, caressant son chaton tigré.

Pour lui, comme pour des dizaines d'autres enfants, Miloud est un repère, un exemple à suivre pour s'en sortir. Avec le clown français,ils ont appris à cracher du feu, à jongler avec des boules et à marcher sur des échasses. Ils ont donné des spectacles au profit des enfants malades du sida et ils ont même participé récemment à un défilé de la maison parisienne Scherrer, organisé à Bucarest afin de recueillir des fonds pour les orphelinats roumains. Après avoir connu le goût du succès, ces apprentis comédiens retournent inexorablement dans les égouts avec, pour souvenir, l'écho des applaudissements et le désir de recommencer.

Son nez rouge de clown toujours à portée de main, Miloud tente de les convaincre de réintégrer une société qui les a rejetés. Grâce à ses efforts, une dizaine de ses protégés ont trouvé un emploi dans des entreprises franco-roumaines. *« Je ne suis qu'un clown, je ne suis pas un humanitaire »*, affirme Miloud, conscient que son action n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan de misère roumaine. A Bucarest, entre trois mille et cinq mille enfants tentent de survivre, notamment grâce à la mendicité, dans les rues de la capitale. Depuis 1989, leur situation n'a cessé d'empirer, en raison notamment de l'explosion de la pauvreté et du chômage, conséquence inévitable d'une interminable transition à l'économie du marché.

Fidèle à son métier de clown, Miloud ignore délibérément ces chiffres. *« Je veux graver le sourire, cette ride intelligente, au-dedans de la tête de ces enfants,* dit-il en paraphrasant Léo Ferré. *C'est ainsi qu'ils retrouveront le courage de se battre pour survivre. »*

Andréi Neacsu

Images d'Algérie

EN PUBLIANT durant une semaine des lettres d'Algérie, adressées à la famille ou aux amis vivant en France, *Le Monde* a voulu combattre l'indifférence et rompre le silence en faisant entendre la voix plurielle d'hommes et de femmes pris entre deux feux. L'écho rencontré, jusqu'en Italie ou au Danemark, par cette initiative ainsi que les témoignages que nous avons reçus à cette occasion nous portent à croire qu'elle a été bien comprise par celui à qui nous voulions, avant tout, manifester notre solidarité : le peuple algérien. En guise de conclusion provisoire, nous publions aujourd'hui des images rapportées récemment par le photographe polonais Slawomir Sierzputowski qui s'est rendu, en octobre, dans la plaine de la Mitidja après les massacres de Raïs et Bentalha.

Lire page 14

Les risques de l'euro

BIENTÔT l'euro ! La détermination du président de la République Jacques Chirac et du premier ministre Lionel Jospin, côté français, et du chancelier allemand Helmut Kohl, côté allemand, de mener à son terme ce projet monétaire sans précédent, la capacité de la plupart des pays de l'Union à surmonter leurs difficultés budgétaires et à se mettre en conformité avec les critères de convergence imposés par le traité de Maastricht ne laissent désormais plus guère de place au doute.

L'euro verra bien le jour le 1er janvier 1999. La campagne lancée lundi 24 novembre par le gouvernement français conforte encore le mouvement. Il reste à savoir s'il s'effectuera dans de bonnes conditions. Les fondations de la maison monétaire commune sont-elles aussi solides que le prétendent les dirigeants politiques européens ?

Jamais en réalité les économistes, en Europe comme aux Etats-Unis, ne se sont montrés aussi inquiets sur la solidité du projet qu'aujourd'hui, alors que l'échéance approche. Même dans le camp des *« euroldtres »*, pour reprendre l'expression de l'ancien président de la Société générale Marc Vienot, le doute s'est installé. La montée de ces inquiétudes ne tient pas seulement au stress provoqué par le déclenchement du compte à rebours. Elle est aussi le résultat d'une réflexion économique approfondie.

Dans un récent entretien au *Figaro*, Milton Friedman, prix Nobel d'économie, l'un des grands théoriciens de la monnaie, tout en s'en prenant violemment à la stratégie suivie depuis dix ans par la Banque de France, s'attaquait, une nouvelle fois, au projet de monnaie unique tel qu'il se profile. *« En vérité*, affirme-t-il, *je crois qu'il serait difficile de trouver dans le monde un économiste de renom qui, étant donné les circonstances politiques existantes en Europe, croit aux vertus de la monnaie unique. »* Opposant de toujours à l'euro, M. Friedman est rejoint aujourd'hui par une cohorte d'économistes d'origines très diverses.

Nombre d'experts redoutent d'abord les conséquences déflationnistes que pourrait avoir, à court terme, l'euro. Ils relèvent à cela trois raisons. La première, c'est que la Banque centrale européenne (BCE), lorsqu'elle s'installera, pourrait être conduite à adopter une politique monétaire plus restrictive que ne l'exigera la situation économique du moment.

Pierre-Antoine Delhommais

Lire la suite page 18, nos informations page 34 et le supplément « Economie »

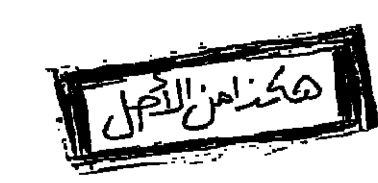
Un rappeur charismatique



PHILIPPE FRAGIONE

SON GROUPE de rap, IAM, fonctionne de manière démocratique. Mais Philippe Fragione, plus connu sous le nom d'Akhenaton ou de Chill, en est le leader charismatique. Il est aujourd'hui l'un des meilleurs auteurs de la chanson française. Pour ce passionné de la vie et de ses aventures, écrire un beau texte demeure *« la plus grande satisfaction »*.

Lire page 29



DIPLOMATIE Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, commence lundi 24 novembre en Israël son premier voyage ès qualités au Proche-Orient, qui le mènera mardi et mercredi dans les territoires autonomes palestiniens et en Egypte. Survenant à un moment où même les Etats-Unis désespèrent de modifier l'attitude du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, cette visite souligne la vanité des efforts déployés dans le même sens par la diplomatie européenne. ● LE CHEF DU GOUVERNEMENT israélien a encore radicalisé sa position en promettant dimanche de *« faciliter l'implantation de citoyens juifs partout »* à Jérusalem, partie orientale arabe comprise. ● LA FRONDE au sein du Likoud contre M. Nétanyahou a forcé ce dernier à sacrifier dimanche son chef de cabinet, Avigdor Lieberman.

M. Védrine veut renforcer le rôle de l'Europe au Proche-Orient

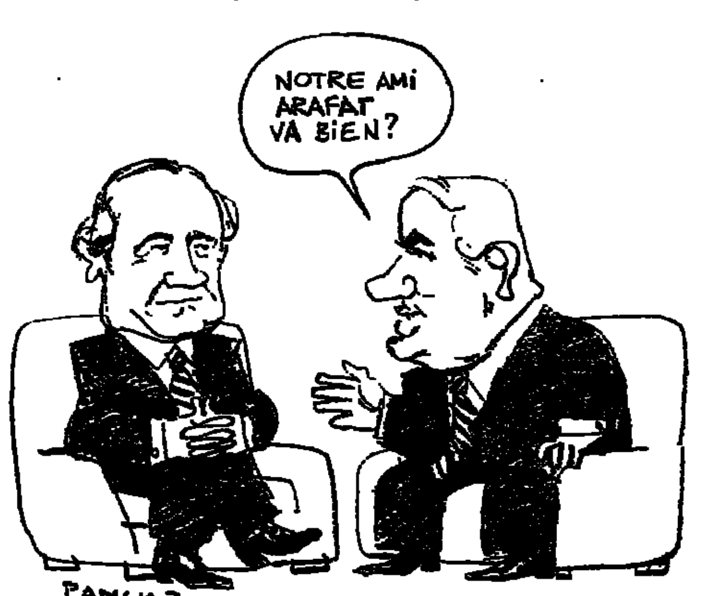
Le ministre français des affaires étrangères commençait, lundi 24 novembre à Jérusalem, un premier voyage ès qualités au Proche-Orient, alors que Benyamin Nétanyahou a encore durci sa position sur l'implantation de citoyens juifs dans la ville sainte

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Séjour *« de courtoisie »*, étape *« obligée »* d'une tournée proche-orientale en deux temps, qui est essentiellement ciblée sur les pays arabes de la région, Hubert Védrine a entrepris, lundi 24 novembre, une visite en Israël qu'il ne souhaitait pas vraiment faire. Faute de volonté politique et d'idées nouvelles susceptibles d'amener Benyamin Nétanyahou à la raison, c'est-à-dire sur la voie d'un processus de paix moribond, la première visite du chef de la diplomatie française en Israël – puis, mardi et mercredi, dans les territoires palestiniens et en Egypte avant un prochain voyage en janvier pour la Syrie, le Liban et la Jordanie – s'apparente à une promenade dans un champ de mines.

La franchise de M. Védrine, qui accusait directement début septembre le chef du gouvernement national-religieux israélien de mener *« une politique catastrophique »* qui *« donne du tonus à la ligne dure »* des extrémistes de tout poil et conduit les Palestiniens *« à un niveau d'exaspération et de désespoir sans précédent »*, cette franchise-là, la diplomatie israélienne ne l'a toujours pas digérée.

Le ministre français a eu beau exprimer tout haut ce que pensent tout bas les autres Européens, sans parler des Américains et de pas mal d'Israéliens, il est clair que, dans l'entourage de M. Nétanyahou, on va s'efforcer d'obtenir réparation pour ces propos.



D'ores et déjà, et de manière à éviter *« une provocation »* jugée *« inutile »* par le gouvernement socialiste, bien qu'elle soit lourde de symbolisme politique, le chef de la diplomatie française devait éviter de se rendre à la Maison d'Orient, le siège officieux de l'OLP dans la partie arabe annexée de Jérusalem.

Pour contourner le règlement européen de 1995, qui contraint, lors de toute *« visite officielle »* à Jérusalem, les ministres des affaires étrangères des pays membres à une étape obligatoire en ce lieu chargé d'histoire, dernier symbole de la présence politique palestinienne encore toléré par Israël dans la ville annexée, le quai d'Orsay a estampillé le séjour de M. Védrine dans la Ville sainte *« visite de travail »*.

La vérité oblige à dire que le ministre français n'est pas, et de loin, le premier responsable européen à user de cet artifice diplomatique pour plaire à M. Nétanyahou et à son gouvernement de « faucons ».

Pour quel bénéfice ? Mystère. Car ce n'est un secret pour personne dans la région que les efforts entrepris depuis un an par Miguel Angel Moratinos, l'envoyé spécial européen permanent au Proche-Orient, n'ont strictement rien apporté de concret.

Yasser Arafat lui-même le rappelle toujours de manière embarrassante pour l'Europe : c'est lui qui dut insister en février auprès d'Israël et des Américains pour que M. Moratinos soit présent à la signature de l'accord sur le retrait israélien partiel de la ville arabe d'Hébron.

La persévérance et le sang-froid du diplomate espagnol, souvent contraint d'attendre des jours entiers dans son hôtel que M. Nétanyahou veuille bien lui accorder audience, alors que Dennis Ross, son homologue américain, a table ouverte chez le premier ministre, ne sont pas en cause.

IMPOSSIBLE FUNAMBULISME

Censée se développer au nom d'une Union européenne dont tous les membres s'accordent à peu près sur le grand principe de *« l'autodétermination palestinienne »*, mais pas sur les moyens à employer pour y parvenir, la mission de M. Moratinos s'apparente à un impossible funambulisme.

Théoriquement *« complémentaire »* de celle des Etats-Unis, la diplomatie européenne apparaît en réalité, faute de se doter des moyens de son ambition, condamnée au suivisme. La France souhaiterait aller au-delà des déclarations d'intention. Ses principaux partenaires, notamment le Royaume-Uni, qui ne veut rien faire sans le feu vert américain, et l'Allemagne, paralysée par son passé à l'égard d'Israël, ne suivent pas.

Du coup, la stratégie dans laquelle s'inscrit naturellement la visite de M. Védrine consiste essentiellement à ne pas *« confondre Israël avec Nétanyahou »*, à *« ne pas couper les ponts »* avec l'Etat juif, en clair à faire le gros dos en attendant un improbable changement politique à Jérusalem.

Officiellement, les Quinze, qui demeurent – avec un fort excédent commercial annuel – le premier partenaire économique global de l'Etat juif, n'entendent pas se rendre aux arguments développés par Yasser Arafat, qui ne comprend pas pourquoi l'Europe n'utilise pas sa puissance économique pour obliger la droite israélienne à respecter les accords solennellement conclus avec lui.

« La pression économique est une arme très délicate à employer », nous confiait M. Moratinos, qui n'y est pas favorable. Tout le monde n'est apparemment pas de cet avis à Bruxelles, et c'est bien *« une pression politique déguisée, destinée à impressionner les Arabes »*, que les autorités israéliennes ont dénoncée lorsque la Commission européenne s'est avisée, depuis cet été, de faire toute la lumière sur certaines fraudes israéliennes à l'exportation.

La fraude, qui s'est poursuivie pendant au moins trois ans et qui pourrait coûter 300 millions de francs de redressement douanier à Israël, consistait à expédier chez les Quinze des concentrés d'oranges prétendument israéliennes, c'est-à-dire sans droits de douane, alors que le produit était partiellement constitué de fruits importés du Brésil, dont le commerce avec l'Europe est, lui, soumis à droits d'entrée.

Confrontée au refus répété des douanes israéliennes d'ouvrir leurs livres à ses inspecteurs, la Commission a récemment invité tous les importateurs européens à *« bien vérifier »* tous les certificats d'exportation israéliens. Conséquence commerciale immédiate et quasi mécanique bien que *« non recherchée »*, jure-t-on à Bruxelles : un boycottage de facto de nombreux produits d'Israël par les importateurs de plusieurs pays d'Europe.

A Jérusalem, certains hauts fonctionnaires évoquent déjà la perspective d'une *« guerre commerciale »* et parlent de mettre en place, *« si le problème n'est pas réglé rapidement »*, de sérieuses *« mesures de rétorsion »*. Pour l'instant, on en est là. Mais un deuxième aspect de l'offensive politique « déguisée » de l'Europe inquiète Israël. Pour la première fois, à la demande de certains Etats membres, les juristes de Bruxelles ont mis à l'étude la possibilité d'exiger de l'Etat juif qu'il indique précisément la provenance des produits exportés chez les Quinze.

L'idée sous-jacente est d'empêcher l'apposition systématique de l'estampille *« made in Israël »* sur des produits fabriqués ou récoltés dans les colonies des territoires palestiniens occupés. S[illegible]nt que la décision sur cett[illegible] comme sur la précédente[illegible] dra finalement aux politiq[illegible] diplomatie israélienne a ent[illegible] de jouer à fond de la *« désu[illegible] de l'Union »* et tente actuellem[illegible] d'obtenir des « grands » euro[illegible]péens un cessez-le-feu commercial complet.

L'Allemagne serait déjà sur le point de s'y ranger. Hubert Védrine tiendra-t-il le cap ? Réponse dans les semaines qui viennent.

Patrice Claude

L'UE cantonnée dans le rôle de financier

« Nous l'avons dit dès le début à M. Moratinos **(l'envoyé spécial européen permanent au Proche-Orient), rappelle-t-on au ministère des affaires étrangères à Jérusalem,** ***d'accord pour travailler avec l'Europe sur le volet financier du processus de paix*** **– ce sont les Quinze qui financent, avec le Japon, l'essentiel des besoins de l'Autorité palestinienne autonome –,** ***mais pas question pour l'Europe de supplanter les Américains en tant que médiateurs »*** **dans le conflit.**

L'envoyé spécial européen peut donc bien annoncer périodiquement l'agrément *« imminent »* du premier ministre, Benyamin Nétanyahou, sur le *« code de bonne conduite »* proposé depuis des mois par les Quinze pour remettre le processus de paix sur les rails, personne ne croit sérieusement que l'actuel gouvernement de droite va promettre à Bruxelles ce qu'il refuse à Washington, à savoir la cessation de la colonisation des territoires arabes occupés, principal motif de l'arrêt dudit processus. – *(Corresp.)*

La démission de « Raspoutine » illustre les batailles au sein du Likoud

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les « princes » du Likoud, éliminés ou marginalisés ces derniers mois par ses manœuvres, l'appellent *« Raspoutine »* ou encore *« KGB »* à cause de ses origines soviétiques et de ses méthodes peu orthodoxes. Il se nomme en réalité Avigdor Lieberman. Ex-videur de boîtes de nuit, ancien militant d'extrême droite et résident d'une lointaine colonie juive en Cisjordanie occupée, il est né il y a trente-neuf ans en Moldavie et était, jusqu'au dimanche 23 novembre le tout-puissant directeur général du bureau de son vieil ami, Benyamin Nétanyahou.

C'est *« avec un profond regret »* que le premier ministre a accepté la démission d'*« un ami sincère et loyal »*, mais il n'avait plus le choix. Nommément accusé par plusieurs ministres en exercice d'avoir organisé en sous-main, et pour le compte de son patron, la convention exceptionnelle du Likoud, au cours de laquelle les partisans enthousiastes de M. Nétanyahou ont voté, le 13 novembre, l'abolition du système des élections primaires au sein du parti, *« Raspoutine »*, contre lequel pas moins de dix-huit enquêtes de police ont été ouvertes ces deux dernières années, sans jamais aboutir à une inculpation, a servi de fusible.

Le chef du gouvernement était quasi assiégé par ses ministres Likoud, qui ont parfaitement compris que *« le coup péroniste du 13 novembre »* allait placer leur carrière entièrement à sa merci, sans pouvoir en appeler aux militants – puisque c'est le comité central du parti qui reprenait le contrôle de la désignation des candidats Likoud aux élections générales. M. Nétanyahou était en outre confronté à une véritable mutinerie des « princes », qui menaçaient de faire sécession et de le priver de majorité à la Knesset.

Comme à l'accoutumée, le premier ministre a bien tenté, ces derniers jours, de faire marche arrière. D'abord en mettant en place une commission d'enquête ad hoc sur les circonstances peu ragoûtantes du *« coup d'Etat interne »*, puis en affirmant que l'abolition de la démocratie au Likoud serait finalement soumise *« à une sorte de référendum »* des deux cent mille militants encartés du parti. Mais cela n'a pas suffi. Les « princes » voulaient la tête de l'*« âme damnée »* du premier ministre, ils l'ont eue. Premier cacique à réagir, Michaël Eytan, membre de la commission ad hoc et ministre des sciences, s'est publiquement félicité de ce *« début de nettoyage interne de la maison Likoud »*, laquelle *« n'appartient pas à un seul homme, ni même aux 2 700 délégués de la convention centrale, mais à ses militants »*.

Les « princes » voulaient la tête de l'« âme damnée » du premier ministre

Toujours classé à l'extrême droite de l'échiquier politique local – il était contre tout contact avec Yasser Arafat et s'était opposé aux accords sur l'évacuation partielle d'Hébron signés en février par M. Nétanyahou –, M. Lieberman, qui faisait jadis le coup de poing contre les « gauchistes » travaillistes à l'Université hébraïque de Jérusalem, en compagnie de son ami Tsahi Hanegbi, aujourd'hui ministre de la justice, ne va pas pour autant disparaître de l'horizon politique. *« Raspoutine »* reste l'ami du premier ministre. Et *« débarrassé de l'encombrant statut de haut fonctionnaire qui était devenu le sien*, remarquait dimanche le rabbin Aryeh Déri, chef du parti religieux Shass, proche du démissionnaire et allié politique de M. Nétanyahou, *Avigdor va maintenant pouvoir s'occuper ouvertement de politique active, et ceux qui se sont opposés à lui dans la coulisse vont devoir désormais l'affronter de face »*. En clair, sachant que la vengeance, en Israël, est un plat qui se mange souvent chaud, la dernière en date des mini-crises politiques déclenchées depuis dix-sept mois par M. Nétanyahou n'est peut-être pas terminée...

P. C.

M. Nétanyahou promet de renforcer la colonisation à Jérusalem-Est

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Qui, de Bill Clinton ou de Benyamin Nétanyahou, dit la vérité ? Selon l'hôte de la Maison Blanche, cité dimanche 23 novembre par différentes sources américaines recueillies par la presse israélienne, le chef du gouvernement national-religieux aurait promis il y a quelques mois au président des Etats-Unis de *« geler »* la colonisation des territoires palestiniens occupés pour favoriser l'éventuelle réanimation du processus de paix. *« Faux ! »*, a rétorqué M. Nétanyahou en plein conseil des ministres : *« Je ne me suis jamais engagé à cela. »*

Le démenti catégorique du premier ministre fait d'autant plus de bruit en Israël que les relations entre M. Nétanyahou et M. Clinton sont notoirement au plus bas. La presse israélienne faisait notamment grand cas, ce week-end, de l'audience accordée samedi pendant trois heures par M. Clinton à Mme Rabin, veuve de l'ancien premier ministre assassiné et à son successeur travailliste malheureux, Shimon Pérès, alors que l'agenda *« trop chargé »* du président ne lui permettait pas, la semaine précédente, de recevoir M. Nétanyahou de passage aux Etats-Unis... La radicalisation de la rhétorique du premier ministre, qui s'est pratiquement aligné dimanche sur les positions de l'extrême droite religieuse, n'améliorera probablement pas les choses.

Entouré de deux de ses ministres et protégé par plusieurs centaines de soldats en armes, qui avaient pris soin de faire fermer toutes les boutiques arabes des environs, M. Nétanyahou s'est rendu, dimanche, en plein cœur du quartier musulman de la vieille ville de Jérusalem-Est pour s'incliner sur les lieux de l'assassinat d'un jeune colon religieux, tué mercredi soir à l'arme automatique par de présumés *« terroristes palestiniens »*. Militant de l'organisation extrémiste Ateret Cohanim, dont l'objectif avoué est de *« peupler de juifs »* les quartiers musulmans et chrétiens des environs du Saint Sépulcre et de la grande mosquée El Aqsa, Gabriel Hirshberg, vingt-six ans, originaire de Hongrie, est mort sur le coup d'une rafale de kalachnikov. Ses agresseurs n'ont pas été retrouvés.

SOLIDARITÉ AVEC LES EXTRÉMISTES

Manifestant une solidarité sans précédent avec les extrémistes d'Ateret Cohanim, qui furent interdits d'activité pour *« raisons de sécurité publique »* pendant les quatre années d'administration travailliste, M. Nétanyahou a annoncé l'implantation d'un quatrième poste de police à l'intérieur des remparts de la Vieille Jérusalem. Il a promis de *« renforcer, par divers moyens, la souveraineté d'Israël sur toutes les parties de la ville »* et de *« faciliter l'implantation de citoyens juifs partout dans la cité. La meilleure façon d'honorer la mémoire de Gaby*, a-t-il ajouté, *est de poursuivre notre implantation à Jérusalem, notre développement et nos constructions. »*

Ateret Cohanim – en français, « la Couronne des prêtres » – en a tiré la conclusion immédiate que le chef du gouvernement était désormais solidement avec elle, et le directeur de l'organisation, qui se trouvait dimanche au côté de M. Nétanyahou, a donné l'ordre à ses hommes de commencer tout de suite les travaux d'aménagement dans dix-huit logements prétenduement achetés plus tôt à *« des Arabes »*.

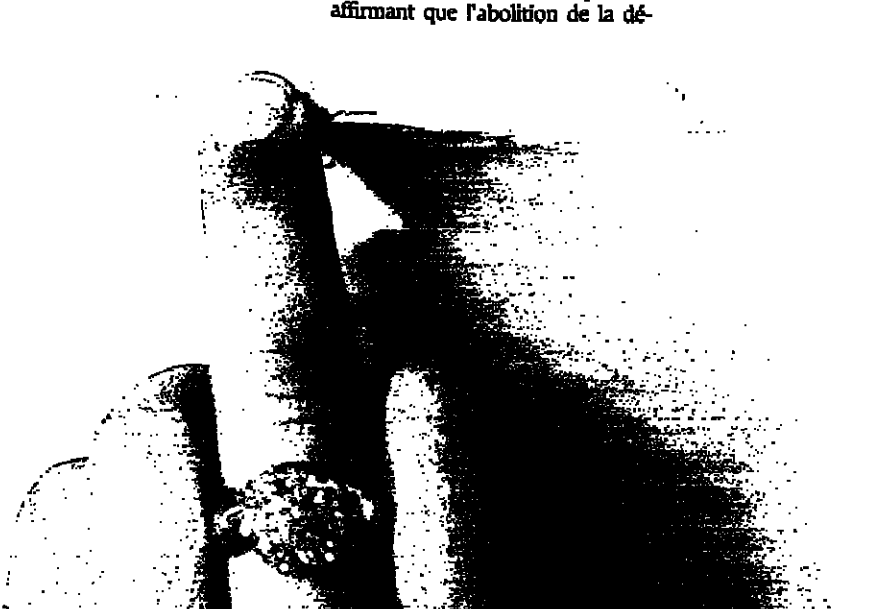
Avec seize mille habitants, dont environ trois mille « citoyens » israéliens dans son quartier juif historique qui fait face au Mur des lamentations – les Palestiniens n'étant considérés, à l'instar des étrangers, que comme des « résidents », dont les droits peuvent être, et sont parfois abrogés à tout moment –, la vieille ville de Jérusalem est l'un des endroits les plus surveillés du monde. Conquise par Israël avec l'ensemble des territoires palestiniens de Gaza et de Cisjordanie en 1967, la partie orientale arabe de la cité, vieille ville comprise, a été annexée par l'Etat juif qui en a fait sa *« capitale éternelle »*, décision qu'aucune puissance au monde n'a jusqu'ici reconnue.

Cernée par une dizaine de colonies réservées aux citoyens juifs et, pour la plupart édifiées sur des terres arabes confisquées ou expropriées – la onzième, Har Homa, est en construction depuis février au sud-est de la ville –, la partie orientale de Jérusalem comprend aujourd'hui, et pour la première fois dans son histoire, une majorité israélienne. Interdits, sauf rare exception, de construire ou d'agrandir leurs logements, menacés à tout moment de se voir retirer leurs cartes de « résidents », même lorsque leurs familles vivent dans la ville depuis des générations – plusieurs milliers de personnes ont déjà été victimes de cette mesure « administrative » –, les Palestiniens doivent en outre faire face, depuis quelques années, à une colonisation rampante à l'intérieur même des quartiers où ils sont encore tolérés, notamment les ruelles de la vieille ville.

Créée en 1978 avec le parrainage de plusieurs ministres aujourd'hui encore en exercice, dont David Lévy et Ariel Sharon, « la Couronne des prêtres », qui est financée par des milliardaires juifs américains – dont Irving Moskowitz, l'homme de Miami qui a récemment acheté par l'intermédiaire de prête-noms plusieurs maisons arabes dans et hors les murs de la vielle ville –, occupe déjà une soixantaine de logements arabes achetés en sous-main par le biais de sociétés ou de personnalités-écrans dans les quartiers chrétiens et musulmans. L'attaque lancée mercredi contre ses militants, la première du genre à l'arme automatique et à l'intérieur des remparts depuis des années, semble confirmer *« l'intensification »* des affrontements prévue de longue date pour le contrôle de Jérusalem par le Shin Beth, service de sécurité intérieure d'Israël.

Mais c'est M. Nétanyahou, qui affirmait encore la semaine dernière à Londres qu'entre *« la paix et le partage de Jérusalem »*, il choisissait sans hésiter *« Jérusalem »*.

P. C.



Londres dément héberger des islamistes égyptiens impliqués dans le terrorisme

Le président Moubarak accuse la Grande-Bretagne d'offrir l'asile à des terroristes

Les autorités britanniques ont démenti avec force, dimanche 23 novembre, les accusations du raïs égyptien selon lesquelles Londres servirait de base arrière à nombre de terroristes proche-orientaux. *« Nous ne protégeons pas le terrorisme et sommes déterminés à nous en prendre à quiconque utilise le Royaume-Uni pour planifier des activités terroristes »*, a déclaré le Foreign Office.

LONDRES
de notre correspondant

Le massacre de touristes à Louxor fait reparler de Londres, devenue, à en croire certaines accusations, la plaque tournante de l'islamisme après avoir été la capitale médiatique du monde arabo-musulman. Ce n'est pas la première fois que des pays du Proche-Orient ou du Maghreb protestent contre l'asile accordé par le gouvernement britannique à des opposants, des « terroristes » ou supposés tels.

Certains utilisent la place financière de Londres pour collecter et distribuer des fonds, d'autres pour leur propagande au sein d'une très importante communauté musulmane. La presse dominicale a fourni de nouveaux éléments sur la présence de militants ou de groupes extrémistes au Royaume-Uni.

Ainsi l'*Observer* a eu accès à un communiqué envoyé à ses partisans londoniens par la Djamaa Islamiya qui a revendiqué la responsabilité de la fusillade de Louxor. Ce texte met en garde les touristes étrangers contre toute visite en Egypte jusqu'à ce que le gouvernement d'Hosni Moubarak ait été renversé. Le journal cite aussi Cheikh Abu Hamza Misri, qui dirige la mosquée de Finsbury Park, dans le nord de Londres. Selon cet Egyptien, qui accuse les forces de l'ordre d'avoir les premières ouvert le feu, forçant les *« guerriers de la foi à riposter »*, *« d'un point de vue islamique, l'industrie touristique n'est pas permise »*. *« Ils vont voir les monuments aux pharaons, et cela n'est pas non plus permis. Parfois ils se promènent nus ou s'embrassent en public. Beaucoup de nos malheureuses femmes sont forcées de vendre leur corps aux infidèles et les touristes ont apporté le sida »*, déclare le prédicateur.

Le *Sunday Times* affirme que Cheikh Abu Hamza aurait aussi des liens avec le GIA algérien, qui serait lui aussi implanté en Grande-Bretagne. Il donne les noms de trois militants du Djihad – l'organisation responsable de l'assassinat d'Anouar El Sadate – condamnés à mort en Egypte pour terrorisme, qui vivent au Royaume-Uni, l'un d'eux bénéficiant de l'aide sociale.

Le Caire proteste depuis des années contre les autorités britanniques. Les Saoudiens aussi, irrités par la propagande menée contre la monarchie wahhabite par Mohammad Al Massaari, un islamiste qui a trouvé refuge à Londres après avoir été torturé dans son pays.

GROUPUSCULES ACTIFS

D'anciens députés du FIS ont également cherché asile à Londres au sein d'une communauté algérienne qui compterait des dizaines de milliers de membres, arrivés légalement ou non. L'un d'eux, Rachid Ramda, attend depuis novembre 1995 son extradition. Il est soupçonné par Paris d'avoir été le financier des attentats terroristes de l'été 1995 à Paris, en particulier de la sanglante explosion de la station de métro Port-Royal. Il a fait appel en juin 1996 du jugement d'extradition et, depuis, les choses traînent.

Parmi les groupuscules actifs dans les milieux islamiques de Londres, on compte Al Muhajiroun, dont le chef, Cheikh Omar Bakri Muhammad, *« veut faire flotter le drapeau de l'islam sur Downing Street et sur l'Elysée »*. Ce dernier a des liens avec Cheikh Omar Abdul Rahman – accusé d'être l'instigateur de l'attentat du World Trade Center de New York – et le Saoudien réfugié en Afghanistan Oussama Ben Laden. Le dirigeant tunisien Rachid Ghannouchi, chef de l'Ennahda – fondamentaliste mais non terroriste – a lui aussi trouvé asile en Grande-Bretagne.

Au lendemain de l'attentat de Louxor, le ministre de l'intérieur, Jack Straw, a répété sa promesse de lutter contre les organisations terroristes qui utilisent le territoire britannique pour préparer des attentats ou pour collecter des fonds à cet usage. Il a ainsi reconnu le 19 novembre : *« Les étrangers, en particulier d'origine du Proche-Orient, qui tentent d'utiliser ce pays comme base, non pas généralement dans des buts terroristes mais pour les financer ou pour organiser leur soutien, nous posent un très sérieux problème (...). J'ai déjà annoncé en octobre une refonte de notre système pour faire face à cette menace continue du terrorisme international. »*

La législation actuelle sur le droit d'asile ne permet pas de réglementer les activités politiques des réfugiés politiques. Ainsi M. Massaari continue-t-il d'inonder de fax vengeurs la péninsule arabique, sans que les autorités – qui ont tenté en vain de l'expulser – ne puissent rien faire.

Patrice de Beer

Les accusations du raïs

Le président égyptien Hosni Moubarak a accusé, dimanche 23 novembre, le Royaume-Uni de protéger les extrémistes musulmans, ce qui leur aurait permis, selon lui, de perpétrer l'attentat de Louxor. Dans des déclarations à la presse, il a assuré que *« les terroristes (...) vivaient, collectaient des fonds et planifiaient à partir du territoire anglais »*. Le raïs a ajouté que *« c'est parce qu'ils* [les pays étrangers] *protègent des terroristes lourdement condamnés* [en Egypte] *que l'attentat* [de Louxor] *a eu lieu »*. Une référence au fait que plusieurs ressortissants britanniques ont été tués dans l'attentat, le 17 novembre.

Ce n'est pas la première fois que l'Egypte reproche à Londres de servir de *« base arrière »* à ses extrémistes musulmans ; toutefois, les accusations n'avaient jamais été aussi directes. Au lendemain de l'attentat de Louxor, Yasser Serri, un extrémiste condamné à mort en Egypte pour l'attentat à la bombe en 1993 contre le premier ministre Atef Sedki, avait justifié le massacre, à partir de Londres, en accusant le gouvernement égyptien d'en porter la responsabilité.

Le Conseil de sécurité est divisé sur l'état du désarmement de l'Irak

L'évaluation de l'ONU est diversement interprétée

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le rapport sur l'Irak des experts internationaux en matière de désarmement, présenté samedi 22 novembre au Conseil de sécurité, qui en reste saisi, ne recommande pas, comme le souhaitait Bagdad, la clôture des dossiers du désarmement. Les vingt et un commissaires qui composent la commission spéciale des Nations unies chargée du désarmement de Bagdad (Unscom) admettent des progrès très importants sur le volet nucléaire et d'autres, sensibles, dans le domaine balistique. Ils proposent aussi l'augmentation du nombre d'inspecteurs, ce qui réduirait le pourcentage d'experts américains. Quant au recours de l'Unscom – fort contesté par Bagdad – aux avions espions américains U 2, les commissaires suggèrent d'y adjoindre d'*« autres avions »*.

PROGRÈS SUBSTANTIELS

Dès la présentation du rapport au Conseil de sécurité, Washington et Londres ont crié victoire. Pour eux, le rapport avance des recommandations *« pratiquement identiques »* à leur perception de la situation, dans la mesure où il souligne que les dossiers nucléaire et balistique sont *« pratiquement* [et donc pas totalement] *clos »*.

Aux yeux des Russes, le texte ouvre au contraire un nouveau chapitre du dossier irakien. La position de la France est plus nuancée que celle de Moscou. Tout en mettant l'accent sur les progrès substantiels enregistrés par les commissaires, les diplomates français insistent sur le fait que la *« clôture éventuelle de certains dossiers »* ne signifie *« en aucune manière »* la fin du contrôle international de l'industrie d'armement de Bagdad. Pour Paris, l'ONU pourrait bientôt compter sur le système de contrôle à long terme déjà mis en place pour surveiller les programmes nucléaire et balistique.

Personne ne conteste toutefois que, sans le feu vert de l'Unscom sur *« tous les dossiers »*, la levée des sanctions économiques, imposées à l'Irak lors de l'invasion du Koweït, en août 1990, est *« hors de question »*.

Le rapport confirme sans ambiguïté que Bagdad possède et entend conserver certaines armes de destruction massive, même si une importante quantité de ces armes a été détruite en plus de six ans d'inspections. Peut-on dès lors compter sur le contrôle à long terme pour s'assurer que le président irakien, Saddam Hussein, ne développera plus les capacités militaires de son pays ? La réponse est loin de faire l'unanimité. Le véritable problème est de savoir si M. Hussein entend utiliser ces armes : *« Il l'a déjà fait »*, répondent les Américains, pour qui la seule manière de s'assurer qu'il *« ne recommencera plus »* est d'être sûrs qu'il *« n'en a plus »*.

D'autres font valoir que la communauté internationale ne pourra *« jamais être certaine à 100 % »* que Bagdad n'a plus d'arsenal d'armes de destruction massive. Il vaut mieux sortir l'Irak de son isolement politique pour *« mieux le contrôler »*, disent-ils. Une conversation avec des diplomates irakiens est révélatrice : *« Avant la guerre du Golfe, nous avions déjà des armes biologiques. Mais nous ne les avons pas utilisées, car nous savions que la riposte serait catastrophique »*, disent-ils. Aujourd'hui, *« nous n'en avons plus »*, persistent-ils à affirmer, malgré les preuves irréfutables apportées par les experts.

L'attitude à adopter à l'égard du dossier irakien est désormais soumise à un jugement politique. A ce stade, si *« victoire »* il y a, elle est partagée. Bagdad a gagné du terrain, car le dossier irakien ne sera plus jamais traité comme il l'était avant la crise. Pour Washington, la crise a démontré sans ambiguïté que l'Irak possède encore des armes redoutables. La « victoire » est peut-être celle de la population irakienne, dont le sort tragique est à nouveau à l'ordre du jour.

Afsané Bassir Pour

La population est durement touchée par les combats au Liban-sud

LA JOURNÉE du dimanche 23 novembre a été particulièrement meurtrière pour la population civile au Liban-sud, prise sous le feu croisé des tirs qui opposent l'armée israélienne et sa milice auxiliaire libanaise, l'Armée du Liban sud, d'un côté, et les combattants libanais anti-israéliens, en majorité chiites, de l'autre. Treize Libanais – dont neuf civils victimes des tirs des miliciens anti-israéliens – ont été tués à l'intérieur de la zone dite *« de sécurité »* que l'Etat juif a créée aux confins méridionaux du pays du Cèdre. Huit civils libanais et deux militaires israéliens ont en outre été blessés.

En trois heures, l'armée israélienne et l'ALS ont tiré plus de 200 obus et la chasse israélienne a mené deux raids aériens, alors que les combattants des mouvements chiites Amal et Hezbollah tiraient une cinquantaine de projectiles, selon des services de sécurité. Neuf civils ont été tués et sept autres blessés, dont trois grièvement, lorsqu'ils ont bombardé le village de Beit-Lif, dans le secteur occidental de la zone occupée, selon un dernier bilan de l'ALS.

C'est le bilan le plus lourd pour les civils depuis le bombardement israélien, le 18 août, de la ville de Saïda (40 km au sud de Beyrouth) et ses environs (10 civils tués et 42 blessés). Le chef de l'ALS, Antoine Lahad, a accusé *« l'Etat libanais, le Hezbollah et Amal d'avoir voulu (...) libérer le Liban sud à l'occasion du 54e anniversaire de l'indépendance »*, célébré samedi à Beyrouth. *« Nous espérons ne pas être contraints à notre tour de "libérer de leurs habitants" les localités faisant face à la bande frontalière »* occupée, a-t-il menacé.

Ce bombardement est survenu après un accrochage, dans la nuit de samedi à dimanche entre une patrouille israélienne et un commando d'Amal, dont les quatre membres ont été tués, selon des services de sécurité. Amal a revendiqué une attaque au mortier, dimanche matin, de positions de l'armée israélienne et de l'ALS dans ce secteur, sans faire état de victimes dans ses propres rangs. Depuis le début de l'année, onze combattants d'Amal, dirigé par le président du Parlement Nabih Berri, ont été tués au Liban sud.

La Résistance islamique, branche armée du Hezbollah, a pour sa part bombardé une dizaine de positions israéliennes en bordure des secteurs central et occidental de la zone occupée. Une roquette a atteint la frontière internationale entre le Liban et Israël. L'Etat juif a fait état de la chute de *« plusieurs roquettes de type katioucha »* sur le nord d'Israël sans faire de victime, et indiqué qu'il pourrait porter plainte auprès du comité du Liban sud, qui regroupe la Syrie, le Liban, Israël, la France et les Etats-Unis, chargé de veiller aux arrangements d'avril 1996 aux termes desquels les belligérants se sont engagés à épargner les civils des deux côtés de la frontière.

Huit habitations ont en outre été endommagées dans différents villages du Liban-sud, dont deux près de Nabatiyé (70 km au sud-est de Beyrouth), atteintes par des bombes à fragmentation, projectiles interdits par les conventions internationales, a précisé la police. Des raids aériens israéliens contre des vallons du Liban sud, servant de base au Hezbollah, n'ont pas fait de victime, selon la police. Depuis le début de l'année, la violence a fait 40 morts et au moins 125 blessés parmi la population du Liban sud. Un civil israélien a été blessé par les tirs durant cette période. – *(AFP.)*

La « correspondance satanique » Rushdie-Le Carré

LONDRES
de notre correspondant

« La polémique qui venait du froid » : c'est ainsi que le *Guardian* qualifie l'échange de lettres qui a fait rage dans ses colonnes la semaine dernière entre deux grands noms de la littérature anglaise, Salman Rushdie, auteur des *Versets sataniques*, et John Le Carré, père de George Smiley, le héros de la guerre froide entre espions de Sa Majesté et de l'URSS. Cette *« correspondance satanique »*, selon *The Guardian*, a débuté mardi 18 novembre par une courte lettre de Rushdie. Répondant à Le Carré, qui se plaignait des accusations d'antisémitisme contre son dernier ouvrage, *Le Tailleur de Panama*, il écrivait : *« Il aurait été plus facile d'avoir de la sympathie pour lui s'il n'avait pas rejoint la campagne de calomnie contre un confrère. »* Mercredi, Le Carré répliquait : *« Honte à vous, M. Rushdie. Je n'ai jamais rejoint vos ennemis. (...) Ma position est qu'aucune loi de la vie ou de la nature ne dit que les grandes religions peuvent être insultées impunément. Le principe absolu de liberté de parole n'existe dans aucune société. »*

La querelle a vite dépassé les bornes littéraires, Rushdie étonnant par sa réaction agressive. *« Je m'attendais à ce qu'il lui dise : "bienvenue dans le club des victimes de l'intolérance". Il faut comprendre qu'il a été blessé par ceux qui ne l'ont pas soutenu »*, estime quelqu'un qui le connaît bien. Le Carré s'est présenté comme *« plus préoccupé par le sort de l'employée de chez Penguin »*, éditeur de livres de poche, qui risquait *« d'avoir les mains arrachées par une bombe en ouvrant le courrier que par les droits d'auteur de Rushdie »*.

Jeudi, l'auteur des *Versets sataniques* qualifiait Le Carré d'*« imbécile pompeux »* (en anglais *« pompous ass »*, ce mot signifiant à la fois âne et cul), puis samedi d'*« ignorant semi-illettré »* qui, *« chaque fois qu'il ouvre la bouche, s'enfonce dans un trou encore plus profond. Continuez de creuser, M. Le Carré, moi je retourne travailler ! »*, lui lançait-il.

Rushdie ne nie pas que la liberté de parole ne soit pas absolue, mais il refuse aux ayatollahs le droit de juger qui *« insulte »* la religion : *« Un examen rapide de la noble formulation* [de Le Carré] *révèle que : 1) il adopte la ligne islamiste philistine, réductionniste et radicale selon laquelle* Les Versets sataniques *n'étaient rien d'autre qu'une insulte ; 2) il suggère que quiconque déplaît à ces islamistes philistins, réductionnistes et radicaux perd le droit de vivre en paix. »*

Et de rappeler le sort de journalistes et d'intellectuels musulmans qui ont pris des risques pour le soutenir et dont plusieurs sont tombés victimes du fondamentalisme. *« Je ne crois tout simplement pas que les prêtres et les mollahs, pour ne pas parler des terroristes, soient les mieux qualifiés pour fixer les limites de ce qu'il est permis de penser. »*

FATWAS LITTÉRAIRES

Mark Lawson, toujours dans le *Guardian*, explique avoir découvert, dans les archives du quotidien, une lettre non publiée de Le Carré datée du 11 octobre 1989 dans laquelle il écrivait : *« Quand la sentence de mort contre Rushdie a été prononcée* [par l'ayatollah Khomeiny, en février 1989, après la publication des *Versets sataniques*] *j'ai salué son courage. Le temps passant, j'ai réalisé que j'avais de moins en moins de sympathie envers sa position. »*

Il faut dire qu'entre-temps Rushdie, de sa retraite bien gardée, s'était gaussé dans *The Independent on Sunday* de *La Maison Russie* de Le Carré, suggérant que, si celui-ci était un auteur de romans policiers, il n'était pas un écrivain sérieux.

Les grands hommes peuvent être susceptibles et leurs *fatwa* littéraires impitoyables. Tous deux ont pourtant fréquenté ces temples du flegme britannique que sont les *publics schools* : Le Carré a enseigné à Eton, Rushdee sort de Rugby. Mais la vieille tradition des vendettas littéraires à coup de plumes trempées dans le fiel semble plus forte.

P. de B.

هكذا من الاهمال

La Bavière ne veut plus payer pour l'Europe

La CSU, branche bavaroise de l'Union chrétienne-démocrate, tenait congrès à Munich vendredi 21 et samedi 22 novembre. Ses dirigeants cherchent à occuper la droite de la droite sur l'échiquier politique allemand

Au nom de la Bavière, dont il gère seul le destin depuis le début des années 60, le Parti social-chrétien allemand (CSU) remet en cause l'ensemble des solidarités financières qui profitent à l'Europe et aux Länder les moins riches du pays. Ses dirigeants, le ministre des finances Theo Waigel et le ministre-président Edmund Stoiber, sont en pointe sur la défense de la stabilité monétaire. La CSU ne veut pas d'un euro qui soit plus faible que le mark et défend depuis toujours l'application la plus stricte possible des critères de Maastricht. Cette position prend tout son sens dans le contexte de la campagne pour les élections régionales de septembre 1998, qui auront lieu deux semaines seulement avant les élections générales allemandes. Mais la philosophie de la CSU pourrait avoir une portée plus large si les Allemands étaient un jour tentés par l'euroscepticisme.

MUNICH
de notre envoyé spécial

« La Bavière n'a pas défendu pendant plus de mille ans son identité pour la déposer au vestiaire à Bruxelles » : c'est avec ce genre de formules qu'Edmund Stoiber, ministre-président de Bavière, sait flatter les sentiments nationalistes de ses amis militants de l'Union chrétienne sociale (CSU). La petite sœur bavaroise du parti chrétien démocrate (CDU) du chancelier Helmut Kohl était réunie en congrès à Munich vendredi 21 et samedi 22 novembre.

Pour éviter l'émergence d'un parti d'extrême droite en Bavière, M. Stoiber adopte des accents populistes pour parler de la lutte contre la criminalité ou défendre la présence de crucifix dans les écoles. Mais ses cibles préférées sont l'Europe et l'Etat fédéral allemand. Ancienne région agricole, la Bavière a connu en quelques décennies un essor économique remarquable et détient le taux de chômage le moins élevé d'Allemagne (7 %). Aujourd'hui, elle aime à dire qu'elle peut faire cavalier seul. Au nom du principe de subsidiarité, M. Stoiber veut que la Bavière conserve le maximum de ses prérogatives – éducation, recherche, police, budget, etc. – et cherche à verser le moins d'argent possible à l'Europe et à l'Etat fédéral.

S'il a finalement refusé de briguer la présidence de la CSU – qu'il laisse à son grand rival, le ministre des finances, Theo Waigel –, M. Stoiber joue un rôle-clé à droite de la famille chrétienne-démocrate. C'est lui qui mènera la campagne pour les élections régionales de septembre 1998, qui sont programmées deux semaines seulement avant les élections générales allemandes. La CSU, qui règne sans partage sur la Bavière depuis 1962, doit se battre pour obtenir de nouveau la majorité absolue des suffrages. Surtout, une défaite de la CSU en Bavière en septembre augurerait mal des chances de la CDU du chancelier Kohl de l'emporter à Bonn quinze jours plus tard.

Le chômage allemand restera très élevé

La barre historique des cinq millions de chômeurs, cet hiver en Allemagne, est *« une variante pessimiste »*, mais *« cela ne peut être exclu »*, a déclaré dimanche 23 novembre le ministre de l'économie allemand, Günter Rexrodt, dans un entretien accordé à la radio allemande InfoRadioBerlin. Selon le ministre, il n'y aura pas en 1998 de recul *« significatif »* du chômage, qui touche actuellement 4,29 millions de personnes (chiffres du mois d'octobre). Le président du conseil des cinq sages, Herbert Hax, – prestigieux comité consultatif d'économistes – a estimé pour sa part dimanche : *« on ne peut exclure, cet hiver, sur un mois, s'il fait très froid, que la barre des cinq millions de chômeurs soit franchie »*.

Depuis 1933 et l'arrivée au pouvoir des nazis, le plus grand nombre de chômeurs en Allemagne a été enregistré en février 1997, avec 4,672 millions. Pour sa part, le chancelier Helmut Kohl ne cesse de réitérer qu'il s'en tient à l'objectif de diminuer le nombre de chômeurs de moitié jusqu'en l'an 2000.

CRITIQUE CONTRE BRUXELLES

Chef de file des eurosceptiques allemands, M. Stoiber réclame depuis des mois le respect strict des critères de Maastricht. Il se déclare favorable à la monnaie unique, mais la veut *« aussi stable que le mark »*. M. Stoiber s'est posé en défenseur des craintes des *« 60 % de citoyens, qui n'ont pas d'actions ni d'avoirs immobiliers, mais seulement leur salaire et leur retraite pour vivre »*, et qui seraient les premières victimes d'une reprise de l'inflation. *« L'euro,* dit Edmund Stoiber, *cela signifie la concurrence pure d'Helsinki à Lisbonne. Sur cet "Euroland", un vent plus cinglant va souffler. Pour cette concurrence, nous devons nous habiller chaudement et être bien armés. »*

Aujourd'hui que l'introduction de l'euro ne fait guère de doute, M. Stoiber estime avoir rempli son devoir : *« S'il n'y avait pas eu la CSU, on aurait assisté à un relâchement dans le respect des critères. »* Plus nuancé, Theo Waigel vante les avantages de la monnaie unique : *« Il n'y aura plus de dévaluations compétitives comme celles qui ont conduit en 1994 et 1995 à la perte de 100 000 emplois en Allemagne. »* Le ministre des finances ajoute néanmoins, pour flatter le sentiment national : *« La politique monétaire ne sera plus décidée de Londres, Lisbonne ou Paris, mais de Francfort. C'est un grand succès allemand. »*

M. Waigel, conciliant sur l'euro, en rajoute contre Bruxelles. Comme Edmund Stoiber, il juge inéquitable que l'Allemagne finance plus de 60 % des contributions nettes du budget européen. *« Un seul des quinze Etats membres paie plus que tous les autres réunis. Ce n'est ni juste ni acceptable plus longtemps pour nos citoyens »*, a expliqué M. Stoiber. La politique agricole commune est aussi sur la sellette. *« Nous exigeons de l'Union européenne une régionalisation de la politique agricole »*, a déclaré M. Stoiber. *« A long terme, le système des versements compensatoires de Bruxelles doit de nouveau être du ressort des Etats. Aujourd'hui, nous payons 17 milliards au budget agricole de l'Union européenne, nos agriculteurs n'en reçoivent que la moitié en retour »*, a jugé M. Waigel.

Ce dernier veut visiblement qu'on en finisse avec les aides structurelles pour l'Espagne, l'Italie et le Portugal. *« Les pays qui participeront à l'euro ne devraient plus, contrairement aux propositions de la Commission, recevoir de moyens de la part du fonds de cohésion »*, qui a été instauré pour *« faciliter le cheminement vers l'Union monétaire des pays membres les plus faibles. »* Enfin, pour M. Waigel, le chômage ne sera pas *« réduit par un programme européen mais par des mesures nationales et bien ciblées »*. M. Stoiber a estimé que *« l'Europe ne doit pas tirer à elle la responsabilité centrale de la lutte contre le chômage »*.

En dépit de ces propos de campagne, M. Waigel est moins populaire auprès de sa base que M. Stoiber. Seul candidat à sa succession à la tête du parti, le ministre des finances n'a obtenu la confiance que de 85 % des militants de la CSU, son plus mauvais score depuis qu'il a succédé à Franz-Josef Strauss en 1988.

La CSU ne s'en prend pas qu'à l'Europe. Elle attaque aussi le système de solidarité financière entre les Etats fédéraux. Après avoir bénéficé pendant des décennies de tranferts financiers, la Bavière ne veut plus payer pour les autres Länder, accusés de mauvaise gestion. *« A chaque fois que nous encaissons un mark de plus que les autres Länder, nous devons en reverser les deux tiers dans la caisse de compensation fédérale. Les efforts des citoyens et notre politique sont systématiquement punis. Cela ne peut et ne doit pas rester ainsi »*, a estimé M. Stoiber, qui demande aussi une *« régionalisation »* des systèmes d'assurance sociale.

Ces propositions interviennent alors que les Länder « riches » (la Bavière, le Bade-Wurtemberg mais aussi la Hesse) demandent une réforme du système de compensation financière fédéral, en vue, sans doute, de moins payer pour l'ex-RDA. Selon les organismes d'assurance-retraite, une régionalisation entraînerait le passage des cotisations de retraite, actuellement de 20,3 % du salaire, à 18,9 % à l'ouest de l'Allemagne et 27,6 % dans les territoires de l'ancienne RDA. Les propositions de la CSU en matière européenne ne seront pas acceptées par le parti de M. Kohl. Mais, à force de marteler ses propositions, M. Stoiber réussira peut-être à convaincre un jour les Allemands d'adopter le tournant qu'il appelle de ses vœux.

Arnaud Leparmentier

La fille du pasteur hungaro-belge avoue avoir tué cinq membres de sa famille

BRUXELLES
de notre correspondant

Agnès Pandy, trente-neuf ans, fille du pasteur hungaro-belge Andras Pandy, a avoué, samedi 22 novembre, sa participation au meurtre de cinq membres de sa famille, dont son père est soupçonné être l'auteur principal. Ces aveux constituent un rebondissement dans l'enquête autour de la « maison de l'horreur » de Molenbeek, où la découverte d'ossements humains avait conduit, début novembre, à l'arrestation d'Andras Pandy, soixante et onze ans, pasteur protestant retraité, dont les deux anciennes épouses et quatre enfants ou beaux-enfants avaient mystérieusement disparu à la fin des années 80. La fin du régime communiste en Hongrie et la collaboration entre les polices de Bruxelles et de Budapest avaient permis de démonter les affirmations de Pandy selon lesquelles les disparus vivaient à l'étranger, notamment en Hongrie.

Selon Agnès Pandy, les meurtres auraient été perpétrés dans une autre maison possédée par Pandy à Bruxelles, à proximité du canal de Charleroi. Les victimes auraient été tuées à coup de masse, ou par arme à feu, et leurs corps soient dissous dans l'acide et jetés dans le canal, ou découpés pour être ensuite déposés avec des produits d'équarissage aux abattoirs d'Anderlecht tout proches. Auraient ainsi été « liquidés » Ilona Sores, la première épouse du pasteur, ses deux enfants Daniel et Zoltan, Edith Fintor, la seconde épouse, et Andréa, une fille née d'un premier mariage d'Edith.

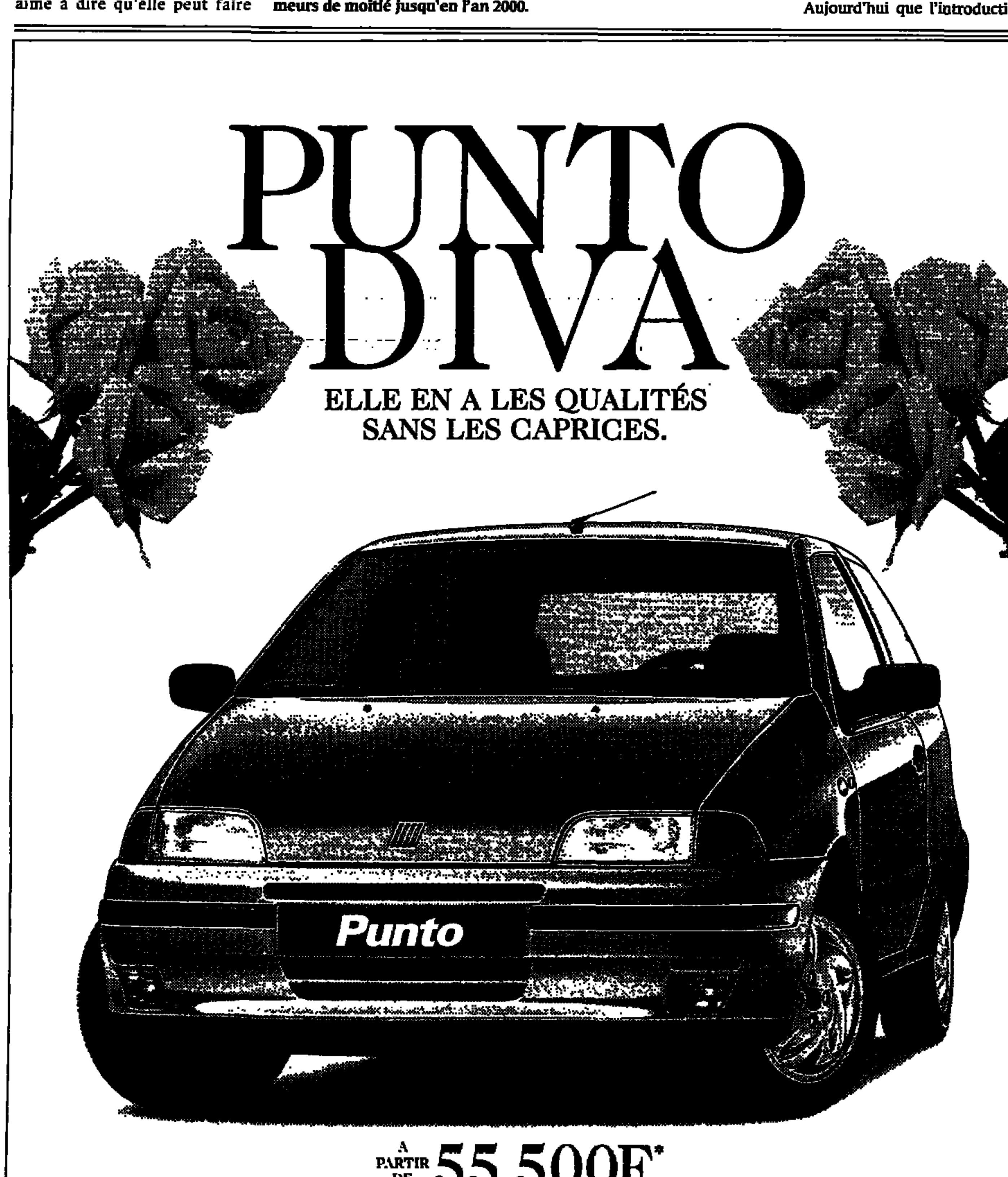
Les tests d'ADN effectués sur les ossements humains découverts dans la maison de Molenbeek ont établi qu'il ne pouvait s'agir de membres de la famille de Pandy. A qui appartiennent-ils ? Des hypothèses sont avancées par les enquêteurs qui donnent une dimension encore plus sordide à cette affaire : il pourrait s'agir des restes de femmes hongroises que le pasteur avait fait venir à Bruxelles en vue de mariage en passant des annonces dans la presse régionale. Une autre piste serait celle d'une macabre machination ourdie par le pasteur pour égarer des enquêteurs qui avaient l'œil sur lui depuis que sa fille Agnès l'avait, en 1992, dénoncé à la police pour agissements incestueux à son égard.

MASSACRE

Le « retournement » d'Agnès, qui mène une vie sans histoires d'employée à la Bibliothèque royale de Bruxelles, pourrait éclairer les mobiles ayant conduit à ce massacre familial. Entretenant des relations incestueuses avec son père depuis l'âge de treize ans, elle aurait, sous influence, aidé Pandy dans sa macabre besogne, pour éviter que cette relation soit dénoncée à la police. Agnès Pandy a également avoué avoir tenté d'assassiner sa demi-sœur Timéa, fille d'Edith Fintor, la seconde épouse de Pandy. Cette dernière est la mère d'un enfant, né en 1984, issu d'une relation avec le pasteur.

Ayant réussi à échapper à Agnès, qui avait tenté de la tuer à coups de masse, Timéa vit aujourd'hui dans l'est de la Hongrie, mariée et mère de quatre enfants. C'est en reprenant, au mois d'août l'enquête sur « l'accident » dont avait été victime Timéa en 1985 que les policiers ont conçu des soupçons vis-à-vis d'Agnès. L'interrogatoire d'Agnès Pandy, qui a « craqué » nerveusement à l'issue de ses premiers aveux, devait reprendre lundi 24 novembre. Andras Pandy, de son côté, rejette toute collaboration avec les enquêteurs, et a refusé d'être confronté à sa fille. Il pourrait modifier son attitude, car une des conditions posées par lui pour cesser sa « grève de l'instruction » est maintenant remplie : le déblocage de son compte en banque pour lui permettre de « cantiner » à la prison de Forest.

Luc Rosenzweig



هكذا من الأصل

Elections sans incidents en République serbe de Bosnie

SARAJEVO. Les Serbes de Bosnie ont voté, samedi 22 et dimanche 23 novembre, dans le calme, mais ils ont été nombreux à bouder des législatives pourtant cruciales pour l'avenir de leur entité, déchirée par une lutte entre ultra-nationalistes et éléments plus modérés. Les résultats du scrutin ne devraient pas être publiés avant deux semaines, le temps de dépouiller les votes par correspondance des réfugiés vivant à l'étranger.

Durant ce week-end électoral, la présidente des Serbes de Bosnie, Biljana Plavsic, a estimé que les signataires des accords de Dayton en 1995, et *« en premier lieu »* le président yougoslave Slobodan Milosevic, devraient être jugés par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye. Interrogée par le quotidien espagnol *El Pais*, Biljana Plavsic a également assuré, samedi 22 novembre, qu'elle *« réfléchirait à la question »* de livrer Radovan Karadzic et Ratko Mladic au TPI *« si quelqu'un le* (lui) *demandait »*. MM. Karadzic et Mladic, anciens chefs politique et militaire des Serbes de Bosnie, sont inculpés par le TPI de *« génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre »*. – *(AFP.)*

Milan Kucan a été réélu à la présidence slovène

LJUBLJANA. Le président Milan Kucan a été réélu, dimanche 23 novembre, au premier tour de l'élection présidentielle slovène pour un mandat de cinq ans, selon les premiers résultats partiels communiqués par la commission électorale. M. Kucan a remporté 56 % des voix tandis que son plus proche rival, le président du Parlement, Janez Podobnik, a réuni 18,26 % des voix. Ces résultats ont été établis après le dépouillement de 91,37 % des bulletins de vote.

M. Kucan, 56 ans, ancien communiste réformiste et artisan de l'indépendance slovène en 1991, devenu un démocrate libéral, était considéré comme le grand favori. Porté au pouvoir à Ljubljana en 1990, il avait été élu une première fois en 1992. – *(AFP.)*

Remaniement ministériel au Portugal

LISBONNE. Le Premier ministre portugais Antonio Guterres a procédé à un remaniement de son gouvernement qui touche notamment les portefeuilles de la défense, de l'intérieur, de l'économie et de l'emploi, a indiqué, dimanche 23 novembre, un porte-parole du chef du gouvernement. Ce remaniement intervient après la démission, jeudi, du numéro deux du gouvernement, le ministre de la défense et de la présidence, Antonio Vitorino. Le numéro deux est dorénavant le ministre des affaires étrangères, Jaime Gama.

Veiga Simao, âgé de 68 ans, ministre de l'industrie en 1983-1985 dans un gouvernement de Mario Soares, remplace Antonio Vitorino à la défense. Le secrétaire adjoint du premier ministre, Pina Moura, remplace Augusto Mateus au ministère de l'économie. Le nouveau ministre de l'intérieur est Jorge Coelho, qui occupait jusqu'ici le poste de ministre adjoint de la présidence. Le ministre de la solidarité et de la sécurité sociale, Ferro Rodrigues, cumulera ses fonctions avec celles de l'emploi. Antonio Costa, secrétaire des affaires parlementaires, sera le titulaire d'un nouveau ministère, celui des affaires parlementaires, créé dans la mouvance du premier ministre. – *(AFP.)*

Pourparlers de paix en décembre sur la péninsule coréenne

NEW YORK. Des pourparlers de paix sur la péninsule coréenne débuteront le 9 décembre à Genève pour tenter de faire disparaître le dernier « point chaud » de la planète issu de la guerre froide. La Corée du Sud, la Corée du Nord, la Chine et les Etats-Unis sont convenus d'essayer d'instaurer *« un régime de paix pour la péninsule coréenne »*, après une réunion vendredi 21 novembre à New York de diplomates de ces quatre pays.

Ces pourparlers quadripartites tenteront de remplacer le fragile armistice qui mit fin à la guerre de 1950-53 par un accord durable. Madeleine Albright, secrétaire d'Etat américain, parle d'un *« succès diplomatique significatif »*. La Corée du Sud a toutefois mis en garde contre un excès d'optimisme. *« Ce sera un long processus »*, a prévenu son ministre des affaires étrangères. Les Sud-Coréens ont souligné qu'il n'était pas question de négocier le départ, réclamé par la Corée du Nord, des 37 000 soldats américains stationnés sur leur territoire. – *(AFP, Reuter.)*

DÉPÊCHES

■ **ITALIE : l'Italie a engagé des procédures** pour l'extradition d'Enrico Bianco, ex-membre du groupe terroriste Brigades Rouges, arrêté vendredi en Grèce et recherché depuis de nombreuses années en Italie pour vol à main armée et détention de stupéfiants, a indiqué, dimanche 23 novembre, le ministère italien de l'intérieur. Enrico Bianco, arrêté en mars 1980 à Toulon pour un vol à main armée et libéré l'année suivante pour des raisons de santé, avait été disculpé en janvier 1981 par la justice italienne de toute participation dans l'enlèvement et le meurtre de l'ancien chef de gouvernement Aldo Moro. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : trois dirigeants islamistes** se trouvant à l'étranger ont été condamnés à mort par contumace, vendredi 21 novembre, par le tribunal criminel d'Alger, pour une affaire de trafic d'armes entre l'Algérie et l'Europe. Anouar Haddam est emprisonné aux Etats-Unis depuis décembre 1996. Ahmed Zaoui a récemment fui la Belgique et se trouve en Suisse, où il a déposé une demande d'asile. Djamel Lounici est incarcéré en Italie depuis mai 1995, sur la base d'un mandat d'arrêt international lancé par la France. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD : Winnie Madikizela-Mandela**, l'ex-épouse du président sud-africain, comparaît à partir de lundi 24 novembre devant la Commission Vérité et Réconciliation (TRC), lors d'auditions décisives pour son avenir politique et le profil de l'ANC de l'après-Mandela. Près de 40 témoins seront entendus sur 18 cas de violations de droits de l'Homme, dont huit meurtres, survenus dans son entourage dans les années 80. – *(AFP.)*

■ **SOMALIE : des hordes de hyènes** ont attaqué des réfugiés dans le sud du pays, victime d'inondations catastrophiques, a annoncé, samedi 22 novembre, le Comité américain pour les réfugiés. Les hyènes disputent à environ 10 000 personnes une zone sèche près du fleuve Juba. Une autre zone est *« envahie par les hippopotames »*, où les crocodiles représentent aussi une sérieuse menace. 1 300 Somaliens sont déjà morts, et 230 000 personnes ont dû quitter leurs villages, submergés par les flots. – *(AFP.)*

■ **CONGO : le régime de Denis Sassou Nguesso** a lancé, samedi 22 novembre, un ultimatum aux milices proches de l'ex-président Pascal Lissouba, qui ont fui dans les forêts, pour qu'elles déposent les armes dans un délai de deux semaines. Au moins 10.000 hommes, combattant pour des partis politiques, seraient concernés. Les « Cobras » de M. Sassou Nguesso seront eux regroupés dans des casernes et intégrés à l'armée et à la police. – *(AFP.)*

Le Japon tente de faire face au séisme de la faillite de Yamaichi

La quatrième maison de titres japonaise a annoncé « l'arrêt de ses activités »

Après la banqueroute attendue de la maison de titres Yamaichi, les autorités japonaises veulent éviter une réaction en chaîne. Pour désamorcer un effet de panique, les autorités se disent prêtes à fournir *« toutes les liquidités nécessaires »*. Mais les milieux financiers japonais craignent que Yamaichi ne soit que la première victime de la crise du système financier.

TOKYO
de notre correspondant

C'est la plus importante banqueroute d'un organisme financier japonais depuis la deuxième guerre mondiale. Le conseil d'administration de la maison de titres Yamaichi, dont la presse avait annoncé la probable mise en liquidation (*Le Monde* daté 23-24 novembre), a confirmé, lundi 24 novembre, l'arrêt de ses activités. Le conseil d'administration de la quatrième maison de titres nippone s'est réuni à l'aube afin d'annoncer sa décision avant l'ouverture des marchés internationaux. La Bourse de Tokyo ne rouvre que mardi, ce lundi étant un jour férié au Japon.

L'ampleur de ce qui revient à une faillite – même si, pour l'instant, le courtier Yamaichi ne parle que de *« l'arrêt de ses activités »* – suscite une nervosité certaine dans les milieux financiers à Tokyo, où circulent des rumeurs sur la prochaine victime de la crise d'un système financier lourdement endetté. Les dettes de la maison de titres s'élèvent à 3 000 milliards de yens (25 milliards de dollars ou près de 150 milliards de francs). Mais elles pourraient atteindre le double de ce montant si l'on inclut celles de ses filiales (l'organisme de crédit Yamaichi Finances et la société immobilière Yamaichi Real Estate). La banque Fuji, qui, comme Yamaichi Securities, appartient au groupe Fuyo et était son principal créancier, sera affectée par la mise en liquidation de celle-ci. *« Le gouvernement a peu de temps à perdre pour éviter que les inquiétudes ne se transforment en panique »*, écrit le quotidien *Yomiuri*. Pour beaucoup d'observateurs, l'effondrement de Yamaichi n'est qu'un début.

Eviter des réactions en chaîne est la priorité des autorités. Dans un communiqué, le ministre des finances, Hiroshi Mitsuzuka, a déclaré lundi : *« Nous avons pris toutes les mesures possibles pour éviter que les problèmes d'un organisme financier ne s'étendent à tout le système* (...). *Nous sommes déterminés à maintenir la stabilité des marchés et la sécurité des transactions interbancaires ainsi qu'à protéger les intérêts des déposants des maisons de titres. »* Le ministre s'est déclaré *« prêt à fournir toutes les liquidités nécessaires au marché »*. *Dans un autre communiqué*, il a assuré les clients de Yamaichi qu'ils pouvaient retirer leurs avoirs comme dans le passé et il a appelé les investisseurs à réagir avec calme. M. Mitsuzuka a par ailleurs annoncé des mesures destinées à renforcer le Fonds de compensation des maisons de titres.

Ce Fonds ne permet pas en effet de faire face à l'arrêt d'activité de Yamaichi. Le montant de ses aides est limité à 2 milliards de yens par entreprise, et le Fonds lui-même s'élève à 30 milliards de yens. Il peut pallier les effets de faillite de maisons de titres de moyenne importance (ce fut le cas de Sanyo Securities, déclarée en faillite au début du mois), mais il est insuffisant pour la liquidation d'une entreprise de l'importance de Yamaichi, qui gère des actifs s'élevant à 2 400 milliards de yens.

Un effet à plus long terme de l'affaire Yamaichi est le traumatisme qu'elle provoque dans le monde des salariés. Par une amère ironie, c'est la veille du « Jour de gratitude d'avoir un travail », le 23 novembre, qui est la fête du travail au Japon, alors que le 1er mai n'est pas chômé, que les employés de Yamaichi ont appris par le quotidien *Nihon Keizai* que leur entreprise allait fermer et qu'ils étaient donc du jour au lendemain sans emploi. L'ensemble de la presse se fait l'écho du choc affectif qu'ils ont ressenti en apprenant d'un coup qu'ils n'avaient plus d'employeur et que celui-ci s'était livré à des opérations illégales (dissimulation de pertes par l'entremise de sociétés-écrans aux Caraïbes). En septembre, un ex-président de Yamaichi et cinq directeurs avaient été arrêtés pour leurs liens avec les maitres-chanteurs professionnels. *« J'ai honte et je ne comprends pas comment nous en sommes arrivés là »*, a déclaré au quotidien *Asahi* un employé d'une cinquantaine d'années qui a fait toute sa carrière chez Yamaichi.

Philippe Pons

3 000 milliards de yens de dettes

- Fondation : 1897.
- Capital : 431 milliards de yens.
- 7484 employés.
- 117 représentations au Japon.
- 31 représentations à l'étranger.
- Revenus (1996) : 210 milliards de yens (100 yens = 4,58 FF).
- Pertes (1996) : 164 milliards de yens.
- Portefeuille clients : 2 390 milliards de yens.
- Montant des dettes : 3 000 milliards de yens.

Les Etats-Unis s'impliquent dans la crise asiatique

EN S'ÉTENDANT à la Corée, la crise boursière asiatique amène les Etats-Unis à prendre plus de responsabilités dans la gestion des événements de la région. *« La force de notre économie est de plus en plus liée à celle des pays d'Asie »*, a déclaré le président Clinton, dimanche 23 novembre, à Denver. Décidé à ne pas ménager sa peine pour rassurer l'opinion et les marchés, Bill Clinton s'est engagé au nom des Etats-Unis à œuvrer pour le *« renforcement »* et la *« stabilisation »* des marchés financiers asiatiques. Ce thème devait être prioritaire lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du forum de coopération de la région Asie-Pacifique (APEC), réuni à Vancouver lundi 24 et mardi 25 novembre.

Les Etats-Unis n'ont pas encore dit s'ils aideraient directement la Corée en apportant une aide bilatérale complémentaire de celle du FMI, comme ils l'ont fait avec l'Indonésie. Le Congrès américain est de plus en plus réticent face aux dépenses correspondant à ce type d'engagements multilatéraux et vient de refuser à la Maison Blanche la mise à disposition de 3,5 milliards de dollars au profit du FMI. Alors que le président Clinton déclare que la crise coréenne *« sera moins chère à gérer que celle du Mexique »* (50 milliards de dollars avaient été déboursés fin 1994-début 1995), d'autres sont beaucoup moins optimistes et parlent d'un besoin de liquidités allant de 60 à 100 milliards de dollars pour la Corée.

En attendant, les Etats-Unis se disent confiants dans l'avenir des économies de la région et en particulier de la Corée du Sud. *« Je pense que l'heure est à la confiance en l'avenir de l'Asie »*, a déclaré le président américain Bill Clinton au cours d'une conférence de presse à la veille du sommet de Vancouver. *« Les Sud-Coréens ont une économie très puissante, avec un potentiel important.* (...) *Je ne vois absolument pas comment quiconque pourrait être moins qu'optimiste sur les perspectives à long terme de l'économie de la Corée du Sud »*, a ajouté Bill Clinton.

« DEUX PILIERS »

Le président américain a indiqué quels étaient selon lui les *« deux piliers »* de l'action face aux événements actuels. Le premier consiste, pour un pays touché par cette crise, à *« prendre la responsabilité de mettre en place des politiques économiques saines, dont des informations économiques transparentes et fiables et une solide réglementation financière pour accroître la confiance des investisseurs »*, a-t-il dit. Deuxième pilier : la communauté internationale *« doit être prête à aider les pays qui prennent d'eux-mêmes les mesures justes, avec un rôle central pour le Fonds monétaire international »*.

Se référant à un accord conclu à Manille la semaine dernière entre treize pays d'Asie, dont la Chine et le Japon, Bill Clinton a indiqué qu'il travaillerait *« étroitement avec les autres leaders à Vancouver pour promouvoir »* ce mécanisme, qu'il a présenté comme *« une deuxième ligne de défense après le financement du FMI »*. L'arrangement de Manille, défendu par les pays de l'APEC, fonctionnera au cas par cas et restera placé sous l'autorité du FMI.

Si un pays d'Asie en proie à des difficultés financières en fait la demande, le mécanisme permettra de réunir des fonds qui viendront s'ajouter aux prêts alloués par un programme du FMI. Il n'y aura de prêt supplémentaire que si le FMI a au préalable déjà décidé d'allouer lui-même un programme d'aide et les pays récipiendaires seront soumis aux mêmes conditions que celles imposées par le FMI.

La crise asiatique rend plus difficiles les efforts mis en œuvre par les Etats-Unis pour promouvoir le libre-échange dans la région. *« Si les dirigeants asiatiques agissent énergiquement pour promouvoir la stabilité financière et pour dans le même temps continuer d'ouvrir les marchés, les perspectives de croissance de l'Asie et donc de l'Amérique sont plus fortes »*, a déclaré le président américain, qui vient de subir un important échec domestique en matière de promotion du libre-échange avec le refus par le Congrès de laisser les mains libres à la Maison Blanche pour la négociation d'accords commerciaux (procédure du *fast-track*).

Réunis à Vancouver depuis samedi 22 novembre, les ministres du commerce des dix-huit pays de l'APEC ont adopté une liste de neuf secteurs qui feront l'objet d'une libéralisation accélérée. L'objectif de l'APEC est la disparition complète de toutes les barrières tarifaires et non tarifaires d'ici à 2010 pour les pays industrialisés et à 2020 au plus tard pour les autres. – *(AFP.)*

Plongeon de la Bourse et restructuration bancaire à Séoul

La Bourse de Séoul baissait fortement, lundi 24 novembre. Elle perdait plus de 7 % à mi-séance. Les marchés financiers craignent que les mesures de rigueur économique accompagnant le plan d'assistance financière mis en place par le Fonds monétaire international (FMI) en faveur de la Corée du Sud n'entraînent un net ralentissement de la croissance.

Le gouvernement sud-coréen a par ailleurs annoncé, lundi, une importante restructuration du système bancaire avant la fin de l'année. *« Un ordre a été envoyé à douze des trente banques commerciales du pays de fusionner avec des établissements qui possèdent des comptes en équilibre ou de publier un bilan garanti par des actifs avant la fin de l'année »*, a déclaré un responsable du ministère de l'économie et des finances. *« Le gouvernement soutiendra les banques compétitives, mais celles qui sont lourdement endettées devront fusionner »*, a-t-il ajouté.

هكذا من الأصل

COHABITATION Lionel Jospin a répondu à Jacques Chirac, qui avait mis en cause à Luxembourg des *« expérimentations hasardeuses »* en matière sociale, visant implicitement les 35 heures, lors de son discours au congrès socialiste à Brest. ● LE PREMIER MINISTRE, dans sa dernière intervention de premier secrétaire du PS, a ironisé sur l'expérimentation hasardeuse qui a conduit M. Chirac à dissoudre l'Assemblée nationale : *« Les expérimentateurs ne sont pas forcément là où on les croit. »* ● EN GUYANE, où il est arrivé dimanche 23 novembre, M. Chirac a fait savoir qu'il ne s'occupe pas des *« chicayas politiciennes de la métropole »*. ● PHILIPPE SÉGUIN, président du RPR, a dénoncé *« l'arrogance »* de M. Jospin, que Jean-Louis Debré, président du groupe néogaulliste de l'Assemblée, a jugé *« agressif »* (*lire aussi notre éditorial page 18*).

Lionel Jospin veut mettre un terme aux critiques de Jacques Chirac

Le premier ministre, devant les congressistes socialistes, a répliqué par l'ironie aux remarques du président de la République. De Guyane, l'entourage du chef de l'Etat a fait savoir que celui-ci ne se mêle pas aux « chicayas politiciennes de la métropole »

Y A-T-IL un changement brutal de nature dans la cohabitation ? Celle-ci se déroule-t-elle toujours suivant les critères définis au départ par les deux protagonistes ? Le dernier échange à distance entre Lionel Jospin et Jacques Chirac peut faire pencher pour la première hypothèse.

L'hôtel Matignon privilégie pourtant la seconde, en se contentant d'une métaphore : qui s'y frotte s'y pique. François Hollande, le futur premier secrétaire du PS, engage à ne *« pas dramatiser »* l'accroc entre les deux hommes.

Interpellé, une nouvelle fois, par le président de la République, et une nouvelle fois de l'étranger, le premier ministre, cette fois-ci, a répliqué fermement sur le mode humoristique. Il a évité le faux-fuyant politique ou la leçon de savoir-vivre diplomatique, préférant la dérision : Lionel Jospin a tout simplement tourné en ridicule les derniers propos de Jacques Chirac sur les *« expérimentations hasardeuses »* en matière d'emploi (*Le Monde* daté 23 et 24 novembre).

Le chef du gouvernement n'a pas fait usage de l'allusion ou de la périphrase pour se moquer du chef de l'Etat, baptisé au passage *« l'autre tête de l'exécutif »*, qu'il a renvoyée à l'expérimentation hasardeuse de... la dissolution de l'Assemblée nationale (*lire ci-dessous*).

Le président et les « chicayas »

Parti dimanche 23 novembre dans la matinée pour la Guyane, le président de la République n'a, officiellement, été informé qu'à son arrivée à Cayenne des propos de Lionel Jospin, à son endroit, devant le congrès du Parti socialiste. Il n'a pas été question, semble-t-il, de cette polémique lors du déjeuner que Jacques Chirac a partagé avec les deux ministres qui l'accompagnent en Guyane, Claude Allègre, ministre de l'éducation, de la recherche et de la technologie, et Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, ainsi qu'avec Jean-Marie Cavada, PDG de Radio-France-Outre-Mer.

Dimanche soir, un membre de l'entourage de M. Chirac a seulement fait savoir que, compte tenu de l'ampleur des difficultés rencontrées par la Guyane, *« le président a autre chose à faire que de s'occuper des "chicayas" politiciennes de la métropole »*.

PHRASES SOUPESÉES

Chacune des phrases du réquisitoire de M. Jospin, soigneusement soupesée, était un camouflet pour M. Chirac qui, de Guyane, où il se trouve en déplacement depuis dimanche 23 novembre, n'a pas souhaité poursuivre la polémique, faisant dire par son entourage qu'il ne s'occupe pas des *« chicayas politiciennes de la métropole »*.

L'affaire a commencé jeudi 20 novembre, à Luxembourg. M. Chirac participe avec M. Jospin au sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement sur l'emploi obtenu par le premier ministre français à Amsterdam, en juin.

Nuitamment, la présidence de la République fait distribuer aux journalistes une contribution du chef de l'Etat sur le sujet. Si M. Jospin a remis sa propre contribution à M. Chirac, mercredi matin, pour lui laisser le temps d'en prendre connaissance, M. Chirac lui a remis la sienne le lendemain, au cours d'une réunoin de travail à l'Elysée précédant leur départ pour Luxembourg.

Ce texte souligne que *« sans un large accord du corps social, l'instabilité des dispositifs de la politique de l'emploi et le mirage d'expérimentations hasardeuses peuvent affecter gravement l'efficacité de la lutte contre le chômage »*.

Chacun comprend ce qu'il y a à comprendre : M. Chirac vise la fixation de la durée hebdomadaire légale du travail à 35 heures au 1er janvier 2000 car il a déjà dit, à Troyes, tout le mal qu'il pense des 350 000 emplois publics et parapublics pour les jeunes. Pourtant, sa porte-parole, Catherine Colonna, affirme, vendredi, que ce sont des *« propos généraux »* du président qui, lui-même, élude la question quand elle lui est posée, préférant un bon mot sur les *« arrière-pensées »* qu'on lui prête, avant d'ajouter : *« Le premier ministre sera d'accord avec moi pour dire que les expériences hasardeuses doivent être à tout prix évitées »*.

A 20 heures, sur France 2 où il est longuement interrogé en direct de Luxembourg, M. Jospin répond par un autre bon mot, apparemment pacifique : *« Qui peut mieux interpréter les propos du président que le président lui-même »* ? Fin de l'épisode.

CHANGEMENT DE TON

L'incident n'est pas clos pour autant. Car le ton change dimanche au moment de clore le congrès du Parti socialiste où M. Jospin prononce son dernier discours de premier secrétaire.

Plusieurs paramètres peuvent expliquer ce revirement. Le plus évident est celui que le premier ministre a déjà avancé lors d'une précédente friction dans la cohabitation : pas de commentaire sur la politique française à partir de l'étranger. Il a eu l'occasion de le dire après qu'un entretien dans lequel M. Chirac dénonçait le ralentissement du processus de privatisation eût été diffusé à Moscou lors d'un déplacement, en septembre, du président en Russie. Après quelques jours de battement, il a répondu sur TF 1, soulignant que François Mitterrand, alors chef de l'opposition, lui avait appris cette règle.

Pour autant, M. Jospin a aussi implicitement prévenu que les remarques du président ferait l'objet des réponses jugées appropriées. M. Chirac ayant ainsi affirmé, le 14 juillet, que le *« dernier mot »* revenait au chef de l'Etat, M. Jospin lui a donné, lors du conseil des ministres suivant, sa lecture de la Constitution.

Depuis cet échange, qui fixait les règles du jeu, le président de la République n'a pas manqué une occasion, dans le secret du conseil des ministres mais en le faisant savoir, d'émettre *« mise en garde »*, *« recommandations »* et autre *« réserves »* sur les projets et les mesures arrêtées par le gouvernement. La plupart du temps, ce sont les ministres concernés qui sont montés au créneau pour lui répondre. Cette fois-ci, comme pour l'accroc de Moscou, M. Jospin a assuré lui-même sa défense. Et la contre-attaque.

ENTORSE AU CONTRAT

Considérant que la petite phrase en biais de M. Chirac à Luxembourg était une entorse au contrat qui veut que la France ne parle que d'une seule voix, M. Jospin a voulu mettre le holà.

Si on se met à jouer de la cohabitation dans les sommets, il y a un risque pour la crédibilité de la France, fait-on valoir dans son entourage. Plus encore, le premier ministre a voulu signifier au président qu'il ne pouvait incessamment critiquer toutes les décisions du gouvernement, celles d'ordre général ou celles visant telle ou telle catégorie, sans s'attirer de répliques.

A dessein, il a choisi le cadre du congrès du PS, celui d'un premier secrétaire s'adressant à des militants. Il devait toutefois penser très fort que chef de la majorité, il répondait à un chef de l'opposition qui accumule les piqûres à son endroit. M. Jospin voulait indiquer qu'il peut y avoir des réactions au vaccin.

Olivier Biffaud

« Il me souvient d'une expérimentation hasardeuse »

DANS SON DISCOURS de conclusion du congrès du Parti socialiste, dimanche 23 novembre, à Brest, Lionel Jospin a notamment déclaré, après avoir évoqué la *« dimension volontariste »* de son action sur l'emploi : *« Avant-hier, à Luxembourg, ce pays ami, mais étranger, j'ai entendu un haut responsable politique suggérer dans un texte remis à la presse, de façon explicite – puis niée –, que cela relevait du "* mirage d'expérimentations hasardeuses *". Vous savez que ma règle est de ne pas m'exprimer sur la vie politique de mon pays à l'étranger. Mais nous sommes en France. Vous savez que, depuis six mois, je n'ai émis aucune critique sur l'autre tête de l'exécutif. A vrai dire, je travaille plus que je ne commente. »*



VERBATIM

Très applaudi par les congressistes, M. Jospin a ajouté : *« Mais ne pas critiquer ne signifie pas laisser toute critique sans réponse, sinon, dans le jeu politique, ce serait inéquitable. Et peut-être même que certains d'entre vous se diraient : "Mais, ce Lionel, on nous l'a changé,* [et en prenant l'accent de la région de Toulouse], *il est empesé, engourdi, confit, ce qui serait normal pour ma région, bien sûr". »*

« Sur le fond, a ajouté le premier ministre, *et s'il s'agit des emplois-jeunes ou des 35 heures, il s'agit non pas "* d'expérimentations hasardeuses *", mais de prises de risques fructueuses. Ceux qui en bénéficieront le savent, et les Français le savent aussi. Nous n'entendons pas être passifs. Pour autant, les expérimentations hasardeuses n'existent pas qu'en économie. Il arrive qu'elles se produisent en politique. Il me souvient d'une expérimentation hasardeuse qui a débuté le 21 avril 1997... en matière électorale, à propos d'une dissolution. Quand le mirage s'est dissipé, le 1er juin suivant, nous avons retrouvé une majorité de gauche à l'Assemblée. Comme quoi, parfois, le hasard fait bien les choses. Quant aux expérimentateurs, ils ne sont pas forcément là où on les croit. »*

Sondages : les bénéfices partagés de la cohabitation

SIX MOIS après son installation à l'hôtel Matignon, aucun premier ministre de la Ve République n'a réussi à obtenir ou à conserver une cote de confiance positive dans l'opinion publique. A deux exceptions près : Edouard Balladur, dont 57 % des personnes interrogées par l'IFOP se disaient satisfaites en septembre 1993, et Lionel Jospin, qui recueille aujourd'hui 51 % de bonnes opinions dans la dernière enquête du même institut, réalisée du 13 au 21 novembre auprès d'un échantillon national de 1 847 personnes et publiée par *Le Journal du dimanche* (daté 22 novembre).

Le premier ministre a beau, prudemment, récuser toute *« jospinomania »*, la performance est indéniable. Avant lui, Pierre Mauroy, en juin 1981, et Michel Rocard, en mai 1988, avaient entamé leur bail de premier ministre en bénéficiant d'un taux de satisfaction élevé (53 %) ; six mois plus tard, ils étaient repassés sous la barre des 50 % (avec respectivement 46 % et 44 %). Quant à Alain Juppé, crédité, en mai 1995, d'un taux de satisfaction exceptionnel de 63 %, il avait, dès l'automne suivant, plongé vers des abîmes d'impopularité, avec 28 % de satisfaits.

Au contraire, depuis sa nomination début juin, M. Jospin a vu sa cote de confiance progresser de 47 % à 51 %. Il recueille les suffrages favorables de trois sympathisants du RPR et de quatre sympathisants de l'UDF sur dix. Les mécontents, qui étaient 40 % en octobre, ne sont plus aujourd'hui que 30 %, tandis que, selon l'IFOP, 19 % ne se prononcent pas.

Trois raisons expliquent cette popularité du premier ministre. S'il a bénéficié, dans un premier temps, d'un « contre-effet » Juppé, M. Jospin est parvenu depuis à imposer un style et à convaincre. Plus de deux Français sur trois (68 %) interrogés récemment par CSA (*Le Monde* du 22 novembre) attribuaient à sa personnalité le crédit dont il jouit dans l'opinion. Une autre enquête, réalisée en novembre par l'IFOP pour *VSD*, fait apparaître que, par rapport à mars 1995, M. Jospin a particulièrement progressé dans quatre domaines : il apparait à 75 % des Français (+ 14 points) *« capable de décider »*, à 71 % (+ 8 points) *« proche des gens »*, à 71 % (+ 7 points) *« compétent »* et à 68 % (+ 19 points) *« rassembleur »*.

ROUTIERS : EFFET POSITIF

La deuxième raison tient à l'appréciation positive (par 69 % des personnes interrogées, selon CSA) de sa façon de gouverner. Ainsi, la sortie rapide de la crise des routiers a été d'autant plus aisément mise au crédit du premier ministre qu'une très grande majorité des Français étaient solidaires de ce mouvement, ou au moins compréhensifs. Selon une enquête réalisée les 7 et 8 novembre par CSA, et non publiée, 41 % des personnes interrogées déclaraient soutenir la grève des routiers et 38 % affichaient leur sympathie à l'égard de ce mouvement, soit un total d'opinions positives de 79 %. C'est le plus fort taux d'approbation d'un mouvement social depuis l'automne 1995.

Enfin, selon CSA, deux Français sur trois, apprécient la façon maîtrisée dont se passe la cohabitation. M. Jospin n'est pas seul à tirer profit de la situation. En effet, sans être parvenu, comme François Mitterrand en 1986, à retrouver d'un seul coup la faveur de l'opinion, le président de la République reconquiert peu à peu du terrain. Selon l'IFOP, il a encore regagné 2 points de confiance en novembre, avec 47 % d'opinions favorables, c'est-à-dire son meilleur score depuis juin 1995. Tous instituts confondus, Jacques Chirac recueille entre 41 % et 49 % de jugements positifs, soit une bonne dizaine de points de mieux qu'à l'automne 1996. Ce redressement ne peut que l'inciter à faire entendre sa différence chaque fois que l'occasion s'en présente, tout en respectant les règles du jeu formelles de l'exécutif bicéphale. M. Chirac vient cependant de constater que le premier ministre, fort de son crédit dans l'opinion, peut se permettre de répliquer.

Gérard Courtois

« Dernier mot » et « réponses »

● **14 juillet** : Au cours de sa conférence de presse, Jacques Chirac critique des décisions prises par le gouvernement, évoquant la politique familiale, la réduction des impôts, l'arrêt des privatisations, l'immigration. Il ajoute : *« La Constitution prévoit des choses, et ces choses donnent notamment une prééminence et, je dirai, donnent un peu le dernier mot au président de ma République. »* Lionel Jospin profite du conseil des ministres du 16 juillet pour répondre en rappelant que la Constitution précise que *« le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation »*.

● **20 août** : Lors de la présentation du projet sur les emplois-jeunes, le président de la République souligne que c'est *« l'emploi privé qu'il convient de favoriser »*. Le lendemain, Martine Aubry assure que M. Chirac *« s'est félicité du projet de loi »*. Le 22 septembre, en déplacement à Troyes, il qualifie de *« fallacieux »* les emplois-jeunes.

● **24 septembre** : Après la présentation du projet de budget pour 1998, le président de la République adresse *« une recommandation et une mise en garde »* au gouvernement sur la défense et sur la politique familiale. Le lendemain, de Moscou, il critique le rallentissement du processus de privatisation.

● **29 septembre** : Interrogé sur TF 1, M. Jospin explique : *« Ma fonction c'est de gouverner : ce n'est pas d'échanger des propos avec le président de la République, sauf dans le cadre des entretiens que nous pouvons avoir. »* Il juge la cohabitation *« correcte »* et même *« cordiale dans les rapports personnels »*. Reconnaissant à M. Chirac le droit de s'exprimer, le premier ministre ajoute : *« Si dans tel ou tel champ ministériel,* [on] *estime que telle ou telle remarque n'est pas fondée ou, en tout cas, mérite une réponse, ces réponses seront faites. »*

M. Séguin accuse le premier ministre d'« arrogance »

IL A ÉTÉ LE PREMIER, dans l'opposition, à réagir à la passe d'armes qui a opposé Jacques Chirac et Lionel Jospin à l'occasion du sommet européen de Luxembourg. Philippe Séguin, qui concluait, dimanche 23 novembre, à Paris, la journée nationale des jeunes de son parti, a vivement répliqué aux propos du premier ministre à Brest.

Tonnant contre *« la manière pour le moins arrogante »* dont le chef du gouvernement *« s'en est pris »* au président de la République, l'ancien président de l'Assemblée nationale a *« conseillé »* à M. Jospin, qui a *« assuré à Brest qu'il n'avait pas la tête enflée »*, de *« jeter un coup d'œil vers ses chevilles pour vérifier s'il n'y a pas un problème de ce côté-là »*. Sur le même registre de l'ironie, M. Séguin a concédé un point d'accord au premier ministre : *« C'est par hasard, c'est-à-dire à son corps défendant, si la France se retrouve tout entière engagée dans une expérimentation hasardeuse. »*

Si M. Séguin avait omis de prendre la défense de M. Chirac, les jeunes du RPR l'auraient rappelé à ses devoirs de chef de famille. A peine avait-il commencé son discours en ironisant sur les tenants de la thèse de la péremption du gaullisme et en demandant à ses jeunes auditeurs : *« Que diable faites-vous ici ? »*, qu'un jeune auditeur a répondu : *« Pour Chirac ! »* Comme un seul homme, la salle s'est levée pour scander longuement : *« Chirac ! Chirac ! »*

FIERTÉS DIVERSES

M. Séguin a vivement attaqué le gouvernement, accusé de faire preuve de *« démagogie »*, d'*« incompétence »* et de céder à *« la lâcheté et à l'effacement »*. Il a reproché aussi à M. Jospin d'être *« fier de compter des ministres communistes dans son gouvernement »*, d'être *« fier, donc, que la France soit l'un des tout derniers pays au monde à ignorer que le communisme a été un échec sanglant, qu'il est un phénomène dépassé »*. *« Nous, à l'inverse,* a-t-il ajouté, *nous sommes fiers de nous refuser à toute alliance, à tout programme commun avec un parti extrême dont nous ne partageons ni les valeurs, ni les références, ni les comportements. Comme quoi, chacun est fier de ce qu'il peut ! »*

La veille, M. Séguin n'avait pas dissimulé que, sur l'Europe, il continue d'entretenir des profondes divergences avec la voie suivie par le chef de l'Etat. Invité de France 2, samedi soir, le président du RPR avait critiqué les résultats du sommet de Luxembourg. Il avait plaidé pour que, *« dans un sommet de ce genre »*, on se demande *« comment faire pour que l'autorité des banquiers centraux soit contrebalancée par une structure politique »*.

A ses yeux, le sommet *« n'a pas marché parce que l'on a seulement parlé de questions qui sont de la compétence nationale, c'est-à-dire les mesures emploi »* et *« qu'on n'a pas parlé de ce qui est à l'origine de la création d'emplois et qui est pourtant de la compétence européenne, c'est-à-dire de la politique économique »*.

La journée des jeunes du RPR a également montré que la construction européenne reste un objet de débats très vifs au sein du mouvement. L'invité de l'après-midi, Yves Thibault de Silguy, commissaire européen et ancien conseiller d'Edouard Balladur pour les affaires européennes, en a fait les frais. Accusé par un jeune de l'assistance de dire *« un tissu d'âneries »* et de faire des réponses *« pleines de morgue et de suffisance »*, il s'est vivement accroché avec ceux de ses contradicteurs qui plaidaient, comme Charles Pasqua, pour un nouveau référendum sur le passage à la monnaie unique : *« Je regrette qu'ici on en soit encore parfois à construire des lignes Maginot »*, a-t-il lancé.

M. Pasqua, présent le matin, n'était plus là pour l'entendre, mais l'ancien ministre, invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI » dimanche, a déclaré que le sommet européen sur l'emploi avait été, *« dans la meilleure des hypothèses, un marché de dupes »* et, *« en réalité, un alibi »*. *« Si cette Europe en gestation avait réellement la volonté de s'attaquer au problème de l'emploi,* a-t-il ajouté, *rien ne les empêchait de faire appel à la finance internationale et de mettre en route un programme de grands travaux et de soutien de l'activité économique. »*

Pour revenir à M. Jospin, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a déclaré, dimanche, sur TF 1, que le premier ministre devient *« agressif »* parce qu'il s'est rendu compte qu'il *« était isolé, critiqué, seul »* au sommet de Luxembourg. *« Il faut qu'il fasse attention à ses plombs ! »*, a ajouté l'ancien ministre.

Cécile Chambraud

s de Jacques Chirac

hasardeuse

premier ministre

François Hollande relance la rénovation idéologique du PS

Le futur premier secrétaire du Parti socialiste – il sera élu le 27 novembre – s'appuie sur une large majorité. Le congrès qui s'est achevé dimanche à Brest a voulu donner une image d'unité

François Hollande a *défini* le *congrès du* Parti socialiste, qui s'est achevé dimanche 23 novembre à Brest, comme celui de *« la fierté »*, en se référant principalement à l'action du gouvernement. En prononçant *le discours de conclusion*, Lionel Jospin a affirmé qu'*« il n'y aurait pas de pause »* dans les réformes, tandis que le PS a été invité à tracer les contours d'un socialisme moderne pour le XXIe siècle. Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a souhaité *« la mise en œuvre d'un nouveau contrat social »*. M. Hollande, qualifié par M. Jospin d'homme *« sans courant »*, *« indépendant »* de lui, *« à la volonté ronde et aux idées carrées »*, sera opposé à Jean-Luc Mélenchon, porte-parole de la Gauche socialiste, pour l'élection du premier secrétaire le 27 novembre.

BREST
de notre envoyé spécial

Quelle image le Parti socialiste laissera-t-il après son congrès de Brest, achevé dimanche 23 novembre *aux accents de la Marseillaise*, de l'*Hymne à la joie* et, en fond de salle, venant de la Gauche socialiste, de *l'Internationale ?* Celle du *« congrès de la fierté socialiste »*, selon la formule de François Hollande, premier secrétaire délégué, qui a récusé toute auto-congratulation – *« gardons-nous de tout contentement de nous-mêmes »* –, celle de ce défilé de ministres renchérissant dans l'hommage au chef du gouvernement, celle du premier accroc sérieux de la cohabitation entre Lionel Jospin et Jacques Chirac ? Si le véritable débat a été absent vendredi, il a été davantage esquissé les deux jours suivants, avec l'affirmation d'une volonté de redonner du sens au *« socialisme moderne »*, comme Laurent Fabius avait commencé à le faire le 21 novembre.

« Nous devons produire des idées, anticiper sur les choix d'avenir, fournir des repères, indiquer des perspectives », a souligné M. Hollande, en se référant à ce que Louis Mermaz avait appelé *« l'esprit du congrès d'Epinay »*, en 1971, défini par le maire de Vienne par la rénovation, l'union de la gauche et l'unité des socialistes. Pour le futur premier secrétaire, qui sera le septième successeur de François Mitterrand à la tête du PS, il s'agit bien de reprendre la route d'Epinay, mais en accélérant la rénovation, tant idéologique que fonctionnelle, et en modernisant le message. De faire évoluer *« le sens »* donné aux valeurs du socialisme, mais non de *« devenir des libéraux de gauche »*.

PAS DE « BLAIRISME »

Ce positionnement, cher au *« réalisme de gauche »* de M. Jospin, s'est retrouvé tant chez Martine Aubry que chez Dominique Strauss-Kahn, prompts à se citer l'un l'autre. Ovationnée par les congressistes, comme l'avait été Claude Allègre en déclinant « son » socialisme, la ministre de l'emploi et de la solidarité a plaidé pour *« un nouveau modèle de développement »* et a rompu des lances avec le libéralisme : *« Ce modèle n'est pas le nôtre, c'est celui de l'individualisme et de la loi du plus fort. »* Le ministre de l'économie a repris une formule chère à M. Cambadélis en affirmant que *« le socialisme est avant tout un humanisme populaire »*.

Le renouveau idéologique du PS ne conduira pas au « blairisme » à la française. Faisant l'éloge du socialisme démocratique qui *« a eu raison du communisme »* et rappelant que les socialistes sont *« des élus de la majorité plurielle »*, M. Hollande a donné le sentiment que c'était principalement au PS de relever le défi du renouveau du socialisme et ainsi d'occuper l'espace. A Robert Hue qui, invité *« symbole »* du congrès, jugeait *« assez absurde »* une dissolution du PCF dans le PS, le député de Corrèze a répondu : *« Ne brusquons pas les choses, respectons nos histoires respectives ! »*

M. Jospin a parlé, comme M. Cambadélis, de *« nouveau cycle »*, mais il l'a présenté comme un *« retour aux sources »* d'Epinay, tout en suggérant qu'il fallait rouvrir le chemin là où il avait été arrêté sous les septennats de François Mitterrand : le retour à l'union de la gauche *« perdue depuis 1984 »* et *« négligée en 1988 au profit de quelques illusions centristes »* ; la démarche des 35 heures *« arrêtée en 1982 »* ; la volonté de justice fiscale et de croissance, alors que, les dernières années – sous-entendu sous l'influence de Pierre Bérégovoy –, *« on parlait plutôt de modernisation des marchés financiers et de franc fort »*.



M. Jospin, comme M. Hollande formé à l'école de François Mitterrand et de Jacques Delors, inscrit ses pas sur la voie d'Epinay, mais en voulant se préserver des scories et des échecs du mitterrandisme, lorsque, comme l'a dit le premier ministre, *« nous nous sommes trouvés – devant des actes, des comportements, des révélations – comme désaccordés, comme en rupture avec nous-mêmes »*. Cette rénovation idéologique, M. Hollande pourra l'entreprendre avec une majorité qui marque clairement une rupture avec le mitterrandisme. Sur les 204 membres du conseil national, auxquels s'ajouteront 102 premiers fédéraux, M. Hollande dispose d'une majorité de 172 sièges, mais elle se compose de deux cercles bien distincts.

UN CANDIDAT « À CÔTÉ »

Dans le premier cercle, un bloc majoritaire disposera de 105 sièges à lui tout seul, soit 51,47 %. A défaut de hollandistes labellisés, il se compose des amis de M. Jospin, et de ceux de Mme Aubry, de Pierre Mauroy, de Michel Rocard, voire même de M. Strauss-Kahn. En dehors de 5 ex-fabiusiens, de 3 anciens poperenistes et de Jean-Marie Bockel. Il devient même hasardeux de distinguer au sein de ce cercle les aubryistes, les rocardiens, les mauroyistes qui cohabitent avec des jospinistes qui étaient eux-mêmes dans quatre fractions différentes à Liévin en 1994. Seule la référence à M. Jospin est mise en avant et le PS vit de plus en plus à l'heure des « bi » : les rocardo-jospinistes, les rocardo- aubryistes, les jospino-mauroyistes. Cette volonté d'homogénéiser ce bloc préfigure l'émergence d'un regroupement de ces sensibilités.

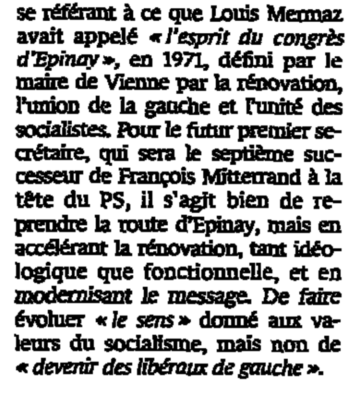
Dans le deuxième cercle, se retrouvent les alliés de cette majorité plurielle : les 47 fabiusiens (23 % du conseil national contre 22,06 %), les 15 emmanuellistes, les cinq mermaziens. Si un revirement de leur part ne peut conduire à une révolution de palais – le bloc majoritaire y pourvoit –, ces alliés veulent se faire entendre dans la rénovation idéologique. M. Fabius l'a fait savoir dès l'ouverture du congrès et M. Hollande lui a donné satisfaction en indiquant, comme il le demandait, que la réforme des institutions européennes devait être un préalable à tout élargissement. Atténuant ses états d'âme, au point de saluer le *« premier pas décisif »* de Luxembourg, Henri Emmanuelli, qui a mis *fin à toute proximité avec la Gauche* socialiste dont il a dénoncé la *« motion de censure »*, a plaidé pour *« un nouveau compromis entre les contraintes de la mondialisation et les moyens de la solidarité et de la dignité »*.

En l'absence prévue de synthèse, les ex-poperenistes de la motion B (5,43 %) se sont constitués en courant de pensée. Pour Marie-Thérèse Mutin, qui a obtenu de M. Hollande la création d'un groupe de vigilance sur la laïcité, *« il est grand temps de reprendre la lutte idéologique pour construire un projet de société »*. C'est sur ce même registre qu'entend se situer la Gauche socialiste que son porte-parole, Jean-Luc Mélenchon, candidat *« à côté »* de M. Hollande au poste de premier secrétaire, a présenté comme *« un laboratoire d'idées et d'actions rebelles »*. *« Il serait inouï qu'on veuille la gauche plurielle à l'Assemblée, au gouvernement, dans les élections et qu'on l'espère monocolore dans nos rangs »*, a affirmé le sénateur de l'Essonne qui a fait apprécier des congressistes, en défendant *« le socialisme par la République »*, sa fougue oratoire. M. Mélenchon avait bien soigné sa sortie en concluant par une citation de son *« maître à penser »*, François Mitterrand : *« Il me dit : "Ne cédez jamais, marchez votre chemin !" Je marche, Monsieur ! »*

Michel Noblecourt

M. Hollande : « Nous ne serons pas des libéraux de gauche »

DANS SON DISCOURS, dimanche 23 novembre, François Hollande a jugé que la *« crise »* de la droite ne durera pas. *« Elle reste intime avec le patronat et dispose, avec le chef de l'Etat, d'un chef de l'opposition par défaut, sans doute, mais solidement protégé par nos institutions. Elle refera son unité contre nous, car nous sommes ses seuls adversaires. (...) Il nous appartient de relever le défi, Il est idéologique. (...) Mais il nous faut aussi lutter contre la persistance d'une extrême droite xénophobe qui prospère sur les décompositions de la droite et les malheurs des plus exposés à la crise. »*


VERBATIM

Définissant le rôle du PS par le triptyque *« soutenir, relayer et proposer »*, le premier secrétaire délégué a affirmé : *« Il nous revient de ne pas nous installer dans le confort du pouvoir, qui rend sourd au bruit des déceptions et parfois aveugle devant une réalité que l'on ne veut en fait plus voir parce qu'elle nous dérange »*. Pour M. Hollande, *« à bien des égards le socialisme a remporté la bataille idéologique de ce siècle. En France, avec Jaurès, Blum, Mitterrand, nous avons influencé le cours de l'histoire collective. Et puisque j'évoque François Mitterrand, je ne peux m'empêcher – comme beaucoup l'ont fait avant moi – de relever que Brest est le premier congrès depuis 1971 qui se tient sans lui, et d'affirmer bien fort que ce parti reste toujours celui d'Epinay, au sens où notre stratégie reste fondée sur l'unité des socialistes et le rassemblement de la gauche. »*

« C'est à nous, aujourd'hui, non pas de tourner la page, mais d'en écrire une autre dans le même livre », a souligné M. Hollande, qui a ajouté : *« Je suis convaincu de la permanence de nos valeurs : la solidarité, la liberté, la laïcité, la citoyenneté. En revanche, le sens que nous donnons à ces valeurs doit évoluer. (...) Le mouvement ne nous fait pas peur. Et nous sommes prêts encore à d'autres évolutions pour tenir compte d'une réalité qui change sous nos yeux. (...) Mais, au nom d'une pseudo-modernisation, que l'on ne compte pas sur les socialistes pour devenir des libéraux de gauche ! »* M. Hollande a confirmé la tenue de cinq conventions dans les trois prochaines années sur la nation, l'Etat et l'entreprise, l'éducation et la culture, la solidarité et les territoires.

Les mots qui fâchent du congrès de la concorde

BREST
de notre envoyée spéciale

Aux sourds, aux aveugles, il faut donc le répéter. L'heure, au Parti socialiste, est à la politique modeste. Au profil bas, à la tête dégonflée, aux leaders *« gentils »*, comme François Hollande. Grand décrypteur de la geste jospinienne, Manuel Valls ne craint pas de venir décoder lui-même, sur TF 1, les détails du congrès de Brest. L'entrée par la petite porte de Lionel Jospin, samedi. Le premier ministre simplement assis au milieu des militants de Haute-Garonne, écrivant son discours à la main.

A Brest, on conjure les souvenirs des déchirures du congrès de Rennes. On évite tous les mots qui fâchent. Pas d'hommage formel à l'ancien premier secrétaire du PS. Même si un consensus se dégage autour de *« l'esprit d'Epinay »*, l'ancien président de la République est relégué en dehors de l'arène, au stand des Amis de l'Institut François-Mitterrand. Jean Poperen, lui, a droit à son hommage officiel, en présence de sa femme, Nathalie. Des vidéos louent, en boucle, sa *« rigueur morale »*.

Au congrès de la concorde, il y a un autre mot qui fâche, c'est Gauche socialiste. On sourit aux amis de Julien Dray, mais avec condescendance. A la tribune, consigne est de ne point en parler, plutôt que de « cogner ». Quand Dominique Strauss-Kahn interrompt son discours – *« Eh oui, Julien, il ne faut pas vouloir rester tout seul dans son coin, en Europe comme au PS »* –, certains leaders du PS parlent de *« fausse note »*.

BRÉVIAIRE DU « POLITIQUEMENT CORRECT »

Mieux vaut, comme François Hollande, glisser pas trop bas à l'oreille de Marie-Thérèse Mutin qu'elle est *« la grande triomphatrice de ce congrès »*. Ou, comme le premier ministre : *« Il y en a qui pensaient faire plus et qui ont fait moins. »* Dans ce bréviaire du « politiquement correct », les amis de la gauche plurielle ne sont pas les moins à l'aise. Si le Vert Jean-Luc Bennahmias jure avoir *« embrassé Marie-Noëlle Lienemann devant Lionel Jospin »*, Robert Hue évite soigneusement Julien Dray. Mais quand Laurent Fabius vient le saluer, devant les caméras, le leader communiste s'écrie bien fort : *« Dis donc, on m'a dit que tu avais fait un discours formidable, sur l'Europe ! »*

Jeudi 13 novembre, évoquant feu le Cérès, Jean-Pierre Chevènement a glissé à Julien Dray : *« Surtout, ne fais pas comme moi. »* Dans le hall, le député de l'Essonne hèle la délégation du MDC. *« Merci pour le fonds de commerce ! » « Ce n'est pas au moment du sacre qu'on va se mettre à miauler »*, bougonne l'un d'entre eux. Sacre ? Chut ! Encore un gros mot !

Ariane Chemin

Les Bretons à l'honneur tout au long du congrès

BREST
de notre correspondante régionale

« Je suis heureux d'être en Bretagne » : commençant ainsi son discours, dimanche 23 novembre, devant le congrès du PS réuni à Brest, Lionel Jospin ne pouvait faire plus plaisir à une région aussi sensible aux compliments que fière de ses spécificités. Quant aux ministres, responsables, militants bretons, dimanche matin a été leur heure de gloire. *« Je suis heureux d'honorer le socialisme breton, son enracinement, son esprit de sérieux, son sens de l'innovation*, a continué M. Jospin, *de saluer ses conquêtes sur une terre* a priori *pas prête à l'accueillir ; de rendre hommage à sa capacité de synthèse qui lui a permis de réunir la tradition laïque et un certain progressisme religieux... »*

REPORTAGE

« Le socialisme breton, son esprit de sérieux, son sens de l'innovation... »

Auparavant, François Hollande s'était, lui aussi, montré généreux en éloges. En ces temps propice au remords, il a souhaité que ce rendez-vous du parc de Penfeld fasse *« pardonner au maire de Rennes, Edmond Hervé, un autre congrès, de sinistre mémoire »*. Rappelant cependant son rôle dans le maintien de ces rencontres à Brest malgré un contexte difficile, M. Hollande a souligné que celles-ci ont été l'occasion d'appliquer vis-à-vis de l'extérieur, une *« méthode chère à Lionel Jospin : dialogue, écoute, explication »*. De fait, ministres et membres de leurs cabinets ont été largement sollicités.

Samedi, les délégations se sont succédé à la sous-préfecture. Alain Richard, ministre de la défense, y a passé toute la matinée, recevant les syndicats de l'arsenal, ceux des entreprises de sous-traitance, longuement, puis leurs employeurs. Lui qui redoutait même une *« mobilisation extra-régionale »*, il a dit apprécier *« la qualité du dialogue brestois »*. Pendant ce temps-là, son homologue de la pêche et de l'agriculture, Louis Le Pensec rencontrait des marins de Lorient sur deux dossiers épineux : les pêcheurs de l'armement Pétrel sont en grève depuis un mois (*Le Monde* du 22 novembre) ; ceux de Jéguo-Quéré ont filé prendre l'avion après l'entrevue : direction, les eaux écossaises. Le secrétaire national de l'union maritime-CFDT, Jean-Marc Barrey, se disait plutôt content de sa matinée, mais *« il ne faut pas trop le dire, déjà que les agriculteurs se plaignent que le ministre nous chouchoute »*.

C'est à voir. Alors que des organisations liées à la FNSEA avaient eu droit à une audience, six membres du Centre régional des jeunes agriculteurs se sont invités dans la salle des conférences, histoire de se faire leur propre idée du discours de leur ministre. Ce sont bien les seuls, hormis des maîtres-auxiliaires venus soutenir une de leurs collègues en grève de la faim. Dimanche, les parents d'élèves des classes bilingues de l'enseignement public sont restés dehors à réclamer des professeurs de breton. A la tribune, le député du Finistère Kofi Yamgnane s'est fait leur défenseur.

Le plus inattendu était finalement le groupe de Creys-Malville, avec sa grande banderole : *« Oui à Superphénix »*. Dominique Strauss-Kahn leur a proposé une rencontre, disaient-ils, *« gentiment, pas comme d'autres congressistes »*. Il est vrai que les défenseurs de la super-centrale nucléaire n'ont guère eu de succès sur le parking du parc des expositions de Penfeld.

Martine Valo

Les dirigeants de l'UDF ironisent sur le « sacre » du premier ministre

POUR UN PROFANE, c'est anecdotique. Pour un membre de l'UDF, c'est politique, donc primordial : le porte-parole de l'UDF, Pierre-André Wiltzer, doit-il prendre la parole juste avant le président délégué – François Bayrou – et le président – François Léotard – et donc après un simple chef de composante – Alain Madelin ? Ou bien Alain Madelin, chef de la première composante, doit-il prendre le pas sur le porte-parole de la confédération ? Et Thierry Cornillet, président du Parti radical, dans tout ça ?

Ce point de protocole a provoqué bouderies, menaces, invectives, ultimatum, suscité des ambassades, *sollicité des négociateurs, mais s'est* réglé *in extremis* : au terme d'une journée d'intenses tractations, chacun a pu prendre la parole lors du conseil national de l'UDF, qui se tenait samedi 22 novembre, à la Défense. Et Alain Madelin – donc les *composantes* – a eu le dessus sur Pierre-André Wiltzer – donc la confédération. L'ordre de passage ne tirait d'ailleurs guère à conséquence puisque le thème de la journée, « Une république pour des temps nouveaux », permettait à chacun de parler de ce qu'il voulait.

Lionel Jospin était un thème tout indiqué, au moment où le congrès de Brest consacrait la bonne forme politique du premier ministre. Un peu trop, d'ailleurs, au goût de M. Madelin, qui a ironisé sur *« les indiscutables effets soporifiques qu'a sur l'opinion la tranquille berceuse de M. Jospin, dans un climat général de scepticisme résigné »*, tandis que M. Léotard et M. Bayrou moquaient le *« sacre »* du chef du gouvernement.

Pour le reste, les responsables de l'UDF ont davantage monologué que dialogué, au cours d'une réunion qui n'était pas précisément conçue pour l'échange. De l'analyse de la défaite à l'élaboration d'une stratégie d'opposition, chacun a esquissé son approche.

Pour M. Madelin, les choses sont simples. L'opposition n'a pas à se lancer dans l'introspection et l'analyse de ses erreurs passées, mais doit plutôt *« tourner la page »*, *« chasser la défaite qui est encore trop souvent dans nos têtes »* et *« rompre franchement avec le politiquement correct (...), qui a trop souvent inspiré nos discours et nos actes »*. L'heure est à la construction d'une opposition acquise aux valeurs du libéralisme, qui, seules, sont en mesure d'offrir un projet cohérent et alternatif aux électeurs.

LA VISITE DE Me VARAUT

S'il partage ces convictions libérales, M. Léotard a au contraire appelé ses amis à ne s'*« exonérer d'aucune faute passée »*. *« Force est de constater qu'aucun des cadres de pensée, de travail, d'action que nous avons connus ne fonctionne plus convenablement »*, a affirmé le président de l'UDF, qui aux *« programmes »* préfère les *« comportements nouveaux »*.

Enfin, M. Bayrou a pris acte que, pour l'opposition RPR et UDF, *« le temps où l'on gagnait parce que les autres perdaient est derrière nous »*. Le président de Force démocrate a choisi ce conseil national pour annoncer officiellement son entrée dans la famille libérale, notion que désormais il *« assume politiquement »*.

La maigre affluence constatée tout au long du conseil national n'avait pas dissuadé Jean-Marc Varaut, avocat de Maurice Papon et *« vieux militant de la démocratie libérale »*, de s'y rendre. Il a vigoureusement applaudi lorsque M. Léotard a souhaité que la mémoire *« ne se charge pas d'un accablement morbide »* et jugé qu'il ne faut pas *« évoquer aujourd'hui avec autant d'insistance les fautes qu'à l'évidence nous avons commises »*. A l'issue de la réunion, Me Varaut a ainsi expliqué sa présence : *« Les RPR m'entourent beaucoup en ce moment, il faut équilibrer. Et puis, comme ça, je n'ai pas le sentiment d'être isolé. En tout cas, beaucoup moins qu'il y a deux ou trois mois ! »*

Cécile Chambraud

هكذا من الاهمال

Pierre Mazeaud, député RPR de Haute-Savoie

La position « modeste » de M. Chirac sur le cumul « tient compte de l'opinion des parlementaires »

Jacques Chirac a souhaité, jeudi 20 novembre, qu'il soit interdit à un élu d'être en même temps ministre, maire ou président du conseil général ou régional, mais il a estimé que les parlementaires ne devaient pas être *« coupés des réalités du terrain »*. Dans un entretien au *Monde*, Pierre Mazeaud, député RPR de Haute-Savoie, se dit favorable à une interdiction de tout cumul, et souhaite un référendum pour y parvenir.

« Estimez-vous que le président de la République va suffisamment loin en matière d'interdiction de cumul ?

– Vous connaissez mes positions maximalistes, j'aurais donc souhaité qu'il aille plus loin, qu'au mimimum un parlementaire national ne puisse être à la tête d'un exécutif. Mais je me félicite de ce que le président de la République fasse connaître ses idées sur ce problème. De sa part, il s'agit d'une avancée. Jacques Chirac avait évoqué le sujet le 14 juillet, mais sans précisions. On ne peut que constater que sa position est en contradiction avec ce que semble envisager le premier ministre lui-même, à savoir l'interdiction du cumul d'une fonction exécutive locale avec un mandat parlementaire. Le président ne va donc pas aussi loin que semble devoir aller le premier ministre.

– Pourquoi pensez-vous qu'un référendum est indispensable *pour accomplir cette réforme ?*

– Pour arriver à « un mandat-un homme (ou une femme) », un référendum me paraît indispensable parce que c'est le seul moyen de passer outre la volonté du Sénat, hostile à l'interdiction du cumul. Mais un référendum n'est pas possible s'il n'y a pas accord entre le chef de l'Etat et le premier ministre, que ce soit par l'article 11, ou par l'article 89 de la Constitution. L'article 89 permet certes au Parlement de prendre l'initiative d'une révision de la Constitution, mais à condition que les deux Assemblées soient d'accord sur un texte identique et qu'il soit voté par les trois cinquièmes des *membres du Congrès (réunion des* deux Chambres). Ce qui est exclu aujourd'hui. Mais l'essentiel est que le train soit en marche. En exprimant une position relativement modeste en matière d'interdiction de cumul, Jacques Chirac tient compte – ce qui est naturel– de l'opinion des parlementaires euxmêmes et notamment de celle des sénateurs.

– Mais les Français, eux, vont plus loin dans leur opposition au cumul ?

– Oui, le président de la République a dit qu'il s'agissait d'une *« attente réelle de notre peuple »*. Aussi suis-je convaincu que ce problème des cumuls sera réglé dans les vingt ans qui viennent. Vingt ans, c'est long. Mais ce n'est rien dans l'histoire d'une république.

– Ne peut-on pas interdire aux députés d'exercer une fonction exécutive, mais autoriser les sénateurs à le faire en vertu de l'article 24 de la Constitution, selon lequel le Sénat assure *« la représentation des collectivités territoriales de la République »* ?



PIERRE MAZEAUD

– Ah ! non, le Sénat brandit toujours l'article 24, mais il faut être sérieux : dans cet alinéa de l'article 24, il n'est fait référence qu'au mode d'élection des sénateurs au *"suffrage indirect"*. Députés et sénateurs doivent être soumis au même régime, en fonction de l'article 34 de la Constitution qui leur impose les mêmes obligations : voter la loi, même s'ils sont élus de manière différente.

– Pourquoi dites-vous que le cumul est *« tout à fait contraire à l'esprit même de la Constitution »* ?

– Un député ou un sénateur ont pour rôle de voter le budget de la nation. Mais, comme chef d'un exécutif local, le même parlementaire peut très bien déclarer que l'Etat ne donne pas assez de *moyens aux collectivités*. Cela arrive en permanence. Ainsi Jean Puech, qui était ministre de l'agriculture d'Edouard Balladur et, à ce titre, supposé solidaire du budget dans son ensemble, avait déclaré, deux semaines après l'adoption définitive de la loi de finances, en tant que président de l'Association des présidents de conseils généraux, que l'Etat ne donnait pas assez d'argent aux collectivités. Cette façon d'être juge et partie ne me paraît pas conforme à l'esprit de la Constitution.

– M. Chirac insiste, pourtant, sur la nécessité de ne pas *« priver le législateur de l'expérience acquise dans l'exercice d'un mandat local" ?*

– Dans la mesure où les députés sont élus au scrutin majoritaire, on estime souvent nécessaire qu'ils aient un lien étroit avec leur circonscription. J'en conviens, mais il y a bien des députés qui n'exercent aucun mandat local et qui sont réélus, parce qu'ils travaillent leur circonscription et maintiennent un lien avec la population. Sinon on introduit une sorte de rupture d'égalité entre ceux qui seraient de bons députés, parce qu'ils sont élus locaux, et ceux qui seraient de mauvais députés parce qu'ils ne le sont pas. »

Propos recueillis par Fabien Roland-Lévy

M. Hollande et le mode d'élection des sénateurs

Face au *« veto »* que le Sénat pourrait opposer à un renforcement de la législation sur le cumul des mandats, François Hollande a déclaré, dimanche 23 novembre sur France 3, qu'il *« faudra peut-être revoir »* le mode d'élection des sénateurs : *« Est-ce qu'il est normal aujourd'hui que des parlementaires soient élus pour neuf ans avec un mode de scrutin inique, puisque c'est seulement les grands électeurs qui en décident ? »* Rappelant qu'une *« loi simple »* suffit pour modifier ce mode de scrutin, M. Hollande a évoqué l'hypothèse d'une élection à la *« proportionnelle »*, tout en ajoutant qu'on *« peut modifier les choses plus modérément »*. Il a ajouté : *« Il faut que le Sénat réfléchisse à sa légitimité. »* Il a laissé entendre que le PS mènerait campagne sur le cumul avant les cantonales et régionales de mars 1998.

Le chef de l'Etat assure que le gouvernement est prêt à aider la Guyane

CAYENNE
de notre envoyé spécial

Moins de deux heures après avoir posé le pied, pour la huitième fois de son existence, en Guyane, dimanche 23 novembre, le président de la République, Jacques Chirac, s'est adressé directement aux quelques milliers de personnes rassemblées devant la préfecture. *« Je suis venu parce que la Guyane souffre »*, leur a-t-il lancé, avant de répéter, à plusieurs reprises, en évoquant les difficultés et les inquiétudes de ce département d'outre-mer : *« Je sais, je comprends. Je comprends tout cela. »*

Comme pour mieux marquer sa familiarité avec les lieux et avec les gens, M. Chirac a fait arrêter sa voiture à l'entrée du centre de Cayenne, devant une vieille demeure coloniale où il avait ses habitudes avant d'être élu président. Sa propriétaire, Maude Rullier, une gaulliste de la toute première heure, devenue dissidente du RPR, est l'organisatrice infatigable d'un Comité des amis de Jacques Chirac datant de 1994. Et elle n'a guère apprécié que l'association du même nom, présidée à Paris par Bernard Pons, vienne tenter de marcher sur ses plates-bandes, à quelques jours du voyage du président.

N'est-ce pas elle qui est capable de propulser une vingtaine de femmes, les bras chargés de fleurs et vêtues de tricolore, au premier rang, sous la tribune ? N'est-ce pas elle encore qui a obtenu in extremis que le coq, qui surmonte le monument aux morts de la place du Marché, soit orienté différemment ? L'affaire a fait grand bruit ces derniers jours à Cayenne : tel qu'il était tourné, depuis des décennies, vers la mer et non vers le centre de la ville, le gallinacé allait offrir son postérieur au président de la République lors de la cérémonie de dépôt de gerbes. C'en était trop : demi-tour droite, l'animal ! Deux jours avant l'arrivée du président, le coq dut planter ses ergots dans l'autre sens, le croupion désormais faisant face à la mer. Le ciment est encore tout frais au sommet du monument...

LES LYCÉENS CONSULTÉS

Cayenne a aussi préparé cette visite présidentielle de façon plus sérieuse. Les représentants de l'association des lycéens de Guyane, issue du grave conflit de l'an passé (*Le Monde* des 23 et 24 novembre), ont été reçus à plusieurs reprises, y compris à Paris, depuis la rentrée, par des conseillers du président de la République.

Désormais tout semble aller pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Des centaines de chaises sont arrivées, voici quelques semaines, au lycée Félix-Eboué, celui-là même qui avait mené la révolte de novembre 1996. Le recteur de la nouvelle académie de Guyane, nommé en janvier, Christian Duverger, est aux petits soins pour les lycéens.

Dimanche, aux environs de 22 heures (heure locale), après un dîner qui réunissait le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, et les principaux élus du département, M. Chirac a lui-même reçu à la préfecture une délégation de six lycéens afin de mieux préparer une réunion, prévue lundi, avec une centaine de jeunes Guyanais, scolarisés ou non.

Les jeunes de moins de vingt ans représentent près de 50 % de la population de la Guyane. C'est à eux principalement que le chef de l'Etat est venu présenter ces excuses : *« L'Etat a semblé défaillant (...), l'Etat a paru hésiter, tâtonner (...) La colonisation n'a jamais porté de véritables fruits en Guyane. »* Faisant référence, sans le nommer, aux récentes propositions formulées par Jean-François Merle, chargé par M. Queyranne d'une mission d'évaluation, M. Chirac a aussi avancé l'idée d'un *« véritable plan de développement »*, en assurant à deux reprises que le gouvernement a la volonté de le mettre en œuvre.

Jean-Louis Saux

Le Front national veut « développer une culture de résistance »

JEAN-MARIE LE PEN n'apprécie pas que l'on situe le Front national *à l'extrême droite de l'échiquier politique*. Le président du FN l'a rappelé avec véhémence lors d'un colloque sur l'information organisé, samedi 22 novembre, par le conseil scientifique de son mouvement. Cela ne l'a pas empêché de développer, lors de son intervention, tous les thèmes rebattus de l'extrême droite française, au premier rang desquels la thèse du complot contre le Front national et contre la France, dont la presse serait le vecteur.

Selon le président du FN, *« tous les médias chantent la même ritournelle avec des différences infimes »*. Et pour cause ! les journalistes, qualifiés de *« médiacrates »* ou *« médiacrasseux »*, seraient *« aux ordres des lobbies »*, de *« la finance internationale »*, des *« fortunes vagabondes et anonymes »*, dont le but serait de *« détruire la nation, dernier obstacle au Nouvel Ordre mondial »*. Partant du principe que *« la désignation des ennemis »* constitue *« le fondement de la politique »*, Jean-Marie Le Pen s'en est donné à cœur joie et a désigné *« le Bnai Brith »*, *« le Grand Orient »*, deux organisations franc-maçonnes, ainsi que *« Big Brother »*, autrement dit les Etats-Unis, qui *« dicte le message politique »* et veut *« réduire les peuples à l'esclavage »*.

Après un tel réquisitoire, la sentence ne faisait pas de doute : la tâche politique du Front national *« est de rendre la parole au peuple et d'assurer le retour au pouvoir des vraies élites »*, selon M. Le Pen. Le matin, le secrétaire général du mouvement, Bruno Gollnisch, a donc appelé ses militants à *« saisir tous les moyens d'information »*, et tout particulièrement Internet, où le FN, ses satellites et les associations *« amies »* multiplient les sites, afin de *« développer une culture de résistance »*.

« Un pouvoir politique qui ne se préoccuperait pas de l'information est inéluctablement voué à l'impuissance », a assuré pour sa part le délégué général, Bruno Mégret, après avoir souligné que, *« dans le système actuel, le pouvoir médiatique est sans doute le pouvoir numéro un »*. Le pouvoir politique a pour devoir, à ses yeux, de *« protéger son peuple et son pays contre les effets délétères de l'information en agissant lui-même dans le champ de l'information »*.

INTRODUIRE LA « RÉINFORMATION »

Si un jour le Front national arrive au pouvoir, il s'emploiera donc à *« développer une réinformation qui gomme les stigmates des années de désinformation subies »*, a insisté le délégué général. Pour cela, tous les coups semblent permis du moment qu'ils vont *« à rebours des tendances actuelles de l'autoflagellation »*. Et Bruno Mégret de citer le général de Gaulle qui, à la Libération, a *« imposé l'image d'une France combattante et résistante »*. *« Que ce soit un mythe ou une réalité importe peu car, en l'occurrence, il ne s'agit pas de raisonner en historien mais en chef d'Etat. C'est l'intérêt exclusif du peuple français et la nécessité de le mobiliser pour entreprendre son redressement qui devait guider les choix et les discours »*, a-t-il expliqué. Peu importe que cette démarche apparaisse *« choquante aux yeux de certains »* : *« Tous les peuples sains agissent de la sorte »*, a assuré M. Mégret.

Le délégué général propose, tout simplement, de donner aux médias une *« légitimité »* qu'ils n'ont pas, selon lui, en *« cassant le politiquement correct et la pensée unique »*. Pour ce faire, il préconise un *« renforcement des procédures des droits de réponse »*, et des mesures *« économiques et institutionnelles »*. Dans son livre récent, *L'Alternative nationale*, M. Mégret était plus explicite : il écrivait que *« le pouvoir médiatique »* devrait être *« inscrit dans le cadre de la Constitution »*, pour soumettre les journalistes à des *« garanties de compétence et de moralité »* et il prévoyait *« l'instauration d'une haute juridiction »* qui aurait pour mission, notamment, de veiller à ce que les *« programmes ne compromettent ni la sécurité, ni la cohésion, ni les valeurs fondatrices de la nation »*.

Christiane Chombeau

La gauche conserve de justesse la mairie de Pontoise

VAL-D'OISE
Pontoise (second tour)
I., 15 220 ; V., 7 559 ; A., 50,32 % ; E., 7 398.
Liste d'union de la gauche de Jean-Michel Rollot (PS), 3 363 (45,45 %), 26 sièges ; liste d'union de la droite de Philippe Houillon (UDF-DL), 3 282 (44,36 %), 8 sièges ; liste Front national de Marie-Thérèse Philippe, 753 (10,17 %), 1 siège.

[La liste de gauche de Jean-Michel Rollot (PS) l'emporte à nouveau, avec 81 voix d'avance seulement sur celle du député (UDF-DL) Philippe Houillon. M. Rollot conserve à la gauche une ville qui votait traditionnellement à droite jusqu'en 1995. Ce scrutin est marqué par un recul du Front national, qui perd plus de 4 points par rapport au second tour des élections municipales de juin 1995. Tandis que M. Houillon paraît avoir le mieux mobilisé les abstentionnistes du premier tour, M. Rollot bénéficie d'un bon report des voix des deux autres listes de gauche. Marie-Thérèse Philippe (FN) a l'intention de déposer un recours pour réclamer le comptage des professions de foi mises dans l'enveloppe à la place des bulletins de vote par certains de ses électeurs. Ce comptage, selon le maire, a déjà été effectué. Par ailleurs, M. Rollot a annoncé qu'il allait quitter la vice-présidence du syndicat de l'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise pour préparer sa candidature aux élections régionales.

16 novembre 1997 : I., 15 220 ; V., 6 901 ; A., 54,65 % ; E., 6 793. Un. g. (Rollot, PS, m.), 2 818 (41,48 %) ; Un. d. (Houillon, UDF-DL,d.), 2 507 (36,90 %) ; FN (Philippe), 1 006 (14,80 %) ; div. g. (Dubreuil, div. g.), 335 (4,93 %) ; ext. g. (Barouti, PT), 127 (1,87 %).

18 juin 1995 : I., 15 425 ; V., 8 770 ; A., 43,14 % ; E., 8 555. PS (Rollot), 3 800 (44,41 %) : UD (Philippe, UDF-CDS), 3 483 (40,71 %) ; FN (Philippe), 1 272 (14,86 %).]

TROIS CANTONALES
PUY-DE-DÔME
Canton de Pionsat (second tour)
I., 2 447 ; V., 1 974 ; A., 19,33 % ; E., 1 738.
Pierre Maymat, div. d., m. de Pionsat, 924 (53,16 %)... *ÉLU*
Roger Chapeyron, PS, 814 (46,83 %).

[La gauche perd ce canton détenu jusqu'ici par une figure locale du Parti socialiste, Edmond Vacant, dont le décès a provoqué l'élection. Pierre Maymat (divers droite) remporte sans difficulté le second tour, améliorant le score de la droite de 11 points par rapport à 1992. Son élection permet à la majorité UDF et RPR du conseil général du Puy-de-Dôme de devancer désormais la gauche de deux sièges. C'est un gain précieux pour aborder le scrutin du 15 mars.

16 novembre 1997 : I., 2 447 ; V., 1 678 ; A., 31,42 % ; E., 1 625. Pierre Maymat, 643 (39,56 %) ; Roger Chapeyron, 548 (33,72 %) ; Jean Prévost, div. d., 215 (13,23 %) ; Pierre Guet, PCF, 185 (11,38 %) ; Michel Dufresne, FN, 34 (2,09 %).

29 mars 1992 : I., 2 669 ; V., 2 164 ; A., 18,92 % ; E., 2 081. Edmond Vacant, PS, 1 201 (57,71 %) ; Jean Prevost, div. d., 880 (42,28 %) ; Jacques Paquet, UDF-rad., 0 (0,00 %).]

Canton de Randan (second tour)
I., 4 114 ; V., 2 608 ; A., 36,60 % ; E., 2 506.
Marcel Pironin, PS, m. de Saint-Sylvestre-Pragoulin, 1 564 (62,41 %)... *ÉLU*
Jean Viallard, div. d., 942 (37,59 %).

[Marcel Pironin (PS) conserve à la gauche ce canton rendu vacant par le décès du socialiste Jean-Francisque Chaux. M. Pironin améliore le score de la gauche de 10 points par rapport à 1992. Le nouveau conseiller général ne sera élu que pour quelques mois puisque le canton sera renouvelable en mars 1998.

16 novembre 1997 : I., 4 114 ; V., 2 526 ; A., 38,60 % ; E., 2 455. Marcel Pironin, 1 022 (41,62 %) ; Jean Viallard, 665 (27,08 %) ; Gérard Salat, div. g., m., 350 (14,25 %) ; Roland Genestier, div., 196 (7,98 %) ; Eric Chamet, Verts, 127 (5,17 %) ; Marcel Bossu, FN, 95 (3,87 %).

29 mars 1992 : I., 4 130 ; V., 3 168 ; A., 23,29 % ; E., 3 042. Jean-Francisque Chaux, PS, 1 572 (51,67 %) ; Jean Viallard, UDF-PR, 1 470 (48,32 %).]

RHÔNE
Canton de Rillieux (premier tour)
I., 19 426 ; V., 5 761 ; A., 70,34 % ; E., 5 609.
Renaud Gauquelin, PS, 2 316 (41,29 %) ; Denis de Bouteiller, FN, c. r., 1 652 (29,45 %) ; Pierre Brunel, UDF, 1 250 (22,28 %) ; Anne Ferri, PC, 391 (6,97 %)... *BALLOTTAGE.*

[Cette élection intervient à la suite du décès de Marcel André (app. UDF). Elle est marqué par l'échec du candidat de l'opposition, Pierre Brunel (UDF), qui est éliminé dès le premier tour. Il est nettement devancé par le secrétaire départemental du Front national, Denis de Bouteiller, responsable régional du parti d'extrême droite. Dans un contexte de forte abstention, le Front national progresse de 4 points. Il affrontera au second tour le socialiste Renaud Gauquelin, bien placé pour remporter un canton traditionnellement ancré à droite. M. Brunel paie aussi les divisions de la droite lors des dernières élections municipales, qui virent l'élection d'un maire socialiste alors que la ville fut tenue pendant trente-six ans par Marcel André, qui ne s'était pas représenté en 1995.

22 mars 1992 : I., 20 007 ; V., 12 656 ; A., 36,74 % ; E., 12 235. Marcel André, UDF, 4 142 (33,85 %) ; Denis de Bouteiller, FN, c. r., 3 108 (25,40 %) ; Michel Brosset, PS, 2 212 (18,07 %) ; Philippe Brochet, Verts, 1 291 (10,55 %) ; Gildas Conseil, ex-PS, 889 (7,26 %) ; Annie Ferri, PC, 593 (4,84 %).]

La retraite des médecins gérée par un partisan de la capitalisation

LA CAISSE autonome de retraite des médecins de France (CARMF) est désormais présidée par un partisan déclaré de la capitalisation : Gérard Maudrux, fondateur du mouvement ultralibéral SOS-Retraite Santé, a été élu par le conseil d'administration de la CARMF, samedi 22 novembre, président de la caisse des 120 000 praticiens libéraux. Il succède à Claude Labadens, candidat à sa propre succession, qui avait engagé une réforme de la CARMF (hausse progressive des cotisations). C'est la première fois, en France, que la présidence d'une caisse gérant la retraite obligatoire (de base et complémentaire) passe ainsi aux mains d'un responsable prônant le développement des fonds de pension.

Au-delà d'une *« retraite minimale »* gérée en répartition, ce médecin grenoblois prône un système d'épargne individuelle. Farouchement hostile au plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale, il s'était présenté aux dernières élections législatives, à Albertville (Savoie), sous l'étiquette divers droite, contre Hervé Gaymard (RPR), alors secrétaire d'Etat à la santé ; il avait obtenu 2,16 % des suffrages exprimés.

DÉPÊCHES

■ **EUROPE SOCIALE : le secrétaire national du Parti communiste,** Robert Hue, a affirmé samedi 22 novembre, qu'avec le sommet de Luxembourg sur l'emploi, *« un verrou a été ouvert, maintenant il faut que la porte s'ouvre »*. *« Il faut réorienter la construction européenne »*, a-t-il déclaré à la presse en marge du congrès du Parti socialiste à Brest, où il était invité.

■ **FAMILLES : l'union nationale des associations familiales (UNAF) a demandé,** dimanche 23 novembre, dans une déclaration adoptée par son assemblée générale, que la concertation promise par le gouvernement sur la politique familiale s'engage rapidement, pour aboutir à une conférence famille *« au plus tard en avril 1998 »*. Elle rappelle qu'une conférence famille annuelle est obligatoire depuis la loi famille de 1994.

■ **NON-CUMUL : le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a annoncé** vendredi 21 novembre, qu'il démissionnait de son mandat de conseiller général du Val-d'Oise mais qu'il comptait rester maire de Montigny-lès-Cormeilles, fauteuil qu'il occupe depuis 1977. Robert Hue s'est toujours déclaré opposé au cumul et, après sa victoire face au RPR dans le canton de Cormeilles-en-Parisis-Montigny, en 1983, il avait abandonné son mandat de conseiller régional d'Ile-de-France.

■ **RÉFORME DE L'ETAT : l'ENA organise un colloque sur la réforme de l'Etat,** mardi 25 et mercredi 26 novembre, à Paris. Cette manifestation, qui réunira un certain nombre de hauts fonctionnaires, sera aussi l'occasion, pour les élèves de la promotion Valmy, de présenter le résultat de leurs travaux.

هكذا من الاصل

(Publicité)

La gauche conserve de justesse
la mairie de Pontoise

La retraite des
par un partisan



JUSTICE Quarante et un membres du groupe dit de Chasse-sur-Rhône, *soupçonnés d'avoir appartenu à un réseau de soutien logistique aux activités du GIA algérien en France,* comparaissent, à partir du 24 novembre, devant le tribunal correctionnel de Paris. ● AUCUN des prévenus n'est personnellement impliqué dans un attentat mais ce procès est le premier à éclairer l'architecture générale, en France et en Europe, de l'organisation à l'origine de la campagne terroriste conduite en 1995 sur le sol français. ● CE GROUPE de jeunes islamistes semble avoir été en relation directe avec les deux chefs de ce réseau, Boualem Bensaïd et Ali Touchent. Cependant deux d'entre eux, Joseph Jaime et David Vallat, ont affirmé, lors de l'instruction, avoir refusé d'obéir aux injonctions de Boualem Bensaïd qui leur avait ordonné de pratiquer le terrorisme au nom de la « guerre sainte ».

Le procès du groupe islamiste de Chasse-sur-Rhône s'ouvre à Paris

Quarante et une personnes soupçonnées d'avoir appartenu à un réseau de soutien logistique au GIA algérien, au moment de la vague d'attentats perpétrés en France en 1995, comparaissent devant la quatorzième chambre du tribunal correctionnel

QUARANTE ET UNE personnes de quarante personnes soupçonnées d'avoir appartenu à un réseau de soutien logistique aux activités du Groupe islamique armé (GIA) algérien en France devaient comparaître, à partir du lundi 24 novembre, devant la quatorzième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Elles répondront principalement du délit d'*« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur ».*

Aucun des prévenus n'est accusé d'avoir personnellement participé à l'un des attentats perpétrés en France en 1995 et attribués aux islamistes. *Mais leurs interpellations,* opérées entre le dernier trimestre 1995 et les premiers mois de 1996, résultent principalement de la vaste enquête menée après les attentats et tentatives d'attentats commis entre le 11 juillet et le 17 octobre 1995 (*lire ci-dessous*).

Si ces attentats n'ont pas été revendiqués, les communiqués diffusés par *Al Ansar,* organe du GIA publié à Londres, et une lettre envoyée à Jacques Chirac, le 19 août 1995, ont convaincu les autorités françaises que les islamistes tentaient d'exporter la terreur subie par l'Algérie. C'est surtout l'enquête menée après la découverte d'une bouteille de gaz remplie d'explosif sur la voie du TGV Lyon-Paris qui avait permis les premières arrestations – visant principalement *des anciens militants de la Fraternité* algérienne en France (FAF), une organisation créée à l'initiative du Front islamiste du salut (FIS) algérien et installée dans l'Hexagone depuis le début de l'année 1992.

Sous couvert d'activités « politiques », la FAF semble avoir créé *d'importants réseaux de collecte de* fonds et de transports d'armes destinés aux maquis algériens. Cette organisation fut démantelée par la police après l'enlèvement de trois agents du consulat de France à Alger, le 20 octobre 1993. Identifiés et placés sous surveillance, la plupart *des membres de la FAF renonçaient* alors à toute activité. Cependant, quelques uns d'entre eux entraient *dans la clandestinité* pour réorganiser les réseaux européens au profit du GIA, particulièrement actif en *Algérie* depuis *le* mois d'octobre 1992.

INTELLECTUEL FRANÇAIS

Ancien membre de la FAF, Ali Touchent, dit Tarek ou Samir, s'était réfugié en Belgique. En 1994, l'« émir » El Chérif Gousmi, alors à *la tête du GIA, l'aurait désigné* comme le *« correspondant »* de l'organisation terroriste en Europe. Tarek a ainsi créé en Belgique une structure de soutien aux maquis algériens, qui agissait en liaison avec des groupes installés en Allemagne, en Italie, en Suisse, en Grande-Bretagne *et en France. Dans le réseau* belge, un intellectuel français, Safe Bourada, titulaire d'une licence d'histoire obtenue à l'université de Dijon, était agent de liaison et « recruteur » sur le territoire français. C'est lui qui recrutera Khaled Kelkal et l'amènera à Bruxelles pour le *présenter à Ali Touchent.* Le réseau belge aura une grande influence sur plusieurs pays d'Europe jusqu'à son démantèlement par la police belge au début de l'année 1995. Mais Ali Touchent parvient à s'enfuir, et il *entrera clandestinement en France* à la fin du mois d'avril 1995. Il trouvera l'appui nécessaire auprès du réseau français qu'il avait ranimé depuis Bruxelles, notamment avec l'aide de Safe Bourada, qui, après avoir fui en Italie et en Grande-Bretagne, a repris ses activités en France.

S'il est avéré que le réseau belge avait des contacts précis avec les auteurs d'attentats, les membres du réseau français qui comparaissent à partir du 24 novembre à Paris seront uniquement jugés pour avoir apporté un soutien logistique au *GIA. Il se faisait au travers de la diffusion* de la propagande islamiste, la collecte de fonds, l'achat et le transport d'armes vers les maquis algériens. Mais le réseau facilitait aussi l'envoi de militants en Afghanistan ou en Bosnie, afin qu'ils y reçoivent une formation militaire. Enfin, *certains militants collectaient* des documents administratifs et les falsifiaient à l'intention des terroristes exfiltrés d'Algérie. Lors du démantèlement du réseau, Ali Touchent avait encore réussi à fuir. Safe Bourada, lui, comparaîtra devant le tribunal correctionnel ; ses déclarations à l'instruction ont permis d'avoir une connaissance assez précise du réseau. Son entrée en France, le 24 juillet 1995, la veille de l'attentat de la station Saint-Michel du RER, en fait un suspect qui intéressa particulièrement les enquêteurs, mais aucun élément ne permet de lui imputer cet attentat. Ses liens *étroits* avec *Ali Touchent* en font le personnage principal parmi les prévenus.

LES « FOURMIS »

A ses côtés comparaîtra David Vallat. Converti à l'islam à l'âge de vingt ans, il voulait aller combattre en Bosnie, mais il ne fera qu'une sorte de stage militaire en Afghanistan. Au cours de l'instruction, il avait reconnu avoir envisagé un attentat contre un dépôt de carburants à Villette-de-Vienne, mais il est revenu sur ses aveux. Parmi les autres prévenus, Joseph Jaime est devenu musulman à l'âge de vingt-cinq ans et il a fait la connaissance de Vallat en Afghanistan. Il sera l'un de ceux qui aideront Ali Touchent à s'installer en France après le démantèlement du réseau belge. Avec *Vallat, il a fait* quelques cambriolages, mais l'accusation lui reproche surtout ses contacts avec Ali Touchent, même si les deux hommes ne semblaient pas avoir la même conception de l'islam.

Les autres prévenus, dont une grande partie ont été remis en liberté, *apparaissent pour la plupart* comme les « fourmis » d'un réseau qui, selon le cas, transportaient des faux papiers, diffusaient des tracts ou des journaux du GIA, ou encore hébergaient les agents de passage. Convertis et jeunes musulmans de banlieue se mêlent ainsi dans une *organisation étrange, où chacun* semble être arrivé avec des motivations très personnelles, sans toujours mesurer les conséquences de cet engagement.

Maurice Peyrot

Les enquêteurs tentent de disséquer l'organisation de la campagne d'attentats de 1995

LE PROCÈS du groupe islamiste, *ouvert lundi 24 novembre à Paris,* n'est pas celui des « poseurs de bombes » qui ont frappé la France lors des attentats terroristes de 1995 et qui, pour la plupart écroués, seront jugés ultérieurement. Le tribunal correctionnel va se contenter d'examiner les charges pesant *contre les membres d'un réseau de* soutien logistique aux « opérations » de violence armée conduites, en France et en Algérie, par des activistes islamistes se réclamant du GIA algérien. Même si aucun des prévenus n'est personnellement impliqué dans un attentat, *ce procès est le premier à venir* éclairer l'architecture générale, en France et en Europe, de l'organisation à l'origine de la campagne terroriste conduite en 1995 en France (huit morts et plus de cent trente blessés).

Trois groupes, une seule organisation

ALGÉRIE — GIA

GRANDE-BRETAGNE — RACHID RAMDA alias "ABOU FARÈS" — Financement de la vague d'attentats en France

FRANCE — BOUALEM BENSAÏD alias "MEHDI" — ALI TOUCHENT alias "TAREK" — Coordination des attentats

GROUPES

VAULX-EN-VELIN	LILLE	CHASSE-SUR-RHÔNE
Khaled KELKAL	Mohamed DRICI	David VALLAT
Karim KOUSSA	Ali BEN FATTOUM	Joseph JAIME
Nasserdine SLIMANI	Neji NASRI	Zeber SAÏBI
Abdelkader MAAMERI	*Smaïn Aït Ali BELKACEM*	*Bilel BELAFERJR*
Abdelkader BOUHADJAR		Azzedine MERABTI

Réseaux opérationnels

Réseaux de soutiens logistiques

Le groupe dit de Chasse-sur-Rhône se trouvait en effet en relation directe avec les deux chefs du réseau islamiste opérant dans l'Hexagone et se réclamant du GIA qui a, cette année-là, franchi le pas de l'action terroriste. C'est un tandem composé de deux étudiants algériens – Boualem Bensaïd, interpellé le 1er novembre 1995 à Paris, et *Ali Touchent, toujours en fuite* – qui a coordonné la série des neuf attentats et tentatives d'attentats intervenus de juillet à novembre 1995. Les enquêtes judiciaires en cours ont démontré que Touchent, entré en France dès la fin des années 80 avant de voyager dans divers pays européens, a commencé par contacter des sympathisants de la cause islamiste dans plusieurs ré*gions de France. Il a ensuite re*commandé à Boualem Bensaïd, envoyé spécialement en France par le GIA pour diriger la campagne d'attentats, les membres jugés capables de passer à la violence armée. Les deux étudiants algériens se sont alors retrouvés en présence de trois branches distinctes : les groupes de Vaulx-en-Velin (Rhône), Lille (Nord) et Chasse-*sur-Rhône.*

Les évolutions respectives de ces trois groupes sont symptomatiques du développement en Europe, au gré de la guerre civile en Algérie, de réseaux de soutien susceptibles à tout moment de déclencher des actions armées de l'autre côté de la Méditerranée. Emmenée par Khaled Kelkal, l'équipe de Vaulx-en-Velin a participé à la plupart des at*tentats à la bombe commis en 1995.* Longtemps spécialisé dans le soutien logistique en armes et en faux papiers à destination des maquis algériens, le groupe de Lille a fini par basculer dans le terrorisme ; ses membres ont été interpellés le 2 novembre 1995, alors qu'ils étaient sur le point de provoquer un carnage en déposant une bonbonne explosive sur un marché po*pulaire de la région lilloise. Le* groupe de Chasse-sur-Rhône s'est cantonné, lui, aux activités de soutien logistique, après avoir vaguement envisagé – selon les aveux de l'un de ses membres, qui s'est ensuite rétracté – de faire sauter un dépôt de carburants en région lyonnaise.

Les protagonistes de l'ensemble du réseau ont depuis été écroués, à *deux exceptions : Khaled Kelkal* a été tué, le 29 septembre 1995 dans les Monts du Lyonnais, à l'issue d'une fusillade avec les gendarmes ; Ali Touchent a réussi à s'enfuir et est aujourd'hui jugé par défaut devant le tribunal correctionnel de Paris. Ecoutes téléphoniques et aveux des intéressés à l'appui, les enquêteurs ont démontré que les « commandos » de Vaulx-en-Velin et de Lille obéissaient sans rechigner aux ordres de Boualem Bensaïd, qui, auréolé de l'autorité d'un « émir » du GIA venu d'Algérie, les pressait de passer à l'action violente. A l'inverse, les principales figures du groupe de Chasse-sur-Rhône, Joseph Jaime et David Vallat, *ont affirmé avoir refusé d'obéir* aux injonctions de Bensaïd quand celui-ci leur ordonna de pratiquer le terrorisme au nom de la « guerre sainte ».

Mais les ambiguïtés des rapports entretenus par Jaime et Vallat avec des partisans résolus du Djihad sur *le sol français ne manquent pas.* Tous deux ont ainsi reconnu l'autorité d'Ali Touchent, qui parlait au nom du GIA en Europe et qui, en France, achètera avec Bensaïd la poudre noire et les ingrédients utilisés lors de plusieurs attentats de 1995, consignant soigneusement le *montant de ces achats dans un pe*tit carnet retrouvé par les enquêteurs. C'est aussi à la demande de Touchent que Vallat a accepté de se rendre à Istanbul, avant la vague terroriste, pour remettre à un « émir » une somme d'argent et un passeport falsifié qui... permettront à Bensaïd *de pénétrer en France* pour coordonner les attentats. Jaime et Vallat étaient encore en relation avec un « émissaire » actif du GIA en Europe, Safe Bourada, qui s'est chargé de recruter Khaled Kelkal pour le compte du réseau.

DÉLITS DE DROIT COMMUN

Au travers des itinéraires particuliers des deux jeunes de Chasse-*sur-Rhône, on comprend enfin que* la frontière séparant le soutien logistique et le terrorisme peut être mouvante pour des musulmans nouvellement convertis et tentés par l'islamisme radical. Ayant, comme eux, suivi des stages d'entraînement militaire au Pakistan et en Afghanistan, tout en commettant des délits de droit commun (cambriolages ou attaques à main armée) pour financer la « cause » islamiste, des beurs venus d'autres banlieues françaises avaient franchi le pas, à l'été 1994, en participant à une campagne de *terrorisme* au Maroc, tuant deux touristes espagnols dans un hôtel de Marrakech.

Comme l'ensemble des enquêtes judiciaires en cours sur la vague terroriste de 1995, le procès ouvert à Paris met en cause des islamistes directement placés sous l'autorité *de responsables du GIA : Boualem* Bensaïd, Safe Bourada et Ali Touchent étaient ainsi en relations étroites avec l'un des responsables du GIA en Angleterre, Rachid Ramda, qui a assuré le financement de la campagne d'attentats, selon divers documents bancaires figurant *dans les dossiers judiciaires.* Ce rappel n'est pas anodin, au moment où des hommes se présentant comme des officiers des services secrets algériens en rupture de ban ont organisé des « fuites », auprès de l'hebdomadaire britannique *The Observer* et du *Monde,* pour affirmer, sous le couvert de l'anonymat, que les attentats de 1995 seraient dus, en réalité, à des agents de la direction du renseignement et de la sécurité (DRS) algérienne.

Accueillis avec les plus grandes réserves par les autorités françaises, ces témoignages, demeurés sans preuves, avaient paru d'emblée peu crédibles, en raison de plusieurs invraisemblances qui venaient en contradiction d'éléments dûment établis par les procédures judiciaires françaises (*Le Monde* des 11 et 12 novembre). Dans nos colonnes, « Hakim » assurait, en outre, que les trois agents consulaires français enlevés le 24 octobre 1993 en Algérie auraient été *« retenus dans une caserne (...) dans la banlieue d'Alger, alors qu'ils étaient censés être entre les mains d'islamistes ».* Après vérifications, on souligne au contraire, du côté des services français spécialisés, que les agents consulaires, longuement in*terrogés par la DST après leur libé*ration, ont affirmé avoir été détenus dans plusieurs habitations civiles, mais jamais dans un bâtiment militaire, par des preneurs d'otages qu'ils ont clairement désignés comme des islamistes.

Un responsable de la lutte antiterroriste *remarque encore que les* principaux auteurs des attentats de 1995 sont écroués et qu'ils ont revendiqué le fait d'avoir agi pour le compte du GIA. *« Nous aurions de loin préféré des révélations sur Port-Royal »,* ajoute-t-il, en rappelant que le groupe ayant posé une bonbonne de gaz dans une rame du RER à la station Port-Royal (4 morts et 91 blessés, le 3 décembre 1996), selon un mode opératoire similaire à ceux des attentats de l'année précédente, n'a pas été identifié.

Erich Inciyan

Les attentats de 1995

● **11 juillet.** Deux tueurs assassinent le cheikh Sahraoui dans sa mosquée de la rue Myrha à Paris
● **25 juillet.** L'explosion d'une bouteille de gaz dans une rame du RER à la station Saint-Michel (8 morts, 84 blessés).
● **17 août.** *Une bouteille de gaz,* remplie d'un mélange de poudre et de chlorate de soude et placée dans une *poubelle,* fait 17 *blessés,* près de la place Charles-de-Gaulle à Paris.
● **26 août.** Une bouteille de gaz remplie d'explosifs est découverte sur la voie du TGV Lyon-Paris, à hauteur de Cailloux-sur-Fontaine (Rhône). Le système de mise à feu a été défaillant.
● **3 septembre.** L'explosion d'un autocuiseur contenant un mélange artisanal et placé sous un étal du marché du boulevard Richard-Lenoir, à Paris, fait 4 blessés.
● **4 septembre.** Une bouteille de gaz remplie d'explosifs est découverte dans une Sanisette de la place Charles-Vallin à Paris.
● **7 *septembre.*** Quinze *personnes* sont blessées par l'explosion d'une voiture piégée près d'une école juive de Villeurbanne (Rhône).
● **6 octobre.** Le jour des obsèques de Khaled Kelkal, une bouteille de gaz explose dans une poubelle près de la station du métro parisien Maison-Blanche (13 blessés).
● **17 octobre.** Explosion d'une bouteille de gaz entre les stations RER Musée-d'Orsay et Saint-Michel (30 blessés).
● **2 novembre.** *La police déjoue* un projet d'attentat à la bonbonne de gaz sur le marché de Wazemmes, à Lille.

M. Chevènement invite les musulmans « à la table de la République »

S'IL EST de tradition, depuis 1958, que le ministre de l'intérieur, chargé des cultes, assiste au sacre d'un nouvel évêque en région concordataire (Alsace-Moselle), c'est la première fois qu'il saisit une telle occasion pour prononcer un discours-programme sur les rapports entre l'Etat et les religions en France. Jean-Pierre Chevènement a assisté, dimanche 23 novembre, à la cathédrale de Strasbourg, à l'ordination du nouvel archevêque, Mgr Joseph Doré, en présence de Catherine Trautmann, ministre de la culture et ancien maire de la ville, d'une cinquantaine de cardinaux et évêques et d'un millier de prêtres.

Dans son allocution, prononcée à la préfecture, le ministre de l'intérieur a d'abord célébré *« l'audace, à proprement parler révolutionnaire, des Evangiles »,* ainsi que les *« inventions chrétiennes »* que sont la liberté, la responsabilité ou l'égalité, que les philosophes des Lumières n'ont fait que *« laïciser »,* a-t-il précisé. Mais il a fait tout autant l'éloge de la laïcité, *« qui prémunit chaque citoyen contre toute discrimination relative à sa religion »,* tout en clamant que *« la laïcité n'est pas un dogme ».*

A propos de l'islam de France, Jean-Pierre Chevènement n'ignore pas les difficultés posées par l'absence d'*« interlocuteur légitime »,* mais il n'en fait pas un *« obstacle insurmontable ».* Quoi qu'il en soit, *« l'Etat n'imposera pas ses choix. Ce n'est pas son rôle. Il agréera ceux qui lui seront proposés »,* souligne-t-il, se démarquant ainsi de l'initiative prise par Pierre Joxe, l'un de ses prédécesseurs, qui avait créé un comité de réflexion sur l'islam (Corif). Il préfère s'adresser aux musulmans pour qu'ils l'aident *« à poser les bases de relations normales entre l'Etat et l'islam de France »,* en ajoutant : *« Sachez qu'il y a place pour l'islam à la table de la République. Ce n'est pas seulement un droit qui revient aux musulmans, c'est une chance pour eux et pour la France de faire vivre sur notre territoire un islam moderne. »*

A propos des projets de formation supérieure musulmane, souhaités par les professeurs Arkoun, Etienne ou Trocmé, M. Chevènement a annoncé qu'il envisageait *« la création, dans un cadre approprié, d'une institution de nature à accueillir des travaux de recherche et des enseignements propres à mieux faire connaître l'islam ».* Il a conclu en disant qu'il n'était *« pas décent que des musulmans soient contraints de se réunir pour prier dans des lieux incompatibles avec leur dévotion »* et que *« la République sera fidèle à ses valeurs si elle refuse toute discrimination à l'égard des citoyens de culture musulmane ».*

H. T.



هكذا من الاصل

...ône s'ouvre à Paris

...pagne d'attentats de 1995

...invite les musulmans ... la République

هكذا من الاهمال

Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES

« Le dialogue social est moins bon à l'éducation nationale que chez les routiers »

Dans un entretien au *Monde*, Monique Vuaillat, secrétaire générale du syndicat national des enseignements du second degré (SNES), répond au ministre Claude Allègre, qui s'en est pris à plusieurs reprises à l'action de ce syndicat. Mme Vuaillat déplore l'absence de concertation dans l'éducation, annonce le lancement d'une consultation sur le lycée et défend le principe d'un mouvement national des mutations des enseignants.


MONIQUE VUAILLAT

« Votre syndicat, le SNES, semble désigné comme l'ennemi public numéro un par le ministre de l'éducation, et Claude Allègre se refuse même à citer votre nom. Pourquoi êtes-vous restée silencieuse jusqu'à maintenant ?

– Le ministre refuse de nous rencontrer, mais passe son temps dans les médias à prendre à partie le SNES, syndicat majoritaire du second degré. Je dois dire que cette agressivité un peu obsessionnelle surprend, d'autant que nous n'avons pas eu l'occasion d'avoir des échanges sérieux sur les problèmes qui se posent. Nous avons préféré répondre à cette agressivité par l'expression répétée d'une volonté de dialogue. Nous pensons qu'il y a des réformes à faire et que c'est pleinement la responsabilité d'un syndicat qui représente 57,6 % des personnels du second degré de faire des propositions pour déboucher sur ces améliorations. Pour le ministre, même quand je me suis trouvée deux fois en sa présence, au sein d'une délégation de la FSU, je suis la femme invisible.

– N'avez vous pas été trop proche de François Bayrou, ce qui permet aujourd'hui à Claude Allègre de vous reprocher la « cogestion » du ministère ?

– M. Bayrou avait pris ses fonctions avec des idées assez voisines de celles de son successeur concernant le syndicalisme. Il a fallu le projet de modification de la loi Falloux et la réaction d'un million de personnes dans la rue, pour que, tout à coup, il découvre les vertus du dialogue social. Il est vrai qu'à partir de cette manifestation, nous avons pu imposer des discussions sur les problèmes urgents à résoudre. C'est ainsi que l'on a pu négocier des mesures d'urgence pour la rentrée 1994 et participer à une vraie discussion sur les collèges. Cela ne nous a pas empêchés de dire notre désaccord sur toute une série de mesures.

– C'est néanmoins Claude Allègre qui a réembauché 28 000 maîtres auxiliaires à la rentrée...

– En 1993, nous avions déjà imposé des mesures de réemploi des MA et obtenu la mise en place d'un concours spécifique. Ensuite, nous avons négocié un deuxième concours réservé, tenant compte de l'expérience professionnelle. Enfin, en avril, nous avions obtenu l'engagement du ministre Bayrou d'utiliser 100 000 heures supplémentaires pour employer 24 000 MA. Ce processus a été prolongé par M. Allègre et a permis les réembauches de 4 000 MA supplémentaires.

» Tout ce que nous avons obtenu l'a été par la grève et les manifestations. Y compris la réforme universitaire, qui est pour partie le produit des luttes étudiantes de l'automne 1995. La grande différence est que pendant quatre ans nous avons pu discuter, alors qu'aujourd'hui nous ne le pouvons pas. Le dialogue social dans l'éducation nationale est moins bon que chez les routiers.

– On vous reproche souvent d'être un facteur de blocage de l'enseignement du second degré. Pourquoi ne pas avoir plus de souplesse ?

– Nous sommes porteurs des propositions des enseignants du second degré dans leur majorité. Les problèmes urgents sont tout à fait répertoriés : par exemple celui des 7 % à 10 % d'élèves qui arrivent en sixième avec des difficultés. La question est de savoir comment améliorer l'école primaire pour que ces élèves abordent le collège avec tous les acquis nécessaires. Nous pensons que le collège doit préparer au lycée, auquel tout le monde peut accéder. Il est vrai qu'il faut travailler davantage sur l'articulation des programmes entre le primaire, le collège et le lycée et sur la cohérence des disciplines entre elles. Une des réformes profondes que nous souhaitons au collège est de voir favoriser le travail en équipe des enseignants, pour qu'ils soient en mesure d'établir les ponts nécessaires entre les différents domaines de la connaissance.

– N'avez-vous pas le sentiment de ne devoir votre représentativité qu'aux « services » que vous rendez aux enseignants, notamment dans la gestion de leur carrière ?

– Cette vision ampute la réalité. Depuis une vingtaine d'années, le SNES propose aux personnels des débats sur les options pédagogiques qui doivent être retenues. Nous sommes le seul syndicat qui ait des commissions pédagogiques, académiques et nationales, sur les programmes, qui sollicitent en permanence l'avis des collègues. Et puisque le ministre a décidé de façon unilatérale de lancer un colloque sur les programmes au lycée, nous lançons une grande consultation des personnels à laquelle nous associons les parents d'élèves en ouvrant un grand forum sur le lycée *via* Internet. Comme cela, nous en aurons le cœur net.

> « Tout ce que nous avons obtenu l'a été par la grève et les manifestations »

» Le ministre a bien dû recevoir une cinquantaine de notes de notre part, concernant le collège, la lutte conte la violence, le lycée, les enseignements techniques, les concours, les IUFM, les remplacements...

– Vous êtes d'accord avec M. Allègre sur son diagnostic concernant le lycée ?

– Contrairement à ce que dit le ministre, le lycée n'est pas en panne. Quand on arrive à faire passer, en quinze ans, 30 % d'une classe d'âge au niveau du bac à 62 % comme c'est le cas aujourd'hui, on ne peut pas dire qu'il y a panne. Et quand je lis que Philippe Meirieu *[chargé par Claude Allègre d'organiser les colloques sur le lycée – Ndlr]* découvre que 60 % des élèves n'ont jamais pris la parole au lycée, je n'ai qu'une seule chose à rétorquer : il est effectivement difficile de favoriser les prises de parole dans des classes de 35 à 40 élèves. Que le ministre vienne dans les classes et il verra l'inventivité dont nous faisons preuve. Il y a certes des problèmes au lycée. La seconde connaît des taux de redoublement inquiétants. Et l'on commence à voir une stagnation préoccupante du nombre d'élèves qui accèdent aux séries générales du bac. Nous demandons une évaluation de la réforme Jospin-Lang-Bayrou qui n'est appliquée que depuis trois ans.

– Avec la « déconcentration », Claude Allègre veut humaniser le système de gestion des professeurs. Qui peut le lui reprocher ?

– Le SNES est soucieux que soient prises en compte les aspirations des personnels. Mais il est aussi attaché à ce que tous les enfants de ce pays aient des enseignants qualifiés. D'où la nécessité d'un mouvement national, pour pallier les inégalités de recrutement entre les régions. Les vœux des personnels ne sont pas toujours en phase avec les exigences d'un service public de qualité partout.

» Ce que veut le ministre, ce sont des affectations à la tête du client, de plus en plus placés sous la responsabilité du chef d'établissement. C'est contraire à la sérénité des enseignants : ce n'est pas un métier d'exécutant mais un métier de concepteur, et nous n'avons pas besoin de contremaîtres. Nous sommes pour la définition de critères clairs afin que chacun sache pourquoi il a obtenu une mutation ou pas. »

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

8 000 personnes manifestent contre les projets de loi sur l'immigration

Le défilé de samedi a marqué un tournant

DE NOUVELLES TÊTES, de nouveaux slogans. Une nouvelle musique en lieu et place de la traditionnelle *Ballade des sans-papiers*, qui, depuis plus d'un an, accompagnait les défilés de soutien aux étrangers. La manifestation *« pour le respect des engagements et l'abrogation des lois Pasqua-Debré-Méhaignerie »*, qui a réuni environ huit mille personnes, samedi 22 novembre, à Paris, a marqué un tournant dans l'histoire de ce mouvement.

Pour leur première véritable manifestation nationale de l'ère Jospin, les syndicats, associations et partis de gauche opposés aux projets du gouvernement sur l'immigration et la nationalité redoutaient l'échec. Samedi après-midi, le long des grilles du jardin du Luxembourg, où s'opérait la dispersion, ils ne s'inquiétaient plus que d'une chose : les suites à donner à ce qu'ils ressentent comme un succès.

A 14 heures, lorsque le cortège quitte Solférino, 200 mètres seulement semblent séparer le carré de tête, où se pressent responsables d'organisations et personnalités, de la queue de la manifestation, où s'est déjà installée la banderole de Lutte ouvrière. Le visage tendu, les quelques parlementaires communistes et Verts présents disent tout le mal qu'ils pensent des textes présentés. *« Une énième réforme de l'ordonnance de 1945 ne changera rien »*, résume Patrick Braouezec. *« Les amendements que nous avions déposés ont pratiquement tous été écartés »*, regrette Noël Mamère.

Les cinéastes qui avaient lancé le mouvement de pétitions contre la loi Debré au printemps dernier déplorent la *« médiatisation insuffisante »*. *« Le gouvernement a été vachement bon en communication,* soupire un responsable associatif. *Ils auraient fait le même boulot pour expliquer qu'ils abrogeaient les lois Pasqua et qu'ils régularisaient ceux qui en avaient fait la demande, ça passait comme une lettre à la poste. »*

Peu à peu, l'ambiance change. Au premier rang, Aminata Diane, nouvelle porte-parole de la Coordination des sans-papiers, sourit. *« Regardez bien, il y a du monde,* assure-t-elle. *Et comme nous, ils continueront à venir jusqu'à la régularisation de tous les sans-papiers. »* Derrière elle, la foule commence à gonfler. Il y là les habituels, ceux qui forment le noyau dur du mouvement : Africains, anciens de l'église Saint-Bernard, militants associatifs (Droits devant ! !, Cimade, Gisti, MRAP), délégations syndicales (CGT, FSU, SUD) ou politiques (PCF, LCR, Alternative libertaire). Les Chinois sont, eux, aussi venus en masse. Troisième, quatrième collectif, CGT : ils semblent porter toutes les banderoles. Même le calicot de l'Association des travailleurs marocains est porté par deux hommes du Wheizhou.

NOUVEAUX VENUS

Et puis il y a ces nouveaux venus. Françoise, assistante dans un cabinet juridique, vient *« pour la première fois, parce que si rien ne change aujourd'hui, c'est à désespérer »*. Bruno, étudiant : *« La droite, ça me paraissait normal qu'elle fasse rien. J'avais pas voté pour elle. Mais la gauche ? »* Ou encore Nathalie, chômeuse : *« Jospin, je le respecte. Je crois que la loi bougera. C'est pour ça que, cette fois, je suis venue. »*

Quelques slogans ont résisté au changement de majorité. *« Des papiers pour tous ! »*, continue à réclamer la foule du côté du troisième collectif. *« On est chez nous, on ne bouge pas ! »*, crie à présent la foule. Un peu plus loin, les jeunes du Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB) dansent en chantant : *« Y'en a marre, y'en a marre, y'en a marre d'en avoir marre ! »* : gros succès sur le pavé et aux fenêtres, plus encore que le *« Jospin trahison ! »* régulièrement repris dans le cortège.

Il est 17 heures, près du Sénat. Les premiers se sont dispersés depuis trois quarts d'heure, les militants de LO arrivent en chantant *L'Internationale*, poing levé. Les marcheurs sont satisfaits. Les responsables syndicaux contents, mais soucieux. *« La Coordination nationale des sans-papiers envisageait de manifester tous les soirs devant l'Assemblée pendant l'examen de la loi,* murmure l'un d'eux. *On n'était pas très chauds. Mais avec le succès d'aujourd'hui, je crois qu'il va falloir y aller. »*

Nathaniel Herzberg

Nancy, Mulhouse, les chauffeurs de bus « en première ligne » face à l'insécurité

NANCY
de notre correspondante

Les bus de la CGFTE (Compagnie générale française de transport et d'entreprise), qui sillonnent l'agglomération nancéienne, ont circulé, dimanche 23 novembre, sous une ostensible protection policière. Ce dispositif, destiné à rassurer chauffeurs et usagers, a été mis en place samedi, quelques heures après l'agression de deux chauffeurs à Vandœuvre et la menace de grève aussitôt lancée par les trois cent vingt chauffeurs.

L'insécurité sur certaines lignes sensibles n'est pas nouvelle. A l'extrémité de la ZUP de Vandœuvre, dans le quartier de Vand'Est, les assistants de clientèle – nouveau nom des contrôleurs – savent que pour avoir la paix, mieux vaut se montrer coulant. *« J'ai jamais été autant insulté que ces derniers temps,* explique Christian, chauffeur dans la compagnie depuis vingt-sept ans. *Les gars montent dans le bus sans payer. Si vous leur faites une remarque, ils vous injurient ou vous crachent dessus. »*

Vendredi soir, la situation s'était brusquement aggravée. Un groupe de six jeunes gens cagoulés est monté dans le bus 25 qui attendait à son terminus. Ils ont fracassé le système de phonie à coups de bâton et s'en sont pris au chauffeur avant de s'enfuir avec la caisse. Quelques instants plus tard, à un autre terminus, une femme chauffeur a été attaquée. Là encore, sa caisse a été dérobée. Six jeunes gens ont été interpellés. Présentés au parquet dimanche soir, deux d'entre eux ont été écroués pour vol et violences avec arme, les quatre autres ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire. Samedi matin, une centaine de chauffeurs sont montés au siège de la communautée urbaine du Grand Nancy pour une réunion de crise avec le sous-préfet.

Trois jours avant les derniers incidents, la compagnie avait déposé sur le bureau de Charles Choné, président de la communauté urbaine, un rapport sur l'insécurité dans les transports publics. On peut y lire que les agressions de tous ordres sont en inflation : trente-sept incidents constatés en 1995, quarante en 1996, soixante-dix-neuf à la fin octobre 1997. *« Il faut absolument éviter que les gens s'en prennent aux transports comme symbole,* insiste Bernard Michelet, directeur de la compagnie. *Les chauffeurs sont en première ligne dans ces quartiers. Ici, les bus, c'est le dernier service public, ils représentent l'institution et focalisent les dérives. »*

ESCORTE POLICIÈRE

Pour calmer les esprits, des voitures de police escorteront pendant quelques jours les bus dans les zones sensibles. *« Il ne faut pas se faire d'illusions,* explique le commissaire central, Michel Ponsard-Charrère. *Si on veut casser cette spirale, il faudra que tout le monde y aille, même les contrôleurs. Mais au début il y aura des problèmes. »*

Les incidents de Nancy ne sont pas isolés. A la suite de trois agressions en trois jours – un coup de feu tiré dans les vitres, des jets de pierres, et le lancement d'un engin fumigène – les chauffeurs de bus de Mulhouse se sont mis en grève dimanche soir. Aucun véhicule n'a quitté le dépôt lundi matin. Deux réunions étaient prévues dans la matinée pour tenter de débloquer la situation. A La-Seyne-sur-Mer (Var), enfin, les chauffeurs, en grève depuis les incidents de la semaine dernière, ont repris le travail lundi matin, après l'annonce de plusieurs mesures – dont la nomination de quatre jeunes accompagnateurs – destinées à renforcer la sécurité.

Monique Raux

Six habitants de Pleine-Fougères ont refusé les tests génétiques

252 HOMMES âgés de 36 à 60 ans habitant Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine) sur les 258 convoqués par la justice se sont présentés, vendredi 21 et samedi 22 novembre, pour la deuxième séance de tests génétiques organisée par le conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke, qui enquête sur le viol et le meurtre de la jeune Anglaise Caroline Dickinson.

Robert Baffert, avocat général près la cour d'appel de Rennes, a indiqué que les six personnes manquant à l'appel n'avaient *« pas expliqué pourquoi elles n'étaient pas venues »*, mais qu'elles étaient *« maîtres de leur choix »*. Lors de la première séance de tests génétiques, organisée du 10 au 12 octobre auprès des hommes de la commune âgés de 15 à 35 ans, une seule personne sur 170 avait refusé de se présenter (*Le Monde* du 14 octobre).

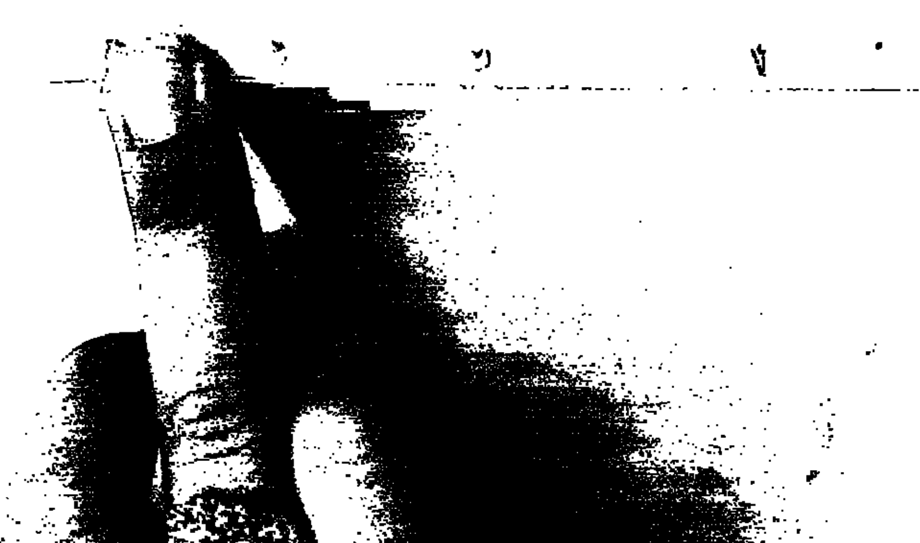
DÉPÊCHES

■ **ACCIDENTS : deux adolescents de 16 et 17 ans ont été tués,** dans la nuit de samedi 22 à dimanche 23 novembre, à Saint-Gervais (Val-d'Oise), lors d'un accident de la route vraisemblablement dû au brouillard. Huit personnes, dont six enfants âgés de 10 et 11 ans, ont par ailleurs été blessées, dont trois grièvement, dimanche matin 23 novembre, dans une collision sur la nationale 25 à Poulainville (Somme). Le brouillard avait déjà fait au moins neuf blessés, en Gironde, en Moselle et dans le Pas-de-Calais.

■ **MANIFESTATION : quatre-vingt-seize militants anti-IVG ont été interpellés** puis relâchés par la préfecture de police de Paris, samedi après-midi 22 novembre, lors de la dispersion d'une manifestation non autorisée devant la cathédrale Notre-Dame. Quelque deux cents personnes de l'association SOS tout-petits, fondée par le docteur Xavier Dor, s'étaient rassemblées sur le parvis.

■ **ÉDUCATION : à l'occasion de la semaine Initiatives citoyennes,** qui a lieu du 24 au 28 novembre, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, devait visiter, lundi 24, des établissements scolaires de Lille, Roubaix et Hellemmes (Nord) *« pour voir comment se fait l'instruction civique au quotidien »*.

■ **Trois élèves de troisième du collège Bourtzwiller de Mulhouse (Haut-Rhin) ont été mis en examen,** samedi 22 novembre, pour *« violences en réunion n'ayant pas entraîné d'incapacité temporaire de travail »* après avoir provoqué verbalement une jeune aide-bibliothécaire titulaire depuis dix jours d'un emploi-jeune. Les trois élèves, âgés de 16 ans et tous en classe de 3e, ont été libérés et placés sous contrôle judiciaire.



000 personnes manifestent contre les projets de loi sur l'immigration

هكذا من الأصل

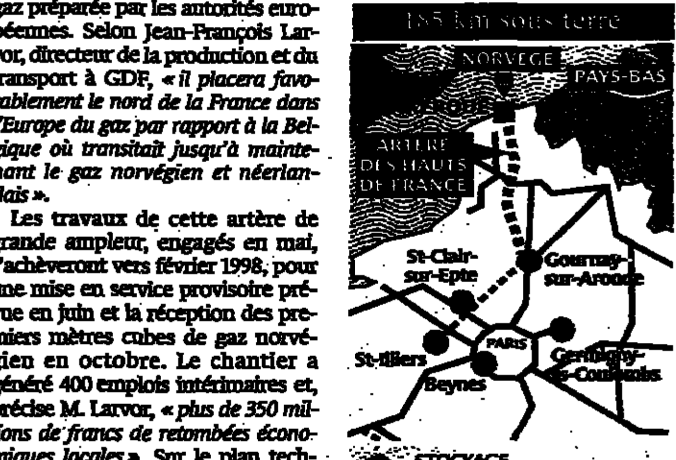
Le plus gros gazoduc de France traversera le Nord et la Picardie en 1998

Du gisement offshore de Sleipner, en mer du Nord, à l'Oise, 1 025 kilomètres de canalisations permettront pour la première fois d'alimenter directement le Bassin parisien en gaz norvégien

DÈS 1998, le nouveau gazoduc Artère des Hauts de France permettra au gaz norvégien de parvenir, pour la première fois, directement en France – il arrive actuellement par la Belgique et par l'Allemagne –, grâce à sa connexion avec le gazoduc Norfra (Norvège-France), en mer du Nord, également en cours de réalisation. Réalisé par Gaz de France, Artère des Hauts de France reliera, sur 185 kilomètres, Loon-Plage (près de Dunkerque) à la station d'interconnexion de Cuvilly près de la zone de stockage souterrain naturelle (pour les gaz à bas pouvoir calorifique) de Gournay-sur-Aronde (Oise) en Picardie. Il traversera le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme et l'Oise. En fait, le gaz ne sera pas stocké à Gournay mais réinjecté dans le réseau existant pour alimenter la région parisienne, zone de forte consommation.

Avec 1,10 mètre de diamètre, ce sera le plus gros gazoduc de France et l'un des plus importants d'Europe, pour un coût global de 1,1 milliard de francs entièrement supporté par GDF. Il viendra compléter le réseau français de transport gazier (28 000 kilomètres) et faire face à la déréglementation du marché du gaz préparée par les autorités européennes. Selon Jean-François Larvor, directeur de la production et du transport à GDF, *« il placera favorablement le nord de la France dans l'Europe du gaz par rapport à la Belgique où transitait jusqu'à maintenant le gaz norvégien et néerlandais »*.

Les travaux de cette artère de grande ampleur, engagés en mai, s'achèveront vers février 1998, pour une mise en service provisoire prévue en juin et la réception des premiers mètres cubes de gaz norvégien en octobre. Le chantier a généré 400 emplois intérimaires et, précise M. Larvor, *« plus de 350 millions de francs de retombées économiques locales »*. Sur le plan technique, *« nous n'avons pas rencontré de difficultés majeures*, souligne Jacques Bichet, chef de projet, *sauf peut-être dans la partie nord (climat et zones de marécages, les watringues), de même que pour la traversée de la Somme »*. Selon M. Bichet, *« toutes les opérations de soudage (opérations charnières), de mise en terre des tuyaux et de remblaiement sont terminées. La remise en état des terrains dépasse, elle, les 50 % »*.



Les travaux semblent avoir soulevé peu de contestations des particuliers sur les terrains desquels passe le gazoduc. *« Nous avons eu 98 % d'accords à l'amiable pour les indemnités de servitude, pour lesquelles GDF a déboursé 30 millions de francs »*, souligne un responsable de la compagnie, qui précise que *« l'ensemble des mesures prises pour respecter l'environnement représente un coût de plus de 60 millions de francs »*. Francois Lefel, maire (sans étiquette) de Pas-en-Artois, petite commune d'un millier d'habitants du Pas-de-Calais, traversée par les Hauts de France, confirme : *« Tout s'est très bien passé. Nous avons été indemnisés sans problèmes, d'autant qu'avant le lancement des travaux proprement dit, il y a eu une large consultation. »*

Si le gazoduc ne génère pas de retombées financières pour les communes traversées, sa proximité induit une possibilité de raccordement pour celles qui n'ont pas encore le gaz naturel. Ainsi Pas-en-Artois, unie pour l'occasion avec la bourgade voisine de Mondicourt (600 habitants), espère dans un proche avenir être rattaché au réseau GDF. *« Une zone de piquetage est déjà délimitée. Nous avons la promesse que l'étude de faisabilité se fera prochainement »*, explique le maire. Selon GDF, une dizaine de communes des départements traversés – sur une quarantaine pressenties – pourraient bénéficier, grâce à Artère des Hauts de France, du raccordement au gaz avant 2005.

7 MILLIARDS DE FRANCS

Les travaux du gazoduc Norfra se terminent également. *« La plus longue canalisation sous-marine du monde avec ses 840 kilomètres et la plus grosse de la mer du Nord avec son 1,05 mètres de diamètre »* reliera le gisement gazier off-shore de Sleipner à Dunkerque, après avoir traversé les eaux norvégiennes, danoises, allemandes, néerlandaises, belges et pour finir françaises sur 30 kilomètres. Cet ouvrage d'un coût de plus de 7 milliards de francs, financé par un groupement de 11 sociétés norvégiennes conduit par la société Statoil, le principal partenaire de GDF, n'a pas rencontré, jusqu'à présent, de difficultés majeures dans sa réalisation. *« Le beau temps aidant, nous avons avancé plus vite que nous l'escomptions »*, estime Bernard Gloux, de Statoil. Opérationnel, Norfra pourra transporter 8 milliards de mètres cubes par an.

Selon GDF, la consommation de gaz naturel en France (38 milliards de mètres cubes en 1996) a été multipliée par trois en vingt ans, avec une augmentation annuelle des besoins d'environ 3 %. Quelque 200 communes sont chaque années raccordées au réseau. Quatre pays couvrent actuellement la presque totalité des besoins français : la Russie (30 %), la Norvège (28 %), l'Algérie (20 %) et les Pays-Bas (14 %). Le gisement de Lacq (Pyrénées-Atlantiques) ne fournit, lui, que 7 % de la consommation et ne restera opérationnel, selon les experts, que pour encore une ou deux décennies. Dans ce contexte, GDF a opté pour une diversification de ses fournisseurs et la signature de contrats de longue durée (de 15 à 20 ans).

La part de la Norvège dans l'alimentation du marché national n'a cessé de croître ces dernières années. Elle a été spectaculairement dopée par les derniers contrats signés en 1994 et 1995. À l'horizon 2005, la Norvège deviendra notre premier fournisseur, avec 15 milliards de mètres cubes par an, soit 33 % des besoins nationaux.

Ali Habib

Les élus de l'île veulent développer l'enseignement de la langue corse

AJACCIO
de notre correspondant

L'Assemblée de Corse vient d'adopter le rapport du président du conseil exécutif, Jean Baggioni (RPR), relatif à la langue corse. Indépendamment de décisions qui sont de la compétence de la collectivité de Corse, il a été convenu de dégager des *« orientations pour un plan de développement de l'enseignement de la langue corse »* en vue d'engager des négociations avec l'Etat. L'Assemblée sera saisie au plus tard fin février 1998 d'un document définitif comportant notamment une proposition de convention Etat-collectivité de Corse sur les modalités d'insertion de cet enseignement dans le temps scolaire. Pour l'élaboration du plan, la réalisation d'un *« diagnostic-évaluation »* par un universitaire indépendant, en liaison avec les services de la collectivité territoriale et du rectorat, a été décidée ainsi que la mise en place d'un groupe de travail Etat-collectivité. Les objectifs ainsi définis devront être atteints en totalité dans un délai de cinq ans afin que l'ensemble du dispositif soit en place à la rentrée 2002, notamment la généralisation des trois heures hebdomadaires de la maternelle à l'université.

Les élus ont tenu à adresser *« un message solennel tant à la société insulaire qu'à l'Etat »*. Constatant que le parler maternel est en voie de disparition, ils invitent les familles à transmettre à leurs enfants le patrimoine linguistique et culturel et déclarent que l'école est désormais appelée à devenir le point d'appui majeur du sauvetage de la langue corse. L'école est appelée à se substituer aux parents qui ne parlent plus le corse à leurs enfants. La langue véhiculaire étant devenue le français, il n'y a donc plus d'espoir que dans l'enseignement public.

PRIORITÉ À L'ORAL

Mais suffit-il de situer les trois objectifs du premier degré, à savoir la mise en place d'un cursus bilingue dans toute école maternelle, la généralisation des trois heures hebdomadaires et la création de vingt-huit sites bilingues ? Eu égard aux résultats obtenus jusqu'ici et malgré la mise en œuvre depuis 1982 de moyens importants, de nombreuses voix s'élèvent en faveur d'un enseignement simplement oral jusqu'au collège.

« La priorité absolue doit aller à la langue orale, affirme François-Marie Perfettini, inspecteur honoraire de l'éducation nationale. *Nous estimons que, si l'école élémentaire, maternelle comprise, rend les enfants capables de comprendre ce qu'on leur dit en corse et de s'exprimer de façon simple, claire et précise en cette langue, elle aura accompli sa tâche. A l'issue de l'école élémentaire, les enfants de onze ou douze ans devraient être à l'aise face à la langue corse comme ils le sont actuellement face à la langue française. »*

Paul Silvani

Un dimanche (presque) sans voiture à Montmartre

OPÉRATION presque réussie : les Verts du 18e arrondissement avaient battu le rappel de leurs militants – plus de 200 ont répondu présent – et réclamé le soutien du mouvement associatif du quartier pour faire de la journée du dimanche 23 novembre *« un dimanche sans voiture à Montmartre »*. De 11h à 16 h 30, par un temps morose et une fraîcheur piquante, les *« défenseurs »* de l'environnement ont donc défendu *« vaillamment »* la citadelle Montmartre en bloquant, calicots déployés et larges sourires, les dix voies d'accès à la Butte.

CONVERSATION

Ce blocage a été rendu symbolique par l'interdiction de la Préfecture de police d'entraver la libre circulation des usagers. Quelques escarmouches *« verbales et courtoises »* ont d'ailleurs opposé forces de l'ordre et militants écologistes. Il a malgré tout été assez dissuasif pour convaincre certains automobilistes de se lancer dans la marche à pied. L'opération aura surtout servi aux Verts pour engager la conversation, afin de tenter de persuader leurs interlocuteurs qu'une alternative au tout automobile est possible pour *« libérer des quartiers de Paris du bruit, de la pollution et du stress liés à l'utilisation abusive de la voiture »*.

Ce dimanche écologique avait reçu le soutien du maire (PS) de l'arrondissement, Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement et de sa collègue de l'environnement, Dominique Voynet. De son côté, Jean-Félix Bernard, président du groupe Verts au conseil régional d'Ile-de-France, a affirmé, une nouvelle fois, qu'*« un nouvel équilibre doit être recherché entre automobilistes et piétons par la création de quartiers tranquilles réellement protégés »*.

Forts des milliers de signatures recueillies dimanche, les Verts demandent la tenue d'une table ronde réunissant les habitants, les associations, la mairie du 18e, la mairie de Paris et la Préfecture de police afin de définir un nouveau plan de circulation dans l'arrondissement.

A. H.

هكذا من الاهل



Images d'Algérie

Plaine de la Mitidja, vendredi 24 octobre. Slawomir Sierzputowski, reporter photographe polonais, descend d'un bus en compagnie de quelques journalistes étrangers. Plusieurs semaines après les massacres de Raïs et de Bentalha, les familles des victimes se recueillent. Les femmes portent le hijab traditionnel, la terre est craquelée, les tombes sont fraîches. Des dizaines de rangées ont été creusées dans un champ, à côté du cimetière. Le temps d'une journée, le régime algérien a décidé d'ouvrir et d'encadrer l'accès aux lieux du drame. L'interprète officiel descend, lui aussi, du bus. Au premier regard, il éclate en sanglots. Il ne peut plus parler.

Ces tombes de la Mitidja sont la douleur de l'Algérie. A 30 kilomètres d'Alger, le photographe a saisi ces moments de vie quotidienne, après ces tueries inexpliquées, commises près des casernes militaires, qui ont laissé faire.

Chaque vendredi, les femmes, quelques hommes, les enfants s'assoient sur la terre. Parfois, on a inscrit des noms sur des bouts de carton. Les tombes ont été creusées en une nuit. Selon les bilans officiels, il y a eu 95 personnes tuées à Raïs, 85 à Bentalha. Les sources médicales, elles, font état de 400 et de 300 morts dans l'un et l'autre village. Plusieurs cadavres, certains de familles différentes, ont été enterrés dans les mêmes tombes. Fouad, quarante ans, se recueille devant un monticule. « *Ma sœur est là, avec ses deux petites filles. La troisième a été enlevée.* » Il tient par la main son garçon de cinq ans et dit : « *On ne pense même plus à l'avenir* .»

PHOTOS S. SIERZPUTOWSKI/GAZETA/VU





L'homme qui marche est revenu chez lui à Bentalha. Toute sa famille a été massacrée : sa femme, ses quatre enfants, son frère. Il reste à Bentalha des voitures calcinées, des taches de sang sur les murs, quelques habitants qui reviennent s'occuper des jardins et quittent les lieux la nuit. L'homme qui marche a raconté calmement à quelques journalistes ce qui lui est arrivé. A un moment, il n'a plus voulu « *donner de détails* ». Il s'est excusé. Il s'est mis à marcher.



Dans le « bastion 23 », forteresse de la Casbah d'Alger, non loin des portraits des martyrs de la guerre d'indépendance, une exposition de dessins d'enfants. L'un représente une attaque militaire : des chars, des avions, des hélicoptères de combat, des arbres comme des flammes. Sur un autre, un œil pleure des larmes de sang, qui tombent dans le croissant du drapeau de l'Algérie. Seulement quelques adolescents regardent. Ils disent que « *tout est vrai* ».

هكذا من الأصل



Non à la lutte des classes



La Compagnie Aérienne *100% Classe Affaires

Bienvenue à bord de FAIRLINES à tous ceux qui veulent enfin vivre la révolution :
Une cabine unique entièrement repensée de 72 sièges seulement au lieu de 120, des grooms aux aéroports pour vous faciliter l'embarquement avec vos bagages jusqu'à h-15 minutes.
Dès le décollage, un écran vidéo interactif tactile diffuse notamment les plus célèbres programmes de la chaîne CNN. Un mini-clavier est disponible pour vous permettre d'apporter la touche finale à vos dossiers grâce aux logiciels intégrés dans le système. Un salon vous est réservé à bord pour téléphoner en toute tranquillité. La carte FAIR*miles* vous offre 1 vol aller/retour tous les 5 vols aller/retour et des avantages conçus avec nos partenaires.
Les premières lignes de FAIRLINES : Paris CDG I - Nice, Paris CDG I - Milan Malpensa, Nice - Milan Malpensa.
Bienvenue sur FAIRLINES, la plus belle des Classes Affaires à un tarif vraiment économique.

Pour vous en convaincre, nos services de réservation sont heureux de vous accueillir dès aujourd'hui :
Paris 01 44 09 6000 - Nice 04 93 21 4950 - Milan (+39) (0) 2 54 16 1500
ou votre agence de voyage habituelle.

FAIRLINES
Business Class Only*

هكذا من الأصل

Irène Théry, sociologue du droit

« La fausse bonne idée du contrat d'union sociale, c'est de tout mélanger »

Cette spécialiste de la famille et de la vie privée critique le projet qui pourrait être proposé aussi bien aux homosexuels qu'aux hétérosexuels

« Vous faites une analyse critique des propositions de loi qui ont été déposées concernant le contrat d'union sociale (CUS). Certains, comme Eric Fassin (*Le Monde* du 5 novembre), redoutent qu'une telle attitude n'aboutisse à enterrer le projet. *« Plus besoin d'avouer son homophobie pour s'y déclarer hostile »*, écrit-il notamment. La critique vous paraît-elle fondée ?

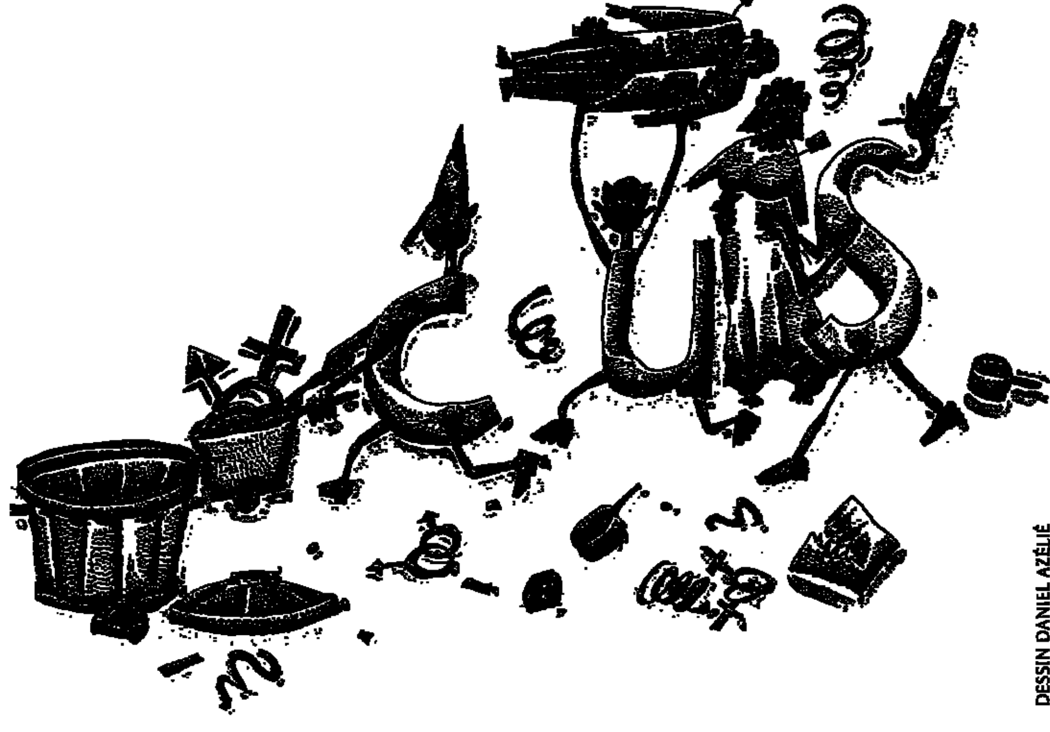
– Je crois, au contraire, que le débat, la critique et les propositions représentent aujourd'hui la seule voie pour éviter l'enterrement de la question de fond, qui est celle de la reconnaissance légale du couple homosexuel. Ce risque existe essentiellement à cause des contradictions de ce que l'on nomme le "contrat d'union sociale". Au mépris de son enjeu premier, ce contrat noie tactiquement et, disons-le, un peu misérablement, la question fondamentale de l'homosexualité dans l'improbable « union sociale ». Alors que beaucoup pensent qu'il s'agit d'une solution pour les situations hors mariage, en réalité ce qui est proposé est un mariage-*bis*.

» La proposition est bien de s'engager, par contrat passé devant le maire, à se soutenir moralement et matériellement, d'acquérir tous les droits des personnes mariées, de se comporter comme elles pour les biens, les impôts et les successions. La seule différence d'avec le mariage réside dans la rupture : on peut rompre un CUS de manière unilatérale et sans divorce, par simple décision administrative. Ce contenu juridique montre bien que la fausse bonne idée du contrat d'union sociale, c'est de tout mélanger, en croyant à une sorte d'intermédiaire entre le vrai mariage, qui a sa logique d'engagement social et de protection du plus faible, et le vrai concubinage, qui a sa logique de pacte purement privé et affectif.

» Avec ce mixte, on réussit à ne pas répondre au problème qu'on prétend poser, et à en créer un nouveau. On ne répond pas au problème des droits issus de la situation de l'union libre, puisqu'on dit en quelque sorte aux concubins : "pour avoir des droits, cessez d'être des concubins". On ne respecte pas le choix de vie de centaines de milliers de nos contemporains, alors que ce choix a beaucoup de sens pour eux, ce qui ne signifie pas qu'ils souhaitent rester dans le non-droit.

» On crée en outre un nouveau problème. Le CUS remet en cause, au nom des valeurs républicaines, l'acquis majeur que fut en 1792 le mariage civil pour tous. En 1792, on a mis fin à des discriminations indignes qui frappaient non seulement les protestants mais aussi les comédiens. Tous les citoyens français ont été placés sur un pied d'égalité. Or, c'est parce qu'il s'agit d'une institution unique, commune à tous, que le mariage n'est pas resté figé et n'a cessé de se transformer avec les valeurs de la société tout entière. Ainsi, il est devenu égalitaire entre hommes et femmes, pluraliste dans la diversité des régimes matrimoniaux, et plus libre par la création du divorce, puis du divorce par consentement mutuel. Le CUS remet en cause cette logique historique et en propose une autre au nom de la vie privée. Si on la suivait, on n'aurait plus un mariage pluraliste commun à tous, mais une diversité de mariages monolithiques exclusifs les uns des autres.

> « Le droit n'est pas qu'un instrument de police et de gestion, il occupe une fonction instituante fondamentale »


DESSIN DANIEL AZÉLIÉ

– Vous regrettez que toute critique du contrat d'union sociale soit forcément assimilée à une réaction de « bourgeois homophobe ». Que voulez-vous dire ?

– J'ai l'impression qu'il y a en France, en matière de mœurs et de vie privée, un débat interdit. La raison est l'existence de deux camps rigides, qui obligent tout le monde à se ranger d'un côté ou de l'autre. A ma droite, un camp traditionaliste et familialiste, figé dans la référence aux modèles les plus conservateurs en matière de mœurs. A ma gauche, un camp individualiste et libertaire. La plupart de nos contemporains ne se reconnaissent pas dans ces dichotomies simplistes. Les sondages montrent que l'opinion publique a énormément évolué en dix ans sur la question de l'homosexualité. Par le sida, beaucoup ont découvert qu'un couple homosexuel pouvait exister, lié par l'amour et le désir, mais aussi par l'attachement face à l'épreuve, aussi beau et digne que peut l'être un couple hétérosexuel.

– Vous reprochez au contrat d'union sociale de tout mélanger en s'adressant aux couples hétérosexuels, homosexuels et aussi aux frères et sœurs, à deux personnes âgées qui vivent ensemble... Pourquoi est-ce si gênant ?

– Vous en venez au débat de fond. L'un des paradoxes du CUS est qu'il se présente comme un petit aménagement pour une partie de la population, alors qu'en réalité – et c'est très logique – la question du couple homosexuel pose des questions anthropologiques majeures. Pour moi, le plus inquiétant est la facilité avec laquelle on est passé d'un simple problème tactique – faire avancer la cause homosexuelle sans le dire –, à des proclamations de plus en plus aberrantes. Au départ, il y avait urgence, à cause du sida qui a été l'occasion de multiples discriminations et vilénies commises par les familles au conjoint des malades.

» Mais on assisté à un déferlement d'un tout autre ordre, une véritable passion de désymbolisation, qui justifie de mettre à bas toutes les distinctions, qu'on se met à critiquer comme autant de discriminations. Ainsi, il serait *"Républicain"* de ne pas distinguer un couple d'un non-couple, les fratries des amants, et finalement les hommes des femmes. Cette attitude doit être prise très au sérieux car elle est terriblement destructrice de l'ordre symbolique des liens humains. Or le droit n'est pas qu'un instrument de police et de gestion, il occupe une fonction instituante fondamentale. Et c'est bien cela que remet en cause le CUS, contrat qui mêle dans *"l'union sociale"* aussi bien les liens qui autorisent la relation sexuelle, que ceux qui l'excluent ou la prohibent.

– Les promoteurs du CUS ont souvent dit qu'il était essentiel pour eux de proposer un contrat non spécifique aux homosexuels et n'abordaient pas la question de la filiation. Pourquoi dénoncez-vous cela comme dangereux ?

– Chacun sait que les vraies questions posées par le mouvement homosexuel, en Europe comme en Amérique du Nord, sont celles du mariage et des enfants. Les homosexuels eux-mêmes sont d'ailleurs fortement divisés sur ces sujets. Mais comment imaginer que le CUS, proposé, je le rappelle, à des centaines de milliers de concubins hétérosexuels, n'ouvre pas droit à l'adoption ? Selon moi, il faut absolument distinguer deux situations. La première est celle de parents qui ont été mariés et qui ensuite assument leur homosexualité, se séparent et vivent en couple homosexuel. Ils sont souvent privés de voir leurs enfants par les tribunaux et cette discrimination doit être fermement dénoncée.

» L'autre situation est celle de couples homosexuels qui n'assument pas la réalité de la finitude de leur lien, en ce sens que leur relation ne peut pas produire d'enfant par elle-même. Ils souhaitent alors devenir parents en se passant en quelque sorte de l'autre sexe, mais en réalité ils ne s'en passent pas, ils s'en servent et utilisent l'autre sexe comme simple étalon ou ventre, le réduisent à sa simple dimension de chair humaine. Ces pratiques existent. Mais le droit ne peut pas apporter sa légitimité à cette expression nouvelle de la régression biologisante.

– A critiquer le contrat d'union sociale, ne prend-on pas le risque de nier les discriminations dénoncées par ceux qui le revendiquent ?

– C'est pour cela que je formule quatre propositions. La première consiste en un élargissement des droits sociaux et fiscaux de tous les concubins, reconnaissant leur situation de couple sans aucune différence selon qu'ils sont homosexuels ou hétérosexuels. Le fait est alors créateur de droits, c'est-à-dire la vie commune, quoi qu'en dise la Cour de cassation qui, par un arrêt de 1989, a purement et simplement nié l'existence du concubinage homosexuel. Ensuite se pose le problème du mariage. Je pense qu'on doit continuer à refuser le mariage homosexuel, parce que l'institution matrimoniale est celle-là même de la différence des sexes, et qu'elle lie le couple à la filiation, à travers la présomption de paternité qui est le cœur du mariage. Cela ne doit pas dispenser de répondre pleinement aux couples homosexuels qui veulent instituer leur lien. L'expérience des pays d'Europe du Nord qui ont créé des contrats de partenariat (je préfère contrat de vie de couple) est une bonne voie, car elle donne l'égalité avec le mariage tout en respectant la différence : ces contrats n'ouvrent pas droit à l'adoption et aux techniques de procréation médicale assistée.

» Enfin, deux réformes se profilent comme des compléments logiques de cette démarche : le CUS qui proposait une rupture administrative du contrat pose le problème d'une réforme du mariage lui-même. Si on doit refuser la répudiation, en revanche pourquoi ne pas imaginer un divorce civil, s'ajoutant au divorce judiciaire et accessible seulement en l'absence de tout conflit de droit ? En dernier lieu et c'est évident, tout cela ne prendra de sens que si on s'attaque à la réforme fondamentale, la plus importante dans le domaine de la famille aujourd'hui, celle des successions. Mille fois prévue et repoussée, elle est urgente et décisive pour la signification globale de notre droit. »

Propos recueillis par Michèle Aulagnon

Un regard neuf sur nos mœurs

ELLE hume l'air du temps, étudie nos vies et nos mœurs, s'ingénie à mettre des mots sur nos manières d'aimer et de nous déchirer. Pour Irène Théry, sociologue du droit, spécialiste de la famille et de la vie privée, les mutations contemporaines du lien familial ne sont pas des signes de décadence et elle ne se réfère pas à un mythique *« âge d'or »* de la famille. On lui doit un célèbre *Démariage* paru en 1993 (éd. Odile Jacob) et, en 1995, une passionnante enquête sur « Recomposer une famille, des rôles et des sentiments » (éd. Textuel). Irène Théry estime que la vie n'est pas linéaire et que ceux qui vivent en couple aujourd'hui élèveront peut-être seuls leurs enfants demain, avant de recomposer une famille.


IRÈNE THÉRY

Elle vient de terminer une recherche pour l'Agence nationale de recherche sur le sida – « Silence, secret et confidence dans les relations entre les personnes atteintes par le VIH et leurs proches » – au cours de laquelle elle a été confrontée aux difficultés des couples homosexuels à l'épreuve de la maladie. Elle a vu de près les discriminations dont sont victimes les homosexuels au moment du décès de leur compagnon, du fait de l'absence de droits des couples de même sexe. Pour autant, Irène Théry ne soutient pas le projet de contrat d'union sociale porté par une large part de la communauté homosexuelle.

Son texte a été publié dans la revue *Esprit* d'octobre et dans les *Notes* de la fondation Saint-Simon. Chargée de recherches au CNRS, Irène Théry est membre de l'Observatoire sociologique du changement et professeur à Sciences-Po. Elle vient d'être élue directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

M. A.

Petr Pithart, président du Sénat tchèque, ancien dissident

« Notre démocratie n'a pas encore passé son examen de maturité »

FONDATEUR, avec d'autres, de la Charte 77, ce mouvement au sein duquel s'étaient réunis à l'époque du communisme en Tchécoslovaquie les intellectuels dissidents, Petr Pithart est aujourd'hui président du Sénat. A Prague, il explique le désenchantement de la population et de nombre de ses amis par le fait que, n'ayant pas encore connu l'alternance, la République tchèque n'est pas encore une vraie démocratie.

« Il y a huit ans commençait la révolution de velours. Que reste-t-il des espoirs et de l'enthousiasme que la chute du communisme avait soulevés dans la population ?

– J'ai été l'un des premiers, en janvier 1990, à dire que le mot "révolution" ne convenait pas pour décrire les événements. Le mot "velours" , que des journalistes étrangers ont donné à ce revirement de l'histoire, était flatteur. Pour moi, il s'agit de « chute du communisme ». Il faut comprendre que la Tchécoslovaquie a été la dernière à réagir : même en Bulgarie, des changements à la tête du parti s'étaient déjà produits. Après nous, il n'y a plus eu que l'épisode sanglant en Roumanie. Tout simplement, la société tchécoslovaque n'a pas renversé le régime communiste : il ne tenait qu'à un fil. Il s'est effondré tout seul, en raison de facteurs extérieurs plus qu'intérieurs.

» Cela explique aussi l'origine de la déception ambiante aujourd'hui. Que reste-t-il de ces événements ? Il reste Vaclav Havel et la démocratie parlementaire qui fonctionne. C'est peut-être le plus important, même si cette démocratie n'a pas encore passé son examen de maturité, c'est-à-dire qu'il n'y a pas encore eu d'alternance entre opposition et majorité. Il n'y a jamais eu d'alternance dans ce pays depuis 1918. Entre les deux guerres, il y avait ici une démocratie parlementaire, la plus développée d'Europe centrale, mais le gouvernement fut pendant vingt ans une coalition dirigée par le parti agrarien, seulement ses partenaires changeaient.

» Depuis 1989, il n'y a plus eu de changement de majorité. Au contraire, en Pologne il y en a eu trois, en Hongrie deux. Lorsque le moment de cet examen arrivera, je suis convaincu que les mécanismes fonctionneront, mais cela ne s'est pas encore produit. De plus, ici, une nervosité, une crainte certaine existent dans la société : on dramatise les éventuels changements. Lorsqu'on prononce le mot « élections anticipées », les gens s'effraient, comme s'il s'agissait d'un vendredi noir à la Bourse de New York.

– Selon les sondages, de plus en plus de Tchèques regrettent l'ancien régime.

– Je ne dirais pas que les gens se souviennent avec regret de l'ancien régime. C'est plutôt une manière de prendre une position critique envers la période actuelle. Si l'on posait la question : "Souhaitez-vous le retour des conditions d'avant ?", le pourcentage de "oui" chuterait. Mais on aurait évité ce sentiment de désenchantement si les hommes politiques avaient eu le courage, dès le début, de dire combien la transformation serait longue et difficile, et combien elle ferait mal.

» Depuis les élections de juin 1992, les hommes politiques-clés ont, de manière déplorable, présenté avec un optimisme outrancier notre transformation comme exceptionnellement réussie. Je ne suis pas surpris par ce qui ce passe. Quand on a analysé en profondeur l'ancien régime, en particulier l'ampleur de la complicité qui existait entre celui-ci et la très grande majorité de la population, comment la société s'est accommodée avec ce régime, on ne peut pas être surpris de la lenteur des changements.

» Ces sujets sont dérangeants. Ce sont ceux qu'étudiait la Charte 77. Les dissidents étaient les moins disposés à l'optimisme. Mais la plupart des dissidents ont justement quitté la politique après les élections de 1992. Maintenant, la situation peut être dangereuse. Les gens peuvent non seulement être déçus par le gouvernement mais aussi par la démocratie parlementaire. Il va falloir les convaincre que ce n'est pas l'économie de marché, la démocratie qui les ont déçus mais la manière dont les hommes au pouvoir les ont utilisés.

– Quels sont à votre avis les succès de la transformation hors du champ économique ?

– Il aurait fallu que la transformation économique soit accompagnée d'un accent particulier sur la transformation de l'ordre juridique. Mais cela a été sous-estimé. La société a eu ses premières leçons d'économie de marché au cours des années de déliquescence. Dans les années 80, les Tchèques ont commencé à entreprendre, mais au noir, sans règles, sans impôts, sans éthique.

» Au contraire, l'éthique était de tricher car les gens avaient ainsi l'impression de lutter contre les bolcheviks. L'économie parallèle représentait, à la fin des années 80, 15 % à 30 % du produit intérieur. Et les gens qui avaient commencé à l'époque ont été ceux qui se sont lancés les premiers après novembre. C'est pourquoi il aurait fallu au contraire davantage de règles, plus de contrôles sévères et non pas comme cela a été fait.

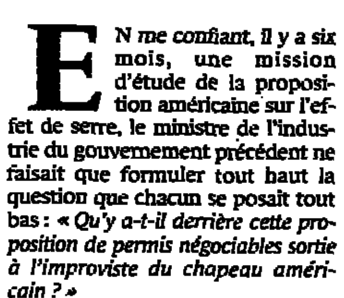
» Le marché réglera tout, disait-on. C'est vrai, mais à très long terme et au prix de nombreuses pertes et de la désillusion. Un certain nombre de gens se sont terriblement enrichis, pas toujours par des moyens honnêtes. Les autres sont restés au stade où ils étaient et quelques-uns ont perdu, en particulier les jeunes familles avec enfants.

– Depuis plusieurs mois, des centaines de tsiganes ont fui le pays vers l'Ouest, en évoquant le racisme en République tchèque. Récemment, un étudiant soudanais a été assassiné par un skinhead à Prague...

– En 1938, les Tchèques vivaient encore dans une maison commune, avec des Polonais, des Allemands, des Juifs, des Ruthènes, des Hongrois et des Slovaques. Ensuite, et en général cela ne se faisait pas par notre faute, le territoire a été progressivement uniformisé. La dernière étape a été l'éclatement de la Tchécoslovaquie.

» Avec la division de l'Etat tchécoslovaque, nous avons perdu une possibilité d'apprendre à vivre avec d'autres. Il faut reconnaître qu'actuellement nous ne faisons pas preuve d'une grande capacité à apprendre. »

Propos recueillis par Martin Plichta



c'est de tout mélanger

Les trois pièges de Kyoto

par Lionel Stoleru

EN *me confiant*, il y a six mois, une mission d'étude de la proposition américaine sur l'effet de serre, le ministre de l'industrie du gouvernement précédent ne faisait que formuler tout haut la question que chacun se posait tout bas : « *Qu'y a-t-il derrière cette proposition de permis négociables sortie à l'improviste du chapeau américain ?* »

Tous ceux qui ont suivi ce dossier du réchauffement de la planète à cause de nos émissions mondiales de gaz carbonique ont remarqué, depuis le sommet de Rio de 1992, le silence assourdissant des Etats-Unis. Alors que la plupart des pays industriels faisaient des efforts pour essayer de stabiliser leurs *émissions au niveau de 1990*, les Etats-Unis continuaient leurs pratiques industrielles *as usual*, et, alors qu'ils émettent déjà la moitié du CO_2 des pays industriels, ils en émettront sans doute encore 10 % de plus en l'an 2000. Refusant l'écotaxe qui aurait renchéri l'essence et l'énergie, les Etats-Unis donnaient depuis cinq ans l'impression de vouloir « jouer la pendule » jusqu'à la minute de vérité de Kyoto en décembre.

Et puis, en février, surprise : les Américains proposent un protocole, prêt à signer et tout à fait révolutionnaire. Chaque pays industriel disposerait de droits à émettre de 2000 à 2010, et les pays qui parviendraient à en économiser pourraient vendre leur excédent de *droits à ceux qui n'auraient pas* réussi à respecter leur plafond national. Hormis le cas de quelques droits de pêche créés et échangés ici ou là, ce serait la première fois *que serait créé un marché mondial* des tickets de rationnement. Le premier accueil, une fois la surprise passée, a été, partout, très froid. L'Europe et la France, dont l'écotaxe avait été « recalée », rendaient aux Etats-Unis la monnaie de leur pièce.

Toute question d'amour-propre mise à part, je pense qu'il faut plutôt saisir la chance, relativement inespérée, d'obtenir un accord concret à Kyoto. Entre la pression des électeurs américains qui ne pardonneront jamais à leur président de leur faire payer cher l'essence et le poids des groupes de pression industriels qui ne laisseront jamais les parlementaires américains voter des restrictions contraignantes, la seule échappatoire démocratique aux Etats-Unis est bien d'introduire cette « flexibilité » par échanges sur le marché. Mais ce qui est « *bon pour l'Amérique* » est-il bon pour les autres pays en général et pour la France en particulier ? Oui, à mon avis, à condition d'éviter les trois pièges du système proposé.

D'abord ne pas laisser les Etats-Unis acheter leur inaction. Rien dans le système proposé ne leur interdit de continuer à polluer puisqu'il leur suffira d'acheter à tel ou tel pays des droits à polluer. Quand on est riche, ce n'est pas un problème. Un tel comportement serait même « écologiquement correct » puisque le CO_2 est apatride et que *son origine importe peu, pourvu* que le total des émissions mondiales soit maîtrisé. J'imagine mal que les pays pauvres acceptent d'être les femmes de ménage, *même bien payées, des pays riches.*

Ce serait la première fois que serait créé un marché mondial des tickets de rationnement

Bien entendu, les Etats-Unis rejettent à grands cris un tel scénario, sur la base de leur expérience réussie de réduction, par un système analogue, des émissions de SO_2 pour lutter contre les pluies acides ; cette expérience était limitée au territoire américain, elle ne prouve donc rien. Je pense donc que Kyoto doit ajouter au système de marché international proposé une « *clause d'effort national minimum* » pour éviter des scénarios impérialistes du genre « je paie, donc je ne fais rien ».

Ensuite, ne pas laisser chacun faire ce qu'il veut chez lui. *Il est* plus que tentant, au nom de la souveraineté, de dire qu'on va mettre ce système en place au niveau mondial et que chacun sera libre de *l'organiser comme il veut chez* lui. Tel pays pourra vendre aux enchères les droits à émettre, tel autre pourra les distribuer gratis. Tel pays pourra permettre à ses entreprises *de vendre et d'acheter des permis à* l'étranger, tel autre n'autorisera ces échanges qu'au niveau de l'Etat.

Holà ! Attention aux distorsions de concurrence dans un domaine aussi essentiel que celui de l'énergie, de l'industrie lourde (aluminium, ciment...) et des transports ! Tous nos efforts récents ont visé à fixer des règles du jeu mondiales au marché mondial. Le marché mondial du gaz carbonique polluant n'est pas une sucette écologique : c'est un paramètre économique majeur des industries du XXI[e] siècle. Il faut donc exiger à Kyoto qu'une autorité internationale fixe des règles du jeu internationales aux échanges des futurs permis négociables.

Enfin, ne pas éliminer du système le tiers-monde. Comme tout système de marché international, celui de permis négociables est un système pour pays développés. Ce n'est pas demain la veille qu'on va maîtriser et négocier les émissions de CO_2 au Rwanda ou au Bangladesh. Même les pays en développement rapide comme le Brésil, la *Chine ou ceux de l'Asie du Sud-Est* répètent à l'envi que le problème ne les concerne pas. Il ne faut pas céder à cette tentation. A quoi sert de réduire les émissions des pays *industriels si, au XXI[e] siècle, l'Inde*, le Brésil et la Chine prennent le relais des pollutions, en faisant les mêmes erreurs que nous dans leurs choix énergétiques ? Au contraire, il est encore temps de les aider à orienter à moindres coûts leur croissance pour n'avoir pas à se heurter aux mêmes difficultés que nous dans cinquante ans.

Kyoto est en principe une négociation limitée aux pays industriels et aux pays d'Europe de l'Est. Ne restons pas dans ce formalisme. Négocions d'emblée un système qui permette l'entrée progressive sinon de tous les pays, du moins des grandes puissances émergentes comme la Chine, l'Inde et le Brésil. Aujourd'hui, l'émission mondiale de gaz carbonique est de 3,5 t/habitant dans les pays riches et de 0,5 t/habitant dans les pays pauvres. L'objectif jugé raisonnable pour le XXI[e] siècle est de 1,3 t/habitant. Avec des émissions de 1,7 t/habitant (trois fois moins qu'aux Etats-Unis), la France est, pour une fois, le bon élève de la classe. Profitons-en pour faire entendre notre voix à Kyoto.

Lionel Stoleru *est ingénieur général des Mines, ancien ministre.*

Les raisons d'une démobilisation

par Corinne Lepage

ALORS que la question de l'effet de serre est probablement un des enjeux majeurs du siècle qui vient, comment expliquer que le débat n'ait pas été ouvert en France et ne semble intéresser que quelques économistes et scientifiques ? Aucun politique, pas même jusqu'à ce jour M[me] Voynet, n'a pris position pour alerter l'opinion publique sur la gravité des phénomènes issus du changement climatique et sur l'ampleur des mesures à envisager pour en réduire la portée. Cette « exception française » résulte de trois spécificités : la monopolisation de l'expertise par l'Etat, l'absence d'un contre-pouvoir scientifique et écologique soutenu par les médias, l'incapacité à concevoir l'avenir.

Si l'Académie des sciences a, dès 1990, rendu public un rapport – vite épuisé et non réédité –, c'est en réalité le Groupe interministériel sur l'effet de serre (GIES), composé de hauts fonctionnaires, qui a pris le sujet en main et l'a traité de manière technique. Au contraire, en Allemagne, une commission parlementaire composée de politiques et de scientifiques en nombre égal a élaboré un rapport qui a fait l'objet d'une très large diffusion afin d'ouvrir un forum national. L'Allemagne a lié, dès l'origine, les dimensions politiques et scientifiques. Mais la France a circonscrit le sujet à un cercle d'initiés à l'intérieur de l'Etat. Le caractère secret des travaux du GIES a empêché la naissance de toute contre-expertise et de tout débat, organisant la séparation du diagnostic scientifique de l'évaluation des mesures.

Ce dialogue entre politiques et scientifiques a permis, en Allemagne, de poser les questions du long terme, c'est-à-dire du type de développement à promouvoir. Notre pays s'est limité à une approche réduite à la seule acceptabilité économique et sociale immédiate et donc à une vision très technocratique du sujet. Au sein de l'Etat, le ministère de l'environnement est incontestablement porteur d'une politique volontariste. Mais il ne dispose ni des moyens ni des compétences administratives pour transformer cette volonté. Malgré ses efforts, qui ont permis la modification de la position française au niveau communautaire en mars pour aboutir à une position commune exigeante, aucune mesure concrète n'a jamais été mise en place pour entrer dans une phase active.

Cet immobilisme n'a été rendu possible que par la défaillance des acteurs de la société civile. L'appel lancé en France pour une attitude volontariste de lutte contre l'effet de serre l'a été par quelques économistes et non par les scientifiques. Celui des scientifiques du monde entier publié le 1[er] octobre n'a fait l'objet d'aucun relais alors qu'il est signé par mille cinq cents scientifiques et par quatre-vingt-dix-sept des cent soixante et onze Prix Nobel de sciences vivants aujourd'hui.

Ce faible intérêt manifesté par le monde scientifique s'accompagne d'une carence quasi totale du monde écologiste pour exiger un débat. Si, récemment, quelques associations se sont regroupées pour adhérer au réseau Climat mis en place au niveau mondial, force est de constater que cet effort est resté très limité. Nos associations de défense de l'environnement et les écologistes sont mobilisés sur les problèmes liés à la nature et à l'aménagement local et se préoccupent peu des problèmes planétaires et de ceux liés à l'interface industrie-environnement.

Les associations devraient jouer le rôle de médiation entre scientifiques, autorités politiques et opinion publique. Elles devraient contribuer à alimenter le débat, poser la question des solutions alternatives et traduire concrètement les conséquences des différents engagements pour les citoyens. Aucunement pressés par une demande scientifique ou citoyenne, les médias restent silencieux. Ainsi, leur rôle d'amplificateur joue-t-il à rebours : du fait de la faiblesse du message diffusé, qu'il le soit par les scientifiques ou par les associations, le sujet tombe dans l'oubli.

Les années qui viennent ne nous permettront pas de faire l'économie de cet effort

En France, nous avons systématiquement tenté de sous-estimer le risque en affirmant qu'il n'existe pas de consensus sur les certitudes scientifiques. Ailleurs, la situation est totalement inverse puisque la réalité d'une menace est considérée comme avérée. Selon qu'il y a risque ou menace, les décisions politiques changent. La menace justifie une action volontariste. Les politiques sont mobilisés. De plus, nous avons tendance à reléguer le problème au rang des accessoires qui ne concernent que les autres. Dans l'imaginaire collectif, le réchauffement climatique reste une question lointaine. Or, traiter du changement climatique implique de mettre en cause de multiples interdépendances spatiales et temporelles. Il s'agit en réalité de la totalité de notre développement, de nos choix individuels et collectifs en matière de transport, d'alimentation, de chauffage, d'aménagement du territoire, et bien sûr de nos choix économiques et sociaux.

Si Kyoto est un échec, si les Etats-Unis et les pays en développement refusent de s'engager dans une réduction quantifiée des gaz à effet de serre, *les années qui viennent ne* nous permettront pas de faire l'économie de cet effort. Il devra se traduire par des mesures concrètes, à travers probablement les instruments économiques que sont les mises en œuvre conjointes et les permis négociables. La question climatique nous offre une chance exceptionnelle d'aborder globalement celle de notre développement, à partir d'un sujet qui devrait transcender les approches partisanes.

Corinne Lepage *est avocate, ancienne ministre de l'environnement.*

هكذا من الامل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Les limites de la cohabitation

LA cohabitation peut-elle être le lieu d'une confrontation permanente entre majorité et opposition ? La question n'est certes pas tranchée par les textes constitutionnels ni par leur interprétation. Elle relève moins du droit que de la politique. En 1986, contre toute attente, François Mitterrand, aidé par le Parti socialiste et par ses électeurs, était parvenu à préserver sa légitimité et, par voie de conséquence, celle des actes qu'il pouvait accomplir – ou refuser d'accomplir – à l'encontre de la politique du gouvernement de Jacques Chirac et des vœux de la majorité parlementaire sur laquelle le premier ministre d'alors s'appuyait.

Sept ans plus tard, le même François Mitterrand ne disposait pas des moyens – et n'avait guère la volonté – de contester la politique d'Edouard Balladur, l'écrasante victoire de la droite aux élections législatives ayant sanctionné l'incapacité du chef de l'Etat à donner un sens au second septennat qu'il avait su obtenir des Français. Il s'était posé, du reste, en gardien de la seule continuité européenne, concédant au gouvernement qu'en matière de lutte contre le chômage, on avait *« tout essayé »* : il se gardait bien de critiquer les tentatives de M. Balladur dans ce domaine. Dans celui des lois sur l'immigration, on avait même vu l'Elysée et Matignon préparer de concert une révision de la Constitution contraire au souhait du président du Conseil constitutionnel, Robert Badinter, nommé par François Mitterrand !

Voulues par Jacques Chirac, les élections législatives de mai et juin ont balayé le gouvernement qu'il avait nommé et la majorité dont il avait été le candidat, au second tour de l'élection présidentielle, moins de deux ans auparavant. Sans doute le président de la République conserve-t-il la légitimité de sa fonction, mais comment peut-il justifier le fait de se servir de celle-ci pour contrer ou même, seulement, dénigrer la politique de la majorité et du gouvernement choisis par les Français ? Une telle attitude est d'autant moins compréhensible que le pays, selon les sondages, est satisfait de l'action de ce gouvernement et de cette majorité.

Lionel Jospin est donc fondé à réagir contre les critiques du chef de l'Etat, surtout lorsque ce dernier, s'exprimant dans un document officiel à l'occasion du sommet de Luxembourg, semble prendre les dirigeants européens à témoin de ses divergences avec le premier ministre. La réponse du premier ministre reconduit Jacques Chirac à l'origine de l'actuelle cohabitation et à la responsabilité qu'il y a prise. Prenant acte aussi, et plus gravement, du doute que la dissolution d'avril a installé quant à la capacité politique du chef de l'Etat, la réplique du premier ministre est conforme à un style politique qui se veut « authentique » : Lionel Jospin fait ce qu'il dit et dit ce qu'il pense, sachant qu'il n'est pas le seul à le penser. Il reste à souhaiter, pour la dignité de l'Etat et pour l'image de la France à l'étranger, que cet épisode regrettable soit le dernier du genre.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, *Le Monde Prévoyance*, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Premières ministérielles

***LE GOUVERNEMENT** constitué* par M. Robert Schuman, investi de la confiance de l'Assemblée nationale samedi par 412 voix contre 184, a été présenté cette nuit, vers 1 heure, à M. Vincent Auriol, président de la République. Les ministres se réuniront pour la première fois en conseil de cabinet cet après-midi.

M. Robert Schuman comptait aboutir dès samedi soir. Mais vingt-quatre heures ont été nécessaires pour amener les socialistes à admettre que les affaires économiques puissent leur être enlevées et confiées à un homme d'une autre tendance. Sans doute pouvait-on penser que le sort des précédentes expériences aurait inspiré plus de modestie à la SFIO. Mais les questions de personne, plus encore que de doctrine, jouèrent, semble-t-il, auprès d'elle un rôle déterminant. M. Paul Reynaud s'étant de lui-même écarté pour éviter la prolongation d'une crise déjà trop longue, M. Robert Schuman a fait appel à M. René Mayer, député radical socialiste. Les sympathies que l'on connaît à l'ancien ministre du général de Gaulle, son abstention lors de l'investiture manquée de M. Léon Blum, ses tendances naturellement libérales en matière économique, tout cela devait une nouvelle fois heurter le groupe socialiste et donner lieu à d'innombrables entretiens.

L'obstination du Rassemblement des gauches et la médiation de M. Léon Blum devaient cependant l'emporter. S'ils abandonnent la direction des affaires économiques aux radicaux, l'agriculture et la France d'outre-mer au MRP, les socialistes demeurent responsables de l'ordre civil et social.

Jacques Fauvet
(25 novembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : *renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30*

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'Australie ou le grand bond en arrière

SE PEUT-IL qu'en moins de deux ans de régime conservateur, l'Australie ait tant changé ? Dans ce pays que l'on croyait délibérément tourné vers l'Asie et que l'on disait décidé à se réconcilier avec son sombre passé, les Australiens eux-mêmes semblent aujourd'hui confus face aux directions que donne – ou plutôt que manque de donner – depuis son retour au pouvoir, en mars 1996, la coalition conservatrice (Liberal-National), menée par John Howard. Les objectifs du premier ministre se résument à quelques bien modestes ambitions : réduire à tout prix le déficit budgétaire – des dizaines de milliers d'emplois publics ont d'ailleurs été supprimés ; et ne pas faire aux Aborigènes de concessions qui contrarieraient les fermiers australiens.

Il n'y a pas si longtemps, l'Australie semblait bien plus rayonnante, mieux dans sa peau. Une santé symbolisée à l'étranger par un cinéma vivant et provocateur, par la victoire de Sydney comme ville olympique de l'an 2000, par la promotion de l'Australie comme « porte occidentale vers l'Asie » ou encore par une politique étrangère affirmée.

A l'intérieur, la célébration quasi liturgique du multiculturalisme, les progrès notoires accomplis dans le processus de réconciliation entre les Australiens blancs et les Aborigènes, et la perspective de s'émanciper définitivement de la Couronne britannique en devenant une république illustraient aussi l'heureuse évolution de l'Australie comme pays d'avenir et de promesses, acceptant peu à peu ses propres racines. Mais, moins de deux ans après le changement radical de gouvernement, une partie de la population, dont quelques personnalités influentes de l'establishment conservateur, s'avoue nostalgique de l'ancienne approche, plus visionnaire, mais aussi plus sociale des problèmes.

LES ABORIGÈNES ET LA MONARCHIE

Certes la stratégie de l'ancien premier ministre, Paul Keating, saoulait parfois un peu les esprits. Elle a d'ailleurs coûté la défaite de 1996 aux travaillistes – après treize ans au pouvoir. Mais une stratégie ambitieuse manque aujourd'hui.

A Sydney, M. Keating, qui n'a pas donné une interview à un média australien depuis vingt mois, juge le nouveau gouvernement « *conservateur au mieux, réactionnaire au pis* ». Il estime que les grands défis auxquels l'Australie doit faire face sont lancés – « *vous ne pouvez pas les remettre dans leur boîte* » –, mais qu'ils ont perdu leurs hommes nécessaires pour les mener à bien. « *Vous ne pouvez pas avoir une politique engagée à l'étranger*, poursuit-il, *si vous avez encore des squelettes dans vos placards. Notre ménage de printemps consistait à s'occuper de nos deux problèmes : les Aborigènes et la monarchie.* » Selon l'ancien premier ministre, il faut la réconciliation avec les Aborigènes « *pour se sentir à l'aise chez nous* » et la république « *pour nous donner plus d'estime de nous-mêmes* », précise-t-il.

Le dossier « Aborigènes » est sans doute le plus urgent. Dans le squat qui sert de locaux à la station aborigène Radio-Koori, un journaliste, originaire d'Alice Springs, avoue sa perplexité : « *On dirait que ce gouvernement ne comprend rien. Ils sont en train de tout gâcher.* » « *Tout* », c'est sans doute les progrès effectués à petits pas vers la réconciliation, depuis la reconnaissance en 1967 du statut de citoyen pour les Aborigènes, la restitution progressive de vastes territoires (1976), le jugement *Mabo* en 1992 et la loi qui s'ensuivit (Native Title Act, 1993) créant un nouveau titre foncier pour les terres aborigènes. Et puis, fin 1996, le jugement *Wik qui accorda un native title* à une tribu aborigène, conformément à la loi en vigueur mais sur des baux pastoraux.

Jusque-là, les fermiers avaient cru comprendre que ces terres-là ne seraient jamais menacées par des revendications indigènes. La crise frôla l'hystérie. Un an plus tard, la question n'est pas résolue. Le premier ministre a *produit* un plan en dix points, une « Réponse à Wik » qui n'a plu à personne et qu'il tente d'imposer au Parlement. Signe de l'impasse, le président du Conseil pour la réconciliation aborigène, Patrick Dodson, vient d'annoncer qu'il quitterait son poste à la fin de son mandat « *parce que la coalition met en pièce l'édifice fragile de la réconciliation* ».

Le malaise est encore aggravé par la montée en puissance de Pauline Hanson, cette députée du Queensland, ancienne marchande de *fish & chips*, qui se fait l'écho des instincts les plus mesquins de certains Australiens en osant reprocher, par exemple, aux Aborigènes leurs « *nombreux avantages* ». John Howard n'a pas su – ou voulu – prendre clairement ses distances par rapport à Mme Hanson, dont le nouveau parti, One Nation, attire davantage d'électeurs du gouvernement que de l'opposition.

Alors que l'on s'achemine vers une situation de plus en plus conflictuelle autour de la question des Aborigènes, le premier ministre semble un peu plus ouvert aux concessions sur l'autre dossier « chaud », celui de la république. John *Howard a exprimé le souhait que* les délégués (élus) à la convention qui doit se tenir en février 1998 sur ce sujet aboutissent sur un projet commun de changement constitutionnel, qui serait ensuite soumis à référendum. Il n'a toutefois pas caché ~~qu'il voterait, lui, pour~~ des délégués non républicains. Il a en outre rappelé que, le jour du référendum, chacun pourrait encore *choisir de maintenir* le système actuel. « *Les républicains veulent changer un système qui nous a permis de créer l'une des sociétés les plus stables, les plus ouvertes, les plus libérales et les plus tolérantes au monde* », a-t-il déclaré. Mais, sur la république comme dans le débat sur la question aborigène, le premier ministre doit faire face à une opposition croissante au sein même de son propre camp.

Que ces deux questions (la réconciliation aborigène et la république) restent ainsi au centre des débats australiens est, certes, de bon augure. On peut cependant regretter que « l'honnête petit John » (comme le nomment les méchantes plumes australiennes) n'ait pas vu que, pour résoudre la question des Aborigènes, la plus urgente, c'est, faute de charisme ou de vision, de l'honnêteté qu'il y faut.

Florence de Changy

A l'aventure *par Leiter*



Les risques de l'euro

Suite de la première page

Elle aura alors une préoccupation exclusive : asseoir sa crédibilité sur les marchés financiers internationaux et les convaincre de sa capacité à assurer la stabilité monétaire dans le nouvel ensemble régional. De fait, les opérateurs sur les marchés financiers sont dès aujourd'hui convaincus que les taux d'intérêt se situeront, au moment du lancement de l'euro, nettement au-dessus de leurs niveaux actuels.

La deuxième raison, c'est que la rigueur budgétaire restera sans doute la règle dans tous les pays européens au-delà du 1er janvier 1999. Avec le « pacte de stabilité et de croissance » signé à Amsterdam, les Etats de l'Union se sont engagés, sous peine de sanctions financières lourdes, à ce que leur déficit public ne dépasse pas 3 % du produit intérieur brut (PIB). Ils ont même promis de ramener leurs comptes publics à l'équilibre. Même si l'assainissement devrait présenter, à long terme, des retombées positives, il aura, à court terme, un impact négatif. Enfin, la création d'une monnaie commune accentuera la compétition entre les entreprises européennes. Il s'ensuivra une course à la réduction des coûts qui pourrait se traduire, dans un premier temps, par des suppressions d'emplois massives. Il faudra patienter avant que l'économie en *tire profit, pour que, rendues plus* fortes et plus compétitives à l'échelle mondiale, les entreprises du Vieux Continent puissent à nouveau embaucher. La probable conjonction de politiques monétaires et budgétaires restrictives, dans un contexte de concurrence accrue, exercera un frein sur la croissance.

La plus grande inquiétude des économistes n'est toutefois pas là. Elle va bien au-delà. Elle n'est pas d'ordre conjoncturel, mais structurel. Malgré la convergence apparente des indicateurs dans les pays de l'Union (inflation faible, niveaux de déficit et de croissance), ils doutent fortement que l'Europe soit mûre économiquement, politiquement et culturellement pour se doter d'une monnaie unique.

Deux incidents récents sont venus renforcer leurs appréhensions. La bataille qui s'est engagée pour la présidence de la future banque centrale européenne, avec la candidature surprise du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a démontré que les réflexes nationalistes, peu compatibles avec l'esprit européen, restent vivaces. Qui imaginerait qu'aux Etats-Unis, le Texas et la Floride, par exemple, puissent s'affronter afin de placer un représentant de leur Etat à la tête de la Réserve fédérale ?

L'autre épisode inquiétant est celui, début octobre, de la hausse des taux décidée par la Bundesbank. Le relèvement des taux, dans la foulée, par la Banque de France avait provoqué à Paris une vague de protesta*tions dans la classe politique. C'est* pourtant bien un tel exercice d'altruisme monétaire qu'imposera l'euro. La future politique monétaire de la BCE sera moins déterminée par le contexte national que par celui de l'Europe. Les dirigeants politiques français ne semblent pas prêts à une telle solidarité. Quelle sera d'ailleurs la réaction des citoyens allemands le jour où une grève des postiers français fera baisser l'euro – leur monnaie – et remonter les taux d'intérêt en Allemagne ?

QUESTIONS SANS RÉPONSES

La monnaie unique sera-t-elle enfin viable en l'absence d'harmonisation des politiques fiscales et des régimes de protection sociale sans, en réalité, une véritable politique budgétaire unique ? Peut-on envisager l'euro sans structures économiques communes, avec un Etat qui réduit la semaine de travail à 35 heures lorsque son voisin cherche à la rallonger ? Comment seront absorbés les chocs économiques dans les pays avec des taux de change fixes, sans mécanismes de transferts financiers et avec des travailleurs peu mobiles à l'intérieur de l'Europe ?

Ces questions n'ont pas aujourd'hui trouvé de réponses. Le conseil de l'euro, demandé par la France afin de coordonner les politiques économiques à l'intérieur de l'Union, ressemble, pour l'instant, à une coquille vide. Il ne pourra évoquer, semble-t-il, les problèmes de change qu'à titre « exceptionnel ». Comme elle s'annonce aujourd'hui, *l'Union monétaire reposera tout* entière sur les épaules de la BCE. C'est vers elle que se tourneront toutes les rancoeurs, ce qui risque de l'affaiblir au point de priver l'euro de son seul pilote.

Aucun économiste ne conteste – pas même aux Etats-Unis – l'idée se*lon laquelle une monnaie unique en* Europe, construite sur des bases solides, serait un facteur de prospérité. Mais ils sont de plus en plus nombreux à estimer qu'une rigidité et une lourdeur monétaire accrues effaceront largement les bienfaits attendus de la suppression des fluctuations de change. En l'état actuel des institutions européennes, l'euro risque ainsi d'être davantage un handicap qu'un atout. Faute de progrès sur la voie du fédéralisme, il pourrait imploser rapidement. « *L'unité politique peut conduire à l'unification monétaire*, affirme M. Friedman. *Par contre, l'unité monétaire imposée sous des conditions défavorables se révélera un obstacle à la réalisation de l'unification politique. C'est ce qu'on appelle la loi des conséquences contraires aux souhaits et aux prévisions.* » Il reste quelques mois aux gouvernements européens pour combler le retard pris par la politique pour déjouer le sombre pronostic de l'économiste américain et faire en sorte que l'ambitieux projet de l'euro ne tourne pas au fiasco économique.

Pierre-Antoine Delhommais

CONJONCTURE Les résultats de la dernière enquête de l'Insee sur les dépenses d'investissement dans l'industrie sont très décevants : celles-ci *« seraient stables en 1997 par rapport à 1996 »*. Une consommation erratique, la recherche d'une plus grande productivité et la baisse du prix des équipements expliquent cette stabilité. ● POUR 1997, l'Insee prévoit une augmentation en valeur de 3 % de l'investissement productif. *« La reprise n'est pas aussi assurée que l'on voudrait le penser »*, avertit, toutefois, Jean Peyrelevade, PDG du Crédit lyonnais. ● LES ENTREPRISES se montrent aussi prudentes. Cette année, leurs investissements ont, pour l'essentiel, porté sur la recherche accrue de productivité. ● CETTE TENDANCE devrait se poursuivre l'an prochain. ● INQUIÈTES du projet des 35 heures, les entreprises, en revanche, ne prévoient pas d'augmenter leurs capacités avant de connaître le dispositif.

Malgré une activité dynamique, les groupes français hésitent à investir

Selon une enquête de l'Insee, publiée lundi 24 novembre, l'investissement restera stable en 1997. Les entreprises privilégient toujours la recherche de productivité. Les dépenses en informatique sont en forte croissance

LE LONG HIVER de l'investissement peut-il s'achever ? Pour les chefs d'entreprise interrogés par *Le Monde*, quelques signaux positifs commencent à poindre. Les carnets de commandes sont en hausse, les capacités de production sont plus utilisées, le moral est meilleur.

Les groupes ressortent des projets, gelés depuis longtemps. Ils réfléchissent à de nouveaux équipements, à des changements de technologie. Les sociétés de biens d'équipement notent, avec plaisir, ce regain d'intérêt. *« Les groupes commencent à étudier des plans d'investissements plus conséquents. Ils regardent des achats d'équipements importants, qui pourraient leurs apporter de fortes améliorations sur leur manière de produire. Mais les décisions d'achat ne sont pas encore prises »*, dit Jean-Claude Perrin, directeur financier de Schneider.

Ce retour d'une plus grande confiance est largement lié à la hausse spectaculaire des exportations. Depuis que le dollar, entraînant dans son sillage la livre, a dépassé le seuil des 5,50 francs, l'industrie française semble avoir retrouver sa compétitivité. A partir du printemps, les entreprises ont vu s'ouvrir des marchés qui leur paraissaient interdits ces dernières années. Des commandes inattendues leur arrivent tous les jours. *« Non seulement nous avons regagné les parts de marché que nous avions perdues ces trois derniers années, mais nous prenons de nouveaux clients »*, constate Jean-Pierre Frot, PDG d'une petite entreprise de mécanique, CF2M, un peu interloqué par ces déplacements si rapides et si massifs des commandes. Cette année, son chiffre d'affaires devrait augmenter de plus de 16 % pour atteindre 700 millions de francs.

EXIGEANTS SUR LA RENTABILITÉ

Pour rester à niveau face à leurs concurrents étrangers et conserver leurs marchés, les firmes se sentent obligées d'investir. Leur choix, toutefois, se veulent prudents. Marqués par les premières années terribles de la décennie 90, mais aussi par les nouvelles exigences des actionnaires, les groupes restent fixés sur des critères de rentabilité très élevés : en coût marginal, leur investissement doit être payé en deux à trois ans. Ces exigences leur paraissent d'autant plus naturelles qu'ils ont le sentiment d'évoluer dans un environnement très instable : au moindre affaiblissement du dollar, ils peuvent perdre une part non négligeable de leurs exportations.

L'ensemble de ces contraintes conduit les entreprises à privilégier d'abord les dépenses qui leur permettent de gagner en productivité et en efficacité. Cette priorité, à l'œuvre depuis de nombreuses années, connaît, toutefois, des inflexions importantes. Après avoir beaucoup dépensé pour améliorer leurs conditions de production et renforcer leur automatisation, les groupes choisissent de mieux s'équiper en informatique.

Cette année, les dépenses des groupes en matériels et en logiciels devraient progresser de 4 à 4,5 % pour atteindre 330,5 milliards de francs, selon le cabinet d'études Pierre Audoin Conseil (*Le Monde* du 20 novembre). La nécessité d'adapter des programmes, conçus dans les années 70, au passage de l'an 2000, comme à la mise en place de l'euro est à l'origine d'une grande partie de ces dépenses. Mais pas seulement. Après les avoir longtemps tenus pour des gadgets, les groupes sont en train de découvrir qu'Internet et Intranet seront la base du commerce de demain. *« Il y a 48 heures, j'ai reçu, pour la première fois, une commande importante par Internet »*, raconte Christian Moretti, PDG de Dynaction (mécanique). Cette prise de conscience stimule les dépenses en informatique, domaine où les entreprises françaises ont accumulé un retard considérable ces dernières années.

INCERTITUDE ASIATIQUE

Pour les autres investissements, ce sont surtout les petits équipements (machines-outils, automatisation sur des machines) qui sont choisis. Ils permettent d'augmenter vite la productivité, sans être trop chers. Dans la construction électrique, le Groupement de matériels d'équipements électriques (Gimelec) table sur une croissance des ventes en France de 1 à 3 % pour 1997. La Fédération de la mécanique prévoit, elle, une hausse de 3 à 4 %.

Ce début de reprise se confirmera-t-il l'an prochain ? *« Cela dépend du dollar »*, soulignent de nombreux chefs d'entreprise. L'autre élément d'incertitude réside dans la crise asiatique. Même s'ils n'exportent que 6 % de leurs produits en Asie, la crise financière qui touche la région et le ralentissement de la croissance interne qui en résulte les inquiètent. De surcroît, les pays asiatiques, avec des monnaies dévaluées, vont gagner en compétitivité sur le marché mondial. Tous se disent incapables, pour l'instant, d'en estimer les conséquences.

Dans ce contexte incertain, les investissements de capacité risquent d'être très rares, surtout en France. Les grands groupes, internationalisés depuis longtemps, s'interrogaient déjà sur la taille de leur outil productif en France. *« Nous produisons en France près de 20 % de notre chiffre d'affaires, alors qu'elle ne représente que 10 % de nos ventes. Il n'y a donc aucune raison d'augmenter notre outil productif »*, explique Eduardo Malone, directeur de Chargeurs.

La perspective de voir adopter une législation sur les 35 heures, qui conduirait à un renchérissement des coûts, renforce leur interrogation. Dans l'ignorance du futur dispositif social, elles gèlent tout développement d'envergure en France. Et si elles ont à investir pour un produit nouveau, elles préfèrent, en ce moment, se tourner vers des pays où le coût de la main-d'œuvre est moins cher, comme l'Espagne, la Turquie, ou l'Europe de l'Est.

Les PME sont encore plus inquiètes. Ne produisant souvent qu'en France, elles redoutent de se voir couper des marchés, en raison du renchérissement de leurs coûts, et se montrent très conservatrices. Cet attentisme risque de durer tant que l'Etat n'aura pas fait toute la lumière sur ses intentions et sur la manière de mettre en place les 35 heures.

Martine Orange

Pour l'Insee, la reprise n'est pas au rendez-vous

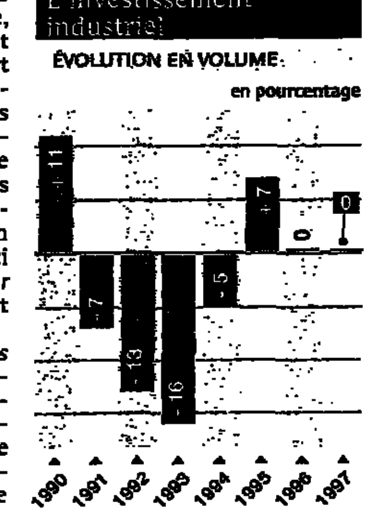
L'ENQUÊTE de l'INSEE sur les investissements dans l'industrie, publiée lundi 24 novembre, est préoccupante : la reprise n'est pas au rendez-vous contrairement aux espoirs. Les chefs d'entreprise interrogés en octobre 1997 ont revu à la baisse leurs prévisions d'avril. Alors qu'ils pensaient à l'époque augmenter leurs dépenses de 2 % en volume (3 % en valeur) celles-ci *« seraient stables en 1997 par rapport à 1996 »*, note l'institut de conjoncture.

La révision à la baisse des prévisions touche surtout les industries de consommation. Soumises à des mouvements erratiques depuis le début de l'année, elles hésitent à entreprendre des dépenses qui ne se justifieraient pas par la suite. De plus, la réduction rapide et continue des prix leur impose des efforts de rigueur accrue pour préserver des marges souvent bien érodées. Leurs investissements n'en deviennent que plus sélectifs : ils sont totalement axés sur les gains de productivité. Une tendance qui se retrouve dans les autres secteurs industriels.

DES MACHINES EFFICACES

Plus attentifs à la rentabilité de leurs dépenses, les groupes ont aussi appris à mieux acheter. Ils recherchent moins des équipements à la pointe de la technique et leur préfèrent des machines efficaces et peu chères. Ils imposent, à leur tour, des baisses importantes sur les prix des équipements à leurs fournisseurs. Depuis le début des années 90, les machines-outils, les fournitures électriques diminuent en moyenne de 4 à 5 % par an. Les prix des équipements informatiques, eux ont diminué de plus de 50 % en cinq ans. Ces réductions massives expliquent, en partie, la faible augmentation des dépenses d'investissements ces dernières années.

Pour 1998, l'INSEE prévoit un investissement plus dynamique.



D'après les chefs d'entreprise interrogés, les dépenses d'investissement *« augmenteraient de 3 % dans l'industrie et de 4 % dans l'industrie manufacturière »*. Cette reprise semble très modérée, au vu des retards accumulés ces dernières années : l'investissement productif a diminué de 37 %, en volume, entre 1992 et 1996.

Dans un projet d'avis sur la *conjoncture* au second semestre, présenté le 18 novembre au Conseil économique et social, Jean Peyrelevade, PDG du Crédit lyonnais, se montre lui aussi très prudent sur l'investissement : *« La reprise n'est pas aussi assurée que l'on voudrait le penser »*.

« Nombre d'entreprises sont extrêmement attentives dans leurs efforts d'investissement et, plus encore, les grandes décident de délocaliser leurs investissements d'extension pour profiter de coûts salariaux plus faibles » assure-t-il. A l'image d'autres observateurs, M. Peyrelevade souligne les interrogations que font peser sur les entreprises la crise asiatique et la perspective de la réduction du temps de travail.

M.O.

Kimberly-Clark va fermer dix-huit usines dans le monde

APRÈS GENERAL MOTORS, Levi's, Kodak, le groupe papetier américain Kimberly-Clark a annoncé à son tour, vendredi 21 novembre, un plan de restructuration massive. Celui-ci prévoit la fermeture ou la vente de dix-huit unités de production dans le monde, entraînant la suppression de 5 000 emplois. Une charge exceptionnelle après impôts de 590 millions de dollars sera inscrite dans les comptes au quatrième trimestre. L'objectif de ce plan est de réduire les coûts d'exploitation du groupe de 200 millions de dollars d'ici à l'an 2000 et de doubler à terme son bénéfice par action.

Kimberly-Clark, qui avait fusionné avec Scott-Paper en 1995, commercialise notamment les marques Kleenex, Scott, Scottex, Sopalin, *et possède des usines dans trente-sept pays, dont trois en France*, avait annoncé une baisse de 16 % de son bénéfice net et de 5,5 % de son chiffre d'affaires au troisième trimestre. Wayne Sanders, le PDG du groupe, a mis en cause la concurrence accrue en Europe et une baisse des prix de vente dans le monde, qui auront cette année *« un impact négatif sur notre bénéfice d'exploitation de l'ordre de 250 millions de dollars »*.

DÉPÊCHES

■ **KODAK : le fabricant américain va proposer des préretraites à cinquante-trois ans** pour parvenir à supprimer entre 175 et 198 emplois en France, dans l'usine de Chalon-sur-Saône, d'ici à la fin de 1998, conformément au plan de restructuration mondial décidé par la direction du groupe.

■ ***GENERAL MOTORS*** **: le numéro un américain de l'automobile** a confirmé, vendredi 21 novembre, la fermeture de sa vieille usine d'assemblage Buick City à Flint (Michigan), ouverte en 1903 et qui emploie actuellement 2 900 salariés, ainsi que celle d'une unité de production de moteurs, également à Flint. Ces activités cesseront au troisième trimestre de 1999.

■ **ROLLS ROYCE : Bernie Ecclestone, l'organisateur du championnat du monde de Formule 1**, a approché le groupe britannique Vickers au sujet de la vente de sa filiale Rolls-Royce, selon le *Sunday Telegraph* du 23 novembre. M. Ecclestone, qui est au centre d'une controverse liée au financement du Parti travailliste, a demandé des informations complémentaires sur Rolls-Royce à Vickers.

■ **REDLAND : le groupe britannique de matériaux de construction** *envisage de vendre* plusieurs activités, ses tuiles en Extrême-Orient, ses granulats aux Etats-Unis et surtout sa filiale allemande RBB (numéro un européen dans le secteur de la toiture), pour tenter de contrer l'offre publique d'achat de 1,67 milliard de livres du groupe français Lafarge, affirmait, dimanche 23 novembre, le journal *Sunday Telegraph*. Le directeur général Robert Napier annoncerait, par ailleurs, son départ dès cette semaine. Lafarge a annoncé, lundi 24 novembre qu'il prolongeait son offre jusqu'au 5 décembre.

■ **LUFTHANSA : la compagnie aérienne allemande** a annoncé, le 24 novembre, une *« alliance stratégique »* avec la compagnie asiatique Singapore Airlines (SIA). La coopération entre les deux compagnies prévoit notamment une offre commune de services aux passagers, au niveau du réseau, des réservations (*code-sharing*) et du programme de fidélisation.

■ **THOMAINFOR : l'intersyndicale de l'ex-filiale de Thomson-CSF**, en redressement judiciaire, a appelé, samedi 22 novembre, les salariés à une manifestation à Paris, lundi 24 novembre. Elle réclame la tenue d'une table ronde sur l'avenir des salariés et demande que Thomson s'engage à financer un plan social.

Antoine Jeancourt-Galignani, président des AGF

« Encourager les opérations hostiles, c'est ouvrir la chasse aux maisons financières françaises »

Depuis la contre-OPA amicale lancée le 16 novembre par l'assureur allemand Allianz sur les AGF, l'attitude du président du groupe français, Antoine Jeancourt-Galignani, suscite une polémique. Dans un entretien au *Monde*, celui-ci justifie son choix à la fois par le caractère hostile de l'OPA menée par l'italien Generali, par l'importance des garanties offertes par Allianz et par l'impossibilité de trouver un allié français.

« Depuis l'annonce par l'allemand Allianz de son offre publique d'achat (OPA) amicale sur les AGF en riposte à celle, hostile, lancée par l'italien Generali, vous faites l'objet d'attaques personnelles de la part des alliés de l'assureur italien. On vous reproche d'être allé chercher le groupe allemand à seule fin de sauver votre fauteuil de président...

– Face à une offre hostile qui visait à déstabiliser et probablement à démanteler les AGF, j'ai reçu mandat du conseil d'administration de la compagnie de chercher une offre amicale, et c'est ce que j'ai fait. Dès notre accord, j'ai proposé à Allianz de remettre mon poste à leur disposition en cas de succès. Préserver mon poste n'est donc pas mon souci. Si j'en juge, par ailleurs, à la satisfaction de nos actionnaires, le changement de direction des AGF ne me paraît pas être, même si cela est un peu immodeste, la priorité du moment.

– Sur le fond, cette fois, on vous reproche d'avoir fait entrer « le loup dans la bergerie », en l'occurrence Allianz, tandis que les Generali n'auraient pas la même volonté de développement et la même capacité à imposer leur domination dans la finance en France...

– Le point de départ de cette affaire, c'est une offre hostile, non sollicitée, des Generali. S'il y a un loup quelque part, il est plutôt de ce côté-là. Cela dit, on veut faire croire que Generali ne peut inspirer aucune crainte à nos concurrents. Cela n'est pas très flatteur et tout à fait inexact. Mais il est vrai que la taille de l'opération, pour la compagnie italienne, peut faire croire à un démantèlement des AGF.

» En tout cas, pendant les cinq semaines qui ont séparé l'offre des Generali et celle d'Allianz, aucun contact n'a pu être établi avec la compagnie italienne. A aucun moment, les Generali n'ont voulu nous parler. Nous étions vraiment en présence d'un groupe qui a eu une attitude des plus hostiles et dont les objectifs ne nous ont jamais été précisés.

– N'y a-t-il pas, dans leur attitude, de la rancœur après l'OPA que vous avez lancée sur le groupe Worms et Cie, dont la filiale d'assurances Athéna intéressait les Generali ?

– J'ai le plus grand respect pour le président des Generali, le plus illustre des banquiers français *[Antoine Bernheim]*. Mais j'ai le regret de dire qu'il ne rapporte pas une version exacte de l'affaire Athéna. Depuis décembre 1996, M. Bernheim savait que nous étions *concurrents pour la reprise d'Athéna*. Quand l'IFIL, holding des Agnelli, et les familles Worms, nos associés dans le capital de Worms et Cie, sont venus nous demander de les aider à monter une offre amicale face à celle du groupe Pinault, *M. Bernheim en était parfaitement* informé. Il a eu tout le loisir de venir lui-même jouer ce rôle de chevalier blanc. Il ne l'a pas fait, pour des raisons que j'ignore.

– Regrettez-vous, aujourd'hui, de vous être attaqué à Athéna ?

– Nous n'avons pas attaqué, mais au contraire défendu Athéna. Quand le rapprochement entre AXA et UAP a montré que le mouvement de concentration du marché de l'assurance en France était lancé, il nous fallait grandir, et vite. Nous avions deux cibles possibles : le GAN et Athéna. Lorsque nous avons eu le sentiment que la concurrence serait très forte sur le GAN, notamment avec Allianz, et qu'on nous a sollicité pour prendre le contrôle, avec l'IFIL, du groupe Worms, il était naturel que nous saisissions cette opportunité stratégique.

– Quels avantages présente pour les AGF l'offre d'Allianz par rapport à celle des Generali ?

– *La proposition d'Allianz est* fondamentalement différente parce qu'elle est négociée, c'est-à-dire construite sur des engagements écrits et consensuels qui expriment un vrai projet industriel. Je tiens à rappeler qu'il y a un an Allianz était venu nous proposer de prendre une participation importante dans notre capital. Nous avions décliné cette offre, indiquant que nous voulions tenter de créer un deuxième assureur français indépendant. *Allianz a accepté* notre position et n'a jamais cherché à ramasser des actions AGF. Je suis convaincu qu'Allianz, comme les autres grands groupes allemands, n'entreprendra jamais en France d'actions hostiles. Nous avons négocié pied à pied un accord qui, tout en nous adossant au groupe allemand, maintient le maximum d'autonomie à la compagnie française et le maximum de racines des AGF en France. Cet accord comporte de nombreux volets. Le principal est le prix élevé payé par Allianz pour conserver, sur le marché boursier, une part importante du capital qui peut aller jusqu'à 49 %. Pour cela, le groupe allemand offre un bon de cession ou de valeur *garantie* (BCVG) *qui garantit* pour les actions conservées par les actionnaires sur le marché boursier 360 francs dans deux ans et demi par titre.

» Il y a aussi, dans nos accords, tout un chapitre sur le gouvernement de l'entreprise. Plus de la moitié des administrateurs seront extérieurs à Allianz. Les comités du conseil, notamment celui qui examinera les conventions entre les deux groupes, seront présidés par *un administrateur indépendant*. L'intégrité du groupe, AGF plus Athéna, sera maintenue en France, et ils nous apporteront Allianz France, ce qui nous renforcera. L'assurance-crédit, pour autant que les pouvoirs publics ne souhaitent pas le changement du contrôle de la Coface, sera maintenue dans le groupe.

» Hors de France, il y a un par-



ANTOINE JEANCOURT-GALIGNANI

tage de responsabilités. *Allianz* donne, pour tout le groupe, compétence aux AGF non seulement sur la France et la Belgique, mais aussi sur l'Amérique du Sud, l'Afrique et le Moyen-Orient. Il est convenu que nous négocierons des responsabilités spéciales en Espagne et au Portugal. Enfin, Allianz a pris des engagements très clairs sur le maintien de la politique sociale et la préservation du système de retraites. Il s'agit d'engagements écrits dont tout le monde pourra vérifier l'existence quand la note d'information sur l'offre d'Allianz sera publiée. C'est pourquoi la proposition d'Allianz a été qualifiée d'amicale et acceptée par le conseil des AGF, à l'unanimité moins une abstention.

– *Les AGF*, compte tenu de la taille des Generali, représenteraient environ 40 % d'un ensemble commun. Compte tenu de la taille d'Allianz, ce serait seulement 20 % du groupe. N'est-il pas plus facile d'exister quand on représente 40 % d'un ensemble plutôt que 20 % ?

– Je répète que, dans la mesure où les Generali n'ont jamais voulu discuter avec nous, nous n'avons aucune idée de la place qu'on nous *aurait donnée. En revanche, nous* savons ce que le groupe allemand veut faire avec nous. Il l'a déjà fait en Italie avec une grande compagnie du pays, la RAS, qui est cotée et dont Allianz détient la majorité.

– Comment expliquez-vous qu'AXA s'inquiète tellement de l'arrivée en force d'Allianz en France ?

– AXA est notre plus redoutable concurrent. Son insistance à nous marier aux Generali a été un assez puissant encouragement à chercher un autre partenaire.

– N'y a-t-il pas quand même une contradiction entre l'intérêt général pour la France de préserver ou de renforcer la place de son « champion », AXA-UAP, *et celui de permettre* à son principal concurrent de le dépasser et de prendre une position très forte sur son marché national ?

– Dans une notion d'intérêt général, ce qui me paraît fondamental pour la place de Paris, c'est la différence faite entre une approche amicale et une approche hostile. Encourager les opérations hostiles, c'est ouvrir la chasse à toutes les grandes maisons financières et bancaires françaises dont le capital est relativement faible par rapport à leurs concurrentes étrangères. Encourager les offres amicales après de longues négociations avec le management, c'est, au contraire, favoriser les partenariats internationaux librement consentis, *comme il en existe déjà. Allianz* s'en est tenu, depuis des années, à cette ligne. La compagnie allemande recherche des solutions négociées et réfléchies entre deux managements responsables. C'est la seule approche prudente dans le secteur financier, c'est celle qui permet à l'initiateur de l'offre de bien connaître sa cible. Aujourd'hui, dans le secteur financier, l'immense majorité des rapprochements dans le monde se font par voie négociée et amicale.

– Avez-vous cherché à trouver une alternative française à l'offre des Generali ?

– Bien sûr. J'ai cherché à trouver une solution avec des groupes français dans plusieurs directions. Que ce soit avec des banques ou avec d'autres assureurs. Mais cela n'a pas été possible.

– On entend dire que le ministère de l'économie vous aurait conseillé de ne pas aller chercher Allianz comme chevalier blanc. Est-ce vrai ?

– Le ministère de l'économie et des finances a gardé dans toute cette affaire une attitude de très grande neutralité et m'a simplement dit qu'il examinerait avec la *plus grande attention toutes les* offres faites. »

Propos recueillis par Sophie Fay et Eric Leser

Les AGF, enjeu de la rivalité entre AXA-UAP et Allianz

DERRIÈRE la bataille entre l'assureur allemand Allianz et l'italien Generali pour prendre le contrôle des AGF, se cache une rivalité plus profonde et acharnée : la lutte entre deux géants du secteur, qui, en partant de leur marché domestique, ont conquis une taille mondiale, AXA-UAP et Allianz.

Si, en apparence, le groupe présidé par Claude Bébéar est à l'écart de la bataille, son influence est permanente. AXA-UAP est d'abord proche des Generali. Les Italiens n'ont-ils pas aidé M. Bébéar à évincer Bernard Pagezy, lorsque AXA a pris le contrôle de la Compagnie du Midi à la fin des années 80 ? Ils sont ensuite restés dans le capital d'une des structures du groupe AXA comme un actionnaire plutôt encombrant. En 1996, M. Bébéar et Antoine Bernheim, devenu président des Generali, ont trouvé un accord pour dénouer à l'amiable ce lien capitalistique. M. Bernheim est resté, depuis, au conseil d'AXA-UAP. Un autre associé-gérant de la banque d'affaires Lazard, l'un des premiers actionnaires des Generali après Mediobanca, David Dautresme, siège aussi à ce conseil.

Jusqu'à présent, ces liens entre AXA-UAP, Generali et Lazard n'avaient guère gêné Allianz. Pour preuve, le groupe munichois avait retenu Lazard pour le conseiller *dans sa candidature au rachat du* GAN. Aussi les Allemands se sont-il sentis fort démunis lorsque, en octobre, Lazard s'est rangé du côté de Generali pour lancer une OPA sur les AGF. En un instant, Allianz, qui n'avait pas été prévenu de l'offensive en préparation, s'est trouvé privé d'une banque d'affaires, partie avec armes et bagages, en l'occurrence l'avocat et le conseil en communication de l'assureur en France ! Il ne restait plus à Allianz qu'à se retourner vers le Crédit lyonnais et sa banque d'affaires Clinvest. Dominique Bazy, qui préside la filiale française d'Allianz, est un ancien collaborateur de Jean Peyrelevade, le président de la banque publique.

RÉFLEXE INDUSTRIEL

Si M. Bébéar a donné sa bénédiction à l'offensive Generali, c'est aussi par réflexe industriel. Avec les AGF et Athéna, l'assureur italien aurait été un groupe, certes imposant, mais endetté, sans doute contraint de céder certains actifs, en France notamment. Il représenterait donc une menace moins forte que l'assureur munichois, dont la capitalisation boursière (333 milliards de francs) est trois fois supérieure à celle des Generali.

Le groupe allemand a d'ores et déjà indiqué qu'il n'avait aucune *difficulté à financer son acquisition*. Il peut soutenir et renforcer un groupe formé des AGF, d'Athéna et d'Allianz France apporté à l'ensemble, sans céder autre chose qu'AMB, la *filiale* allemande des AGF, dont il détient par ailleurs 5 %. Une filiale d'un grand intérêt pour les Generali, à qui il manque un maillon en Allemagne. *« Faute d'avoir obtenu la neutralité d'Allianz, les Generali pourraient s'en sortir en se contentant d'AMB »*, estime un analyste financier.

Certains assureurs français craignent aussi qu'Allianz n'utilise sa solide base et ses confortables marges en Allemagne – avec 25 % du marché – pour mener une politique agressive en France. Generali est considéré comme un partenaire plus « raisonnable ». Ce qu'Allianz récuse très fermement. *« L'objectif de progression du résultat que nous nous sommes assignés est une garantie qu'une telle politique ne nous est pas permise »*, rappelle M. Bazy.

Certains, comme le sénateur Philippe Marini (RPR, Oise) n'hésitent pas à mettre en avant l'intérêt national pour défendre l'offre Generali contre celle d'Allianz. Au motif, tout d'abord, que le marché français ne représenterait qu'un peu plus de 20 % du groupe Allianz, contre 40 % d'un ensemble Generali-AGF qui resterait présidé par un Français, et compte Ray*mond Barre à son conseil*. Au motif aussi qu'il faut défendre le « champion français » de l'assurance contre son concurrent allemand. Au motif, enfin, que, derrière Allianz, beaucoup d'autres groupes allemands, comme la Dresdner Bank (dont Allianz détient 25 %), la Deutsche Bank ou la WestLB, montrent un réel appétit pour les institutions financières françaises.

Attendant toujours le feu vert de Bercy, les Generali réfléchissent à une riposte à la contre-offensive d'Allianz. Le conseil d'administration qui s'est réuni samedi 22 novembre, à Milan, a décidé de se donner les moyens d'une surenchère en convoquant une assemblée générale le 10 janvier pour autoriser une augmentation de capital et l'émission d'emprunts obligataires pour un total de 25 milliards de francs.

A n'en pas douter, M. Bébéar pèsera pour que les Generali réagissent. Prudent, l'assureur italien attendra toutefois que l'OPA d'Allianz soit ouverte avant de relancer la bataille boursière. A moins que d'ici là, Henning Schulte-Noelle, le président d'Allianz, ne se montre plus convaincant que M. Bébéar auprès de l'assureur de Trieste, qui a toujours su se montrer pragmatique.

S. F.

Le futur siège de France Télévision suscite questions et soupçons

Le regroupement de France 2 et France 3 dans le même immeuble à partir d'avril 1998 inquiète les personnels, *tandis que des critiques sont émises sur les conditions de cette opération immobilière de 1,6 milliard de francs*

LE SIÈGE de France Télévision a-t-il coûté trop cher ? La curiosité de la Cour des comptes et les premières inquiétudes des personnels de France 2 et France 3 sur le déménagement alimentent le débat. Décidé en 1992, l'immeuble de 56 000 mètres carrés, construit en bordure de Seine à l'extrémité du 15e arrondissement, est presque achevé. Les premiers occupants arriveront fin avril et les 2 300 collaborateurs que comptent France Télévision, France 2, France 3 et la régie France Espace devraient y être installés à l'automne.

Cette opération aura été menée par trois présidents. Voulue par Hervé Bourges en 1992, elle a été réalisée par Jean-Pierre Elkabbach et devrait être inaugurée par Xavier Gouyou Beauchamps. Le choix du terrain est particulièrement discuté. Cet hectare et demi en forme de triangle, situé sur la ZAC Citroën-Cévennes, zone d'aménagement de la Ville de Paris, appartenait à la SNCF, qui en réclamait 450 millions de francs. *« En dépit de nos demandes, l'administration des Domaines a refusé de réévaluer ce prix qui ne tenait pas compte de la baisse de l'immobilier à Paris dans cette période »*, soutient un responsable de France Télévision. En revanche, les 9 millions de francs correspondant aux 378 mètres carrés situés le long de l'hôpital Georges-Pompidou, dont l'Assistance publique n'avait pas besoin et dont France Télévision s'est aperçue un peu tard qu'ils représentaient une enclave dans son emprise, ont été déduits de ce prix.

Ce terrain a d'autres défauts : il est situé sur l'un des deux projets de tracé du tramway entre Issy-les-Moulineaux et la porte de Versailles ; et sa déclivité a obligé à des gymnastiques architecturales qui ont abouti à installer les studios dans les sous-sols. Plus grave : le voisinage avec la ligne C du RER. La construction d'une paroi moulée a été nécessaire pour atténuer les vibrations causées par le passage des trains. Estimés à 23,5 millions de francs, ces surcoûts ont aussi été déduits, selon France Télévision, de la somme versée à la SNCF. Mais la question ne semble pas totalement résolue : les mesures acoustiques qui devaient être faites en septembre dans les studios ont été reportées à fin novembre.

« ERREUR DE GESTION »

Certains reprochent aux dirigeants de France Télévision de s'être obstinés à vouloir une adresse parisienne et d'avoir négligé une proposition de la régie Renault à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), en bord de Seine, en face de TF 1. Renault avait concocté deux projets « clés en main », correspondant à des demandes différentes de France Télévision. En janvier 1993, l'opération de 39 500 mètres carrés était estimée à 940 millions de francs. La seconde, en 1994, était de 1,3 milliard de francs pour 56 000 mètres carrés, c'est-à-dire la même surface que dans le 15e. *« Mais la taxe professionnelle était plus élevée qu'à Paris »*, avaient calculé les responsables de France Télévision.

Certains soupçonnent l'influence d'Edouard Balladur, qui était à l'époque premier ministre et élu de l'arrondissement. *« C'est une évidence que, pour autant qu'il a été consulté, il a dit sa préférence pour une implantation à Paris. Mais connaissez-vous un élu qui aurait procédé autrement ? »*, ironise René Galy-Dejean (RPR), proche de M. Balladur et maire du 15e arrondissement.

« Au cours de l'été 95, on s'est posé la question de savoir s'il fallait arrêter l'opération, reconnaît un haut fonctionnaire proche du dossier, *Mais Bercy n'est jamais allé au bout des calculs du coût d'une telle décision. Cela aurait probablement avoisiné les 8 millions de francs. »* Les dirigeants de France Télévision assurent que la dépense liée au crédit-bail était inférieure au montant annuel des loyers et charges locatives (230 millions de francs) sur les seize sites actuellement occupés par la chaîne publique. L'avantage est qu'au bout de vingt ans France Télévision sera propriétaire de son siège. Seule ombre au tableau : *« Il semblerait que les baux des immeubles actuellement occupés par France 2, avenue Montaigne, courent encore quelque temps et qu'il faille continuer à payer les loyers jusqu'en 2002. Il y a là une erreur de gestion qui manifeste une négligence grave dans le montage du dossier »*, gronde Jean Chuzel, sénateur (UC, Allier), spécialiste de l'audiovisuel, après sa propre enquête sur le nouveau siège.

POLÉMIQUE SUR LES LOYERS

En ce qui concerne la construction, France Télévision, pour se prémunir contre les risques de dérive, a fait appel à un maître d'ouvrage. Filiale de la BNP, Meunier promotion doit assurer le respect des coûts et des délais, à charge pour elle d'assumer les conséquences des dépassements. Au final, le coût de l'opération est proche de celui de Canal Plus, dont le siège voisin, inauguré en 1992, a coûté 1,170 milliard pour 22 000 mètres carrés.

Il reste maintenant à assurer le transfert des personnels. Le montant des loyers est déjà l'occasion de polémiques. Car France 2 va y gagner les 20 millions de francs que France 3 y perdra. *« La clé de répartition devra être revue »*, promettent les responsables de France Télévision. Certains font remarquer que les locaux sont trop petits et que notamment la régie finale de France 3 ne fera pas partie du déménagement. Et, même si Xavier Gouyou Beauchamps a assuré que seuls les services généraux, juridiques, internationaux, feront l'objet d'une *« organisation nouvelle »*, beaucoup s'inquiètent des fusions de services qui pourraient naître de ce déménagement et notamment des synergies entre les deux rédactions. *« La vocation sociale de chacune des sociétés va être posée à cette occasion »*, assure un ancien responsable d'une des deux sociétés.

L'immeuble de marbre blanc et de glaces vertes, imaginé par l'architecte Jean-Paul Viguier, prévoit bien des entrées distinctes et une rue intérieure pour séparer les deux chaînes, mais les collaborateurs se rencontreront dans le grand restaurant d'entreprise de 800 places, où ils risquent de comparer leurs salaires et leurs conditions de travail.

Françoise Chirot

Le détail des dépenses

● **Le bâtiment**, dont la surface utile est de 56 000 m² utiles, coûtera 1,591 milliard de francs, qui se décomposent de la manière suivante : terrain : 407,5 millions ; viabilisation : 100 millions ; bâtiment : 540 millions ; honoraires-assurances : 133 millions ; aménagements techniques : 376 millions ; mobilier : 35 millions. .

● **Le crédit-bail** porte sur l'opération immobilière (terrain et bâtiment) et sur certains honoraires. Les frais financiers seraient de 1,6 milliard de francs, une estimation difficile compte tenu de la fluctuation des taux d'intérêt. Le reste est autofinancé.

Un sévère rapport de la Cour des comptes

Jean-Pierre Elkabbach, ex-président de France Télévision, fait l'objet de très sévères critiques dans le rapport annuel de la Cour des comptes qui doit être rendu public jeudi 27 novembre. Les magistrats ont épinglé la gestion des contrats des animateurs-producteurs. France 2 avait commandé aux sociétés de production de Jean-Luc Delarue, Arthur, Jacques Martin, Nagui, etc., quelque 640 millions de francs de contrats entre septembre 1995 et juin 1996.

Au terme d'une longue enquête, la Cour devrait demander dans ses conclusions la saisine de la Cour disciplinaire, budgétaire et financière. Celle-ci examine chaque année une dizaine d'affaires mais les éventuelles condamnations sont prononcées plusieurs années plus tard. Fait rare, la Courdes comptes, qui donne habituellement la fonction de la personne mise en cause, devrait nommément citer Jean-Pierre Elkabbach dans son rapport.

Le plan de relance présenté au comité d'entreprise de la SFP

LE NOUVEAU plan de restructuration de la Société française de production (SFP) a été présenté, vendredi 21 novembre, au comité d'entreprise par le président du groupe, Roland Fiszel. Ce plan prévoit une très forte réduction des effectifs (550 sur un total de 998 permanents) sans licenciement sec, ainsi qu'une réorganisation de la SFP autour des deux métiers d'origine, la production et les prestations (*Le Monde* daté 16-17 novembre).

Le comité d'entreprise a demandé la désignation d'un expert. Par ailleurs, un conseil d'administration est prévu le 12 décembre et un second CE devra prendre acte de ce plan avant son adoption définitive, prévue en janvier. Lundi 24 novembre, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, devait tenter de convaincre à Bruxelles Karel Van Miert, commissaire en charge de la concurrence, du bien-fondé de cette stratégie de relance de la SFP.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : Les secrétaires des imprimeurs rotativistes du REC, de PDP et du Syndicat des correcteurs ont été reçus par Francis Brun-Buisson**, chef du service juridique et technique de l'information (SJTI), qui dépend du premier ministre. Ils indiquent dans un communiqué que M. Brun-Buisson *« a ainsi confirmé que nous étions les représentants incontournables de nos différents métiers en presse quotidienne nationale. La conséquence immédiate sera notre participation au comité de pilotage et aux commissions de travail paritaires qui détermineront largement notre avenir. Nous nous réjouissons de cette issue favorable qui nous permet d'entamer de véritables négociations avec le SPP* [Syndicat de la presse parisienne] *et le SPMI* [Syndicat de la presse magazine d'information] *dans les plus brefs délais »*.

■ **RADIO : NRJ a décidé de saisir la Commission européenne** *« pour réclamer le bénéfice de la réciprocité dans son développement en Allemagne »*. Le groupe français proteste contre le fait qu'il risque de se faire retirer cinq fréquences en Allemagne alors que le groupe CLT-UFA vient d'en obtenir quarante-huit supplémentaires en France (*Le Monde* du 21 novembre).

■ **TÉLÉVISION : le magnat allemand de l'audiovisuel, Leo Kirch, a** annoncé, lundi 24 novembre, dans l'hebdomadaire *Focus*, qu'il négocierait ses droits sur la retransmission des Coupes du monde de football en 2002 et 2006 à partir de 1999. Dans sa première interview depuis dix ans, M. Kirch a déclaré : *« Je ne veux me disputer avec personne, mais je veux revendre mes droits à un prix adéquat. »* Le groupe privé, qui a acquis ces droits pour le monde entier, hors Etats-Unis, moyennant 3,4 milliards de deutschemarks (environ 11 milliards de francs), est la cible de virulentes critiques des Allemands, qui réclament une diffusion sur les chaînes hertziennes des matches de leur équipe nationale.– (*AFP*)

■ **CÂBLE : après de longues négociations, Lyonnaise Câble et** AB Sat, bouquet de programmes numériques du Groupe AB, sont parvenus, jeudi 20 novembre, à un accord pour la reprise, sur l'offre numérique, de onze chaînes du bouquet AB Sat. Baptisée « Passion » et facturée 80 francs, l'offre d'AB Sat sera proposée dès décembre sur les réseaux câblés de province, avant d'être reprise à Paris en janvier 1998.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 24 NOVEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 — PARIS
−1,88 %
CAC 40 : 2808,00

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	965	970	+ 0,51	+ 1,25
Cr.Lyonnais(T.P.)	920	940	+ 2,17	+ 15,33
Renault (T.P.)	1790	1810	+ 1,11	+ 13,12
Rhone Poulenc(T.P)	2240	2239	− 0,04	+ 18,45
Saint Gobain(T.P.)	1252	1265	+ 1,03	− 0,15
Thomson S.A (T.P)	920	910	− 1,08	− 11,24
Accor	1099	1069	− 2,72	+ 62,70
AGF-Ass.Gen.France	330	330	—	+ 97,01
Air Liquide	942	920	− 2,33	+ 13,58
Alcatel Alsthom	722	715	− 0,96	+ 71,54
Atos (ex.Axime) CA	736	730	− 0,81	+ 21,66
Spir Communic. #	330	341	+ 3,33	[illegible]
Strafor Facom	387	376,30	− 2,76	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	625	610	− 2,40	[illegible]
Synthelabo	726	715	− 1,51	[illegible]
Technip	600	624	+ 4	[illegible]
Thomson-CSF	159,50	156	− 2,19	[illegible]
Total	660	642	− 2,72	[illegible]
UIF	403	410	+ 1,73	[illegible]
UIS	203	204	+ 0,49	[illegible]
Uniball	569	565	− 0,70	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	% variation 31/12 (1)
Volkswagen A.G #	3227	[illegible]	− 0,86	+ 47,41
Volvo (act.B) #	168,60	[illegible]	− 2,19	+ 62,11
Western Deep #	112,10	[illegible]	+ 3,21	+ 27,68
Yamanouchi #	142,40	142,40	—	+ 35,61
Zambia Copper	13,70	[illegible]	− 4,01	+ 115,57

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 24 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 24 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Gautier France #	236,60	242,30
Gel 2000	55,40	55,40
GEODIS #	330	[illegible]
GFI Industries #	1020	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	28,10	28,10
GLM S.A.	210,90	[illegible]
Grandoptic.Photo #	994	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	224	220
NSC Groupe Ny	807	[illegible]
Onet #	890	[illegible]
Paul Predault #	132	[illegible]
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	80,40	[illegible]
Phyto-Lierac #	212,50	[illegible]
Pocher	600	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ●	210	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 24 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 24 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl. ◆	830	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	9,50	[illegible]
Générale Occidentale ◆	178	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	150	[illegible]
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	[illegible]

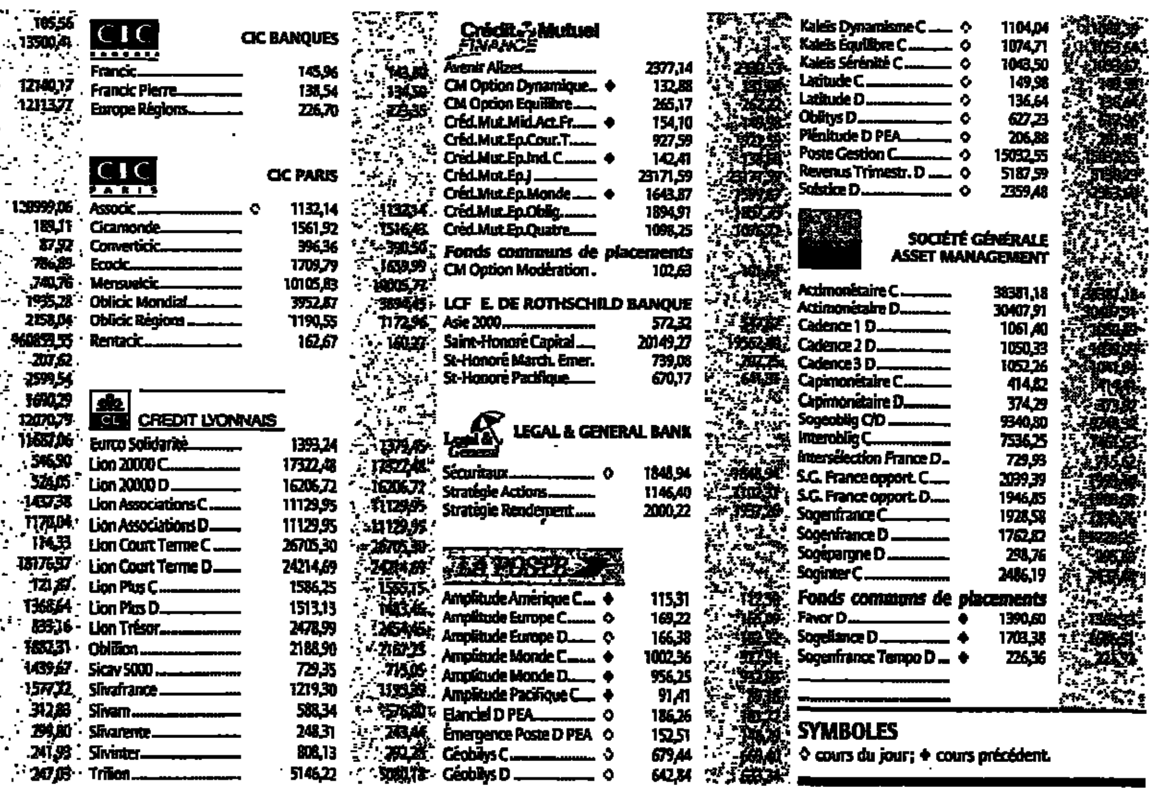
ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 21 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Kaléis Dynamisme C ◇	1104,04	[illegible]
Kaléis Équilibre C ◇	1074,71	[illegible]
Kaléis Sérénité C ◇	1043,50	[illegible]
Latitude C ◇	149,98	[illegible]
Latitude D ◇	136,64	[illegible]
Oblitys D ◇	627,23	[illegible]
Plénitude D PEA ◇	206,88	[illegible]



SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

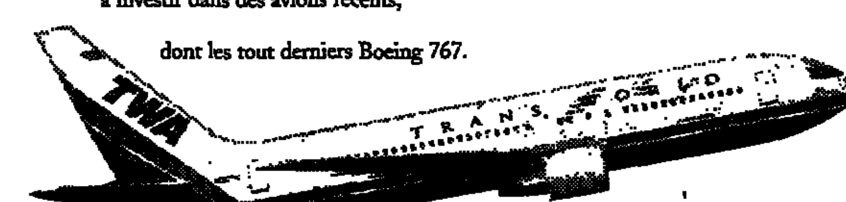
هكذا من الأصل

UN BILAN POSITIF POUR NOS CLIENTS PRESENTS ET A VENIR

TWA. ETRE MEILLEUR AUJOURD'HUI,

En moins d'un an, les employés de TWA ont fait réaliser à leur compagnie une progression des plus spectaculaires en terme de ponctualité, en la hissant parmi les premières du marché américain.

Pour ce qui est de sa flotte, TWA continue à investir dans des avions récents, dont les tout derniers Boeing 767.



Et en plus du programme FREQUENT FLIGHT BONUS, TWA vient de créer le programme PLATINUM. Il suffit d'effectuer 20 liaisons transatlantiques ou 100 000 miles pour y adhérer et ainsi bénéficier de surclassements et autres avantages. Autre amélioration, la mise en place d'un terminal unique à l'aéroport JFK pour faciliter les correspondances entre le réseau international et le réseau domestique.

Voilà pour ce qui vient de se faire.



POUR ETRE ENCORE MEILLEUR DEMAIN.

Aujourd'hui TWA profite de cette remarquable progression pour améliorer ses produits, ses services et construire les progrès de demain.

TRANS WORLD ONE, une classe déjà très appréciée sur les vols quotidiens transatlantiques de Paris vers New York et St. Louis, pour ses sièges inclinables au confort remarquable, est en cours de perfectionnement.

Un service de qualité supérieure toujours au prix de la Classe Affaires...

Sur le réseau domestique, la capacité de la PREMIERE CLASSE augmente de 60% pour le plus grand confort de ses passagers.

Les clients TWA apprécient un service de qualité supérieure. C'est pour eux que la compagnie améliore et agrandit la PREMIERE CLASSE.

Avec son partenaire Trans World Express, TWA dessert actuellement une centaine de destinations à l'intérieur des Etats-Unis, le Canada, le Mexique et les Caraïbes.

Un nouveau SALON AMBASSADOR vient d'ouvrir à St. Louis et les installations de JFK à New York seront refaites très prochainement. Les salons Ambassador offrent aux voyageurs un espace réservé particulièrement agréable pour se détendre ou travailler.

Toutes ces améliorations font partie du plan d'investissement et de croissance voulu par TWA. Chaque jour, chaque vol, chaque nouvelle idée est l'opportunité de construire une meilleure compagnie, et donc une meilleure expérience de voyage pour les passagers. Tel est le but de TWA.

Pour réserver, prenez contact avec TWA au 01.49.19.20.00, votre agent de voyages ou tapez 3615 TWA (2,23 FF TTC/min) sur Minitel ou http://www.twa.com sur Internet.

NOUS FAISONS TOUT POUR ETRE EN VOTRE COMPAGNIE



TRANS WORLD AIRLINES

NOUVEAU MARCHE HORS-COTE

DISPARITIONS

Jorge Mas Canosa

Le Cubain qui rêvait de remplacer Castro

MÊME SI Fidel Castro n'a guère l'habitude de faire publiquement état de ses sentiments, il est probable qu'il ne se désolera pas outre mesure de la mort, dimanche 23 novembre, de Jorge Mas Canosa. Décédé à Miami des suites d'un cancer, citoyen américain d'origine cubaine, il était l'une des étoiles les plus brillantes de la galaxie anticastriste de Miami, qui en compte pourtant quelques-unes.

Homme d'affaires riche et volontiers autoritaire, issu d'un milieu militaire – son père était un vétérinaire de l'armée cubaine –, Jorge Mas Canosa était né à Cuba en 1939. Lorsque Fidel Castro prend le pouvoir à La Havane, le 2 janvier 1959, Jorge Mas Canosa est étudiant et opposant déclaré à Fulgencio Batista, que les « barbudos » viennent de déposer. Dix-huit mois plus tard, il est à Miami, adversaire tout aussi résolu de Fidel Castro et de ses choix révolutionnaires. C'est l'époque où, avec l'appui de la CIA, des dizaines de groupes anticastristes s'entraînent pour renverser le nouveau régime. En 1961, dans la baie des Cochons, une armée de plusieurs milliers d'exilés tente de prendre pied sur l'île : le désastre est si rapide que Mas Canosa qui, naturellement, en est, n'aura même pas le temps de débarquer.

D'autres tentatives armées, moins spectaculaires, échoueront de la même façon. Dans le milieu de l'immigration ravagé par les suspicions, les mythes et les fantasmes, Jorge Mas Canosa fut sans doute celui qui, le premier, comprit que le régime de Fidel Castro ne s'effondrerait pas comme un château de cartes. Décidé à œuvrer dans la durée, il crée, en 1981, avec l'aide de l'administration Reagan, la Fondation nationale cubano-américaine (FNCA), groupe de pression qui laboure avec succès les institutions américaines. Habile à susciter les contributions financières des centaines de milliers de Cubains réfugiés aux Etats-Unis, la Fondation joue bientôt un rôle primordial dans la politique américaine à l'égard de Cuba. Elle organise des séminaires dans les universités, a porte ouverte au Congrès où, sans sectarisme, elle finance politiciens républicains comme démocrates, anime Radio Marti, qui, grâce à des fonds du gouvernement américain, émet de Floride à destination de Cuba, possède un site sur internet, imprime des centaines de publications. Elle a eu une influence essentielle dans la définition de la loi Helms-Burton, qui renforce l'embargo contre Cuba.

Jorge Mas Canosa, qui avait su se rallier Bill Clinton comme, avant lui, ses prédécesseurs, était ainsi devenu la « bête noire » de La Havane, qui, pourtant, dut se résoudre à compter avec lui. En septembre 1996, Ricardo Alarcon, président de l'Assemblée nationale cubaine et spécialiste des affaires nord-américaines au sein de la direction castriste, avait même accepté un débat télévisé avec cet inévitable ennemi qui se voyait volontiers remplacer un jour Fidel Castro à la tête de l'Etat cubain.

Georges Marion

Jacques Poly

Un pionnier de la génétique animale

ANCIEN PDG de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), Jacques Poly est mort, jeudi 20 novembre, à l'âge de soixante-dix ans. Il fut l'un des principaux acteurs de la modernisation de l'agriculture et de l'agroalimentaire français.

Né le 23 mars 1927 à Chapelle-Voland (Jura), ingénieur agronome, Jacques Poly entre en 1948 à l'INRA, qui vient tout juste d'être créé. Il y fera toute sa carrière et en assumera la direction pendant onze ans, comme directeur général (1978-1980), puis PDG (1980-1989). Il a aussi été président et fondateur du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad). Dès le début des années 50, Jacques Poly s'intéresse au secteur, alors balbutiant, de la génétique animale et crée, en 1964, un département consacré à cette discipline au sein de l'INRA. Avec son équipe, il participe au lancement de programmes d'amélioration génétique et des méthodes modernes de sélection. Il complète cette action au plan politique en préparant, comme conseiller au cabinet d'Edgar Faure, la « loi sur l'élevage » de décembre 1966.

Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche, a loué « *sa vision à long terme, ses intuitions percutantes, ainsi que sa passion pour le développement scientifique et pour la modernisation de l'agriculture française* ». Membre de nombreux conseils d'administration, dont ceux de l'Institut Pasteur, de l'Inserm, de l'Institut Curie et de la société Rhône-Poulenc, Jacques Poly a aussi été membre du Comité permanent de la recherche agronomique à Bruxelles (UE) et du Conseil supérieur de la fonction publique.

Jean-Paul Dufour

Ismaïl Fahmi

Un diplomate égyptien

ANCIEN MINISTRE égyptien des affaires étrangères, Ismaïl Fahmi est mort, vendredi 21 novembre au Caire, à l'âge de soixante-quinze ans. Il s'était illustré par sa démission, à la veille du voyage du président Anouar El Sadate à Jérusalem, il y a exactement vingt ans.

Ismaïl Fahmi était né le 2 octobre 1922 au sein d'une famille cairote aisée, impliquée dans la politique puisque son père était député.

Après des études de sciences politiques à l'université du Caire, il entre dans le corps diplomatique au lendemain de la seconde guerre mondiale. Son premier poste à l'étranger se situe à Paris, où il reste un an à l'ambassade d'Egypte.

A peine nommé en 1971 sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, il est suspendu à la demande expresse de Moscou à cause de son hostilité ouverte à l'égard de l'URSS. Toutefois, il sera rétabli dans ses fonctions l'année suivante, à la suite de l'expulsion des experts soviétiques par Sadate.

En octobre 1973, alors qu'il se trouve à New York, Ismaïl Fahmi est nommé ministre des affaires étrangères et commence immédiatement à entamer un rapprochement entre Le Caire et Washington. Durant des années, il s'efforcera de renforcer les liens avec l'Occident, qui avaient été extrêmement affaiblis par la période nassérienne.

Surpris par la décision du président Sadate de se rendre à Jérusalem, qu'il prenait au départ pour de la gesticulation, Ismaïl Fahmi présente sa démission, en novembre 1977, quand il découvre le sérieux d'un projet qu'il jugeait fou. Depuis lors, il s'était écarté de la vie politique, tandis que son fils, Ibrahim, a repris le flambeau aux affaires étrangères.

Alexandre Buccianti

■ **HENRY VESTINE**, guitariste du groupe rock américain Canned Heat, est mort d'une crise cardiaque le 20 octobre dans un hôtel parisien. Né le 25 décembre 1944, le musicien venait de terminer une tournée en Europe avec son groupe. Après le chanteur-harmoniciste Alan « Blind Owl » Wilson, mort d'une surdose en 1970, et le chanteur Bob « The Bear » Hite, terrassé par une crise cardiaque en 1981, Henry « Sunflower » Vestine est le troisième disparu de ce groupe, formé en 1966 à Los Angeles. Vestine avait également joué avec le saxophoniste Albert Ayler et avec les Mothers of Invention de Frank Zappa. Canned Heat – dont le nom, « Chaleur en conserve », évoque la sensation qui suit l'injection d'une dose d'héroïne – se distingua à la fin des années 60 dans un répertoire marqué par le blues et le boogie, avec des tubes comme *On the Road Again* et *Goin' up the Country* (1968), et participa aux grands festivals de l'époque : Monterey, Woodstock et l'île de Wight. Depuis les années 80, Canned Heat se produisait essentiellement dans le circuit des bars californiens.

NOMINATION

EGLISES

Mgr Jérémie, métropolite orthodoxe de France, délégué du patriarcat oecuménique de Constantinople, a été élu mercredi 19 novembre à Morges (Suisse) président de la Conférence des Eglises chrétiennes européennes (KEK). Cette fédération, dont le siège est à Genève, regroupe 123 Eglises protestantes, orthodoxes, anglicanes et vieilles-catholiques. *Mgr Jérémie succède au* doyen anglican John Arnold.

[Né le 17 janvier 1935 sur l'île de Kos, dans le Dodécanèse (Grèce), Jérémie Caligiorgis a fait ses études théologiques à Patmos, à Halki et à l'Institut catholique de Paris. Il a été ordonné prêtre en 1964 à Paris, avant de devenir recteur de la paroisse grecque orthodoxe des Saints-Constantin et Hélène. En 1971, il est devenu évêque auxiliaire, puis métropolite, en 1988, du diocèse du patriarcat oecuménique de Constantinople, succédant à Mgr Meletios. Depuis 1987, il est vice-président du Conseil d'Eglises chrétiennes en France. En 1992, il avait déjà été élu vice-président de la Conférence des Eglises chrétiennes européennes. Il en est désormais le président.]

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Paris,

Aurore,

Papa, maman,
Amaury, Adrien

te souhaitent un très bon anniversaire pour tes dix-sept ans.

Décès

– Le personnel de la Fondazione Lelio e Lisli Basso,
Et de la Fondazione internazionale Lelio Basso,
Sa fille Agnese,
Ses amis,
Et ses collaborateurs,
ont la douleur d'informer du décès de

Fiorella AJMONE,
secrétaire générale
de la Fondazione Basso,

survenu à Rome, le 18 novembre 1997.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre GROUARD,

à Garches (Yvelines), le 16 novembre 1997.

Les obsèques ont eu lieu à Erquy (Côtes-d'Armor), le vendredi 21 novembre, dans la plus stricte intimité.

Une messe de recueillement sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, le
samedi 29 novembre,
à 11 heures.

34, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.
8 *bis*, rue de l'Arrivée,
75015 Paris.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

– Gérard Lyon-Caen,
Olivier et Jacqueline Lyon-Caen,
Jérôme et Thomas,
Antoine et Florence Lyon-Caen,
Judith, Boris et Gilles,
Yves et Annie Lyon-Caen,
Isabelle et Muriel,
Marianne Lyon-Caen
et Eleonore,

ont la tristesse de faire part du décès de

Christiane LYON-CAEN,
née *BORIS*,

le 20 novembre 1997.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

13, rue Thouin,
75005 Paris.

– Caen.

M. André Micheli,
son époux,
Ses enfants, petites-filles,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Jacqueline MICHELI,
née MARTIN,
professeur retraité,
chevalier des Palmes académiques,

survenu à Caen, le 22 novembre 1997, à l'âge de soixante-six ans.

La messe d'inhumation sera célébrée mercredi 26 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Gilles de Caen.

14, rue d'Hérouville,
14000 Caen.

– Mme Claudine Poly,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Poly,
M. et Mme Dominique Poly,
M. et Mme Christian Renouf-Poly,
M. Laurent Poly,
ses enfants,

Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques POLY,
président-directeur général honoraire
de l'INRA,
ancien conseiller d'Etat
en service extraordinaire,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
officier du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 20 novembre 1997, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 26 novembre, à 14 h 30, en l'église de Vouzon (Loir-et-Cher), où l'on se réunira, suivies de l'inhumation au cimetière de Vouzon.

Condoléances sur registres.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

2, allée des Acacias,
92310 Sèvres.

– Guy Paillotin, président,
Paul Vialle, directeur général,
Le personnel,
Ses amis,
Et collaborateurs de l'Institut national de la recherche agronomique,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques POLY,
président-directeur général honoraire
de l'INRA,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu le 20 novembre 1997, dans sa soixante et onzième année, et présentent à sa famille et à ses proches leurs très sincères condoléances.

Durant de longues années, Jacques Poly a présidé aux destinées de l'INRA, devenu sous son autorité l'un des premiers organismes de recherche agronomique au monde, et lui a fait jouer un rôle décisif au service de l'agriculture et des industries agroalimentaires françaises.

Sa disparition laisse auprès de tous le souvenir d'un chercheur passionné, d'un responsable visionnaire, et d'un président à l'écoute de chacun.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général,
Et l'ensemble du personnel du Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement),
ont la tristesse de faire part du décès de *leur président fondateur*,

Jacques POLY,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu le 20 novembre 1997, dans sa soixante et onzième année.

Ils assurent sa famille et ses proches de leur profonde affection.

(Lire ci-dessus).

– Bernières-sur-Mer, Caen, Paris.

José Luis et Nicole Cortés,
Jean-Pierre et Monique Simon,
Mostafa et Josette Neyroumande,
ses enfants,
Frédéric, Isabelle, Fabrice, Nicolas,
ses petits-enfants,
Juliette,
son arrière-petite-fille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Marie-Louise SIMON,
née FAMERY,

le 20 novembre 1997, dans sa quatre-vingt-septième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, passage du Bies,
14000 Caen.

Hommages

– A l'occasion de la fin du mois de deuil *(Shloshim)* du regretté

docteur Marcel GOLDSTEIN,

on se réunira en hommage à sa mémoire, le mardi 25 novembre 1997, à 19 heures, à l'auditorium de l'Espace-Rachi, 39, rue Broca, Paris-5e.

Tél. : 01-42-17-10-44.

Avis de messe

– Sa famille
a le regret de faire part du décès à Lima (Pérou), le 29 octobre 1997, dans sa quatre-vingt-unième année, de leur mère et grand-mère,

Marie-Louise SOUFFEZ,
née LE BRAY.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le samedi 29 novembre, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Travail, Paris-14e.

Signatures

– **Les Presses de Sciences-Po** vous invitent à rencontrer **Lilly Marcou**, auteur du *Crépuscule du communisme*.

FNAC-Etoile, mercredi 26 novembre, 12 h 30.

Communications diverses

– **Mardi 25 novembre, à 20 h 30 : Hommage à Bela Grunberger,** avec F. Rausky, P. Dessuant, J. Chasseguet-Smirgel, A. Suled, M. Oliner, P. Levine-Nordmann, A. Ksensée, G.A. Goldschmidt, à l'occasion de la parution de son livre *Narcissisme, christianisme, antisémitisme* (Ed. Actes Sud), coauteur Pierre Dessuant.

PAF, au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e, métro Cadet. *Renseignements au* 01-49-95-95-92.

– **Le retour de l'histoire et la dérive extrémiste en Europe.**

Lundi 24 novembre, à 20 h 30, table ronde : « Extrémisme et multiculturalisme avec Yvan Levaï, Guy Konopnicki, Meir Waintraier.

Mercredi 26 novembre, à 20 h 30, table ronde : « La dérive extrémiste en Europe... ? » avec Gérard Rabbinovitch, Dominique Schnapper, Katarina von Bulow, Jean-Yves Camus, Jacques Tarnero.

Jeudi 27 novembre, à 20 h 30 : « Pour en finir avec Vichy... » Rencontre avec Bernard-Henri Lévy, animée par Yves Deral.

Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e, métro Cadet. Renseignements au 01-49-95-95-92 (PAF).

CARNET DU MONDE

Téléphones :
01-42-17-39-80
01-42-17-29-96
01-42-17-38-42
Fax : **01-42-17-21-36**

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Conférence**
Pascal Quignard : **« Noétique ».**
3 décembre, 18 h 30-20 h 30, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Séminaires**
Michel Meyer : **« Rhétorique et philosophie : argumentation, esthétique et politique ».**
3 décembre, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, 10 décembre, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jacques Rancière : **« L'idée esthétique ».**
29 novembre, 6 et 13 décembre, 10 heures-12 heures, salle Pupey-Girard, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Giorgio Agamben : **« Qu'est-ce que la philosophie ? »**
1er décembre, 20 heures-22 heures, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Eric Alliez : **« La capitale du temps ».**
27 novembre, 20 heures-22 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Alain Badiou : **« Théorie axiomatique du sujet (III) ».**
3 et 17 décembre, 20 heures-22 heures, amphi 44, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Gérard Wormser : **« Extériorité et expérience ».**
27 novembre, 19 heures-21 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Marc de Launay : **« Le problème de la sécularisation ».**
27 novembre et 4 décembre, 18 heures-20 heures, amphi B et A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Monique David-Menard, Sylvie Dreyfus et Michel Tort : **« Comment des théories peuvent-elles se confronter dans le champ de la psychanalyse ? »**
26 novembre et 3 décembre, 20 h 30-22 h 30, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Marc Lachieze-Rey : **« Le vide, l'espace ».**
2 décembre, intervention de Dominique Lambert : « L'espace entre mathématiques et physique ».
16 décembre, intervention de Jean-Pierre Luminet : « L'espace cosmique ».
18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Didier Vaudene : **« La question des fondements IV. Ecriture, positivité et interprétation ».**
2 et 16 décembre, 20 h 30-22 h 30, salle RC2, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

● **Journées d'étude**
La mise en question de l'Universel (*puissance, subjectivité et vérité*), sous la responsabilité de Saverio Ansaldi et Jean-Pierre Marcos.

1er et 2 décembre, 10 heures-17 heures, université de Pise, département de philosophie, Piazza Torricelli, Pise, Italie.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : **01-44-41-46-85.** Autres renseignements : **01-44-41-46-80.**

هكذا من الاصل

SPORTS Le XV de France a été très nettement dominé par l'Afrique du Sud (52-10), samedi 22 novembre, au Parc des Princes, où il se produisait pour la dernière fois, lors du dernier test-match de la tournée des Springboks. ● LES FRANÇAIS ont encaissé sept essais et n'ont pu en inscrire qu'un seul, par Raphaël Ibanez, en fin de partie. ● À DEUX ANS de la Coupe du monde, cette défaite, la plus lourde enregistrée par les rugbymen français depuis 1909, devrait conduire à de vraies réformes techniques et structurelles. ● PIERRE VILLEPREUX, un des deux entraîneurs tricolores, l'a reconnu : *« Les vertus ancestrales du rugby d'ici ne suffisent plus. »* Et, pour Jo Maso, il faut revoir *« la formation des joueurs, travailler le physique ainsi que l'état d'esprit ».* ● DANS LE MÊME TEMPS, l'Angleterre s'inclinait (8-25) devant la Nouvelle-Zélande, alors que l'Ecosse était largement battue (37-8) par l'Australie.

La déroute face aux Springboks révèle l'inadaptation des Français au rugby moderne

Après l'une des plus lourdes défaites de son histoire, face à l'Afrique du Sud, le XV de France devra entamer la réforme de son jeu et de ses structures pour espérer rivaliser avec les nations de l'hémisphère Sud lors de la Coupe du monde, en 1999

LA DÉFAITE historique du XV de France (52-10) face à l'Afrique du Sud, samedi 22 novembre, au Parc des Princes, met une nouvelle fois en lumière l'écart immense qui sépare désormais le rugby européen du modèle de l'hémisphère Sud. Les deux premières années de professionnalisme ont vu naître là-bas un jeu plus complet, plus spectaculaire et des joueurs plus performants, tandis qu'au Nord les vieilles traditions, la méfiance et l'approximation endémique ont accouché d'un rugby ankylosé. Dès la fin du match, samedi, les joueurs et l'encadrement du XV de France, pourtant titulaires d'un Grand Chelem lors du Tournoi des cinq nations 1997, ont tiré la sonnette d'alarme, après avoir mesuré tout ce qui les sépare, sur le terrain et à côté, de leurs rivaux du bout du monde.

Le premier atout des Sud-Africains, c'est bien leur entraîneur. Nick Mallett arrive comme une bouffée d'air frais dans le paysage des Springboks. Longtemps entre les mains de ce qu'il appelle lui-même *« l'élément afrikaner de la société sud-africaine »*, le rugby local a souffert de la mentalité calviniste, conservatrice et autocrate des Boers. Une mentalité qui a produit des joueurs d'une abnégation modèle mais qui manquaient d'ouverture sur l'extérieur. Mallett, l'anglophone, le diplômé d'Oxford, le baroudeur, a tout fait pour casser cette image.

« Ça me faisait de la peine de voir que les équipes sud-africaines étaient respectées mais pas aimées, dit-il. *On nous considérait comme de grands joueurs de rugby et aussi comme des gens brutaux et antipathiques, alors que ce n'est pas le cas. »* En responsabilisant le plus possible les joueurs, leur donnant le droit d'intervenir à tous les niveaux dans l'équipe, le droit de choisir leur propre code de comportement, il a su créer une ambiance qui tranche nettement avec le passé.

Mais l'entraîneur n'explique pas tout. Il a également fallu que le rugby sud-africain monte très rapidement son niveau de jeu, après quelques années d'isolement – apartheid oblige. Pour cela, il a utilisé au mieux ses structures, des structures très proches de celles qui existent en Nouvelle-Zélande : les joueurs sud-africains évoluent au sein de sélections de province qui les habituent à l'intensité d'un niveau élevé, d'autant plus que le Super-12 (qui oppose les provinces sud-africaines, néo-zélandaises et autraliennes) et la Currie Cup leur permettent chaque année de participer à une vingtaine de rencontres officielles de haut niveau alors que, selon le capitaine de l'équipe de France, Philippe Saint-André, les Français n'en disputent que quatre.

A la lumière de ces confrontations, les Sud-Africains ont entamé leur « révolution culturelle ». Les équipes qui essayent de produire du jeu étant désormais favorisées par les règlements, il ont affiné leur habileté gestuelle dans le but de conserver le ballon le plus longtemps possible. *« J'ai regardé les équipes du Super-12, et j'ai compris que le seul moyen d'être compétitif aujourd'hui est de pratiquer un rugby où l'on arrive à enchaîner de longues séquences de jeu sans perdre le ballon »*, raconte Nick Mallett.

> « La défense française n'est pas assez vigilante, estime Nick Mallett. Avec Philippe Benetton, vous avez un bon plaqueur, mais moi, maintenant, j'en ai quinze comme lui »

Et quand on l'a perdu, il faut le récupérer. La défense devient offensive. Pour cela, il faut des plaquages explosifs. C'est une technique. Elle s'apprend. Au Parc des Princes, comme à Lyon, les plaquages sud-africains faisaient reculer les joueurs français et provoquaient parfois la chute du ballon, rendant ainsi sa conquête possible. En revanche, même plaqué par un Français, le porteur springbok du ballon pouvait encore faire rebondir le jeu. *« La défense française n'est pas assez vigilante,* estime Nick Mallett. *Avec Philippe Benetton, vous avez un bon plaqueur, mais moi, maintenant, j'en ai quinze comme lui. »*

En s'inspirant du jeu des provinces du Super-12, l'entraîneur sud-africain a établi une unité de jeu. Pas de discours différent entre les équipes locales et la sélection nationale. Une différence de plus avec la France, où les styles divergent selon que l'on évolue à Agen, Toulouse, Brive ou Montferrand. Et puis les techniques françaises d'entraînement en France – technique individuelle et habileté gestuelle négligées au profit du travail en opposition, qui ne permet pas aux organismes de récupérer des impacts – paraissent désormais inadaptées au jeu moderne.

De plus, depuis la Coupe du monde 1995, il semble bien que l'écart physique se soit creusé, poste par poste, entre les deux équipes. Souvenons-nous même qu'en 1993 les Français avaient gagné tous les test-matchs de leur tournée en Afrique du Sud. Samedi, les Springboks semblaient plus costauds, couraient plus vite, résistaient mieux au placages. Les exploits de l'ailier Pieter Rossouw, auteur de quatre essais, ne sont que la partie visible de l'iceberg, et, si l'on retiendra longtemps la pureté de son troisième essai – crochet intérieur et course de soixante mètres –, c'est la vitesse d'intervention de chacun des quinze joueurs sud-africains qui a fait la différence à chaque fois.

« J'ai joué à cinq ou six reprises contre eux, mais cette année ils ont pris une autre dimension, a confié Philippe Saint-André après la déroute. *Ils ont tous pris quatre kilos de muscles et en même temps ils ont gagné deux dixièmes de seconde en vitesse. »* Tout ça évidemment demandera du travail, beaucoup de travail. Deux années – celles qui nous séparent de la Coupe du monde 1999 – suffiront-elles aux Français, et aux rugbymen européens, pour revenir au niveau ? C'est toute la question. Et le match de samedi n'a pas fourni beaucoup de réponses.

Ian Borthwick

Tour d'honneur des Anglais malgré leur défaite face aux All Blacks

Normalement, lorsqu'une équipe internationale perd 25-8 à domicile, encaissant trois essais à un, elle se fait toute petite à la fin du match. Mais les paradoxes du rugby international aujourd'hui sont tels que, samedi 22 novembre, à Manchester, malgré la plus lourde défaite jamais enregistrée face à la Nouvelle-Zélande sur leur propre sol, les joueurs du XV d'Angleterre se sont offert un tour d'honneur.

Il faut dire que dans un week-end fatal pour le rugby européen (défaite de la France devant l'Afrique du Sud, 52-10, et de l'Ecosse face à l'Autralie, 37-8) un écart de 17 points est une sorte de victoire pour les Anglais face à des All Blacks plus que conquérants. Après le match nul sans éclat face à l'Australie la semaine précédente (15-15), tout le monde avait prédit une défaite aussi lourde que celle subie par les Francais à Paris.

Pourtant, à l'image du bouillant talonneur Richard Cockerill qui a failli provoquer une bagarre en venant bousculer son vis-à-vis Norm Hewitt pendant le haka, les hommes de Lawrence Dallaglio furent nettement plus entreprenants et plus accrocheurs que prévus. *« Nous avons prouvé que ces Blacks ne sont pas des surhommes »*, exultait le manager anglais Roger Uttley.

Quant aux Blacks, le retour de Jonah Lomu n'est pas passé inaperçu, et même s'il fut peu sollicité, quelques-unes de ses interventions ont suffi pour prouver qu'il a pratiquement retrouvé son niveau. Le premier essai, parti d'une relance de Lomu de ses propres 22 mètres est révélateur non seulement de l'apport de cet ailier hors pair de 118 kilos, mais d'une qualité majeure observée également chez les Springboks : la disponibilité dans le jeu de tous les joueurs, avants comme trois-quarts.

« La défense anglaise est bien meilleure que celle des Irlandais, reconnaissait l'entraîneur néo-zélandais John Hart à la fin du match. *Nous avons manqué de sérénité et nous avons fait beaucoup trop d'erreurs. C'est un résultat décevant pour nous, mais il ne faut pas être difficile. Après tout nous avons marqué trois essais et nous avons battu les Anglais chez eux. »*

I. B.



FRANCK SÉGUIN/TEMPSPORT

Les plaquages sud-africains ont fait reculer les Français, provoquant parfois la chute du ballon, rendant ainsi sa conquête possible.

COMMENTAIRE

LE GLAS A SONNÉ

En 1995, lors de la demi-finale de la Coupe du monde, il avait manqué dix petits centimètres à Abdelatif Benazzi pour aplatir l'essai qui aurait permis à l'équipe de France de battre les Springboks. Deux ans après, il n'y a plus dix centimètres mais des années-lumière entre les deux rugbys. Comment un tel fossé a-t-il pu s'ouvrir en si peu de temps ? On peut toujours se demander s'il n'y a pas quelque chose de surnaturel dans la métamorphose d'une formation pachydermique en une horde attilesque. On peut encore se consoler en constatant que les joueurs français restent les meilleurs d'Europe, vainqueurs du grand chelem dans le Tournoi des cinq nations 1997 et des trois premières éditions de la Coupe d'Europe des clubs. Restera cette défaite du 22 novembre comme marquée au fer rouge dans l'ovale national.

C'est après une déculottée tout aussi mèmorable en Roumanie au début des années 80 que le rugby français se remis en ordre de bataille et tint un rang honorable dans les trois premières éditions de la Coupe du monde. Bernard Lapasset réagira-t-il avec autant de fermeté qu'Albert Ferrasse en son temps pour éviter que la quatrième édition de cette compétion ne soit celle de l'enterrement définitif de l'équipe de France ? Le glas a commencé de sonner. Et pour l'heure, le cortège des pleureuses n'est pas seulement pathétique sur le terrain. Le président de la Fédération française de rugby (FFR) met en cause des joueurs auxquels il a refusé le passage au professionnalisme. Le duo d'entraîneurs Skrela-Villepreux débite en boucle un discours sur le jeu qui tient plus du mantra que de la feuille de route.

Il ne faut pas espérer pouvoir rivaliser avec le rugby de l'hémisphère Sud – la démonstration en a été faite simultanément en Angleterre et en Ecosse par les Néo-Zélandais et les Australiens – sans effectuer la même mutation que lui, c'est-à-dire s'engager dans le professionnalisme. En ne sortant pas du rugby de village, la France se condamnerait à un rugby de folklore.

Alain Giraudo

La déroute du Parc des Princes plonge les Tricolores dans le doute

LE PUBLIC du Parc des Princes avait rêvé d'une sortie historique pour le XV de France. Il a été servi d'un match grandiose, mais au goût amer. La dernière rencontre internationale de rugby disputée dans cette arène, samedi 22 novembre, restera sans doute dans les mémoires et dans les livres de statistiques : avant ce deuxième test contre les Sud-Africains, jamais rugbyman français n'avait quitté un terrain avec autant de points de retard, et d'interrogations.

Sèchement battus (52-10), les Français sont sortis du Parc le regard vide, pendant que leurs adversaires fermaient l'endroit d'un tour d'honneur. Le public français, longtemps aphone, acclamait debout ces Springboks entrés avec brio dans une nouvelle ère du jeu à quinze.

Après la déroute, sept essais à un, les Français ont tous dressé le même constat, résumé par leur capitaine, Philippe Saint-André : *« Les Sud-Africains jouent un autre rugby, avec des joueurs plus rapides, plus résistants aux plaquages. Ils créent des surnombres, cela va vite et on ne peut plus résister. »* Plus personne, dans les vestiaires français, n'avait envie de se cacher derrière *« les petits détails »* qui avaient émaillé la prestation des Bleus, une semaine plus tôt, à Lyon. A Paris, ces manquements se sont révélés pour ce qu'ils sont : d'immenses lacunes, d'énormes carences que la qualité du jeu déployé tous azimuts par les Sud-Africains ne suffisent à expliquer.

La lourde défaite du Parc a mis en exergue les faiblesses de l'équipe de France et, au-delà, de l'organisation du rugby français. Celui-ci ne devrait pas faire l'économie d'un aggiornamento, à l'heure où quelques grands sponsors et magnats de télévision ébauchent l'avenir du rugby international. *« Le verdict est tombé, il va falloir réagir »*, admet Jo Maso, le sélectionneur français : *« Si nous voulons exister dans deux ans, lors de la Coupe du monde, il nous faut échafauder de nouveaux calendriers internationaux pour multiplier les rencontres avec l'hémisphère Sud. Il nous faut également revoir la formation des joueurs, travailler le physique ainsi que l'état d'esprit. »*

RÉPONSES RAPIDES

« Les vertus ancestrales du rugby d'ici ne suffisent plus », ajoute Pierre Villepreux. Malgré son *« désenchantement »*, le coentraîneur du XV tricolore se refuse à remettre en cause l'entraînement de l'équipe de France. En revanche, pour essayer d'élever le niveau de jeu, il demande une rencontre hebdomadaire avec les internationaux. Tout comme Jo Maso, qui demande une réforme urgente pour *« trouver un championnat de France adapté »*, Pierre Villepreux réclame *« une compétition nationale qui aide les clubs à se lâcher dans le jeu »*. Jean-Claude Skrela, l'autre entraîneur français, s'interroge, lui, sur la qualité de la préparation des Français : *« Entre les deux tests, nous avons rencontré un préparateur physique de l'Insep pour évoquer les problèmes de puissance physique. »* Au nom des joueurs, Philippe Saint-André propose *« une plus longue intersaison »*. La liste des suggestions est ouverte ; elle appelle des réponses rapides.

La semaine passée, à Lyon, les Français avaient cru déceler une boulimie de jeu chez ces Sud-Africains autrefois cantonnés à un rugby sans excès. Las, l'étape lyonnaise n'était qu'une mise en bouche pour les Springboks de Nick Mallett. C'est à Paris qu'ils avaient pris rendez-vous avec leur festin. En une heure et demie d'une orgie de jeu extraordinaire, ces gourmets surgis d'un autre hémisphère ont démontré qu'ils savaient se tenir à la table des champions du rugby actuel. Les Bleus de France, eux, n'ont pu que constater combien leur propre présence à ce banquet royal était aléatoire. *« Nous n'avons pas été invités »*, a reconnu après coup Philippe Saint-André.

Depuis les errements constatés lors de la Coupe latine, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux ne réclament à leurs joueurs rien d'autre qu'une plus grande confiance en leurs moyens : *« Lâchez-vous ! »*

« COUP DE PIED AU CUL »

Mais où trouver cette assurance quand les deux premiers ballons français sont perdus, sur une relance hésitante de Fabien Galthié, puis sur un dégagement raté de Christophe Lamaison qui sera à l'origine du premier essai des visiteurs ? Comment se construire un mental solide lorsque, après une phase de domination française, le talonneur Marc Dalmaso réussit une réception de balle digne d'un arrière, mais enchaîne sur une longue passe à contretemps que le troisième ligne sud-africain Johan Erasmus n'a aucun mal à intercepter pour filer plein pot vers l'en-but français ?

Dix minutes et deux essais à zéro : le capital confiance des Français a rapidement été réduit à néant. Asphyxiés, ils avaient déjà admis que ce match ne serait pas le leur. Ils ne comprenaient plus le sens du jeu : *« C'est le numéro 6 qui intercepte*, s'étonne l'ouvreur français Thierry Lacroix à propos du deuxième essai des Springboks. *Pourquoi il est là, ce 6 ? C'est parce qu'on n'a pas su le fixer. »* La suite, une déferlante incessante, a donné encore plus de corps à ces doutes naissants : à quoi se raccrocher quand chacune des intentions de jeu est étouffée sans peine par la défense de fer de quinze plaqueurs au grand cœur ? *« Ils dominaient, ils étaient frais, ils se passaient le ballon et nous on courait pour rien »*, a avoué le centre Stéphane Glas, repu par les vagues victorieuses des assaillants Springboks.

L'adresse, la percussion, la puissance physique, la tonicité, le replacement permanent, bref, tous les atouts du rugby moderne, étaient du côté des Sud-Africains ce samedi. Le jeu français se résumait, lui, à l'indécision, ce petit temps de retard qui sépare le flair des grandes équipes de l'ordinaire des plus modestes. Au Parc des Princes, les Français n'ont pas su, pas pu se révolter comme ils l'avaient fait à Lyon. Leur faiblesse généralisée s'est traduite par un résultat cinglant, une humiliation. Il fallait tout le *« positivisme »* de Pierre Villepreux pour espérer voir ce *« coup de pied au cul »* jouer un rôle salvateur. Il pourrait, au minimum, contribuer à accélérer la conclusion d'un débat déjà ancien sur la place du rugby français dans le jeu moderne inventé dans l'hémisphère Sud. Le rugby d'ici pourrait utilement s'interroger sur la valeur réelle d'un grand chelem ou d'un triomphe des clubs français en Coupe d'Europe.

Eric Collier

هكذا من الأمل

« Swedish-Match » s'impose dans la deuxième étape de la Whitbread

Le voilier suédois a parfaitement géré sa course, malgré une collision avec une baleine

Comme prévu, *Swedish-Match*, l'un des trois bateaux suédois de la flotte de la Whitbread, a enlevé la deuxième étape de la course autour du monde en équipages et avec escales entre Le Cap et Fremantle (4 600 milles) en quinze jours, trois heures et quarante-cinq minutes, dimanche 23 novembre. Après celle d'EF-Language dans la première étape (Southampton - Le Cap), cette victoire confirme la suprématie des bateaux nordiques.

A L'APPROCHE de la ligne d'arrivée, dimanche 23 novembre, les hommes de Gunnar Krantz ont calmement hissé un spinnaker et allumé des feux de signalisation rouges et blancs. Ils n'ont osé sauter de joie et s'étreindre longuement que lorsque le coup de feu a retenti à 23 h 15 à Fremantle (Australie). Il signifiait la fin provisoire de leurs peines et saluait la quasi-perfection de l'étape qu'ils venaient de réaliser.

Jusque-là, l'épreuve du Grand Sud ne leur avait pas laissé le temps de rêver. Dans son dernier rapport journalier par courrier électronique au PC de course, Gunnar Krantz lui-même se gardait de toute présomption, malgré l'avance confortable de *Swedish-Match*.

A l'approche des côtes, le vent qui lui faisait craindre un retour de ses poursuivants, le bateau norvégien *Innovation-Kvaerner* et l'américain *Toshiba*. *« Il nous reste 100 milles, mais ce n'est pas fini tant qu'on n'est pas arrivés »*, disait-il à l'aube du 23 novembre. *Innovation-Kvaerner*, qui avait 192 milles de retard, n'était pourtant pas attendu en Australie avant lundi 24 novembre dans la soirée (heure locale). Mais le skipper de *Swedish-Match* sait qu'il aurait aussi bien pu perdre cette étape.

Il n'a pas été épargné par les soucis. L'équipage du bateau a tenu secret une collision avec une baleine qui a rudement endommagé son gouvernail. Le bateau devait être sorti de l'eau à Fremantle pour réparations. Sous la pression des vagues et des paquets de mer qui balayaient le pont, la barre s'est désolidarisée de la direction à deux reprises, pour rester dans les mains du co-skipper, Erle Williams.

« Heureusement qu'il y en a une autre à deux pas, dit-il.

C'était à un moment excitant, où l'on criait en descendant les vagues au beau milieu de la nuit. Le bateau était couché et piquait du nez régulièrement. » La panique ne s'est pas installée pour autant à bord. *« Nous étions trop fous pour être inquiets*, a expliqué Gunnar Krantz. *Quand des choses de ce genre vont de travers sur un bateau à 2 000 milles de toute terre, les ressources de chacun se décuplent. On se met automatiquement à penser vite et à réparer. »*

> « C'était à un moment excitant, où l'on criait en descendant les vagues au beau milieu de la nuit. Le bateau était couché et piquait du nez régulièrement »

Ces quinze jours, trois heures et quarante cinq minutes en mer souvent mouvementés auront permis à *Swedish-Match* de remonter en quatrième position du classement général de cette véritable course de fond qui comporte encore sept étapes. Et de se racheter de leur décevante huitième place dans la première partie du parcours de Southampton au Cap.

Depuis le départ de cette deuxième étape, il y a quinze jours, *Swedish-Match* a toujours pris les bonnes options. En piquant sur le large sur une inspiration, le skipper suédois, appuyé par un équipage soudé et confiant, est sorti en tête de la baie du Cap après seulement quatre heures de course (*Le Monde* du 19 novembre). Son flair ne l'a pas abandonné depuis.

Modestement, Gunnar Krantz préfère évoquer la chance. *« Je vois en me remémorant notre parcours quelques points précis qui nous ont permis de réussir*, dit-il. *Les dieux de la météo ont veillé sur nous dans les situations critiques : d'abord, lorsque nous avons fait route vers le sud pour échapper aux hautes pressions près du sud de l'Afrique. A quelques heures près, la course aurait pu devenir tragique plutôt que magique pour nous.*

Nous aurions très bien pu rester plantés là. Ensuite, vers les îles Kerguelen, nous avons paniqué plusieurs fois en regardant le baromètre. Là encore, nous avons été protégés. »

Depuis l'île du Prince-Edouard, les conditions typiques du Grand Sud ont épuisé son équipage, mais les rudes secousses infligées par la mer au bateau n'on pas causé d'autres dommages que quelques bleus. La nourriture, prévue pour seize jours, n'a pas manqué.

Mais l'équipage a perdu du poids. Le sommeil a été rare dans la cabine spartiate, dont plusieurs bannettes se sont cassées et dont le chauffage a rendu l'âme.

« 30 à 40 nœuds de vent, écrivait encore Gunnar Krantz à deux jours de l'arrivée, *nous sommes forcés de réduire la toile et d'affaler le spinnaker la nuit. Des nuages noirs, l'absence d'horizon et les coups de tabac nous font nous approcher trop près de nos limites. Parfois, c'est comme de naviguer dans une pièce noire avec seulement nos instruments. Les déferlantes arrivent furieusement sur l'avant du pont. »*

Le sprint réalisé depuis Le Cap a convaincu Gunnar Krantz que les bateaux conçus pour la Whitbread (W60) battront vite le record de vitesse des vingt-quatre heures si les conditions sont réunies : *« Une mer pas trop dure et 35 nœuds de vent continu. »* Mais les poursuivants de *Swedish-Match* ne se soucient guère d'écrire l'histoire. Leur seul but est d'arriver. *« Le bateau est sans cesse balayé par les vagues, si bien qu'il est presque impossible de barrer sans un masque pour se protéger le visage. Quand le vent nous donnera-t-il un répit ? »*, demande Knut Frostad, le skipper d'*Innovation-Kvaerner*. Sur *Toshiba*, barré par Paul Stanbridge, on ne connaît plus l'heure ni la date : la météo a semé la confusion dans les esprits. Le départ de la prochaine étape, un sprint le long des côtes sud de l'Australie entre Fremantle et Sydney (2 250 milles), sera donné le 13 décembre.

Patricia Jolly



JOE WHEELER/REUTERS/MAXPPP

Le monocoque suédois filant à bonne allure vers l'Australie.

Rob Hamill et Phil Stubbs ont bien ramé

Les Néo-Zélandais Rob Hamill (ancien sélectionné pour les épreuves d'aviron des Jeux d'Atlanta) et Phil Stubbs (triathlète de la police d'Auckland) ont remporté la première course à la rame à travers l'océan Atlantique, après quarante et un jours de mer. Partis du port de Tenerife, aux îles Canaries, samedi 11 octobre, les deux hommes ont coupé, dans l'après-midi du samedi 23 novembre, la ligne d'arrivée de l'Atlantic Rowing Race à proximité de l'île de la Barbade, dans les Petites Antilles. Les rameurs ont effectué les 3 000 milles (5 500 kilomètres) du parcours à la moyenne de 2,7 nœuds. Ils devancent les Français Pascal Blond et Jo Le Guen, qui ne sont pas attendus aux Antilles avant le 4 décembre (*Le Monde* daté 12 et 13 octobre). Dans cette épreuve particulièrement difficile, six des trente équipages qui avaient pris le départ ont déjà abandonné. C'est le cas du couple de rameurs Français Jean-Marc et Marie-Christine Meunier.



Les clubs français de football se préparent à jouer leur avenir en Bourse

La possibilité de devenir des sociétés anonymes devrait favoriser l'arrivée d'investisseurs

L'année 1998 va être importante pour le football français avec le rendez-vous de la Coupe du monde. Mais elle risque aussi d'être déterminante *pour un certain nombre de clubs professionnels. A l'image de ce qui se passe en Grande-Bretagne,* **ils pourraient appartenir à des investisseurs privés.** *« Ces derniers viendront à condition qu'ils puissent y avoir un retour sur investissement »* **assure Gervais Martel, président de l'UCPF.**

LES JOUEURS se vendent, s'achètent, se troquent. On s'y fait. *Il* n'y a plus de saison dans le football. L'ouverture en décembre d'une nouvelle période de transferts devrait encore bouleverser les compositions d'équipe. Il n'y a pas si longtemps, les pérégrinations européennes de Didier Six faisaient sourire. Il passerait aujourd'hui pour un vilain casanier.

Mais, à peine s'est-on résolu à cette nouvelle donne, qu'un nouveau tangage s'annonce dans le football. Emportés par leur surenchère financière, les clubs ont un besoin crucial de fonds. Les droits télévisés, les recettes au guichet, le marchandisage ne suffisent plus à leurs appétits. En France comme dans le reste de l'Europe, s'ourdissent en coulisse de grandes manœuvres capitalistiques.

Depuis le début de la saison, plusieurs clubs ont ainsi changé de main sur le continent. L'England National Investment Company (ENIC), appartenant au milliardaire anglais Joseph Lewis, a acquis à la mi-octobre le contrôle du Slavia de Prague. Le trust est déjà propriétaire du club italien de Vicence et de l'AEK Athènes. Le groupe IMG-McCormack, qui vient de prendre en charge Strasbourg, est en négociation avec les prestigieux mais *impécunieux* Hongrois de Ferencvaros.

UN STATUT HYBRIDE

De grands noms envisagent leur introduction en Bourse, comme l'Inter de Milan, le Milan AC, le Bayern de Munich. De Arsenal à Liverpool, les principaux clubs britanniques qui n'y sont pas déjà devraient bientôt être cotés à la City. Le Paris-Saint-Germain a envisagé un temps de venir les rejoindre sur la place de Londres.

Car la France est aujourd'hui à la remorque de ce mouvement. Engoncés dans un statut hybride de sociétés anonymes à objet sportif (SAOS), hérité d'une réforme de 1984, les clubs français traînent également auprès des opérateurs financiers une suspicion héritée des années Bez et Tapie. Mais, lors des assises du football professionnel, tenues le 3 octobre à Clairefontaine, la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, a donné son accord de principe à la création de sociétés anonymes *stricto sensu (lire l'entretien de Gervais Martel)*. En outre, les clubs français, à quelques exceptions près, ont redressé leurs comptes depuis 1995. Certains devraient bientôt afficher trois bilans positifs consécutifs, condition exigée pour une introduction sur le marché.

Mais des investisseurs plus avertis n'ont pas attendu que des actions circulent autour de la corbeille du palais Brongniart. Eric Soccer, créé par Robert-Louis Dreyfus, patron d'Adidas, a racheté à la ville de Marseille 54 % des parts de l'OM pour vingt millions de francs. IMG-McCormack a obtenu 49 % du capital de Strasbourg pour cinq millions de francs. L'association du FC Nantes a décidé, samedi 22 novembre, de proposer au privé, dès le premier trimestre 1998, 58 % du club pour 9 millions de francs. Saint-Etienne est à vendre pour 10 millions de francs, Cannes pour 15. Le groupe Pinault, déjà sponsor du club, envisage de prendre le contrôle du Stade rennais pour une somme avoisinante.

A chaque fois, le contrat de cession, signé par des municipalités trop heureuses de se débarrasser d'un encombrant fardeau, est assorti de la garantie d'un investissement *conséquent. Selon les informations recueillies par notre correspondant*, Robert-Louis Dreyfus s'est ainsi engagé à dépenser 50 millions de francs en transferts la première année, à signer un contrat d'équipements de 70 millions de francs sur cinq ans et à porter le budget du club de 120 à 220 millions de francs. IMG-McCormack a promis de débourser 150 millions de francs sur cinq ans dans son acquisition alsacienne. Suivant l'accord de cession signé en 1991 avec la mairie, Canal Plus continue de mettre 30 millions de francs par an dans le club.

Sans contester leur réelle affection pour le ballon rond, ces nouveaux gestionnaires n'ont pourtant rien de philanthropes. Un club de football en bonne santé peut s'avérer un formidable gisement de plus-value.

UNE AFFAIRE SPÉCULATIVE

En appliquant les critères anglais, la capitalisation boursière du Paris-Saint-Germain avoisine ainsi, selon les calculs du club, les 2 milliards de francs. Soit cent cinquante fois la valeur du capital en 1991 (13,5 millions de francs) ! En ne mettant qu'une fraction de leurs parts sur le marché, les dirigeants pourraient, s'ils le souhaitaient, se rembourser de six années d'investissement. D'autres clubs français ont soupesé leur valeur théorique. Une demi-douzaine approchent ou dépassent le *milliard de francs*.

Simple vue de l'esprit ? En Angleterre, le football est devenu une affaire hautement spéculative. Depuis 1992, Sir John Hall a ainsi acquis 85 % des actions de Newcastle United, club en perdition de la deuxième division, pour environ 20 millions de francs. Il a investi 600 millions de francs en transferts pour placer l'équipe dans le peloton de tête de la première division. Mais, au milieu de cette année, la capitalisation boursière du club atteignait 1,8 milliard de francs. En mettant seulement un quart du capital sur le marché en juin, le magnat a récupéré les deux tiers de son investissement.

Outre-Manche, le grand public *fricote déjà en Bourse avec le football* (les fortunes sont diverses : l'action de Manchester United a quadruplé en quatre ans, celle de Millwall ne valait plus un penny après sa relégation). En France, de puissants personnages commencent seulement à en percevoir l'intérêt. Dix ans exactement après que le Matra Racing eut été le premier club à quitter le statut d'association loi de 1901, on n'avait guère avancé.

Les marchés, eux, restent circonspects. A Fimagest, un établissement spécialisé dans la gestion de capitaux, on aime suffisamment *le football pour sponsoriser* l'équipe d'Auxerre. Mais le président, Alain Wicker, n'est pas encore prêt à mettre l'argent de ses clients dans d'hypothétiques actions de clubs professionnels. *« Nous n'en sommes encore qu'à une première étape*, explique-t-il. *C'est un domaine où il faut être très prudent. Pour faire une grande équipe, il ne suffit pas de mettre de l'argent et d'additionner des grands noms. Un échec sportif cinglant peut tout compromettre. »*

Le football doit aussi connaître la contrepartie de cet argent facile. La semaine dernière, le manager des Tottenham Hotspurs a été limogé : après un nouveau revers sur le terrain, le cours de l'action du club avait atteint son plus bas niveau historique.

B. H.

Une affiche dynamique pour la Coupe du monde

Dévoilée dimanche 23 novembre, l'affiche officielle de la Coupe du monde 1998 est l'œuvre de Nathalie Le Gall, vingt-six ans, une jeune parisienne d'origine bretonne résidant à Montpellier où elle étudie à l'Ecole des beaux-arts. Le jury, composé de huit membres représentant le Comité français d'organisation de la Coupe du monde, la Fédération française de football, la Ligue nationale et l'agence marketing de la Fédération internationale de football association, a dû choisir entre trente-six projets présentés par des élèves des écoles des beaux-arts des dix villes qui accueilleront des rencontres de Coupe du monde. Très colorée et assez surprenante, l'affiche de Nathalie Le Gall donne de la fête de l'été 1998 une image moderne et dynamique. *« Je souhaitais qu'une vue lointaine et plongeante exprime le lien unissant les gens de tous les pays grâce à la technologie »*, assure-t-elle en présentant une œuvre un peu plus moderne que *les pitoyables Jules, les coqs-mascottes de l'équipe de France*.

Gervais Martel, président de l'Union des clubs professionnels français (UCPF)

« Le football vit dans des structures obsolètes »

« Pourquoi les clubs souhaitent-ils un changement de statut ?

– On ne peut plus continuer à se gérer sur une base associative. Le football a besoin de capitaux privés. Mais les investisseurs viendront à condition qu'ils puissent y avoir un retour sur investissement. *Actuellement*, il leur est interdit de toucher des dividendes. De plus, dans une SAOS [société anonyme à objet sportif], des associations continuent à détenir une part non négligeable du capital. On ne peut pas se financer comme ça. Le football vit actuellement dans des structures obsolètes.

– Vous souhaitez donc que les clubs puissent se former en réelle société anonyme. Quand cela pourra-t-il se faire ?

– Dans l'état actuel de la législation, c'est impossible. Mais nous espérons que ce dispositif sera autorisé dans la prochaine loi sur le sport. Le projet devrait en être déposé en février ou mars 1998 et passera alors devant le Parlement, lors de la session d'automne, peut-être même avant. Pour nous, l'idéal serait qu'il puisse s'appliquer au début de la saison 1998-1999.

– Quels clubs peuvent être intéressés ?

– Les plus gros d'abord : Paris-SG, Marseille, Strasbourg, Lyon, Bordeaux. Mais d'autres également. A Lens, on y travaille sérieusement. En fait, la plupart des clubs réfléchissent en ce moment à cette possibilité. Lors de la prochaine réunion de l'UCPF, *le 12 décembre*, à Paris, *ce point* sera à l'ordre du jour. Mais nous souhaitons simplement que n'importe qui ne puisse pas se mettre en SA. Actuellement, la loi autorise sa formation à partir de 250 000 francs de capitaux. Nous souhaiterions que le minimum soit placé entre 12 et 15 millions pour la division 1 et entre 6 et 8 millions pour la division 2.

– Ne craignez vous pas un bouleversement du championnat ?

– Un club ne va pas devenir grand parce qu'on aura changé les structures d'un coup de baguette magique. Les hommes sont fondamentaux dans le football. Vous pouvez mettre beaucoup d'argent dans une équipe : si le recrutement est mauvais, tout tombe par terre.

– Le modèle anglais est-il envisageable ?

– On a nos particularités, notamment les centres de formation qu'il faut absolument défendre. Les Anglais n'en ont pas.

– Les clubs filiales sont interdits en France par le règlement. Qu'en pensez-vous ?

– C'est une catastrophe. Aujourd'hui, nous vivons dans un marché global où les filiales sont autorisées. Il n'y a pas de raison *que le football n'y ait pas droit.* Un club filiale permettrait de tester les joueurs qu'on prend, de parfaire la formation de nos jeunes. En Espagne, le système fonctionne. Bien sûr, il ne faut pas que le club filiale soit dans la même division afin de ne pas fausser le championnat. Tout le monde n'est pas d'accord sur l'autorisation des filiales. Mais depuis plusieurs mois, nous discutons de cette possibilité.

– Ne craignez vous pas que le football ne finisse par être confisqué par de puissants capitalistes ?

– L'arrivée de Dreyfus ou de McCormack ne me dérangent pas. Mais à Lens, il n'y aura jamais un Dreyfus ou un McCormack qui prendra le contrôle du club. Nous nous appuierons sur de multiples investisseurs. Nous *avons actuellement 295* partenaires. Il n'est pas impossible de les faire entrer dans notre capital. Tout comme les supporteurs : ce n'est pas une chose idiote à imaginer. Même dans les *nouvelles structures*, nous tenons à garder notre caractère convivial, familial. Après le match, nous dînons ensemble. Il n'y a pas de raison que cela change. »

Propos recueillis par Benoît Hopquin

Jana Novotna championne en simple et en double aux Masters féminins

Tauziat - Fusai puis Pierce victimes de la Tchèque

« JE RESSENS une joie intense, c'est fantastique ». Jana Novotna en a sangloté de bonheur, dimanche 23 novembre, au Madison Square Garden de New York, après avoir gagné les Masters féminins en simples face à Mary Pierce (7-6 [7-4], 6-2, 6-3) et en doubles avec Lindsay Davenport contre Nathalie Tauziat et Alexandra Fusai (6-7 [5-7], 6-3, 6-2). Aucune joueuse n'avait réalisé cette performance depuis Martina Navratilova en 1991.



TENNIS

Trop émotive pour exprimer *complètement un beau talent*, Jana Novotna n'a jamais gagné de tournoi du Grand Chelem. Battue en finale des championnats de Wimbledon en 1993, elle avait pleuré sur l'épaule de la duchesse de Kent à Wimbledon, émouvant le monde entier. Dimanche, Jana Novotna n'a pas tari en remerciements à l'égard de son entraîneur et amie, Hana Mandlikova : *« Elle fut une grande championne, elle m'a appris à devenir une championne,* a-t-elle lancé entre deux sanglots. *Depuis que je travaille avec Hana, je suis devenue une autre joueuse, j'ai appris à croire en moi. »* Sa nouvelle collaboration en double avec la tranquille *Lindsay Davenport n'est pas non plus* étrangère à cette transformation. A vingt-neuf ans, Jana Novotna achève l'année au deuxième rang mondial et place maintenant ses espoirs dans la conquête du titre du Grand Chelem.

Avec le succès de Novotna, les Masters 1997 auront été marqués d'une griffe française avec l'équipe victorieuse de la Coupe de la Fédération 1997 au grand complet, Mary Pierce, Nathalie Tauziat, Sandrine Testud pour les simples, plus Alexandra Fusai pour les doubles. Son jeu de service-volée étant parfaitement adapté à la surface synthétique très rapide du Madison, Nathalie Tauziat a confirmé sa très belle fin de saison en battant la tête de série n° 4 Amanda Coetzer puis la championne de Roland-Garros Iva Majoli. Samedi, en demi-finale, elle ne baissa pas pavillon face à Mary Pierce (6-2, 5-7, 6-4). A trente ans, Nathalie Tauziat se hisse à la onzième place mondiale. En 1998, elle veut rentrer parmi les dix meilleures, ce qu'elle n'a pas réalisé en quatorze ans de carrière.

A New York, Mary Pierce est entrée dans un club très fermé, celui des joueuses qui, cette année, ont battu Martina Hingis, la numéro une mondiale : elles sont ainsi cinq à avoir réussi cette performance en 80 matches *disputés par la Suissesse. Mary* Pierce était venue aux Masters à peine remise d'une infection rénale qui l'avait écartée des courts pendant un mois. Manifestement ravie de revenir, elle a développé un jeu agréable et puissant sans omettre de monter à la volée avec une lucidité et une confiance toute fraîches contre Hingis. Dimanche, c'était pourtant insuffisant pour Pierce face à une Novotna qui a obtenu une cinquième victoire consécutive sur la Française sans difficulté, après avoir sauvé deux balles de set dans la première manche.

Bénédicte Mathieu

■ **Rick Leach et Jonathan Stark ont gagné la finale des Masters de double**, dimanche 23 novembre, à Hartford. La paire américaine a battu les Indiens Mahesh Bhupathi et Leander Paes (6-3, 6-4, 7-6 [7-3]). Ceux-ci ont réalisé la plus belle progression de l'année. 65es mondiaux en janvier, il terminent la saison à la quatrième place mondiale. Les Australiens Mark Woodforde et Todd Woodbridge restent n° 1 du double pour la cinquième année consécutive.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : l'Iran et l'Australie** ont fait match nul (1-1) samedi 22 novembre à Téhéran, à l'occasion du match-aller de barrage Asie-Océanie comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 1998. Devant 128 000 spectateurs, les joueurs entraînés par l'Anglais Terry Venables ont ouvert le score grâce à Harry Kiwell, l'Iranien Azizi égalisant *cinq minutes avant la mi-temps. Le match retour aura lieu samedi* 29 à Melbourne et décidera du dernier pays qualifié pour le Mondial 98.

■ **81 000 spectateurs** ont assisté au derby milanais entre l'Inter et le Milan AC, samedi 22 novembre au stade San Siro. Les deux équipes n'ont pus se départager (2-2) au cours d'un match qui a vu l'arbitre distribuer neuf avertissements. Après neuf journées de championnat, l'Inter garde deux points d'avance en tête du classement devant la Juventus, tenue en échec sur son terrain par Parme (2-2).

■ **OMNISPORTS : Juan Antonio Samaranch**, président du CIO, a annoncé dimanche 23 novembre son intention de réunir les principaux dirigeants des mouvements olympiques africains, afin de débattre de la collaboration de leurs organisations avec le CIO. M. Samaranch se trouvait à Libreville (Gabon), où il a participé à la 7e Assemblée générale de l'Association des comités nationaux olympiques africains.

■ **SKI ALPIN : l'Autrichien Thomas Stangassinger** a gagné le slalom de Park City (Etats-Unis) comptant pour la Coupe du monde. Il s'est imposé face à Kristinn Bjornsson, qui devient le premier skieur islandais à monter sur un podium de Coupe du monde. Le Français Sébastien Amiez a terminé septième.

■ **Zali Stegall** est devenue, à vingt-trois ans, la première Australienne à triompher en Coupe du monde. En gagnant le slalom de Park City, elle devance la Suédoise Ylva Nowen et la Néo-Zélandaise Claudia Riegler.

■ **LOTO : les tirages n° 94** du Loto effectués samedi 22 novembre ont donné les résultats suivants :

● **premier tirage** : 8, 15, 25, 28, 35, 49, numéro complémentaire 22. Pas de gagnant pour six bons numéros ; rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 469 990 F ; pour cinq bons numéros : *6 850 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 280 F* ; pour quatre bons numéros : 140 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 28 F ; pour trois bons numéros : 14 F.

● **second tirage** : 1, 9, 20, 26, 33, 34, numéro complémentaire 41. Rapport pour six bons numéros : 15 607 025 F ; rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 107 705 F ; pour cinq bons numéros : *8 060 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 324 F* ; pour quatre bons numéros : 162 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 32 F ; pour trois bons numéros : 16 F.







Nuageux

UNE PETITE DÉPRESSION circule en Méditerranée, elle ramènera, mercredi, des nuages et de la pluie sur les régions de l'extrême sud-est. Plus au nord, une limite pluvieuse circulera dans un champ de pressions relativement élevé. Elle donnera des nuages et des pluie éparses.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – En début de matinée les nuages seront nombreux et des pluies faibles tomberont parplaces. L'après-midi, de belles éclaircies se développeront. Le vent de sud soufflera jusqu'à 50 km/h le long des côtes bretonnes. Il fera de 10 à 14 degrés.

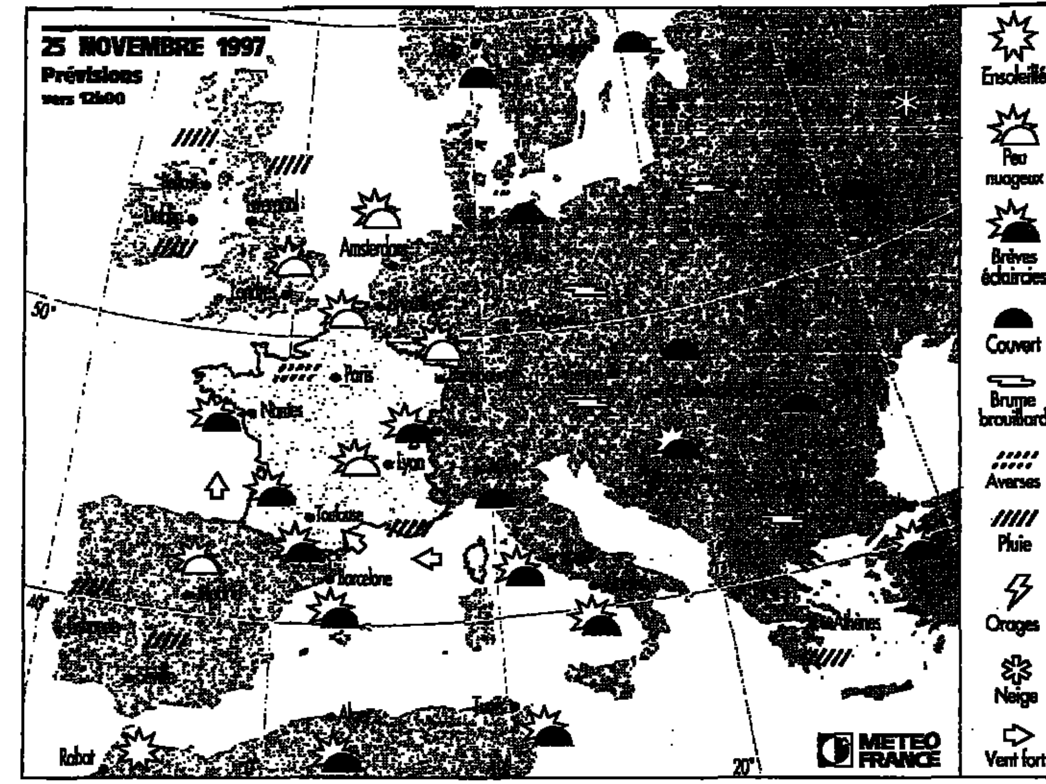
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages seront souvent présents et seront parfois accompagnés de quelques gouttes. Toutefois quelques éclaircies se développeront sur le Centre l'après-midi. Il fera de 7 à 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Malgré quelques rayons de soleil l'après-midi, le ciel sera généralement très nuageux. Il fera 7 degrés au maximum.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages accompagnés de pluies faibles et éparses seront présents au lever du jour, en particulier sur Poitou-Charentes. L'après-midi, le soleil fera de belles apparitions. Le vent de sud soufflera jusqu'à 70 km/h en rafales le long du littoral. Il fera de 15 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages matinaux laisseront place l'après-midi à de belles périodes ensoleillées. Le vent de sud soufflera jusqu'à 50 ou 60 km/h en rafales. Il fera de 10 à 13 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur ces régions, le ciel sera couvert et pluvieux. Les pluies généralement faibles et éparses seront plus soutenues sur le versant sud des Cévennes. Le vent d'est sur la côte varoise et de sud-est sur le golfe du Lion soufflera jusqu'à 60 ou 70 km/h en rafales. Il fera de 13 à 15 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Après une première grève mardi 25 novembre, les syndicats de cheminots – à l'exception de la FILT-CGIL – ont annoncé une grève nationale dans les chemins de fer italiens pour jeudi 4 décembre. Le préavis a été déposé après l'échec des négociations entre les syndicats et la direction des Ferrovie dello Stato (chemins de fer italiens) à propos du plan de restructuration de l'entreprise et du renouvellement des contrats.

■ **MONDE.** Les 104 hôtels de luxe de la chaîne Sofitel sont désormais accessibles sur Internet (site www. sofitel. com) dans une mise en page qui affiche trois types de recherche : par critères (restaurant, aéroport, loisirs, centres de congrès), par carte géographique ou par liste (continents, pays, villes). Le serveur garantit à l'internaute des informations à jour, en français ou en anglais.

PRÉVISIONS POUR LE 25 NOVEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 C	KIEV	2/3 C	VENISE	6/11 N	LE CAIRE	13/21 N
				POINTE-A-PIT.	24/30 S	LISBONNE	14/17 P	VIENNE	1/3 C	MARRAKECH	10/19 P
				ST-DENIS-RÉ.	23/28 C	LIVERPOOL	6/10 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/21 C
				EUROPE		LONDRES	4/10 N	BRASILIA	20/26 P	PRETORIA	19/32 S
				AMSTERDAM	1/7 N	LUXEMBOURG	-1/8 S	BUENOS AIR.	14/24 C	RABAT	14/19 S
FRANCE métropole		NANCY	1/6 N	ATHENES	12/16 P	MADRID	6/11 N	CARACAS	24/29 S	TUNIS	10/18 N
AJACCIO	8/16 P	NANTES	6/12 N	BARCELONE	10/17 S	MILAN	7/12 C	CHICAGO	-2/8 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	9/15 N	NICE	9/15 P	BELFAST	6/9 P	MOSCOU	-4/-2 *	LIMA	19/25 N	BANGKOK	26/34 N
BORDEAUX	6/14 N	PARIS	3/8 P	BELGRADE	4/9 S	MUNICH	-4/4 C	LOS ANGELES	14/19 N	BOMBAY	23/32 S
BOURGES	3/11 N	PAU	5/14 N	BERLIN	-2/2 C	NAPLES	12/19 S	MEXICO	10/18 S	DJAKARTA	26/31 C
BREST	9/13 N	PERPIGNAN	10/16 P	BERNE	2/7 N	OSLO	-5/-2 C	MONTREAL	-9/-1 *	DUBAI	20/26 S
CAEN	4/9 P	RENNES	5/12 N	BRUXELLES	2/9 N	PALMA DE M.	10/18 S	NEW YORK	-3/4 N	HANOI	24/31 S
CHERBOURG	4/11 P	ST-ETIENNE	5/12 N	BUCAREST	3/6 C	PRAGUE	-5/-1 C	SAN FRANCIS.	14/16 P	HONGKONG	25/28 N
CLERMONT-F.	5/13 N	STRASBOURG	-1/4 N	BUDAPEST	2/5 C	ROME	13/17 S	SANTIAGO/CHI	13/25 S	JERUSALEM	14/22 S
DIJON	4/9 N	TOULOUSE	7/14 N	COPENHAGUE	-1/1 C	SEVILLE	13/18 P	TORONTO	-4/5 C	NEW DEHLI	14/21 P
GRENOBLE	3/10 S	TOURS	4/11 N	DUBLIN	7/10 P	SOFIA	3/7 C	WASHINGTON	-5/5 S	PEKIN	2/11 N
LILLE	0/5 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	0/5 S	ST-PETERSB.	-4/-2 *	**AFRIQUE**		SEOUL	8/16 P
LIMOGES	4/11 N	CAYENNE	23/32 N	GENEVE	4/8 S	STOCKHOLM	-2/-1 C	ALGER	11/20 S	SINGAPOUR	27/30 C
LYON	4/10 N	FORT-DE-FR.	25/30 N	HELSINKI	-5/-3 *	TENERIFE	14/19 N	DAKAR	25/29 C	SYDNEY	20/29 S
MARSEILLE	9/14 P	NOUMEA	24/29 S	ISTANBUL	10/12 S	VARSOVIE	-3/1 C	KINSHASA	21/29 P	TOKYO	10/14 N

Situation le 24 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 26 novembre à 0 heure TU

METEO FRANCE

ENVIRONNEMENT

La réduction de la couche d'ozone au-dessus de l'Arctique devient préoccupante

APRÈS la découverte, en 1985, d'un trou dans la couche d'ozone située au-dessus de l'Antarctique, des chercheurs américains affirment avoir mis en évidence un phénomène analogue dans l'Arctique. Selon des études publiées le 15 novembre par la revue scientifique américaine *Geophysical Research Letters*, l'ozone des régions polaires boréales aurait atteint, au printemps 1997, son plus bas niveau depuis 1970. En mars, la concentration moyenne sur l'Arctique était 21 % plus faible qu'elle ne l'était il y a vingt ans. Elle aurait même chuté de 40 % dans la zone la plus proche du cercle polaire.

Ces mesures semblent corroborer deux autres études publiées, les 16 et 23 octobre, par la revue *Nature*. Deux équipes européennes ont montré que l'hiver et le printemps 1995-1996 avaient été marqués par une perte importante de la couche d'ozone en Arctique. Le phénomène ne laisse pas d'inquiéter la communauté scientifique, qui craint que cette tendance générale à la baisse ne s'installe durablement. Les données recueillies grâce à des spectromètres sur des satellites ont permis de dresser une cartographie précise de l'évolution de cette couche pendant l'hiver 1996-1997. Elles font apparaître un déclin rapide de la couche dans la totalité de l'Arctique pendant les mois de février et mars, les valeurs les plus basses ayant été atteintes fin mars. L'ampleur du phénomène peut affecter de vastes zones et descendre jusqu'à la région des Grands Lacs américains ou même aller jusqu'à la Méditerranée.

L'ozone, composant de l'atmosphère formé de trois atomes d'oxygène, est connu pour affecter les voies respiratoires lorsqu'il est présent en quantité dans l'air des villes. Mais, lorsqu'il est présent dans les couches supérieures de l'atmosphère, l'ozone manifeste son rôle protecteur en faisant écran aux rayonnements ultraviolets qui, sinon, tueraient toute vie sur Terre.

Les niveaux d'ozone au-dessus de l'Arctique chutent habituellement en hiver, et ce depuis vingt ans. Mais ils remontaient au début du printemps et atteignaient à nouveau des niveaux normaux en été. Les observations rendues publiques aujourd'hui semblent montrer que les pertes subies par la couche d'ozone se sont accélérées durant les printemps 1996 et 1997.

Dans le passé, de telles baisses de la couche d'ozone avaient été enregistrées. En 1978, le satellite américain Nimbus-7 avait enregistré une disparition de cette couche protectrice dans l'hémisphère Nord de 0,6 % à 0,8 % par an. Après les campagnes de ballons stratosphériques menées notamment par le Centre national d'études spatiales, les chercheurs avaient affiné leurs modèles, mais sans parvenir, comme aujourd'hui d'ailleurs, à comprendre pourquoi les modèles mathématiques qu'ils ont élaboré dégradent moins d'ozone que dans la réalité (*Le Monde* du 21 avril).

LES NUAGES ET LE SOLEIL

Les bas niveaux constatés paraissent d'autant plus inquiétants aux yeux des chercheurs qu'ils semblent avoir pour origine un changement climatologique qu'ils n'arrivent pas à expliquer. La couche supérieure de l'atmosphère où réside cet ozone se serait beaucoup refroidie depuis deux ans. Or, selon des Américains, plus ces *« hivers strastrophériques »* durent longtemps, plus la couche d'ozone est détruite par les molécules de chlore et de brome présentes dans les nuages et libérées par le Soleil.

« Ce phénomène hivernal demeure un mystère. Mais il est clair que c'est l'énigme majeure qu'il nous faut résoudre dans les prochaines années », explique Paul Newman, de la NASA. D'autant que les mesures montrent, insiste Rolph Muller dans *Nature*, *« une perte plus importante que celle observée en Antarctique en 1985 et qui avait été à l'origine de la découverte du trou d'ozone »*. La disparition de l'ozone, même si elle reste pour le moment limitée aux pôles, est préoccupante car ses effets se manifestent *« sur de grandes échelles de temps »*.

Il faudrait cent ans, expliquait récemment Jean-Pierre Pommereau, du CNRS, pour faire disparaître le chlore et le brome présents dans l'atmosphère à condition de ne plus rien émettre aujourd'hui. Comme le taux de chlore, à en croire les mesures faites par les instruments des satellites et des ballons, devrait être maximal en 1999-2000, on mesure les efforts qu'il reste à faire.

Sylvia Zappi

PRATIQUE

■ **Crédit.** Découvert autorisé, prêt personnel, prêt affecté, location avec option d'achat : aujourd'hui, tout peut s'acheter à crédit. Le numéro hors-série que consacre à ce thème la revue *Que choisir ?* guide le consommateur désireux d'*« emprunter malin »*. Comment choisir le mode de financement le mieux adapté à sa situation et à ce que l'on désire acquérir ? Comment négocier un taux avantageux ? Quelles assurances souscrire ? Quels prêts spéciaux sur les jeunes ? Un chapitre met en garde contre le surendettement. « Comparatif Crédits à la consommation ». *Que choisir ?* n° 68, 58 p., 35 F.

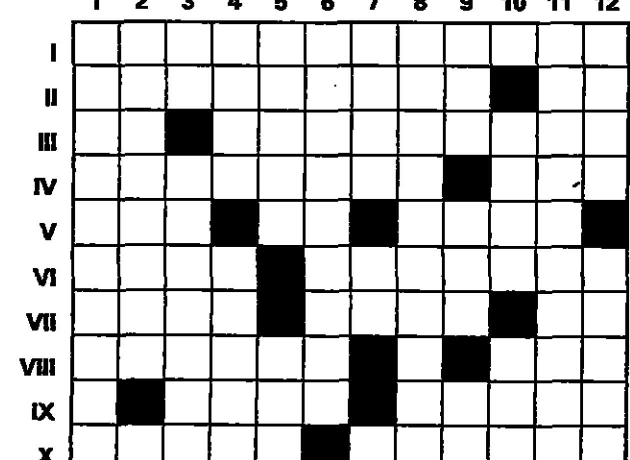
■ **Paris.** En 144 pages, la première édition du *Guide La Défense quartier d'affaires* (Newport Edition, 30 F) offre aux hommes d'affaires, aux résidents et aux touristes un aperçu sur l'histoire économique et architecturale du site, des clefs pour le visiter mais surtout pour se repérer, à travers dalles et dédales, parmi ses onze quartiers. Y figurent diverses rubriques (« Que voir », « Où se restaurer », « Vie pratique », etc.), des informations pratiques sur les parkings et les moyens de transports ainsi que 50 plans et 150 photos. Points de vente sur place.

■ **Chômage.** Dans son numéro de novembre, *Le Particulier* consacre un dossier au chômage. Selon les cas (licenciement, fin de contrat à durée déterminée, démission), quelles allocations percevra-t-on et dans quels délais ? Quelle protection sociale pour le chômeur ? Que se passe-t-il si l'on reprend une activité réduite ou si l'on choisit d'effectuer une formation ? Un chapitre évoque la situation des travailleurs saisonniers ou atypiques : salariés expatriés, frontaliers, employés de maison, assistantes maternelles, marins, métiers du spectacle.

■ **Jeunes.** Quelles sont les premières démarches à entreprendre après avoir terminé ses études ? Comment décrocher un rendez-vous ? Rédiger son CV ? Tirer parti des aides ? Accéder aux nouveaux emplois-jeunes ? Postuler dans une administration, ou à l'armée ? Qu'attendre des forums pour l'emploi ? Jusqu'à quand peut-on bénéficier de la couverture sociale de ses parents ? Le hors-série du magazine *Phosphore* donne des pistes aux jeunes à la recherche d'un emploi. Ceux qui cherchent un « job d'été », ceux qui ont déjà du travail ou qui viennent de perdre leur emploi y trouveront également des informations sur leurs droits. « Le guide de l'emploi des jeunes ». *Phosphore*, 146 p., 25 F.

MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 97261

▶ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Donne bonne mine. – II. Scout pas très catholique. Prêt à croquer. – III. Article. A quitté Louxor pour prendre place dans Paris au milieu de la circulation. – IV. Laissent leur nom après passage. Tape sur les nerfs. – V. Fait l'appel. En peine. Coulai. – VI. En dehors des ordres. Preniez place à l'assemblée. – VII. Encouragement espagnol. Protection fondamentale. Négation. – VIII. Plus facile à avaler que la pilule. Souvent associés aux autres. – IX. D'un auxiliaire. Modifie la trajectoire de la balle. – X. Fis une opération à l'oeil. Fusion intime.

VERTICALEMENT

1. Dans ce cas, la fin justifie les moyens. – 2. Moule ou Victoire de Samothrace. – 3. Personnel. Passage renforcé. – 4. Chef-lieu du Nord. Espagnole en Afrique. – 5. Désert et république arabes. Rapproche des lieux. – 6. Gagnent petit et non gagne-petit. – 7. Tenu secret. Au cœur de l'alliance. – 8. Dégoulines de partout. – 9. Curé et saint. Distributeur de toiles. Pour faire partie de sa bande, il faut déposer un dossier. – 10. Son ticket ne permet pas de monter en voiture. Les OVNI vus d'Amérique. – 11. Travaillent pour une grande organisation internationale. – 12. Descente de pèlerins. Vraiment une toute petite dose.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97260

HORIZONTALEMENT

I. Autocensurer. – II. Esérine. Bébé. – III. Rutabaga. Lev. – IV. Or. Cl. Unciné. – V. Piolets. Rail. – VI. Hélera. Fessa. – VII. Arès. Pain. Tt. – VIII. Géo. Pelletée. – IX. Lieu. An. – X. Electrocuter.

VERTICALEMENT

1. Aérophagie. – 2. Usurière. – 3. Têt. Olé-olé. – 4. Oracles. Ic. – 5. Cibler. Pet. – 6. ENA. Tapeur. – 7. Négus. Al. – 8. An. Fil. – 9. Ub (bu). Créneau. – 10. Relais. TNT. – 11. Ebéniste. – 12. Révélateur.

AFFAIRE DE LOGIQUE — PROBLÈME N° 45

Le casino miraculeux

DANS CE JEU de casino, vous disposez en début de soirée de 40 jetons et de 1 franc de capital. Chaque fois que vous gagnez, vous multipliez votre capital par le nombre de jetons misés, mais vous abandonnez votre mise. Chaque fois que vous perdez, vous abandonnez les jetons misés et votre capital reste inchangé.

Quel est le capital maximum avec lequel vous pouvez quitter le casino ?

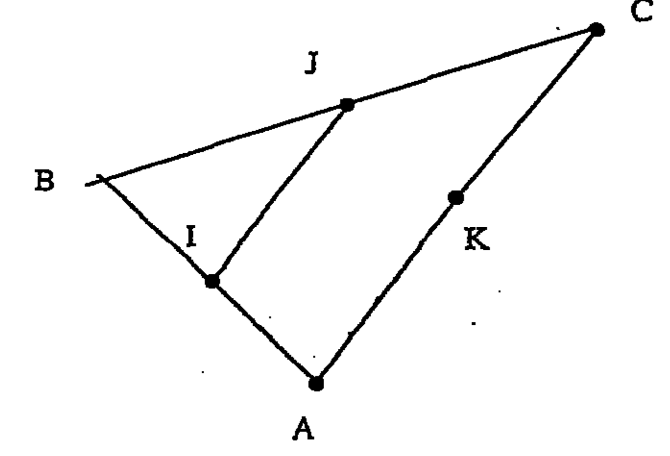
Solution du problème dans Le Monde *du 2 décembre*

Elisabeth Busseret Gilles Cohen
© POLE 1997

SOLUTION DU PROBLÈME N° 44 paru dans *Le Monde* du 18 novembre

Pour reconstituer le triangle, il suffit de construire de part et d'autre d'un des milieux un segment parallèle et de même longueur que celui déterminé par les deux autres milieux. On complète en joignant les deux sommets ainsi déterminés aux deux milieux.

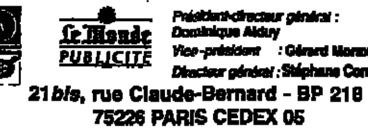
Pentagone : si MNPQR est le pentagone des milieux, on accroche en N un segment NS de même direction, même sens et même longueur que PQ.



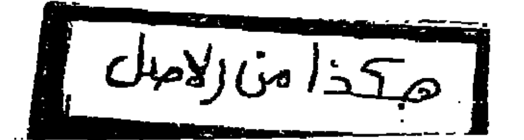
On est alors assuré que le quatrième sommet A du parallélogramme MSRA est un des sommets du pentagone cherché, qu'on reconstitue par symétries successives par rapport aux cinq milieux R, Q, P, N et M.

Quadrilatère : la reconstitution n'est pas toujours possible à partir de quatre points quelconques. Il faut que le polygone formé par les milieux soit un parallélogramme. Dans ce cas, une infinité de quadrilatères répondent à la question. On les trouve en choisissant arbitrairement l'un des sommets, et en construisant les autres de proche en proche.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE





MUSIQUE Avec le succès de l'album *L'Ecole au micro d'argent* (plus de 500 000 exemplaires vendus), les Marseillais d'IAM sont devenus la formation phare du rap français. Le groupe a entamé une longue tournée, qui devrait se prolonger au *printemps 1998*. ● *EN DIX ANS* d'existence, IAM n'a cessé d'élargir le champ de ses activités, en réinvestissant ses bénéfices dans la promotion de la scène marseillaise. A l'été, le collectif a lancé Côté Obscur, une maison d'édition et de production *équipée d'un studio d'enregistrement*. ● LES MEMBRES D'IAM multiplient parallèlement les initiatives individuelles, enregistrant des albums en solo. ● EN QUELQUES ANNÉES, *certains rappeurs se sont* transformés en de véritables businessmen. Aux Etats-Unis, des empires se sont constitués, intégrant parfois les règles de la rue dans l'industrie musicale.

IAM, groupe vedette du hip hop français et galaxie en expansion

Dynamisés par le succès phénoménal de leur album « L'Ecole du micro d'argent », les Marseillais ont démarré une longue tournée et continuent d'élargir leurs activités : maison d'édition et de production dotée d'un studio d'enregistrement, projets individuels tous azimuts

LA MAISON DES ARTS de Créteil sert une dernière fois de salle de répétition, ce 2 novembre. La froide ville nouvelle ne se réchauffera plus avant longtemps aux accents de la Canebière. Fabien Fragione, manager de vingt-cinq ans, se démultiplie sans se départir de son sourire. Portable à l'oreille, il tente de gérer l'emploi du temps démentiel d'IAM, groupe vedette du hip hop français, à la veille de sa nouvelle tournée. Exceptionnelle réussite artistique, le troisième album des rappeurs marseillais, *L'Ecole du micro d'argent*, s'est transformé en sept mois en un formidable succès commercial. Plus de 500 000 exemplaires du disque ont été vendus, beaucoup de concerts affichent complet. Avec son complice Christophe Payis-Monnet, Fabien Fragione ne conduit pas seulement une formation de six personnes. Entreprise, collectif artistique, le groupe phocéen ne cesse d'élargir ses activités. IAM est une galaxie en pleine expansion.

En presque dix ans de service, la « famille » s'est agrandie. Parrains, professeurs, mentors autant que potes, ils ont réinvesti une partie des bénéfices de leurs trois albums dans la promotion de la scène marseillaise. Cet été, ils ont lancé Côté Obscur, une société d'édition et de production. Le premier album réalisé sous ce label, celui de la Fonky Family (*Si Dieu veut*), sortira en janvier, distribué par Sony. L'entreprise s'est aussi dotée d'un studio d'enregistrement. Pour Pascal, dit Imhotep, l'« architecte sonore » d'IAM, « *il existe un gouffre entre la réalité de la scène rap et ce qu'en connaissent les multinationales. Marseille ne manque pas de groupes, mais de structures. On voulait apporter ce plus.* » Mais, Akhenaton, l'un des rappeurs du groupe, précise : « *Contrairement à ce que disait un jour l'ancien ministre Eric Raoult à NTM, ce n'est pas aux groupes de trouver des solutions aux problèmes de banlieues, c'est à l'Etat.* »

Loin de se contenter d'un projet commun, les membres d'IAM multiplient les initiatives individuelles. En même temps que démarre la tournée du groupe, sort *Sad Hill*, le premier album solo d'Eric Mazel, plus connu sous le nom de Kheops. Ce DJ d'origine espagnole a contribué de manière décisive à l'élaboration du son IAM. « *Je collectionne les disques d'histoires*, dit-il. *J'en ai des centaines. Beaucoup sont tirés de livres, de films, de bandes dessinées. J'en ai échantillonné dans tous nos albums. Dans le dernier, on retrouve aussi bien Goldorak, Star Wars, Fernandel, Tarzan que Lucky Luke. Le disque de Ruy Blas est un de mes préférés. Dans le rap, j'ai sans doute été le premier à sampler des mots français.* » Pièce maîtresse de cette collection, un album – volé dans une radio – racontant l'antiquité égyptienne. Kheops et plusieurs membres d'IAM y ont trouvé leur nom de scène. Des extraits grandiloquents et drôles ont parsemé leurs disques et façonné l'univers si particulier du groupe. Pour son album solo, Eric a privilégié les ambiances de western (avec un faible pour *Le Bon, la Brute et le Truand*). Les duels y sont pourtant très amicaux.

« SOUPAPE DE SÉCURITÉ »

Concepteur de toutes les musiques, Kheops a invité autant de tchatcheurs marseillais (Def Bond, 3e Œil, Faf La Rage...) que parisiens (Passi, Stomy Bugsy, Oxmo Puccino, X men...). Principe de production : « *J'ai préparé des musiques dans mon coin avant d'envoyer des cassettes à chacun des rappeurs pour qu'il compose son texte. Ils sont ensuite venus enregistrer à la maison. Avec le temps, j'ai transformé mon appartement en studio. Le matin, on calait la musique, à midi, barbecue, l'après-midi, voix et photos de pochette.* » En même temps que ce disque décontracté, Eric Mazel lance son propre label, baptisé lui aussi Sad Hill. Première sortie, au début 1998, l'album de Def Bond, un complice marseillais.

Comme Kheops et Imhotep, Pascal Perez se charge, au sein d'IAM, de l'univers sonore. Sous ses allures somnambuliques, ce musicien d'origines pied-noir et portugaise s'est investi en pionnier dans la scène locale. Grâce à sa petite structure de production, Kif Kif, des artistes comme Faf La Rage ou le 3e Œil ont publié leurs premiers singles. De petits moyens, mais un travail de fond. A son tour, Pascal Perez se produira en solo. Après un album instrumental, il prépare pour l'été un disque accueillant des rappeurs. Ne craint-il pas pour l'AM des risques d'éclatement ? « *Ces projets annexes fonctionnent comme une soupape de sécurité*, rassure Pascal. *Chacun cultive son jardin et enrichit le groupe.* »

Même ceux qu'on croyait condamnés aux seconds rôles, les danseurs Malek Brahimi, dit Sultan, et François Mendy, alias Kephren, ont su évoluer. Il y a plus d'un an, Malek Brahimi a renoncé à la danse pour se consacrer au chant. Encouragé par le reste du groupe, il a gagné, sous le nom de Freeman, sa place de rappeur au sein d'IAM, et à l'extérieur, en participant à la bande originale du film *Ma 6-T va crack-er*. S'il n'a pas signé de contrat individuel avec Delabel, la maison de disques d'IAM, Freeman espère enregistrer un album solo en 1998. Comme lui, Kephren chante plus aujourd'hui le hip hop qu'il ne le danse. Mais à la scène, ce jeune homme d'origine sénégalaise, préfère les coulisses. On le verra encore faire des chœurs, mais il consacre toute son énergie à l'organisation de la tournée et à l'avenir du label Clair Obscur.

IAM a beau fonctionner de manière démocratique, il est difficile de ne pas constater le charisme de Philippe Fragione, connu aussi sous le nom d'Akhenaton ou de Chill. Si Fabien Fragione parle de lui mieux que d'autres, c'est que le chanteur d'IAM est son frère aîné. « *Déjà tout petit, il allait au bout de ses passions. En 1984, un voyage à New York l'a marqué, et il s'est consacré entièrement au hip hop. En terminale, il s'est fait virer du lycée, mais a réussi son bac D, avec mention, en candidat libre. Au désespoir de mon père, il a abandonné ses études pour le rap. Il y a dix ans, il fallait oser.* »

En 1995, Akhenaton sera le premier membre du groupe à se livrer en solo dans l'album *Métèque et mat*. Tour à tour mystique, introspectif et observateur exigeant, il y mettait au jour ses racines napolitaines, méditant sur le destin familial, les souvenirs, les fantasmes adolescents. Marié à une Marocaine, converti à l'islam, il se révélait un des meilleurs auteurs de la chanson française. Si pour Chill, écrire un beau texte reste sa « *plus grande satisfaction* », si entre deux singles d'IAM, il a trouvé le moyen de réussir un nouveau hit en solo (*J'ai pas de face*), ce boulimique se lance dans d'autres aventures.

A l'aise derrière les consoles et avec les machines, il s'est fait réalisateur artistique pour les copains rappeurs, Passi et Bambi Cruz. Intrigué par les caméras, il a réalisé avec un ami marseillais, Kamel Saleh, le dernier clip d'IAM, *Nés sous la même étoile*. Ensemble, ils ont ensuite mis en scène leur premier court-métrage, *Santino*. Cet été, toujours avec le même complice, il devrait passer au vrai cinéma. Inspirée d'un des morceaux d'IAM, *L'Aimant*, cette histoire mettra en scène le destin « *tragique et drôle* » de huit jeunes des quartiers de Marseille. Pour Akhenaton, pas question de laisser les autres membres du groupe à l'écart de ses projets. « *Pour Métèque et mat, j'ai commis l'erreur de trop m'isoler. Les disques solos sont vitaux, mais il faut continuer de faire jouer la solidarité du groupe. Aujourd'hui, on se retrouve tous sur les projets des uns et des autres.* »

Le soir du 2 novembre, une des chambres du Novotel de Créteil résonne de bruits sourds. Après une dure journée de labeur avec IAM, Geoffroy Mussard – Shurik'N ou Jo – élabore les chansons de son premier album solo. Ce rappeur d'origine malgache, un peu en retrait au début du groupe, a progressé au point de rivaliser avec Chill en termes de phrasé, présence et talent d'écriture. Souvent époustouflant sur *L'Ecole du micro d'argent*, il a participé cette année à d'autres enregistrements (la bande originale de *Ma 6-T va crack-er*, le single *La Garde meurt mais ne se rend pas* avec son frère, Faf La Rage). Il a aussi créé sa propre maison d'édition, Tanto. De quoi nourrir l'impatience de ses fans. « *L'album de Jo sera une tuerie* », promet Akhenaton, avant de rejoindre la chambre de son pote et lui filer un coup de main pour ses nouvelles chansons.

Stéphane Davet



XAVIER 2 NAUW / L'AFFICHE

Le groupe IAM : parrains, professeurs, mentors et potes des rappeurs marseillais.

Jeux vidéo dans un temple taoïste

Pour sa tournée, IAM a prévu deux écrans dans un décor de scène évoquant un temple taoïste. Parmi une flopée d'images de synthèse *rythmant les chansons du groupe*, on verra surgir des dizaines de scènes de combat tirées des jeux vidéo créés par Sony pour sa Play Station, l'un des sponsors du spectacle. Les Marseillais avouent passer du temps devant leur joystick, au point que Play Station se propose de créer à l'avenir un jeu inspiré des univers du groupe. La fascination d'IAM pour l'égyptologie, l'Extrême-Orient, l'Afrique, le kung-fu et la science-fiction devrait exciter l'imagination des informaticiens.

Plusieurs mois de tournée

● **Mardi 25 novembre,** au Mans, au festival Le Forum.
● **Le 26,** à Nancy, au Zénith.
● **Le 27,** à Dijon, au Forum.
● **Le 28,** à Montreux (Suisse), à l'Auditorium Stravinsky.
● **Le 29,** à Clermond-Ferrand, à la Maison du sport.
● **Le 2 décembre,** à Paris au Zénith.
● **Le 5,** à Bordeaux, à la Médoquine.
● **Le 6,** à Mourenx, au Foirail.
● **Le 7,** à Montpellier au Zénith.
● **Le 8,** à Toulouse, au Palais des sports.
● **Le 15,** à Lyon, à la Halle Tony-Garnier.
● **Le 17,** à Saint-Etienne, au Firminy Vert.
● **Le 18,** au Cannet, au Palestre.
● **Le 19,** à Marseille, au Dôme.
La tournée reprendra ensuite en avril, avec, entre autres, une halte au Printemps de Bourges et un nouveau concert parisien.
● **Le 26 novembre,** IAM ouvre son site Internet : www.iam.tm.fr

La solidarité et la férocité du business rap

L'ESPRIT de compétition inhérent au hip hop a peut-être contribué à son extraordinaire adaptation à l'industrie du disque. Toutefois, si des rappeurs se sont brûlé les ailes à la flamme des dollars, beaucoup ont réinvesti, développant de véritables entreprises autour de leur réseau de quartier. Dans les années 60 et 70, les cas de Curtis Mayfield – pour le label Curtom – et de Berry Gordy – pour le légendaire Tamla Motown – restaient des exceptions mythiques pour la musique soul afro-américaine. Les exemples se multiplient aujourd'hui avec la génération rap.

Dans les années 80, Russells Simmons, le fondateur du label Def Jam, écurie entre autres de LL Cool J et de Public Enemy, montra la voie. Certains s'y engouffrèrent en oubliant de laisser au vestiaire l'arsenal du ghetto. Marion « Suge » Knight, un Californien originaire de Compton, un des quartiers chauds de Los Angeles, a bâti un empire. Grâce à ses poulains, Snoop Doggy Dogg, Dr Dre ou Tupac Shakur (assassiné en 1996), son label Death Row est devenu, un temps, la maison de disques noire et indépendante la plus prospère des années 90. Mais, pour s'imposer, il a souvent adapté les règles de la rue à l'industrie phonographique. Violence, intimidation, fraude fiscale, guerre ouverte avec les rappeurs de la Côte est ont fini par le faire chuter.

« ÉQUIPES DE RUE »

Les gamins des cités peuvent se révéler de redoutables businessmen. En 1993, le Wu-Tang Clan, une bande de rappeurs d'un ghetto de New York, signe un contrat avec RCA (une filiale de BMG) incluant une clause autorisant chaque membre du groupe à se produire en solo dans une autre maison de disques. Après l'immense réussite de leur premier album, *Enter the 36 Chambers*, les nombreuses fortes personnalités du Wu-Tang essaimeront avec succès sur d'autres labels, prouvant qu'ils pouvaient imposer leurs exigences à une industrie qui avait la réputation de les exploiter. Aujourd'hui, le « roi de New York » se prénomme Sean Combs – Puff Daddy. Issu de la bourgeoisie de Harlem, ce producteur-rappeur de vingt-huit ans règne, avec son label Bad Boy Entertainment, sur le nouvel empire de la musique black. Il a lancé des stars comme Mary J. Blidge, Jodeci ou Notorious BIG. Une rumeur dit qu'il faut désormais verser 10 000 dollars pour que Puff consente à écouter les cassettes qu'on lui envoie.

Autre secret : le *street marketing*. Partant du principe que la popularité de ces musiques prend d'abord naissance dans la rue, Sean Combs a créé une *street team* chargé d'infiltrer et d'influencer les « prescripteurs » qui s'y trouvent. Des équipes de gamins quadrillent ainsi certains quartiers des grandes villes américaines pour diffuser les productions Bad Boy. Comme disait l'un d'eux récemment à *Libération*, « *si un caïd de Brooklyn ou du Bronx passe une de nos cassettes dans sa voiture, tous les mômes du coin voudront l'avoir à leur tour, la rumeur part de là, et c'est gagné* ».

En France, à l'instar d'IAM, d'autres groupes de rap font fructifier leur sens communautaire. Certains avec des objectifs clairement militants. A Garges-Sarcelles, par exemple, une myriade de tchatcheurs – Stomy Bugsy, Passi, Arsenik, Neg'Marrons, Doc Gyneco, DJ Desh... – s'est épanouie à la suite des sulfureux pionniers du Ministère AMER. La plupart d'entre eux se sont regroupés sous la bannière du Secteur A, une structure créée par Kensy (porte-parole et mentor du Ministère AMER), qui gère édition, production et management. D'origine camerounaise, Kensy n'a jamais caché sa volonté d'imposer la réussite d'une économie noire.

On n'ignore pas non plus ici les vertus du *street marketing*. Créé à l'initiative de Cut Killer, DJ devenu l'une des figures du hip-hop français, HH est un collectif de disc-jockeys rap s'occupant de spectacles et de production. Pour promouvoir ses nouveaux artistes, Cut Killer réalise des compilations réunissant le meilleur de l'actualité rap internationale et des titres qu'il a lui-même produits. Vendues plus ou moins clandestinement dans des magasins spécialisés, distribuées gratuitement à quelques personnes-clés par une *street team* d'une douzaine de membres, ces cassettes ont un tel succès que Sony a demandé à HH de réaliser des CD bâtis sur le même modèle, la multinationale nippone n'hésitant pas, par ailleurs, à monter sa propre « équipe de rue ».

S. D.

هكذا من الاصل

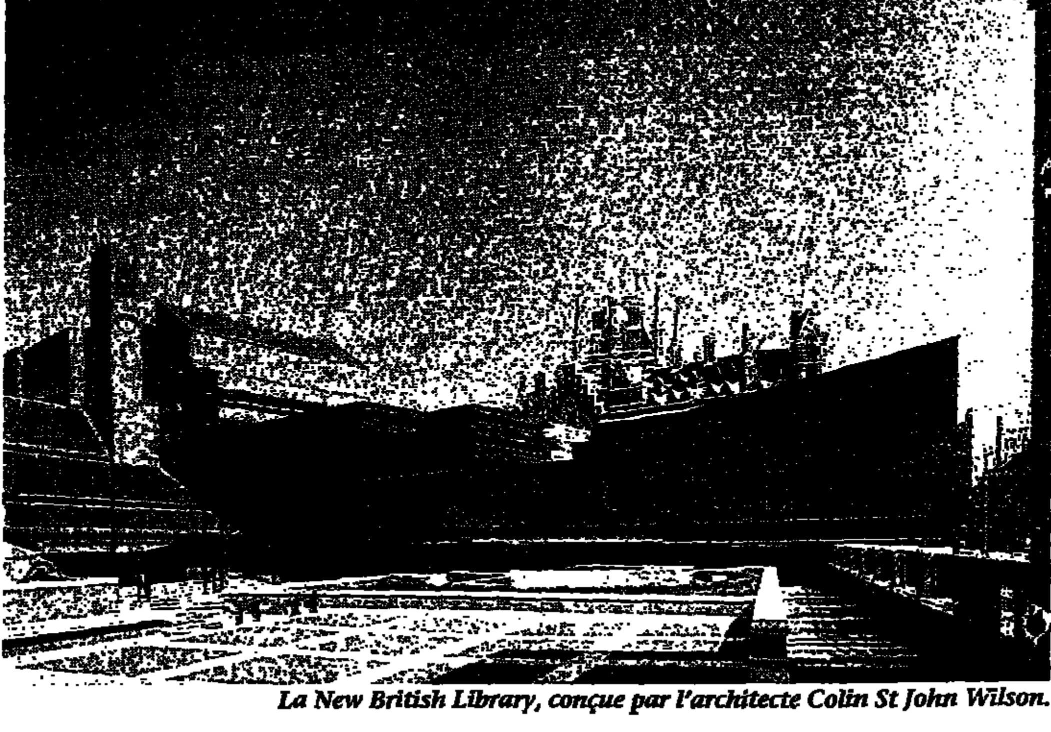
Les mésaventures d'un éléphant rose dans la capitale britannique

La nouvelle British Library est enfin ouverte aux chercheurs

LONDRES
de notre envoyé spécial

Lundi 24 novembre, la Bibliothèque Saint-Pancras, la nouvelle British Library, ouvre enfin ses portes aux chercheurs, Euston Road, à deux stations de métro de son site d'origine, près de Bloomsbury Street. Un interminable compte à rebours aura ainsi pris fin pour les lecteurs de cette bibliothèque mythique, considérée souvent comme la plus riche du monde : quelques dix-huit millions d'ouvrages auxquels il faut ajouter d'innombrables documents, cartes, manuscrits, journaux, etc. Mais ce monument de papier est-il aussi un monument d'architecture, d'efficacité ? Sera-t-il ce paradis des chercheurs que le gouvernement britannique avait décidé de mettre en chantier il y a plus d'un quart de siècle ? Pauvre Saint-Pancras, puisque tel est le nom géographique du nouvel édifice, si mal aimée avant d'avoir vu le jour, si mal traitée par l'histoire politique, si durement jugée par nombre de chercheurs, et méprisée par les critiques.

Même le premier d'entre eux, le prince Charles, cet étrange arbitre des élégances architecturales, voit dans la construction signée par Sir Colin St John Wilson une *« académie pour la police secrète »*. Le prince de Galles s'est-il trompé de bâtiment en sortant du métro, prenant pour la bibliothèque l'admirable bâtiment néogothique qu'est la gare de Saint-Pancras, voisine de la nouvelle British Library ? Ou a-t-il au contraire touché juste, exprimant par cette métaphore policière la difficulté qu'a tout œil normalement constitué à voir un monument culturel dans ce que d'autres ont qualifié d'« *éléphant blanc* » ?


RICHARD BRYANT/ARCAID

La New British Library, conçue par l'architecte Colin St John Wilson.

DOUZE MILLIONS D'OUVRAGES

En fait l'éléphant n'est pas blanc. Il est rouge brique, presque rose, ce qui se fait beaucoup à Londres. Il n'est pas moche, il est excessivement banal, vieux avant même d'avoir ouvert, ce qui peut signifier après tout qu'il est sagement intégré dans la cité des architectures excentriques. En définitive, la seule image pertinente est celle d'un grand bâtiment industriel réhabilité et reconverti – pourquoi pas ? – en bibliothèque. Devant, la grande cour paraît avoir été le théâtre d'un ballet de camions-remorques embarquant des porcelaines ou des fruits et légumes.

L'éléphanteau de Saint-Pancras, dans l'imaginaire des années 70, était prévu pour accueillir, sur un site trois fois plus grand, vingt-cinq millions de volumes. Son appétit sera limité à douze millions, ce qui exclut de faire venir la totalité des ouvrages de la vieille dame de Bloomsbury. Les journaux ne viendront pas, qui resteront à Colindale, non plus qu'une partie des ouvrages documentaires conservés à Boston Spa, dans le Yorkshire.

Mais est-ce bien important ? Comme le note le dernier éditorial perspicace de la revue d'architecture et de design *Blue Print*, ce qui importe à Saint-Pancras (ou dans la vieille British Library, ou à la BNF), c'est *« l'authenticité »* des documents qui y sont conservés, et consultables. Tout peut, certes, être numérisé, dupliqué, transmis et consultable sur écran. Tout peut être aussi déformé, manipulé. Ce qui fait la légitimité du lieu, ce ne sont pas les chiffres, ni l'accumulation, ni même l'exaspération de chercheurs pressés, c'est la certitude qu'existe ici, pour reprendre quelques exemples de *Blue Print*, l'original du *Messie* de Haendel, le manuscrit du *De Profondis* d'Oscar Wilde, la Bible annotée par Milton...

Pour approcher ces trésors, pour les toucher, il n'y aura guère plus de places qu'à Bloomsbury : environ 500. Avec les salles consacrées à la lecture des livres précieux, et celles dévolues aux sciences – un département ajouté aux anciennes prérogatives de la British Library –, c'est environ 1 200 sièges qui seront accessibles alors qu'on estimait initialement à 3 400 le nombre des places nécessaires. A tort ou à raison ? Comparaison n'est pas raison, mais on peut remarquer que la BNF, à Paris, offre d'ores et déjà 1 700 places au public et que 2 100 autres postes de travail seront accessibles aux seuls chercheurs en 1998.

La nouvelle bibliothèque aura coûté plus de 511 millions de livres, beaucoup plus que les 300 millions prévus en 1988, grippés par l'inflation et les retards. Est-ce trop, est-ce un scandale ? Si scandale il y a, il est bien davantage dans l'inconséquence des décisions gouvernementales que dans les coûts de la construction ou l'indécision des penseurs du projet. Sir Colin St John Wilson, l'architecte, résume assez bien l'histoire de Saint-Pancras : pour lui, dit-il, c'est *« la guerre de trente ans »*.

Trente ans ! C'est en effet l'âge de cette architecture, l'âge et le style des clairs et confortables espaces intérieurs que la British Library offre désormais aux lecteurs. Ils y seront techniquement mieux lotis que sous la somptueuse coupole de Bloomsbury Street. Reste qu'une partie seulement de l'édifice est ouvert, et que la totalité du bâtiment ne sera pas achevée avant 1999, en même temps que prendra fin le déménagement des livres. On aura alors le pied dans l'an 2000. On pourra comparer Saint-Pancras et la Bibliothèque François-Mitterrand et savoir enfin si la tortue, comme dans la fable, a rattrapé le lièvre.

Frédéric Edelmann

Le Festival de Bastia organise une journée de solidarité avec le cinéma algérien

BASTIA
de notre envoyée spéciale

A quoi sert le cinéma dans un pays qui massacre ses enfants ? La question, posée par la romancière algérienne Maïssa Bey, aura banté les festivaliers vendredi 21 novembre. Membre du jury de ce 13e Festival du film et des cultures méditerranéennes, qui s'est terminé à Bastia dimanche 23 novembre, elle participait au débat consacré à « L'Algérie d'aujourd'hui et son cinéma », réunissant journalistes algériens et réalisateurs. Après de longs préambules sur l'histoire du cinéma, l'étatisation du secteur pendant plus de trente ans et l'actuelle phase de transition économique, la discussion s'est recentrée sur cette question : à quoi bon du cinéma en temps de guerre ?

Le témoignage de Yasmina Chouikh, chef-monteuse et épouse de Mohamed Chouikh, le réalisateur de *L'Arche du désert* qui sort en France le 28 janvier 1998, a été saisissant. Précisant qu'elle *« vivait le terrorisme au quotidien »*, c'est-à-dire qu'elle habitait en Algérie, elle a affirmé avec force que *« ce n'est pas parce que les gens meurent qu'il faut arrêter de vivre. Il faut continuer à se battre, dire qu'on veut rire, faire des films, envoyer nos enfants à l'école »*.

Le cinéma comme acte de résistance ? C'est aussi ce que revendique Azzedine Meddour, qui aura mis plus de sept ans à réaliser *La Montagne de Baya*, une fresque-péplum retraçant la lutte héroïque d'une femme pour son indépendance (sur les écrans français le 3 décembre). Manque d'argent, accident tragique ayant entraîné la mort d'une quinzaine des membres de l'équipe, c'est après un véritable parcours du combattant que le film, sélectionné au dernier Festival de Venise est sorti en Algérie la semaine dernière. *« Le soir de la première à Alger,* raconte le réalisateur, *la salle était bourrée de jeunes, il y avait trois fois plus de spectateurs que de sièges ; après la projection il y a eu des chants, comme pour une messe à Harlem... »*

Certains réalisateurs, comme Nasserdine Guenifi, se veulent toujours militants : *« Nous, les cinéastes progressistes, nous devons faire des films avec des messages. »* Hors de question par exemple de montrer l'islamisme sous un jour favorable. Et c'est avec une certaine fierté que Guenifi souligne qu'il y a *« moins de mosquées dans les films algériens que d'églises dans les films européens »*.

CRUEL MANQUE DE SALLES

Une conception totalement étrangère à Yasmina Chouikh qui refuse de *« nier sa culture »*. Se souvenant de son bonheur d'enfant en voyant le car de cinéma arriver dans son quartier d'Alger, près de la Casbah, *« qui venait nous apporter du rêve avec des films indiens, égyptiens »*, elle revendique l'indépendance de point de vue pour le réalisateur. *« Les mosquées, ça ne me dérange pas. Mon islam est culturel, pas sectaire. »*

Pour autant, elle est sans illusions sur la liberté de création dans l'Algérie d'aujourd'hui. Non pas tant pour des raisons sécuritaires que pour d'autres, beaucoup plus inattendues. Ainsi, dans le film de Mohamed Chouikh, il aura fallu engager une danseuse professionnelle, habituée à travailler et à montrer son corps, pour jouer un des rôles principaux où, sans provocation, elle dévoile ses jambes presque jusqu'au haut des cuisses : *« Aucune comédienne algérienne n'aurait accepté de le faire. »*

A tout cela s'ajoute, dans le pays, le manque de salles. Des cinq cents lieux de projection hérités de la colonisation, seulement une vingtaine seraient aujourd'hui en activité, a rappelé le journaliste Mouloud Mimoun. Une estimation sujette à polémique, les plus optimistes avançant le chiffre de cent salles.

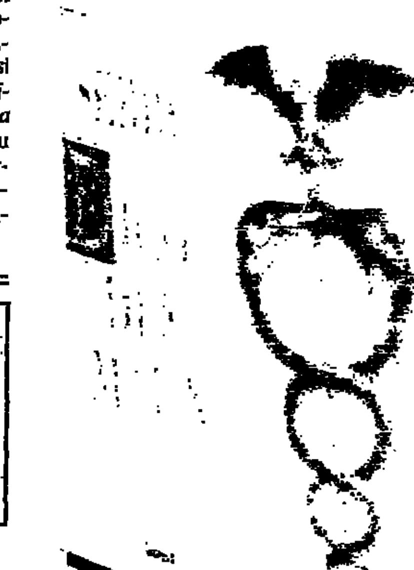
Comment pareille fourchette est-elle possible ? Parce qu'une salle de cinéma en Algérie, en dehors du circuit de la Cinémathèque dirigée par Boudjema Karech, est un lieu où l'on projette aussi bien un film de 35 millimètres qu'une cassette vidéo piratée dans la plus parfaite illégalité. Le cinéma algérien d'aujourd'hui est au carrefour de toutes ces carences, confronté à un manque de moyens sans précédent et en proie à des doutes sur son rôle et ses sujets.

Annette Vezin

DÉPÊCHES

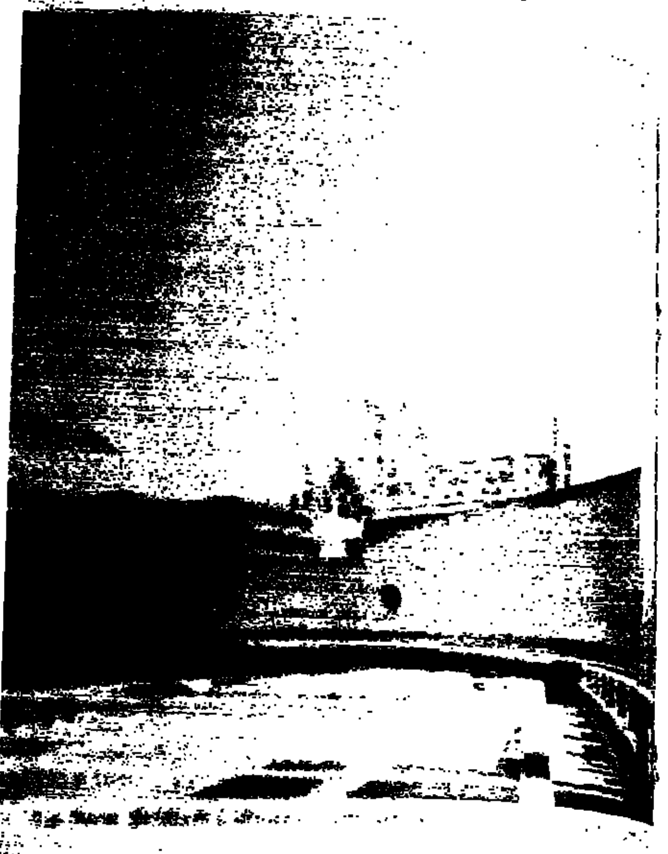
■ **ROCK : l'ancien leader de Take That, Robbie Williams, a été** condamné le 20 novembre à verser 90 000 livres (environ 900 000 francs) à Nigel Martin-Smith, l'ancien manager du groupe. La somme n'est qu'une provision pour estimation des commissions et des dommages dus par Williams pour rupture de contrat. Le total pourrait atteindre 1 million de livres. Williams, vingt-trois ans, avait quitté Take That en 1995, causant la dissolution du premier des Boys Bands. Le départ de Williams avait fait suite à des dissensions internes. Williams était soupçonné de consommer des drogues, en rupture avec l'image jeune et hygiénique du groupe. Un autre Boys Band, East 17, avait renvoyé en janvier 1997 son chanteur, Brian Harvey, après qu'il eut fait l'apologie de l'ecstasy.

■ **VENTES : soixante et un manuscrits, dont des poèmes inédits de Carlos Drummond de Andrade,** l'un des grands écrivains brésiliens, mort en 1987, vont être mis en vente par adjudication par le collectionneur Alberto Cohen, à Rio de Janeiro, le 4 décembre. Ces textes ont été rédigés entre 1923 et 1968 et sont pour la plupart annotés par l'auteur de *Poésie* (Gallimard), dont on peut trouver aussi en français *Conversation extraordinaire avec une dame de ma connaissance* (éd. Métailié) ou *Réunion* (Aubier). Une grande partie de l'œuvre de Carlos Drummond de Andrade n'a encore jamais été publiée.



هكذا من الاصل

s d'un éléphant rose
tale britannique



anise une journée
inéma algérien

KARINE SAPORTA

Opposition de talents plus que de styles aux Paris de la Musique

Un festival qui n'a pas tenu toutes ses promesses

Les Paris de la Musique, festival organisé par l'association Musique nouvelle en liberté, prônent la confrontation des œuvres contemporaines aux pages du grand répertoire. Cette mise en perspective n'a pas tenu toutes ses promesses, de même que l'opposition entre modernité et nouvelle musique qui se profilait à l'horizon des cinq créations mondiales données à la salle Pleyel.

PARIS DE LA MUSIQUE : Création d'œuvres de Tristan Murail, Thierry Pécou, Krystof Maratka, Anthony Girard et Pascal Zavaro. Salle Pleyel, du 14 au 29 novembre.

La deuxième édition des Paris de la Musique a illustré de manière condensée l'option défendue par l'association Musique nouvelle en liberté pour ce qui concerne la diffusion des œuvres récentes. Insérer une pièce contemporaine dans un programme tourné vers le grand répertoire peut constituer une louable entreprise de séduction didactique. A condition que la mise en perspective soit mûrement réfléchie. Or, dans la majorité des cas, la confrontation des inédits et des « classiques » s'est révélée plutôt inopérante. En effet, seuls l'Orchestre national d'Ile-de-France, avec une contribution placée sous le signe de l'« inspiration mystique » (Messiaen, Pécou, Franck), et l'Ensemble Phoenix, lors d'une soirée globalement attachée à la notion de divertissement (à partir de *La Revue de cuisine* de Martinu), sont parvenus à définir un cadre approprié à la présentation de l'œuvre nouvelle dont ils avaient la charge.

Problématique dans l'approche ponctuelle des concerts, la programmation a-t-elle atteint un degré supérieur d'homogénéité dans la considération générale du festival ? Il est permis d'en douter car, loin d'engager une réflexion d'ordre esthétique, le panorama de la musique contemporaine offert par les cinq créations mondiales de la semaine a surtout commandé une appréciation du savoir-faire des compositeurs. En affichant notamment Thierry Pécou, Krystof Maratka, Anthony Girard et Pascal Zavaro, les Paris de la Musique auraient pourtant dû, selon Benoît Duteurtre (directeur de l'association Musique nouvelle en liberté), « *mettre l'accent* » sur une génération dont les membres ont principalement en commun « *de ne pas se reconnaître dans les tendances ircamienne ou spectrale* ». L'écoute de leurs œuvres, après celle de Tristan Murail – figure emblématique de la musique... spectrale –, n'a pas incité à évaluer les mérites d'une éventuelle école mais bien à apprécier le talent des individualités. A une exception près (incarnée par Anthony Girard), les différences ont donc moins porté sur la validité du langage que sur la qualité de l'écriture.

A cinquante ans, Tristan Murail apparaît comme un maître de la fusion des timbres acoustiques et électroniques. Fondé sur l'analyse spectrale des sons d'une vague, *Le Partage des eaux* tire de l'élément marin substance et mouvement. Des phénomènes de roulis aquatique qui constituent l'essentiel de l'œuvre, l'on goûte autant la crête que le corps, autant la caresse de la mousse en surface que les stimulis du courant en profondeur. Murail rivalise alors avec Debussy dans le traitement de l'orchestre. Il laisse également entrevoir son passé d'élève de Messiaen à travers une dramaturgie parfois assez naïve et ne se libère vraiment des références historiques que pour une apothéose festive littéralement inouïe. *Cosmos et désastre-Siqueiros* de Thierry Pécou (né en 1965) s'achève également sur une page à grand effet qui rappelle la gradation de *Stèle*, monument de György Kurtag conçu pour la Philharmonie de Berlin.

PEINTURE FRAÎCHE

Dessiné par deux violons en pizzicato, un rythme d'apparence anodine s'étend ici de pupitre en pupitre jusqu'à recouvrir l'orchestre entier d'une ombre menaçante. Motivée par la vision d'un tableau du Mexicain Siqueiros, l'œuvre de Thierry Pécou s'apparente à de la peinture fraîche qui, par petites touches ou par savants aplats, confère à une succession de formes très figuratives la qualité d'un frémissement épidermique et rend inutile le recours à la voix (Hanna Schaer), trop souvent engluée dans la pâte orchestrale.

Agé seulement de vingt-deux ans, Krystof Maratka est loin de posséder le métier de Thierry Pécou. Incapable de répondre aux exigences premières d'une œuvre de vastes proportions (concerto pour flûte destiné à Pascal Gallois), il affiche à tout moment de coupables hésitations et multiplie les changements de registre, d'intonation et d'instrumentation pour un résultat d'une rare vacuité. Terriblement relâchée, sa *Dumka Karelienne* s'enlise dans la trivialité, au sens courant comme au sens étymologique suggéré par la situation d'un compositeur perdu à la croisée des chemins. Le *Prélude à la vie éternelle* d'Anthony Girard (né en 1959) nous conduit paradoxalement encore plus bas, non par maladresse, mais par dévotion à un insoutenable culte de la sensiblerie (relents de néo-romantisme exhalés par des cordes minimalistes) et du maniérisme kitsch (litanie de gammes et d'arpèges confiée à la harpe solo de Marielle Nordmann).

Présenté comme Anthony Girard sous la bannière de la nouvelle musique, Pascal Zavaro (né en 1959) en illustre intelligemment l'une des inclinaisons consistant à enrichir la création contemporaine d'éléments empruntés aux musiques populaires actuelles. *Silicon Music* part ainsi de la techno pour développer une expression savoureusement hybride. Générateur d'un style authentique lors de séquences « hard » qui broient quantité de matériaux connus (du free jazz atonal au lyrique rétro) avec une fascinante énergie cinétique, l'amalgame hétérogène n'aboutit dans les plages « soft » qu'à une ambiance impersonnelle. Un pari de Nouvelle Musique à moitié tenu ?

Pierre Gervasoni

Les Russes ordinaires photographiés par Bertien van Manen

Murs crasseux, machines usées et gestes banals. La pellicule imprime la vie au quotidien

BERTIEN VAN MANEN : PHOTOGRAPHIES 1977-1997, Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris-7e. Mº Assemblée-Nationale. Tél. : 01-53-59-12-40. Du mardi au dimanche, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 décembre. Livre, *A Hundred Summers, a Hundred Winters*, éditions De Verbeelding, 100 p., 180 F.

Il existe encore des photographes qui dialoguent intensément avec les personnes, font de ce dialogue la raison d'être de leur travail, sollicitent leur accord avant de déclencher, leur montrent les images, vont les revoir, vivent chez eux, apprennent une langue étrangère pour enrichir une relation et la prolongent durant de longues années. La Néerlandaise Bertien van Manen est de ceux-là. Et c'est cela que l'on ressent à la vue des images prises depuis vingt ans, aujourd'hui accrochées à l'Institut néerlandais de Paris.

Bertien van Manen était d'abord photographe de mode. Elle raconte : « *J'ai eu un choc, en 1976, quand j'ai vu* Les Américains, *le livre de Robert Frank.* » Adieu, la mode. Son ancienne activité est perceptible dans ses couleurs douces et chaudes, son goût pour le détail et l'objet isolé, la matière d'un vêtement, le motif d'un papier peint, une coiffure modifiée, des objets entassés dans un séjour, la constitution d'un « décor » immuable au milieu desquels les personnages évoluent. Et l'on perçoit les années accumulées qui dessinent un environnement. Avec une photographe qui n'illustre pas mais exprime le désir d'être au plus près des gens et des choses.

« *Les détails et objets disent beaucoup d'une personne* », avoue Bertien van Manen. Tout comme c'est avec le temps qu'elle forge son style, plus près du documentaire que du reportage distancié. Cinq mois avec les mineurs américains, dans les montagnes des Appalaches. Dix-sept séjours de six semaines en Russie, entre 1991 et 1994.

« L'AMOUR DANS LA FORÊT »

La Russie est bien le meilleur de son œuvre. Bertien van Manen privilégie l'espace « privé » – salons, chambres à coucher, cuisines, bars, cinémas – plutôt que la vue dans la rue, comme l'a imposée la tradition du reportage. Les gestes banals du quotidien prennent du sens : un juif russe à Brooklyn qui crache de l'eau sur le pantalon pour le repasser. Comment montrer un nouveau riche russe qui a bâti sa fortune dans l'immobilier gangrené par la mafia ? En lui faisant adopter une pose aussi artificielle que les objets qui l'entourent. Le costume est douteux, la robe synthétique, les sièges en carton, la table en stuc blanc, les fleurs en plastique, le miroir kitsch, le lustre en toc. « *Seul le whisky est vrai* », explique Bertien van Manen. Mais aussi les gardes du corps qui protègent les enfants, le circuit électronique de sécurité, et la femme de ménage, fille d'aristocrates russes en déconfiture.

Elle montre une photo représentant son professeur de russe en train d'admirer une amie qui souhaitait être mannequin. « *Elle est devenue prostituée en Allemagne.* » Ailleurs, deux lesbiennes s'embrassent, à l'abri des regards, dans un cinéma délabré. « *Elles se retrouvent une fois par semaine. En Russie, on fait l'amour dans la forêt. Chez soi, c'est impossible, on vit souvent à cinq dans une chambre.* »

Les couleurs restituent les murs crasseux, les machines usées, des néons fatigués, une cuisine collective, des casseroles cabossées, une table de ping-pong mangée par la poussière. « *Comme si rien n'avait bougé en cinquante ans.* » Seul, avec le temps, le cadre de Bertien van Manen est passé du noir et blanc à la couleur, du petit au grand format. Il est aussi devenu plus intime tant la photographe se rapproche toujours plus de son sujet, quand, au début, le formalisme dominait. Elle s'abandonne, devient transparente, usant d'un simple autofocus avec flash intégré. « *Si j'avais un appareil plus perfectionné, je serai perçue comme photographe et je menacerais les gens. Là, je laisse l'appareil sur la table et les gens prennent parfois des photos.* »

Bertien van Manen travaille pour la presse, notamment l'hebdomadaire *Vrij Neerland*, répond à des commandes, décroche des bourses, publie des livres. Elle écrit ses textes : « *Moi, j'y étais, personne ne peut le dire mieux que moi.* » Elle dit aussi apporter des « *nuances* ». « *C'est si facile d'écrire n'importe quoi sur les gens ordinaires.* »

Au bout du parcours, une salle intime et dissonante accueille des portraits de son père, son mari, son fils et son ami. « *Mes hommes* », dit-elle. « *Montrer qu'on peut simplement prendre des photos, comme tout le monde, et qu'une émotion peut surgir.* »

Michel Guerrin

SORTIR

PARIS

Top concert hip hop
Tous les mois, les organisateurs du Top concert donnent leur chance aux nouvelles voix, danses et DJ du hip hop français. Sur le principe des tremplins, des concurrents s'affrontent et participent, pour les vainqueurs, à une compilation. Des invités plus célèbres donnent également un concert. Cette fois : Beat de Boul et les Sages Poètes de la rue.
Gibus, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e. Mº République. 22 heures. Tél. : 01-47-00-78-88. 70 F.

Soirée Jean-Pierre Rouette
Dans le cadre des 8es Rencontres cinématographiques de Seine-Saint-Denis, projection de six films de télévision sur grand écran. Cette soirée autour des films de Jean-Pierre Rouette, cinéaste habitant Bagnolet, s'articulera autour de deux thèmes : les films ayant été tournés à Bagnolet avec la participation d'habitants de cette ville et les films où l'accordéon est présent.
Marc Perrone assurera avec son accordéon diatonique de courtes pauses musicales entre les films. Un buffet sera offert.
Cin'Hoche de Bagnolet, 6, rue Hoche, 93170 Bagnolet. Mº Galliéni. 20 heures le 24 novembre. Entrée libre. Réservation souhaitée. Tél. : 01-43-60-37-01.

Arnie Zane Dance Company
Bill T. Jones : *Ballad, Blue Phrase, Soon, Love Redefined.*
Dans le cadre d'Iles de danses, le retour de Bill T. Jones. Beaucoup de pièces nouvelles comme *New Duet, Blue Phrase, Ballad, Shared Dustance*, et *Lisbon*. Mais aussi et surtout ce *Love Redefined*, créé en 1992 pour l'Opéra de Lyon, remis en scène pour l'occasion, avec, et c'est d'importance, la présence sur scène du Texan Daniel Johnston dont la musique, la voix, sont un choc. Aura-t-il son guide-chant pour pleurer ? Son *King Kong* nous a longtemps poursuivis : « *They shot him down. They thougt he was a monster.* » Presque une autobiographie.
Clamart (92140). Centre culturel Jean-Arp, 22, rue Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-41-90-17-02. De 70 F à 120 F.
Noisiel (77186). La Ferme du Buisson, allée de la Ferme. 20 h 45, le 25. Tél. : 01-64-62-77-77. 125 F.
Créteil (94000). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, les 28 et 29. Tél. : 01-45-13-19-19. 100 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Camping Cosmos
de Jan Bucquoy (Belgique, 1 h 23), avec Jean-Henri Compère, Fanny Hanciaux, Lolo Ferrari, Jean-Paul Dermont, Noé Francq, Claude Semal.
Chinese Box
de Wayne Wang (Etats-Unis, 1 h 45), avec Gong Li, Jeremy Irons, Maggie Cheung, Michael Hui, Ruben Blades.
Droit dans le mur
de Pierre Richard (France, 1 h 35), avec Pierre Richard, Véronique Genest, Caroline Sihol, Daniel Russo, Daniel Prévost, Isabelle Candelier.
Marius et Jeannette
de Robert Guédiguian (France, 1 h 42), avec Ariane Ascaride, Gérard Meylan, Pascale Roberts, Jacques Boudet, Frédérique Bonnal, Jean-Pierre Darroussin.
Le Pacificateur
de Mimi Leder (Etats-Unis, 2 h 04), avec George Clooney, Nicole Kidman, Marcel Iures, Alexander Baluev, Rene Medvesek, Gary Werntz.
Rien à perdre
de Steve Oedekerk (Etats-Unis, 1 h 38), avec Martin Lawrence, Tim Robbins, John C. McGinley, Giancarlo Esposito, Kelly Preston, Michael McKean.
La Trêve
de Francesco Rosi (France, Italie Suisse, Allemagne, 1 h 55), avec John Turturro, Massimo Ghini, Rade Serbedzija, Teco Celio, Roberto Citran, Claudio Bisio.
Journal de Rivesaltes 1941-1942
de Jacqueline Veuve (France, 1 h 17).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Regards croisés
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris-7e. Mº Invalides. Tél. : 1-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et fêtes. Du 24 novembre au 29 novembre. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque-Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Ajax-Philoctète
d'après Sophocle, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Philippe Morier-Genoud et Patrick Pineau.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris-6e. Mº Odéon. 18 heures le lundi. Tél. : 01-44-41-36-36. De 50 F à 70 F.*
Kalyaba Saugandhikam ; Uttara Svayamvaram
avec Bhopa-Bhopi et Pava Kathakali.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. Mº Saint-Placide. 20 h 30, le lundi 24. Tél. : 01-45-44-72-30. De 60 F à 110 F.*
Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam
Schubert : *Symphonies nos 1 et 4 « Tragique », Arias.* Charlotte Margiono (soprano), Nikolaus Harnoncourt (direction).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 24. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 295 F.
Le nu dans l'oeuvre de Félix Vallotton
Musée Maillol-Fondation Dina-Vierny, 61, rue de Grenelle, Paris-7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 10 mars. 40 F. 26 F, gratuit pour les moins de 18 ans.
Les Ibères
Grand Palais, galeries nationales, entrée avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris-8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. De 10 heures à 12 h 30 les visites uniquement sur réservation ; tél. : 01 49 87 50 50. Fermé le 25 décembre. Fermé mardi. Jusqu'au 5 janvier. 45 F ; avec réserv. : 51 F. et lundi : 31 F, avec réserv. : 37 F.
Pajou, sculpteur du roi
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris-1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 10 heures a 21 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 19 janvier. 30 F, billet jumelé avec la visite du musée : 60 F (de 9h à 15 h), 40 F (après 15 h et dimanche).
Mike Scott
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, le 24. Tél. : 01-47-00-57-59. 120 F.

REPORT

Margaret Price
Le récital de Margaret Price initialement prévu le 24 novembre est reporté au 10 janvier 1998.
Les billets pour le 24 novembre restent valables pour le 10 janvier.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. Tél. : 01-49-53-05-07.

RÉSERVATIONS

Check-Up
d'Edward Bond, mise en scène de Carlo Brandt, avec Carlo Brandt.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mº Gambetta. A partir du 25 novembre. Le mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 21 décembre.*
Le voyage de P'tit loup
Conte musical en cinq tableaux, avec une troupe de 15 comédiens, chanteurs, danseurs et visuels évoluant autour des personnages principaux : Tristan et P'tit loup.
Hippodrome de Longchamp, places disponibles à 14 heures le 6, et 15 heures les 7 et 10 décembre. Réservation, Tél. : 01-43-76-73-48. 130 F 150 F.

DERNIERS JOURS

28 novembre :
Fabrice Luchini
d'après des textes de Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté. Paris-14e. Mº Edgar-Quinet. Tél. : 01-43-22-16-18. 20 h 30, du mardi au vendredi, 18 h 15 et 20 h 30, le samedi. 180 F.
28 novembre :
Gorki-Tchekhov 1900
d'après Maxime Gorki et Anton Tchekhov, mise en scène de Georges Buisson, avec Mathias Mlekuz et Jean-Claude Penchenat.
*Artistic-Athévains, 45 bis, rue Richard-Lenoir, Paris-11e. Mº Voltaire. Les mardi et vendredi, à 20 h 30 ; les mercredi et jeudi, à 19 heures ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-43-56-38-32. 80 F * et 150 F.*
30 novembre :
Pereira prétend
d'après Antonio Tabucchi, mise en scène de Didier Bezace, avec Anne Baudoux, Fabien Béhar, Didier Bezace, Maya Borker, Maurice Boyer, Laurent Caillon, Gérald Cesbron, Daniel Delabesse, Thierry Gibault, Jean-Paul Perez et Lisa Schuster.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-34-67-67. De 70 F à 130 F.*
30 novembre :
Dans la jungle des villes où l'Arrière-Monde
de Bertolt Brecht, mise en scène de Philippe Duclos, avec Nicolas Bouchaud, Eric Caravaca, Jeanne Casilas, Agathe Dronne, Jany Gastaldi, David Gouhier, Jean-Louis Grinfeld, Vincent Guédon, Daniel Martin, Nathalie Nambot, Nicolas Pierson et Antoine Régent.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 70 F et 110 F.*
* Tarif réduit

EN VUE

■ **Bobbi et Ken McCaughey**, les parents des septuplés, nés, mercredi 19 novembre, à Des Moines dans l'Iowa, ont laissé faire la nature au nom de leurs convictions religieuses. Ils sont baptistes. A Wichita, dans le Kansas, l'Etat voisin, le docteur **George Tiller** pratique des avortements jusqu'au huitième mois. « *Tiller the killer* », comme l'appellent les militants de Choices, prie pour les fœtus et se rend régulièrement à l'Eglise. Il est méthodiste.

■ Pour la première fois depuis 1954, un spectacle de douze corridas doit avoir lieu, à partir de jeudi 27 novembre, au club d'Al Chams au nord du Caire. **Cheikh Nasr Farid Wassell**, mufti d'Egypte, vient de lancer une fatwa, publiée le 23 novembre dans le quotidien *Al Ahram*, déclarant illicite ce genre de manifestation : « *L'islam appelle à la clémence et à la protection des animaux.* »

■ Au siècle dernier, l'Eglise protestait parce qu'on baptisait du nom du saint du jour les ouragans des Caraïbes semant la désolation. Vers 1900, **Clement Wragge**, météorologue australien, s'attirait le courroux des politiciens corrompus : il donnait leur nom à des tornades meurtrières. Après la deuxième guerre mondiale, les Etats-Unis commencèrent à n'utiliser que des prénoms féminins, ce qui mécontenta le Women's Lib. Aujourd'hui, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) propose aux particuliers d'avoir un typhon à leur nom. Les demandes affluent.

■ Pour éviter une fronde des jeunes fidèles qui ne veulent pas laisser mourir leurs animaux virtuels, le rabbin **Shmuel Eliahu**, de Safed, en Israël, les autorise à nourrir leurs tamagoshis les jours de sabbat.

■ Le clairon sonne. **Oba Musa Agbabiaka II**, le vieux roi d'Ibeju, petit royaume du Nigeria, entre, suivi de sa cour. Les ambassadeurs de France et du Maroc, les représentants de la chambre de commerce franco-nigériane, les Français de Lagos, l'accueillent aux cris de « *Kabiyesi !* » (Votre Altesse !). Les femmes sont à genoux, les hommes courbent le dos en signe de révérence. Le héros de la cérémonie se couche à plat ventre devant le souverain, qui lui remet ses insignes d'Otumba Amuludun (bras droit du roi et bienfaiteur) : un chapeau de paille rond et un bâton orné de crins de cheval. L'aimable **Jean Sicard**, originaire de Marseille, installé au Nigeria depuis dix ans, devient le premier Blanc prince du royaume. La fête se termine, samedi 22 novembre, par un grand banquet sous les cocotiers de la plage d'Iberekodo où, « chef Jean » possède une paillotte.

Christian Colombani

L'accident d'un car scolaire à New Delhi

La presse indienne dénonce l'apathie des autorités et l'inégalité flagrante entre le sort des enfants des écoles publiques et celui des élèves des écoles privées

« *UN DIRECTEUR d'école indifférent, un transporteur sans scrupules, une police de la route inefficace sont les responsables de la tragédie d'aujourd'hui.* » L'*Indian Express*, comme la totalité de la presse indienne, n'y va pas par quatre chemins pour dénoncer l'accident d'un car scolaire tombé dans une rivière et qui a tué 28 écoliers à New Delhi. La capitale de l'Inde, avec plus de 2 000 morts en 1996, détient un record des décès par accidents de la circulation.

Ce dernier accident, le quatrième de l'année mais de loin le plus meurtrier, résume tous les problèmes du transport en Inde, où l'infrastructure déficiente, le manque de moyens, l'application de la loi de la jungle par des chauffeurs inexpérimentés, employés au plus bas coût, se conjuguent pour former un tableau très noir, régulièrement dénoncé mais sans résultat.

« *Il aura fallu une tragédie pour que le gouvernement de Delhi découvre qu'aucune règle de sécurité ne régit les transports scolaires. A l'exception d'une directive exigeant de peindre en jaune les bus appartenant à des écoles, aucune règle formelle n'existe* », écrit le *Pioneer*. « *Les bus peints en jaunes sont très peu nombreux, la plupart étant loués par les écoles*, poursuit le journal. *Les chauffeurs ne sont pas entraînés et sont seulement un peu meilleurs que la tribu des tueurs des chauffeurs de lignes bleues.* » Responsables de très nombreux accidents ayant fait 782 morts en trois ans dans la capitale, ces autobus bleus appartenant à des compagnies privées roulent généralement à des vitesses folles, pour prendre le maximum de clients en un minimum de temps. « *Au moins quatre accidents majeurs impliquant des bus scolaires ont eu lieu cette année et les rapports sur la circulation mentionnent fréquemment des accidents impliquant des cars scolaires roulant trop vite* », conclut le *Pioneer*.

« *Les enfants qui ont péri dans les eaux boueuses et froides de la Yamuna sont les victimes de tout ce qui ne va pas dans les transports à Delhi et par-dessus tout de l'indifférence criminelle d'une administration inefficace et insensible* », écrit de son côté l'*Hindoustan Times*, le plus gros tirage des journaux indiens de langue anglaise. « *Il est évident que cet accident n'aurait pu avoir lieu si seulement les précautions prises ordinairement par les chauffeurs avaient été adoptées. Mais, comme chacun le sait à Delhi, c'est l'anormal qui est ici la règle. Par exemple la course dans laquelle le bus était engagé est un fait quotidien qui met en danger aussi bien les passagers du bus que les automobiliste ou piétons. Il n'est pas davantage surprenant que le chauffeur, qui avait été récemment suspendu pour excès de vitesse, ait été repris, sans doute à la suite de la recommandation d'un personnage haut placé* », poursuit le quotidien, qui déplore en termes très durs l'apathie des autorités. Le car accidenté, prévu au maximum pour 59 personnes, en transportait en outre 120.

L'*Asian Age* écrit pour sa part : « *Nulle part le manque d'égalité n'est plus apparent dans ce pays que dans le système scolaire, entre les écoles privées de l'élite et les écoles du gouvernement. Environ un tiers des écoliers des établissements publics de Delhi étudient sous des tentes, qu'il fasse chaud, froid ou qu'il pleuve. Une société responsable traite ses enfants comme des VIP ; or, mis à part le rituel hommage rendu à l'Oncle Nehru (père de la Nation) pour son anniversaire, rien de conséquent n'est fait pour eux* », conclut le journal.

Françoise Chipaux

DANS LA PRESSE

FRANCE INTER
Pierre Le Marc

■ La devise officieuse de la cohabitation devrait être au fond celle de la ville de Paris : « *fluctuat nec mergitur* ». Le navire peut tanguer, mais il ne sombre pas. Tout simplement pour la raison que ses deux passagers ont intérêt à ce que le voyage dure. D'une part, parce que l'opinion leur sait gré de faire très républicainement route ensemble, et porte cette sagesse à leur crédit. D'autre part, parce qu'ils ne peuvent ni l'un ni l'autre prendre la responsabilité d'une crise institutionnelle majeure, alors que l'horizon économique s'éclaircit et que la confiance semble revenir. Cela dit, il ne faut pas minimiser l'incident qui vient de se produire entre le président et le premier ministre, car il est significatif d'une dégradation incontestable du climat de la cohabitation. Le président a lui-même ouvert les hostilités et fait un accroc sérieux au principe selon lequel la France parle à l'extérieur d'une seule voix.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Au Congrès de Brest, Lionel Jospin a dressé sur un ton modeste un bilan orgueilleux. Il avait quelques solides motifs pour cela. La première question qui se posait était en effet : après six mois à la tête du gouvernement, Lionel Jospin inspire-t-il aux Français de la confiance ou de la déception ? La réponse est claire : la confiance l'emporte nettement. La deuxième question, au bout de six mois, c'était : y a-t-il changement de cap, l'alternance débouche-t-elle réellement sur une alternative ? Là encore, la réponse est oui, à propos de l'emploi des jeunes, de la durée du travail, de l'immigration, de l'école, de la fiscalité, etc. Il y a donc changement, il n'y a pas forcément rupture. La préparation du budget 1998 et le bouclage du budget 1997, l'imminence de la qualification française pour l'Euro, tout cela le démontre : si le changement est plus marqué qu'en 1988 après la revanche de François Mitterrand sur Jacques Chirac, il a moins de rupture qu'en 1981.

LIBÉRATION
Jean-Michel Helvig

■ En un seul week-end, on aura entendu l'UDF résonner d'un vide sidéral, Philippe Séguin retrouver ses accents anti-maastrichtiens, et un Jacques Chirac écrire une chose, dire son contraire, et se montrer au final satisfait d'un sommet de Luxembourg qui n'aurait jamais eu lieu sans l'instance de son premier ministre socialiste. L'avantage du président de la République est d'être protégé par sa fonction dans la débâcle générale de son camp. Comme son prédécesseur, il cumule les suffrages de ceux qui sont contents qu'il parle et de ceux qui sont satisfaits qu'il ne fasse rien d'autre. Un petit capital qui prend de la valeur tant qu'aucune tête ne dépasse à droite. Mitterrand avait attendu sept ans avant d'avoir sa revanche sur Giscard, Chirac a cinq ans au plus pour jouer la belle avec un Jospin qui se fabrique, avec des airs de faux candide, une candidature unique de la gauche plurielle.

www.sv.vtcom.fr/ftv/fr3/video/newvid.html

Des bulletins d'information en basque et en breton grâce aux stations régionales de France 3

COMME beaucoup de télévisions dans le monde, France 3 a cédé à la tentation de placer quelques-unes de ses émissions sur Internet, pour devenir, au moins en théorie, une chaîne planétaire. A première vue, sa présence sur le Web reste modeste. Ni diffusion en direct ni programmes longs, elle se contente de proposer en libre service de courts bulletins d'actualité quotidiens. Quant à la piètre qualité de la vidéo, tout le monde sur Internet est logé à la même enseigne.

Pourtant, la nature même de France 3 fait que son offre est originale : en plus d'extraits de ses journaux nationaux, son site diffuse des séquences provenant de ses stations régionales, donnant ainsi aux internautes l'occasion d'une plongée dans la France profonde. A ce jour, sept stations se sont prêtées au jeu : Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Rennes, ainsi que Bayonne et Brest, qui cultivent leur différence en proposant leurs bulletins respectivement en basque et en breton. Avec « Euskal Herri », son programme quotidien de six minutes, Bayonne pratique l'alternance : certains sujets sont en français, d'autres en basque, sous-titrés en français. Brest, plus radical, diffuse tous les jours son émission de quatre minutes « An Taol Lagad » (Le coup d'oeil), intégralement en breton, non sous-titrée. A la fin de la semaine passée, le monde entier a ainsi pu apprendre que les lycéens de Bayonne se révoltaient contre les prix de la cantine scolaire, que l'équipe de football locale avait un nouvel entraîneur, et que l'ETA avait décrété une trêve. A Brest, on s'est intéressé au congrès du Parti socialiste, au refus du ministre de l'éducation de signer la Charte européenne sur les langues minoritaires, au reboisement et à une nouvelle pièce jouée en breton dans un théâtre de Quimper.



Les stations n'ont pas de chiffres sur l'audience de leurs programmes en ligne, car tout est centralisé sur un serveur parisien. Mais, grâce au courrier électronique, elles savent au moins que les spectateurs existent : des Basques émigrés à Singapour ou à San Francisco, et des Bretons installés un peu partout, aussi bien en Amérique qu'en région parisienne. La station de Bayonne va bientôt ouvrir un forum Web où des Basques du bout du monde viendront raconter leur vie. Une fois par semaine, un de ces témoignages en ligne fera l'objet d'un reportage télévisé : à leur tour, les téléspectateurs du Pays basque verront donc des pages Web sur leurs écrans.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

PIRATES BULGARES

■ Un groupe de jeunes pirates informatiques de Varna, en Bulgarie, a réussi à acheter via Internet des marchandises dans des dizaines de supermarchés américains, en utilisant des numéros de cartes de crédit trouvés sur des serveurs allemands. L'escroquerie porterait sur près de 100 000 dollars. La justice bulgare a interpellé une quinzaine de jeunes gens âgés de 16 à 25 ans, qu'elle a laissés en liberté. Ils risquent jusqu'à dix ans de prison. – *(AP.)*

MORT D'UN BINGO SAUVAGE

■ La police espagnole a fermé un site Internet hébergé par un serveur situé près d'Almeria, qui proposait aux internautes un jeu de bingo illégal. Les parties réunissaient plusieurs centaines de joueurs, qui misaient des sommes allant de 200 à 20 000 pesetas (8 à 800 francs environ). – *(AFP.)*

JOSPIN EN LIGNE

■ Le texte intégral du discours prononcé par Lionel Jospin au congrès du Parti socialiste qui s'est tenu à Brest du 21 au 23 novembre est disponible sur Bretagne Online, le site Web du quotidien *Le Télégramme*. *www. bretagne-online.com*

M. Debré n'est pas un monstre

par Alain Rollat

ON SAIT enfin qui est l'intrus au costume gris, à la cravate grisée et aux cheveux grisonnants aperçu, mercredi dernier, vers 12 heures 30, sur le plateau du journal de France 3. On connaît enfin l'identité de cet invité surprise assis à la droite de Catherine Matausch, qui croyait interviewer l'ancien policier Antoine Gaudino et qui vécut, en direct, un mémorable cauchemar : « *Antoine Gaudino, merci d'être avec nous...* Non !... *Pardon ?...* Je ne suis pas Antoine Gaudino... *Vous avez néanmoins participé à cette enquête...* Non, il y a erreur sur la personne... *Que se passe-t-il ? Excusez-moi, nous revenons à vous dans un instant...* » Catherine Matausch avait enchaîné avec un vrai Dominique Strauss-Kahn avant de réapparaître en compagnie du vrai Gaudino arrivé en retard dans les studios de France 3. Grâce aux enquêteurs de « TV Plus » et d'« Arrêt sur images » on sait désormais que l'inconnu n'était qu'un squatter involontaire puisqu'il s'agissait d'un vrai député socialiste de Loire-Atlantique, Jacques Floch, venu pour un duplex avec France 3-Bretagne et introduit auprès de Catherine Matausch à la suite d'une « *erreur d'aiguillage* »...

On ne sait toujours pas vraiment, en revanche, qui était le vrai Néron. Selon l'historien italien Massimo Fini, dont le témoignage était recueilli samedi par Arte, c'est à tort que le fils d'Agrippine serait accusé d'avoir fait assassiner sa mère, son frère, sa femme et quelques autres. On savait déjà que Néron n'était pour rien dans l'incendie qui a ravagé Rome en 64. On est maintenant en droit de se demander si la mauvaise réputation qui poursuit cet ancien élève de Sénèque ne remonte pas à une cabale montée contre lui par la « médiacratie » de l'époque, mécontente de sa politique fiscale et, en particulier, de la suppression des impôts indirects qu'il avait décrétée, en l'an 58, en augmentant, en contrepartie, les droits sur la propriété et sur les successions, autrement dit l'impôt sur le capital.

Il convient donc de traiter avec la plus extrême circonspection cette autre rumeur selon laquelle Jean-Louis Debré serait un monstre glouton d'immigrés clandestins. Traité d'« *aberrant* » et de « *scandaleux* », dimanche soir, sur le plateau de « Public », par le cinéaste Bertrand Tavernier, qui avait pourtant promis à sa sœur, qui le connaît depuis quarante ans, « *de ne pas être dur avec lui* », l'ancien ministre de l'intérieur a eu, en effet, une réplique colorée empreinte de poésie néronienne : « *La loi de la République doit s'appliquer à tout le monde, que l'homme soit blanc, noir, jaune ou... vert !* » M. Debré est sûrement un esthète.

LUNDI 24 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.05 Le Temps de l'innocence ■ ■ De Martin Scorsese (Etats-Unis, 1993, 150 min). TSR
20.10 La Cérémonie ■ ■ De Claude Chabrol (France, 1995, 115 min). RTBF 1
20.30 Billy le Kid ■ ■ De King Vidor (Etats-Unis, 1930, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
20.30 Chicanos Story ■ De Luis Valdez (Etats-Unis, 1981, v.o., 105 min). Ciné Cinémas
20.35 USS Alabama ■ De Tony Scott (Etats-Unis, 1995, 110 min). Canal +
20.45 Smoking ■ ■ D'Alain Resnais (France, 1993, 145 min). Arte
20.45 Viva Las Vegas ■ ■ De Roy Rowland (Etats-Unis, 1956, 110 min). France Supervision
20.50 Full Contact ■ Δ De Sheldon Lettich (Etats-Unis, 1990, 120 min). M 6
20.55 Bataille sans merci ■ ■ De Raoul Walsh (Etats-Unis, 1953, 80 min). France 3
21.00 Les Possédés ■ D'Andrzej Wajda (France, 1988, 120 min). Paris Première
22.05 Evergreen ■ De Victor Saville (Grande-Bretagne, 1934, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
22.15 Next Stop Greenwich Village ■ ■ De Paul Mazursky (Etats-Unis, 1975, v.o., 110 min). Ciné Cinémas
22.25 The American Way ■ De Maurice Phillips (Grande-Bretagne, 1986, 105 min). Canal Jimmy
22.30 Méfie-toi de l'eau qui dort ■ ■ De Jacques Deschamps (France, 1996, 109 min). Canal +
22.50 Josh et Sam ■ De Billy Weber (Etats-Unis, 1993, 95 min). TMC
23.00 Romulus et Rémus ■ De Sergio Corbucci et Franco Giraldi (Italie, 1962, 120 min). Histoire
23.00 Retour à la bien-aimée ■ ■ De Jean-François Adam (France, 1978, 100 min). Paris Première
23.15 Victime du destin ■ ■ De Raoul Walsh (Etats-Unis, 1953, v.o., 80 min). France 3
23.40 Un si doux visage ■ ■ ■ D'Otto Preminger (Etats-Unis, 1952, N., 95 min). Ciné Cinéfil
23.55 Le Prix du danger ■ Δ D'Yves Boisset (France, 1983, 95 min). RTL 9
0.05 My Left Foot ■ De Jim Sheridan (Grande-Bretagne, 1989, 100 min). Ciné Cinémas
0.20 Brooklyn Boogie ■ ■ De Wayne Wang et Paul Auster (Etats-Unis, 1995, 85 min). Canal +
1.15 L'assassin habite au 21 ■ ■ D'Henri-Georges Clouzot (France, 1942, N., 80 min). Arte
1.15 La Maison du Maltais ■ ■ De Pierre Chenal (France, 1938, N., 90 min). Ciné Cinéfil
1.45 Parfait amour ■ ■ De Catherine Breillat (France, 1996, 115 min). Canal +
4.45 Apollo 13 ■ ■ De Ron Howard (Etats-Unis, 1995, ●, 134 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.05 L'Ecran témoin. RTBF 1

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Pierre Papin ; François Hollande ; entretien avec Hosni Moubarak. Canal +
20.00 Thalassa. Surf favelas. TV 5
22.35 Le Droit de savoir. Enquête sur le Crédit lyonnais : où est passé notre argent ? TF 1
22.40 Mots croisés. Invités : Jean-Pierre Chevènement ; Nicolas Sarkozy ; Léon Schwartzenberg ; Bruno Mégret ; *Eric Rochant.* France 2
0.35 Le Cercle des arts. Autour de l'Allemagne. Invités : Wolf Bierman ; Gilles Chazal ; Daniel Cohn-Bendit ; Jérôme Clément, etc. France 2
0.50 Aléas. Huit millimètres de bonheur. Princesse Mimi. Quatre noces et un chemin. France 3

DOCUMENTAIRES

20.00 Reportage. Attention, convoi dangereux. Arte
20.00 Mémoires d'ex. Du passé, faisons table rase (1956 - 1989). Histoire
20.35 Leonardo Sciascia. Une vérité née en Sicile. Planète
20.55 Femmes et société. J'ai neuf ans et je travaille. Téva
21.25 Rêveries d'un promeneur solitaire. Planète
21.50 Dix ans après. Planète
0.00 Territoire de la douleur. Planète

SPORTS EN DIRECT

19.00 Tennis. ATP Senior Tour of Champions. Finale. Eurosport

MUSIQUE

21.00 Intermezzo. Muzzik
23.40 Jazz 625. Coleman Hawkins Quintet. Concert. Muzzik
0.05 Golabek - Janiewicz. France Supervision
0.10 Mariella Devia. Concert. Téva

THÉÂTRE

20.35 Bon week-end, monsieur Bennett. D'Arthur Watkin. TMC

TÉLÉFILMS

20.30 La Voie Jackson. De Gérard Herzog [3/3]. Festival
20.50 Un et un font six. De Franck Apprederis [2/2]. TF 1
22.35 Sandra, princesse rebelle. De Didier Albert [8/8]. TV 5

SÉRIES

20.55 Urgences. ○ Fais un vœu. ○ En attendant la suite. France 2
21.35 New York Police Blues. Fancy monte au créneau. Canal Jimmy
22.00 Mission impossible. Série Club

NOTRE CHOIX

● **14.45 France Supervision**
Avec Matisse à Tanger
Le 29 janvier 1912, Henri Matisse et son épouse, Amélie, débarquaient à Tanger, en provenance de Marseille. Ils s'installèrent à l'hôtel Villa-de-France, chambre 35. Et ils attendirent que la pluie cesse. « *De sa fenêtre, Matisse scrute le ciel, attend, s'impatiente. Est-ce là l'Orient, son Orient qu'il est venu chercher ?* » Dans *Avec Matisse à Tanger*, Moumen Smihi retrace avec volupté l'expérience de l'artiste-peintre venu chercher dans la ville marocaine une lumière solaire et marine. Le documentaire reconstitue un tableau haut en couleurs. Le commentaire inspiré par la lecture de Pierre Schneider et de Marcelin Pleynet, deux spécialistes du peintre, est un véritable délice. – *N. K*

★ Autre diffusion : jeudi 27, 13.20.

● **20.10 RTBF 1**
La Cérémonie
Une grande bourgeoise de province engage une bonne qui lui semble être une perle malgré son côté taciturne. Elle ignore que la jeune femme est analphabète. Celle-ci se lie avec la postière du village voisin, qui la pousse à se révolter. Sous le titre *Ecrit dans le sang*, le roman de Ruth Rendell, *L'Analphabète*, avait été adapté en 1986 par le cinéaste canadien Usana Rawi, avec Rita Tushingham. *La Cérémonie* ne peut souffrir de la comparaison. Dans un climat français, avec des modifications de détail, Chabrol est fidèle à la romancière et à lui-même, dans sa peinture féroce des réalités sociales. Sa pratique cinématographique est ici parfaitement maîtrisée. Sandrine Bonnaire et Isabelle Huppert on reçu un double prix d'interprétation au Festival de Venise 1995. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde 98.
20.50 Un et un font six. Téléfilm de Franck Apprederis [2/2].
22.35 Le Droit de savoir. Enquête sur le Crédit lyonnais.
23.50 Chapeau melon et bottes de cuir.
0.45 Football.
1.20 Lumières sur un massacre.
1.25 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Urgences. ○ Fais un vœu. ○ En attendant la suite.
22.35 Lumières sur un massacre.
22.40 Mots croisés.
0.05 *En fin de compte.*
0.20 Journal, Météo.
0.35 Le Cercle des arts. Autour de l'Allemagne.

FRANCE 3
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.35 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 et 23.10 La Dernière Séance. Soirée Rock Hudson.
20.55 Bataille sans merci ■ ■ Film de Raoul Walsh.
22.15 et 0.35 Tex Avery.
22.45 Soir 3.
23.15 Victime du destin ■ ■ Film de Raoul Walsh (v.o.).
0.50 Aléas.

CANAL +
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.25 Lumières sur un massacre.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 ▶ Pas si vite. Toni Negri.
20.35 USS Alabama ■ Film de Tony Scott.
22.25 Flash infos.
22.30 Méfie-toi de l'eau qui dort ■ ■ Film de Jacques Deschamps.
0.20 Brooklyn Boogie ■ ■ Film de Wayne Wang et Paul Auster.

ARTE
19.00 The Monkees.
19.25 et 1.10 Les Secrets du Nil.
19.30 7 1/2.
20.00 Reportage. Attention, convoi dangereux.
20.25 Contre l'oubli, pour l'espoir.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Smoking ■ ■ Film d'Alain Resnais.
23.10 Kinorama.
23.20 Emmène-moi. Film de Michel Spinosa.
0.45 Court circuit.
1.15 L'assassin habite au 21 ■ ■ Film de Henri-Georges Clouzot.

M 6
19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info, 6 sur 6.
20.50 Full Contact ■ Film Δ de Sheldon Lettich.
22.50 Invasion USA. Film Δ de Joseph Zito.
0.45 Jazz 6. Mary-Lou Williams.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Jean-Marie Goulemot.
21.00 Le Grand Débat. Le partage du travail est-il une utopie ? [2/2]
22.10 Fiction. *L'homme-poème : Léon-Paul Fargue* [1/2].
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE
20.00 Concert. 15e Festival international de musique baroque. *Antigone*, de Traetta.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Bel aujourd'hui. Octobre en Normandie.

RADIO-CLASSIQUE
20.40 Les Soirées. Festival de Verbier.
22.20 Les Soirées... (suite). Archives Georg Solti.

MARDI 25 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

13.35 Méfie-toi de l'eau qui dort ■ ■ *De Jacques Deschamps (France, 1996, 105 min).* Canal +
14.15 Billy le Kid ■ ■ De King Vidor (Etats-Unis, 1930, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
15.15 Les Amants de Tolède ■ D'Henri Decoin (France, 1952, N., 110 min). Festival
15.30 Angle mort ■ De Geoff Murphy (Etats-Unis, 1992, 100 min). Ciné Cinémas
15.50 Un si doux visage ■ ■ ■ D'Otto Preminger (Etats-Unis, 1952, N., 95 min). Ciné Cinéfil
16.20 Les Voleurs ■ ■ D'André Téchiné (France, 1996, 115 min). Canal +
17.10 Le Dimanche de préférence ■ De Giuseppe Tornatore, Giuseppe Bertolucci, Marco Tullio Giordana et Francesco Barilli (France - Italie, 1990, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
17.25 Evergreen ■ *De Victor Saville (Grande-Bretagne,* 1934, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
18.50 Le Narcisse noir ■ ■ D'Emeric Pressburger et Michael Powell (Grande-Bretagne, 1947, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
19.00 Romulus et Rémus ■ De Sergio Corbucci, Franco Giraldi (Italie, 1962, 120 min). Histoire
19.00 *La Maison du Maltais* ■ ■ De Pierre Chenal (France, 1938, N., 90 min). Ciné Cinéfil
20.10 Ulysse ■ De Mario Camerini (Italie, 1954, 100 min). Disney Channel
20.30 L'Eternel Retour ■ De Jean Delannoy (France, 1943, N., 115 min). Ciné Cinéfil
20.30 Le Lieu du crime ■ ■ D'André Téchiné (France, 1985, 90 min). Ciné Cinémas
20.30 Brannigan ■ De Douglas Hickox (Grande-Bretagne, 1974, 120 min). RTL 9
20.35 Notre-Dame de Paris ■ De Jean Delannoy (France, 1956, 125 min). TMC
20.35 Working Girl ■ De M. Nichols (EU, 1988, 115 min). TSR
20.50 Rasta rockett ■ De Jon Turteltaub (Etats-Unis, 1993, 105 min). TF 1
22.00 Nell ■ De Michael Apted (Etats-Unis, 1994, v.o., 115 min). Ciné Cinémas
22.25 Courrier sud ■ De Pierre Billon (France, 1937, N., 95 min). Ciné Cinéfil
22.30 Exotica ■ D'Atom Egoyan (Canada, 1994, v.o., 105 min). Paris Première
23.05 Nouvelle-Orléans ■ D'Arthur Lubin (Etats-Unis, 1947, N., 105 min). Muzzik
23.45 Vengeance froide ■ De Phil Joanou (Etats-Unis, 1995, 129 min). Canal +
23.55 Mr North ■ De Danny Huston (Etats-Unis, 1988, 90 min). Ciné Cinémas
0.00 A Canterbury Tale ■ ■ De Michael Powell et Emeric Pressburger (Grande-Bretagne, 1944, N., v.o., 125 min). Ciné Cinéfil
1.00 Les Chiens ■ ■ D'A. Jessua (Fr., 1978, 95 min). RTL 9

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Spécial procès Papon. Invités : Denis Peschanski ; René Rémond. Histoire

MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.30 Le Cercle du cinéma. TV 5
13.35 Parole d'Expert. France 3
14.25 Droit d'auteurs. Avec Jean-Claude Milner. La Cinquième
17.00 Envoyé spécial, *les années 90.* Sylvie Vartan le retour. Pigalle, le père. L'école de l'espoir. Histoire
18.00 Stars en stock. Rock Hudson. Spencer Tracy. Paris Première
21.15 Les Années belges. La Régence : Septembre 1944 - Juillet 1950. RTBF 1
22.15 Télécinéma. RTBF 1
22.35 Y a pas photo ! Invités : Philippe Candeloro ; Les Natives ; Raphaël Dinelli. TF 1
22.35 Bouillon de culture. Politiques d'hier, politiques de demain. Invités : Philippe Alexandre ; Edouard Balladur ; Jack Lang ; Anne Sinclair. TV 5
22.40 Sud. Invités : Dominique Bucchini ; Jacques Chibois. TMC
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Les Socialistes à l'épreuve du pouvoir. L'Italie de Romana Prodi. Histoire
23.20 La Preuve par trois. Travailler autrement. Télétravail. Temps partagé : des cadres au service de plusieurs entreprises. La vente à domicile. France 3
0.35 Les Grands Entretiens du Cercle. Invitée : Simone Veil. France 2

DOCUMENTAIRES

18.00 Il était une fois... l'Australie. La Cinquième
18.00 Jazz Memories. Memphis Slim. [1/2]. Muzzik
18.25 Le Mystère Lee Harvey Oswald. [1/2]. Planète
19.15 Les Chevaliers. El Cid, le mercenaire. Planète
19.15 Le Poids de l'âme. France Supervision
20.05 Le Volontaire du futur : Pierre Boulez. Muzzik
20.10 Des hommes dans la tourmente. Wilson versus le Sénat, les Etats-Unis et la SDN. Planète
20.35 La Royal Air Force. [8/8]. *Réaction rapide, le Transport Command.* Planète
20.45 ▶ La Vie en face. La Place d'une mère. Arte
21.30 On n'est pas sérieux quand on a 17 ans. Planète
21.40 et 22.35, 22.45, 23.40, 0.25, 0.40 L'Homme sur son île. Arte
22.00 Aux grands hommes, la peinture reconnaissante. Paris Première
22.10 Port d'attache. Arte
22.10 Eclat, Pierre Boulez. Muzzik
22.25 Une femme résistante. [1/2]. Avec Marguerite Gonon. Planète
23.15 Leonardo Sciascia. Une vérité née en Sicile. Planète
23.55 La Force du poignet. TSR
0.00 Le Grand Jeu, URSS-USA. [2/6]. 1938 - 1945 : La grande alliance. *Histoire*
0.05 Rêveries d'un promeneur solitaire. Planète
0.10 Femmes dans le monde. Le Port des amours. Téva

SPORTS EN DIRECT

18.45 Football. Coupe de l'UEFA (Huitièmes de finale aller). Twente (Pays-Bas) - Auxerre. 20.45 Strasbourg - Inter Milan. Canal +
20.30 Football. Coupe de l'UEFA (Huitièmes de finale aller). Croatia Zagreb (Cro) - Atletico Madrid (Esp). Eurosport
1.55 Basket-ball NBA. Miami Heat - Los Angeles Lakers. Canal +

MUSIQUE

20.45 Festival international de musiques sacrées de Fès 1996. France Supervision
21.00 Boulez au Festival de Salzbourg. Muzzik
0.50 Jazz 625 : Joe Turner, Jazz from Kansas City 1965. Concert. Muzzik

TÉLÉFILMS

17.05 La Voie Jackson. De Gérard Herzog [3/3]. Festival
18.00 Nord et Sud II. De Richard T. Heffron [8/15]. Téva
18.40 Un Français libre. De Jim Goddard [3/4]. Festival
20.30 Talleyrand ou les lions de la revanche. De Vincent de Brus. Festival
22.10 Capitaine James Cook. De Gordon Clark [3/4]. Festival
23.00 Le Lit des mensonges. M 6

SÉRIES

18.05 Sliders, les *mondes* parallèles. Un monde au féminin. M 6
18.15 Friends. Celui qui était prof et élève. France 2
19.00 Sentinel. Trafic d'armes. M 6
20.00 François Kléber. Le Traquenard. TV 5
20.55 Guerres privées. La rançon de la gloire. Nouvelle cuisine. Téva
21.45 Manimal. Episode pilote. M 6
22.20 Spawn. Evil Intent. Canal Jimmy
22.45 Angela, 15 ans. Vous dansez, Monsieur ? (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Les Charmes de l'été. Série Club
23.00 Nos meilleures années. Un travail intéressant. Téva
23.05 Babylon 5. Une nuit d'attente. Canal +
23.05 La Femme Nikita. Innocent. TSR
23.35 Star Trek : la nouvelle *génération.* Observateurs observés (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision *ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.*
▶ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **21.35 Arte**
Thema : Un diable au paradis

Ungerer à découvert

IL RESTE BEAUCOUP à apprendre sur Tomi Ungerer. Célèbre illustrateur et auteur de livres pour enfants dont certains sont devenus des classiques ; beaucoup moins connu, en France surtout, le dessinateur de presse, d'affiches politiques ou publicitaires, le sculpteur, le collectionneur... La soirée thématique que lui consacre Arte paraîtra bien courte pour approcher d'assez près la personnalité déconcertante de ce jeune homme de soixante-six ans.

En introduction, un portrait filmé par un ami et complice allemand, le réalisateur Percy Adlon. Nous sommes en Irlande, où Tomi s'est installé face à l'Océan, à l'extrême pointe des terres européennes. Visite de l'atelier où sont entreposés ferrailles, bois tordus, os de poulet, qui pourront devenir sculptures « accidentelles » ; bavardages autour d'un album de timbres-poste, d'estampes anciennes ; longs monologues dans les éboulis de rochers qui bordent la maison... Percy Adlon a eu l'heureuse idée d'ouvrir, dans son film irlandais de 1997, une large fenêtre sur le passé, en y insérant celui qu'il a tourné à New York, en 1964, lorsque son héros s'y battait pour les droits civiques ou contre la guerre au Vietnam.

La soirée se poursuit avec *Port d'attache*, un reportage de Christian Klein accompagnant une visite de la collection de jouets que Tomi Ungerer a léguée à la ville de Strasbourg, et avec trois courts films d'animation permettant de retrouver les couleurs et l'humour qui ont fait le succès d'une centaine d'albums édités aux Etats-Unis, en Allemagne, en Suisse et en France.

L'embarras subsiste : comment déceler le vrai Tomi Ungerer à travers les images si contradictoires qu'il nous propose de lui ? Provocateur, il franchit spontanément les frontières : celles des pays – « *Je suis un citoyen du monde.* » – comme celles de tous les conformismes culturels, politiques ou moraux. Et voici pourtant quelqu'un de solidement attaché à ses racines, à son accent – « *Alsacien et fier de l'être.* » –, qui s'extasie devant la beauté d'un ciel, d'un arbre, d'un rocher et sait cultiver « *ces instantanés de bonheur qui font un paradis* ».

Jacques-François Simon

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 TF 1 jeunesse.
17.10 Savannah.
18.00 Les Années fac.
18.30 Ali Baba.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.50 Rasta Rockett ■ Film de Jon Turteltaub.
22.35 Y a pas photo !
0.05 Le docteur mène l'enquête.
1.00 Lumières sur un massacre.
1.05 TF1 nuit, Météo.
1.15 Reportages. Chronique d'une tempête annoncée.

FRANCE 2
13.50 et 14.55 Derrick.
16.05 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres.
17.40 et 22.40 Un livre, des livres.
17.50 Chair de poule.
18.15 Friends.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Scout toujours. Film de Gérard Jugnot.
22.35 Lumières sur un massacre.
22.45 Pas de vacances pour les Blues. Film de Herbert Ross.
0.10 En fin de compte.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Les Grands Entretiens du Cercle. Invitée : Simone Veil.

FRANCE 3
13.35 Parole d'Expert.
14.30 Vivre avec...
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.45 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Questions pour un champion. Emission spéciale junior.
22.55 Soir 3.
23.20 La Preuve par trois. Travailler autrement.
0.20 Magazine olympique.
0.50 Rencontres à XV.
1.15 New York District.

CANAL +
13.35 Méfie-toi de l'eau qui dort ■ ■ Film de Jacques Deschamps.
15.20 Le Grand Forum.
16.20 Les Voleurs ■ ■ Film d'André Téchiné.
▶ En clair jusqu'à 18.45
18.15 Cyberflash.
18.25 Lumières sur un massacre.
18.30 Football. Coupe de l'UEFA (8es de finale aller). 18.45 Twente (Pays-Bas) - Auxerre. 20.45 Strasbourg - Inter Milan.
23.00 Flash infos.
23.05 Babylon 5.
23.45 Vengeance froide ■ Film de Phil Joanou (v.o.).
1.55 Basket-ball.

LA CINQUIÈME/ARTE
13.00 *Une heure pour l'emploi.*
13.55 Chercheurs d'aventure.
14.25 Droit d'auteurs.
15.20 Churchill. [1/4].
16.25 Gaïa.
16.55 Cellulo.
17.25 Allô la terre.
17.35 De cause à effet.
17.50 Le Journal du temps.
18.00 Il était une fois l'Australie.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 The Monkees.
19.25 et 1.00 Les Secrets du Nil.
19.30 7 1/2. L'exode des gitans tchèques.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ La Vie en face. La place d'une mère.
21.35 Soirée thématique. Un diable en paradis : Tomi Ungerer.
21.40 et 22.35, 22.45, 23.40, 0.25, 0.40 L'Homme sur son île.
22.10 Port d'attache.
22.40 Les Trois Brigands.
23.35 Le Chapeau volant.
0.10 Tomi à ressort.
0.30 Jean de la Lune.
1.05 Dernière tournée.

M 6
13.30 L'Instinct de survie. Téléfilm de Robert Iscove.
15.10 Wolff, police criminelle.
16.10 Boulevard des clips.
17.25 M 6 Kid.
18.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.55 Les Piégeurs du mardi.
21.45 Manimal. Episode pilote.
23.00 Le Lit des mensonges. Téléfilm Δ de William A. Graham.
0.50 Capital. Champions à tout prix.

RADIO

FRANCE-CULTURE
19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Claude Delarue.
21.00 Poésie studio. Récital André Du Bouchet.
22.10 Mauvais genres. BD ; Polars ; Science-fiction.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés *du* music-hall.

FRANCE-MUSIQUE
18.36 Scène ouverte.
19.30 Prélude.
20.00 Concert. En direct, par Ghymes, Vujicsis et l'Ensemble vocal Corou de Berra.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Radulescu, Andriessen.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE
18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 ▶ Les Soirées. Delacroix et la musique. Œuvres de Gluck, Mozart, Cimarosa, Cherubini, Beethoven.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Rossini, Bellini, Paganini, von Weber, Chopin, Berlioz.

هكذا من الأصل

Le Monde

MARDI 25 NOVEMBRE 1997

Casanova l'ancien

par Pierre Georges

UNE BOUFFÉE de tendresse pour cette histoire-là qui vient de Californie. *Once upon a time*, il était une fois, Charles et Constance s'aimaient d'amour tendre. Roméo était antique, quatre-vingt-douze ans. Juliette n'était pas du jour, quatre-vingt-quatre ans.

Comme il arrive dans les meilleurs scénarios, Charles et Constance avaient été mariés. Mais pas ensemble. Il leur fallut donc un peu patienter, pas plus de cinquante ans, pour retrouver leur liberté. Charles, le veuf, et Constance, la veuve, se consolèrent mutuellement. Puis ils décidèrent qu'il n'y avait peut-être plus de temps à perdre. Et Roméo enleva Juliette. Ensemble, ils s'enfuirent de la maison de retraite et se marièrent sans demander l'autorisation parentale. En l'occurrence, celle des neveux de la mariée.

Ce n'était pas tolérable. Passe encore que leur entourage les ait vus filer le parfait amour, se tenir la main, déjeuner ensemble, s'embrasser, être aux petits soins l'un pour l'autre. Cela ne dépassait pas les limites d'un jeu social qui autorise ces débordements affectifs chez les personnes âgées. Un peu comme l'art tout platonique de retomber en adolescence. Mais de là à s'enfuir, à se marier...

Charles n'est pas excessivement gaillard. Et Constance est atteinte de la maladie d'Alzheimer. Ce qui autorisa les neveux, tuteurs et héritiers de la mariée à estimer que ni l'un ni surtout l'autre n'avaient toute leur tête, que ce mariage était pure folie. Donc qu'il convenait au plus vite de prendre deux mesures : enlever à leur tour la mariée et la placer dans un établissement spécialisé. Puis demander à la justice d'annuler ce mariage irresponsable.

Ils n'allèrent pas, ces neveux, jusqu'à soupçonner Roméo d'aimer surtout la dot de Juliette, mais peu s'en faut. Désormais, l'affaire est en justice et passionne la Californie. Charles est venu plaider sa cause, leur cause. Avec des mots vieux comme l'amour : « *L'amour vaincra ! Je ne suis pas Casanova. J'aime la discrétion. Je suis timide et je l'ai toujours été. Je veux seulement être avec la femme que j'aime.* » Constance n'est pas venue. Mais une femme de ménage qui s'occupe de Charles a raconté les conversations téléphoniques qu'avaient les deux tourtereaux : « *Quand Charles appelait Constance, elle lui disait :* « Tu ne m'aimes pas. Je suis morte. Pourquoi ne viens-tu pas me chercher ? ». *Elle hurlait et lui, à l'autre bout du fil, se couvrait les yeux.* »

Même les pierres du palais de justice de Pasadena devraient en avoir le cœur fendu ! Tout cela pour dire qu'il n'y a pas que de sinistres histoires belges dans les passions amoureuses. Mais que se passe-t-il donc à Bruxelles, pour que la ville subisse une telle accumulation d'horreurs, pour que l'on n'y cesse plus d'y sonder les murs, les sols et les jardins afin d'y déterrer ossements et abominables histoires ?

Il y eut Dutroux. Et voici maintenant, dans un bégaiement de l'effroi, que la Belgique s'est trouvé un nouveau monstre, et même deux pour le prix d'un, le délirant pasteur Pandy et sa trop chère fille Agnès. Cinq cadavres pour l'instant au compteur, mais rien n'indique que l'on puisse s'arrêter en si modeste palmarès. Bref, voici la capitale des Belges transformée en boulevard des crimes et musée des horreurs. Comme disait un brave policier belge : « *Pandy, c'est Dracula doublé de Raspoutine* ». Bigre, restons à Paris.

Les impôts pourront être payés en euros dès 1999

Bercy lance une campagne d'information sur la monnaie unique

LES ENTREPRISES, les professionnels et les particuliers pourront payer leurs impôts en euros dès 1999 – personne cependant n'y sera obligé. C'est le nouveau « ni-ni » : ni obligation ni interdiction. En revanche, les déclarations et le règlement des diverses cotisations aux organismes sociaux devront encore se faire en francs français. Par cette annonce, le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, a lancé, lundi 24 novembre, la campagne gouvernementale de sensibilisation de l'opinion publique à la monnaie unique. L'objectif de cette campagne – dont le gouvernement précédent avait pris l'initiative – est d'expliquer concrètement aux Français comment va s'opérer, entre 1999 et 2002, la transition du franc à l'euro.

UN PASSAGE PROGRESSIF

Entouré de tous les responsables du comité national chargé d'organiser le passage à la monnaie unique, M. Strauss-Kahn a présenté cette opération autour du sloga « *L'euro fait la force* », thème central d'une brochure tirée à 23 millions d'exemplaires et qui sera disponible dans tous les lieux publics. « *Il faut une mobilisation de tous les acteurs* », a expliqué Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes. La difficulté de l'exercice pédagogique provient du fait que ce passage à l'euro ne sera pas brutal, mais qu'il sera réalisé progressivement, sur trois ans, entre 1999 et 2002.

Dès le 1er janvier 1999, les paiements entre les banques centrales nationales et la banque centrale européenne, ainsi que tous les paiements interbancaires et les opérations boursières, seront libellés en euros. En revanche, les pièces et les billets ne seront mis en circulation qu'à partir du 1er janvier 2002. Entre-temps, tous ceux qui voudront payer en euros pourront le faire en principe par virements, par chèques ou tout autre moyen de paiement scriptural.

Dans tous les pays européens candidats à l'euro, les administrations s'y préparent. La France avait pris en la matière quelque retard. Désormais, chaque ministère dispose, comme nombre d'entreprises, de sa propre « cellule euro ». Le ministère des finances a ainsi décidé que dès 1999, professionnels et entreprises pourront faire leurs déclarations au fisc et payer leurs impôts en euros, comme le précise au *Monde (lire notre entretien dans le supplément économie)* Philippe Marchat, le responsable de la coordination des opérations dans l'administration.

Mais la Sécurité sociale n'étant pas prête, il est pour l'instant convenu que déclarations et paiements aux services sociaux devront encore s'effectuer en francs français en 1999.

Cette campagne d'information vise, pour l'essentiel à aider les Français à se préparer à l'échéance de l'euro. Un sondage, réalisé par la Sofres et dont les résultats ont été présentés, lundi, par M. Strauss-Kahn, indique que les Français sont de plus en plus convaincus que l'euro verra bien le jour dans les délais prévus. Il montre aussi une opinion de plus en plus positive à l'égard de la monnaie unique : en octobre 1997, 57 % des Français lui sont favorables, contre 49 % en avril 1997. Mais dans le même temps, les Français sont nombreux à avouer leur ignorance sur les conditions précises de ce passage et à s'en inquiéter.

La campagne lancée lundi en France vient s'inscrire dans toute une série d'opérations de mobilisation organisées avec le concours de la Commission européenne. Celle-ci dispose de 200 millions de francs pour aider les gouvernements.

Henri de Bresson

Numéros pratiques

Le ministère de l'économie a mis en place tout un dispositif pour ceux qui souhaiteront davantage d'informations sur l'euro. Outre une brochure qui sera diffusée à 23 millions d'exemplaires, des renseignements pourront être obtenus par téléphone (numéro vert : 0800-01-20-02), Minitel (3615 EURO99) ou Internet (www.finances.gouv.fr/euro).

La reprise du procès Papon reste aléatoire

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Le professeur René Pariente, chef de service de pneumologie à l'hôpital Beaujon, a examiné Maurice Papon pendant plus d'une heure et demie, samedi 22 novembre, à l'hôpital de cardiologie de Haut-Levêque, à Pessac, commune de l'agglomération bordelaise. A sa sortie, il n'a voulu faire aucune déclaration, réservant ses conclusions pour le président de la cour d'assises de la Gironde, Jean-Louis Castagnède, auquel il devrait remettre son rapport mercredi 26 novembre. Au vu de ce diagnostic, la cour devrait décider, jeudi 27 novembre, quand l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, accusé de crime contre l'humanité, pourra reprendre sa place dans le box.

Selon Me Francis Vuillemin, l'un des avocats de la défense, il serait « *prématuré* » de demander à Maurice Papon de comparaître dès jeudi. « *Il lui faudra du repos pour se remettre, et je ne sais s'il faudra compter en jours ou en semaines* », a ajouté l'avocat. Selon lui, les dernières radiographies auraient en effet montré une extension de la pleuro-pneumopathie de son client. « *Nous nous inquiétons tous de la suite du procès, et Maurice Papon au premier chef. Il est angoissé de se trouver dans cet état de déchéance physique qui ne lui permet pas d'aller s'expliquer devant la cour* », a déclaré Me Vuillemin. Il a d'autre part averti, dimanche soir, que les avocats de la défense ne feront plus de déclarations sur la santé de leur client. Me Boulanger, un des avocats des parties civiles, a en effet dénoncé, samedi, « *la multitude de déclarations rapprochées* » de la défense. « *La vérité,* a-t-il ajouté, *est que le procès est en train de tourner en défaveur de Maurice Papon, ce qui ne surprendra personne* ».

« À SAUTE-MOUTON »

De son côté, Me Jean-Marc Varaut, principal avocat de M. Papon, avait évoqué précédemment un éventuel arrêt du procès. « Ce n'est pas une tactique que de le dire. C'est une question de pragmatisme. Je m'interroge sur la compatibilité d'un procès oral avec un procès à saute-mouton », avait-il indiqué vendredi dans *Sud-Ouest* et *Le Monde*. Le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, a pour sa part déclaré, dimanche 23 novembre : « *Je suis inquiet du goût d'inachevé que laisserait l'arrêt de ce procès alors qu'on a l'occasion de dissiper des malentendus. C'est pourquoi je souhaite une meilleure santé à M. Papon.* »

Pour M. Sitruk, le procès Papon « *doit être celui de la clarification* », mais « *en aucun cas l'occasion de régler des comptes* ». « *Il doit permettre de tirer les leçons d'une époque pas très glorieuse car il est important d'assainir le passé dans un pays pour construire son avenir* », a-t-il dit.

José-Alain Fralon

Nouvelle fusion dans les télécommunications au Japon

TOKYO
correspondance

KDD, le premier opérateur de télécommunications internationales au Japon, va fusionner en octobre 1998 avec Teleway, filiale du groupe automobile Toyota et troisième opérateur privé sur le marché des télécommunications intérieures longues distances. Au préalable, le gouvernement japonais avait annoncé la privatisation complète de KDD d'ici l'été prochain et la levée des restrictions légales à son entrée sur le marché des communications domestiques. C'est la deuxième grosse fusion dans ce secteur, après celle de l'opérateur longues distances Japan Telecom et d'ITJ cet automne.

Alors qu'une concurrence limitée s'exerçait, jusqu'à présent au Japon, sur des marchés extrêmement segmentés – communications locales, nationales, internationales – les cloisons sont en train de tomber. Le statut de l'ancien monopole public, NTT, partiellement privatisé depuis 1985, a changé cet été. Le géant des télécommunications pourra se scinder en trois entités à la fin de 1999, et pénétrer le marché des télécommunications internationales, dont il était jusqu'à maintenant exclu. La réorganisation de NTT en deux opérateurs régionaux et un opérateur longues distances (national et international) bouleverse les règles du jeu. Elle oblige ses concurrents à se regrouper pour offrir une palette de services plus complète.

KDD avait annoncé au mois d'août (*Le Monde* du 8 août)un accord commercial avec Teleway et avec DDI, le premier opérateur privé de télécommunications longues distances, et l'un des principaux acteurs de la téléphonie mobile. L'état-major de KDD avait laissé entendre, début novembre, qu'il envisageait de fusionner avec l'un ou l'autre de ces partenaires, voire les deux. L'option reste d'actualité, DDI pourrait rejoindre ultérieurement l'entité KDD-Teleway. Fondé en 1984 par le président de Kyocera, Kazuo Inamori, le groupe DDI s'est hissé au deuxième rang des télécommunications derrière NTT.

PAYSAGE SIMPLIFIÉ

En s'associant, pour l'instant, à Teleway, KDD accède à un réseau de fibres optiques plus avancé que le sien : « *Cela va nous permettre d'économiser une grande partie des investissements nécessaires pour faire de nous des acteurs compétitifs sur le marché national* », a déclaré Tadashi Nishimoto, le président de KDD. Teleway ne couvre pourtant que 8 % du marché des télécommunications et accumule des pertes. Mais Toyota s'est engagé à renflouer sa filiale et à éponger ses 65 milliards de yens (environ 3 milliards de francs) de dettes. Le constructeur automobile sera le premier actionnaire de la nouvelle entité, avec 10 % du capital.

Avec ce regroupement, le paysage des télécommunications nippones s'est simplifié. Il se compose désormais de quatre grands groupes : NTT, KDD-Teleway, Japan Telecom (qui a absorbé ITJ) et DDI. Seules deux petites sociétés, l'opérateur local TTnet et le spécialiste des liaisons internationales IDC restent désormais à « *marier* ». Le mouvement de concentration n'est pas terminé pour autant, selon certains analystes, qui imaginent déjà que les trois groupes actuellement indépendants pourraient faire bloc face au géant NTT.

Dans l'immédiat, on attend surtout de savoir comment les trois grands concurrents de NTT se positionneront dans les grandes alliances mondiales. L'américain ATT, le britannique BT et le tandem franco-allemand France Télécom-Deutsche Telekom ont entrepris, chacun de son côté, de fédérer des opérateurs afin d'offrir des prestations mondiales à une clientèle de très grandes entreprises.

Brice Pedroletti

DÉPÊCHES

■ **ENVIRONNEMENT : le gouvernement devrait annoncer** les modalités de la « pastille verte », le dispositif de marquage des véhicules non polluants, mercredi 26 novembre, à l'occasion du conseil des ministres, a indiqué, lundi 24 novembre, l'entourage de Dominique Voynet.

■ **BEAUTÉ : l'Indienne Diana Hayden**, âgée de vingt-quatre ans, a été élue Miss Monde 1997 aux Seychelles, samedi 22 novembre.

Net recul à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS s'inscrivait en net repli, lundi 24 novembre, en fin de matinée. A douze heures, l'indice CAC 40 reculait de 2,04 %, à 2 803,19 points. Les autres places européennes perdaient aussi du terrain. Francfort abandonnait 2,87 %, Zurich 1,77 % et Londres 1,63 %.

Les Bourses étaient affectées par l'annonce de la mise en liquidation du courtier japonais Yamaichi Securities, qui a relancé les craintes d'une déstabilisation du système bancaire mondial.

A Séoul, la Bourse avait terminé la séance de lundi en forte baisse (-7,17 %), les opérateurs anticipant un net ralentissement de la croissance en Corée du Sud en raison des mesures de rigueur économique prises en complément du plan de sauvetage financier mis en place par le Fonds monétaire international (FMI).

Sur le marché des changes, le dollar s'inscrivait en recul, lundi, face aux devises européennes. Il s'échangeait à 1,7310 mark et 5,7980 francs, contre 1,75 mark et 5,86 francs à la veille du week-end. Le billet vert était en revanche très ferme face à la monnaie japonaise, à 127,05 yens.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	24/11 Titres échangés	Capitalisation en F
Paribas	670563	297314577,30
AGF-Ass.Gen.France	492595	162726097,70
Eaux (Gle des)	209473	159506390
Elf Aquitaine	220906	156001827
Axa	302644	126785676,50
France Telecom	495395	106024079,30
Danone	110445	101738822
Alcatel Alsthom	121742	87219845
Carrefour	23986	72138533
LVMH Moet Hen.	68215	70292351

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 21/11	% 20/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,8000	−0,81	322	346
Écu	6,6395	+0,31	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,8550	+1,14	5,5300	6,1300
Belgique (100 F)	16,2325	−0,01	15,6600	16,7600
Pays-Bas (100 fl)	297,1200	−0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4140	−0,04	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	87,9500	−0,03	82	92
Irlande (1 iep)	8,7415	+0,12	8,2800	9,1280
Gde-Bretagne (1 L)	9,8850	+0,68	9,3500	10,2000
Grèce (100 drach.)	2,1370	+0,14	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	76,8500	+0,10	70	80
Suisse (100 F)	412,0400	−0,20	398	422
Norvège (100 k)	82,2900	−0,01	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,5710	−0,01	45,8500	48,9500
Espagne (100 pes.)	3,9645	—	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2800	—	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,1311	+1,22	3,8100	4,4100
Japon (100 yens)	4,6598	+1,99	4,4600	4,8100

PARITES DU DOLLAR	24/11
FRANCFORT : USD/DM	1,7386
TOKYO : USD/Yens	126,5300

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 21/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,35	5,51
Allemagne	3,33	5,49
Grande-Bretagne	7,09	6,51
Italie	6,44	6,62
Japon	0,55	1,97
Etats-Unis	5,69	5,85

MATIF

Échéances 21/11	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Déc. 97	94692	99,64
Mars 98	4793	99,14
Juin 98	2	98,72

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 24 novembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16721,58	+2,53	−13,63
Honk Kong index	10586,36	+0,36	−21,30

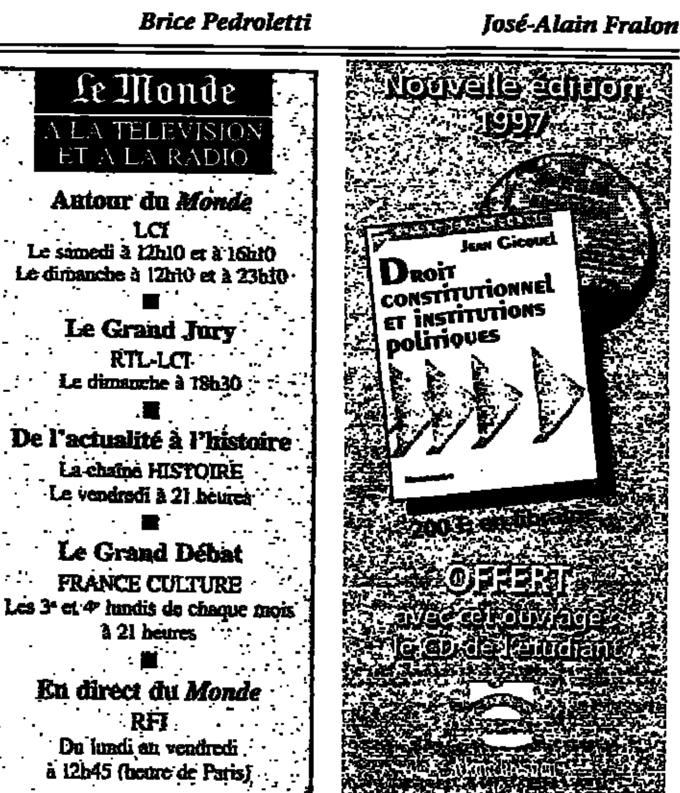
Tokyo Nikkei sur 3 mois

18014,98 – 17881,87 – 16948,75 – 16015,64 – 15082,52 – 16721,58 – 26 août – 8 oct. – 24 nov.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

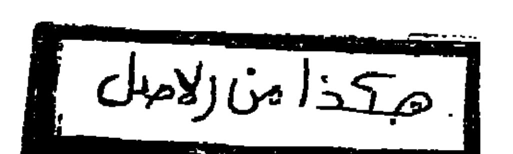
	Cours au 24/11	Var. en % 21/11	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2808	−1,88	+21,26
Amsterdam CBS	880,10	−2,06	+35,77
Bruxelles	15097	−1,66	+42,82
Francfort Dax 30	3837,24	−3,09	+32,84
Irlande ISEQ	3728,80	−0,33	+36,81
Londres FT 100	4885,80	−2,01	+16,63
Madrid Ibex 35	6684,42	−2,07	+29,67
Milan MIB 30	22516	−1,75	+43,44
Zurich SMI	5630	−1,67	+42,81

Tirage du *Monde* daté dimanche 23-lundi 24 novembre : 578 265 exemplaires 3



t être payés
1999

La reprise du procès Papon reste aléatoire



Le Monde
ECONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 25 NOVEMBRE 1997

Dans 400 jours, l'euro

DOSSIER

▼ Historique.

La monnaie unique arrive. Il est plus que temps pour les entreprises à se préparer à la concurrence et les pouvoirs publics d'informer les citoyens

Quatre cents jours calendaires et deux cent quatre-vingt-dix jours ouvrables avant le grand saut ! L'euro sera lancé le 1er janvier 1999 (pour certaines opérations) ; le franc disparaîtra définitivement en 2002. Pour les entreprises comme pour les particuliers, il n'y a plus de temps à perdre. Car, ce n'est plus une hypothèse, la monnaie unique destinée à remplacer celles des pays de l'Union européenne va se faire. Il faudra s'habituer peu à peu à compter non plus en francs mais en euros, avec un cours de conversion qui tournera autour de 6,60 francs pour 1 euro. Le 3 mai prochain, on connaîtra le nombre de participants. Il sera beaucoup plus élevé qu'on ne pouvait le croire il y a six mois encore. Onze pays devraient faire partie de la zone euro dès 1999.

Après un an et demi de tergiversations, la campagne d'information française démarre, à grand renfort de trompettes. La semaine dernière, un mode d'emploi a été lancé à l'attention des entreprises par le CNPF, et un guide destiné aux élus a été distribué lors de l'assemblée annuelle des maires. Le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, qui préside le Comité national pour l'euro, devait donner, lundi 24 novembre, le coup d'envoi d'une vaste opération de communication à l'intention du grand public. Il était plus que temps. D'autres pays, notamment dans le sud de l'Europe, ont commencé depuis longtemps déjà à mobiliser leurs forces vives. Ceux qui sauront se préparer à temps bénéficieront, sur le plan économique, d'un avantage non négligeable.

Jusqu'à présent, l'administration s'était conformée à la vieille sagesse militaire qui consiste à ne jamais exécuter un ordre sans attendre le contre-ordre, et s'était gardée d'engager les pénibles et coûteux travaux d'adaptation à un changement jugé, il y a peu encore, aléatoire. La dissolution explique sans doute une partie du retard, mais pas tout. Des décisions auraient pu être prises plus tôt afin d'indiquer aux entreprises un fil de conduite. Il faudra attendre la rentrée 1998, à trois mois de l'échéance, pour que la question de l'Union monétaire soit intégrée dans les programmes scolaires. Actuellement, sauf peut-être en section économique et sociale du lycée, rien n'annonce l'avènement d'une nouvelle monnaie, avec laquelle, pourtant, les jeunes entameront leur vie active.

Dans la communication avec les professionnels – banques, commerces, entreprises – l'administration française a longtemps eu pour préoccupation essentielle de combattre ce qu'elle appelle la porosité. C'est-à-dire éviter que les secteurs touchés par l'euro dès le 1er janvier 1999 (marchés financiers, transactions interbancaires) ne « contaminent » ceux qui étaient censés pouvoir attendre : les administrations, la sphère commerciale et plus largement les paiements impliquant des particuliers. Le basculement à l'euro a longtemps été considéré comme une affaire strictement technique, sans que soit réellement vu l'enjeu stratégique qu'il a pour les entreprises, et l'aspect psychologique pour les particuliers. Hervé Juvin, coordonnateur du groupe de réflexion Equinoxe, soulignait, dès février 1997, dans un rapport, l'impréparation des entreprises françaises : *« La communication officielle, qu'elle émane du gouvernement ou de la place financière, présente un discours à l'eau de rose sur l'avenir radieux de l'euro qui endort les PME au lieu de les avertir des conséquences inévitables en termes de concurrence. »*

Les mêmes, qui militaient pour conserver le plus longtemps possible un double affichage en francs et en euros, sous prétexte de ne pas bousculer les mentalités, sonnent maintenant le tocsin. Le gouvernement de Lionel Jospin a fini par imposer que l'on prenne des dispositions afin que l'euro soit accepté comme mode de paiement dès le 1er janvier 1999 pour tous ceux qui le voudraient. A partir de cette date, on pourra acquitter ses impôts en euros et rien n'empêchera un commerçant d'accepter des paiements dans la monnaie européenne.

Henri de Bresson et Sophie Gherardi

Lire suite page II

CHRONIQUE

par Sophie Gherardi

Mines d'emplois

Emouvants, grinçants, deux films britanniques sont venus, cette année, nous parler de la fin d'un monde. *Les Virtuoses* et *The Full Monty* racontent un peu la même histoire : mineurs dans le premier film, métallos dans le second, les héros sont des ouvriers du Yorkshire jetés au chômage par la restructuration industrielle. Il y est question de vies broyées et de lutte pour l'honneur. Mais, de façon sous-jacente, c'est un travail de deuil qui s'achève. La Grande-Bretagne industrielle se meurt ? Une autre Grande-Bretagne vit. Les mineurs de Grimley, vaincus par un patronat qui les achète avec des primes au départ, triomphent au Royal Albert Hall grâce à leur fanfare. Les métallos de Sheffield en sont un cran plus loin : l'usine a déjà fermé, ils pointent au chômage. Et soudain, l'idée : un strip-tease masculin façon Chippendales...

A chacun d'apprécier la teneur du message. En tout cas, il signale une prise de conscience. L'emploi n'est plus à chercher dans l'industrie mais dans les services. La France comptait, en 1996, 5,7 millions d'actifs dans l'industrie, le même nombre qu'en 1906 ; mais 15,4 millions dans les services, trois fois plus qu'au début du siècle. Même au pic de l'emploi industriel, en 1973, il y avait moins de gens dans les usines (8,3 millions) que dans les bureaux ou les commerces (10,7 millions). Les Français qui rêvent tous, pour leurs enfants, d'un travail en col blanc, n'ont aucune raison de se désoler de la tertiarisation des emplois.

Oui mais, pourrait-on répondre, les services n'absorbent pas tous les travailleurs qui ne trouvent plus à s'employer dans l'industrie et dans l'agriculture, raison pour laquelle nous avons du chômage. A vérifier. Une passionnante étude menée par Thomas Piketty, chercheur au CNRS, et publiée dans *Les Notes de la fondation Saint-Simon*, vient éclairer nos lanternes au moment où démarre le programme controversé des emplois-jeunes. Pour savoir *« combien d'emplois on peut espérer créer dans quels services »*, l'économiste a décidé de comparer sur une longue période la France aux Etats-Unis, champions de la création d'emplois. Il fallait pour cela harmoniser les données et, surtout, affiner la connaissance des métiers, car *« la pauvreté des catégories statistiques »* est *« en partie responsable de la relative pauvreté du débat public sur les emplois de services, souvent contraints de se limiter à des caricatures »* (les fameux « petits boulots »).

Services : différences franco-américaines

En % de l'emploi total

	FRANCE	E.-U.
COMMERCE	13.6	17,5
ACT. FINANCIÈRES ET IMMOBILIÈRES	4.7	6,4
HÔTELLERIE RESTAURATION	3.5	6,6
SERV. PERSONNEL ET DOMICILE	2.5	1,9
SANTÉ ACTION SOCIALE	10.5	11,3
ADMINISTRATION PUBLIQUE	8.2	4,6

Source : Insee

Première constatation : la France a créé très peu d'emplois depuis un quart de siècle (moins de 1 million, contre plus de 45 millions aux Etats-Unis). Si elle avait fait aussi bien, elle compterait aujourd'hui 5,4 millions d'emplois en plus. Il y a 25 % d'emplois de moins par habitant chez nous qu'en Amérique. Deuxième constatation, surprenante : la répartition des emplois par branche est très proche en France et aux Etats-Unis, et elle évolue de façon très similaire. Seuls divergent nettement certains secteurs, dès lors intéressants à étudier : les principaux sont le commerce et l'hôtellerie-restauration, qui emploient 17,1 % de la main-d'œuvre en France mais 24,1 % aux Etats-Unis, et l'administration publique (8,2 % ici et 4,6 % là-bas). Ce dernier chiffre, selon Thomas Piketty, ne prouve pas grand-chose : du fait de l'ampleur du périmètre public en France, on recense dans l'administration des métiers comme la gestion de la Sécurité sociale, qui, aux États-Unis, figureraient dans le secteur de la santé.

Plus parlant est le cas du commerce et des hôtels-restaurants. Pourquoi chez nous ces travées d'hypermarchés sans vendeurs, ces hôtels à la réception automatisée ? Pourquoi Toys'R Us emploie-t-il un tiers de personnel de moins dans ses magasins français qu'américains ? Il semble bien que le coût du travail peu qualifié soit la réponse. En France, on a choisi, à partir de 1993, d'aider les emplois à domicile (domestiques, gardes d'enfants ou de personnes âgées), par des avantages fiscaux qui en abaissaient le coût de 60 % : résultat, ces emplois qui tendaient à disparaître *ont à nouveau augmenté, ils sont trois fois plus* nombreux proportionnellement qu'aux Etats-Unis. Sont-ils plus – ou moins – honorables que les jobs de marchands de pizzas ? Fallait-il les aider spécifiquement plutôt que d'abaisser le coût de tous les travailleurs peu qualifiés, ce qui pourrait susciter des créations dans les secteurs manifestement déficitaires en emplois ?

A l'autre bout de l'échelle des salaires, la France manque de travailleurs très qualifiés dans l'enseignement supérieur et la santé par rapport à l'Amérique. *Au lieu d'inventer des emplois-jeunes* peu qualifiés dans ces secteurs, peut-être vaudrait-il mieux tenter un rattrapage *« par le haut »* là ou c'est possible. Malgré des règles sociales très différentes, la France peut tirer des enseignements de l'expérience américaine. L'étude suggère qu'il n'y aurait pas de honte à le faire.

FICHE PRATIQUE du 25.11.1997

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier **Immoneuf.**

■ Déménager, emménager : une entrée réussie.

Votre nouveau logement est bientôt terminé et vous songez au déménagement. L'étape vous inquiète ? Rassurez-vous : avec une bonne préparation, un peu d'organisation et quelques précautions, vous emménagerez en toute sérénité.

Un déménagement doit se préparer *au moins trois mois* à l'avance. Si vous achetez une fin de programme, c'est-à-dire un logement déjà achevé, cette période se situera entre la signature de la promesse de vente et celle de l'acte définitif. Si vous achetez sur plan ou si vous faites construire, le délai de construction est obligatoirement indiqué dans le contrat. Ce temps doit être mis à profit pour vous organiser.

■ Avant le déménagement

Si vous êtes locataire, n'oubliez pas de donner votre congé. Le préavis à respecter varie selon votre régime de location : vide ou meublé. Dans le premier cas, le délai sera de trois mois, ramené à un mois en cas de mutation, de perte d'emploi ou d'obtention d'un nouvel emploi suite à un licenciement. En location meublée, seul votre contrat détermine le délai que vous devez respecter. Il est essentiel de faire coïncider la prise de possession de votre nouveau logement avec l'expiration du préavis. En effet, si vous libérez les lieux avant la date convenue, vous serez tenu au paiement du loyer jusqu'à l'expiration du préavis.

Si vous êtes déjà propriétaire de votre habitation et que vous décidez de la vendre pour acquérir un autre logement, votre seule préoccupation sera de faire coïncider votre déménagement avec la conclusion définitive de la vente.

Quel que soit votre statut, n'oubliez pas de prévenir organismes et administrations (Trésor public, la Poste, EDF-GDF, France Telecom...) de votre changement de domicile.

■ Le déménagement

Suivant l'ampleur du déménagement, *la distance à parcourir et vos* moyens financiers, vous pouvez tout organiser vous-même ou recourir à une société spécialisée. Dans le premier cas, des précautions s'imposent, notamment au plan des assurances de responsabilité. Contactez votre assureur. En revanche, si vous vous adressez à un professionnel, faites établir des devis par plusieurs entreprises et mettez-les en concurrence. Votre choix effectué, vous signerez le contrat. *La formule est certes plus* coûteuse, mais elle est plus sécurisante. Sachez que les sociétés qui adhèrent à la Chambre syndicale du déménagement (77, rue Jean-Lolive, 93100 Montreuil. Tél. : 0800 010 020) présentent de bonnes garanties.

■ L'emménagement

Acheter dans le neuf ne vous autorise pas pour autant à négliger certaines précautions. Si, dans un délai d'un mois après votre emménagement, vous constatez des imperfections ou des défauts de conformité, *signalez-les au vendeur par lettre* recommandée avec accusé de réception. Il vous doit la bonne exécution des travaux. Si vous découvrez les problèmes plus d'un mois après mais dans l'année qui suit la livraison, adressez-vous directement aux entrepreneurs concernés. Vous serez couvert au titre de la garantie de parfait achèvement.

N. G.

هكذا من الاصل

Philippe Marchat, chargé de coordonner la préparation des administrations

« Chacun pourra payer ses impôts en euros dès 1999 »

« Quels changements sont à attendre pour la comptabilité publique ?

– Le budget de l'Etat restera libellé en francs jusqu'en janvier 2002, même si le budget 2001 bénéficiera d'une présentation en euros. Cela signifie que tout le système comptable et informatique de base des administrations restera libellé en francs, à l'exception de la partie dette publique qui basculera à l'euro dès 1999. Toutefois, l'ensemble des administrations et des collectivités locales sera en mesure d'accepter des paiements et de faire des règlements en euros à partir de 1999.

» Pour ce faire, et dans un double souci d'économie et d'efficacité, il a été décidé de ne pas mettre en place de double comptabilité mais de conserver le système actuel en lui annexant sur le plan informatique des convertisseurs et sur le plan comptable une comptabilité annexe.

– L'administration sera donc prête à temps ?

– Oui. Des tests seront réalisés à partir du printemps prochain pour roder les mécanismes.

– Pourra-t-on payer ses impôts en euros dès 1999 ?

– Oui, les particuliers comme les entreprises, celles-ci ayant en outre la possibilité de faire, dès 1999, en euros les déclarations relatives aux principaux impôts dont elles sont redevables (BIC, impôt sur les sociétés, TVA...). Il y aura en bas de page une case nouvelle dans laquelle sera inscrit l'équivalent en euros du montant net de l'impôt en francs à payer.

– Et le bulletin de salaire ?

– Pour les traitements (comme pour les pensions des fonctionnaires), il est prévu un double affichage analogue portant aussi sur le chiffre du montant à payer.

– Certains reprochent à l'administration d'avoir pris beaucoup de temps à fixer le cadre mais de ne pas s'être suffisamment préoccupée des problèmes concrets, notamment pour les entreprises ?

– Il fallait à partir d'un règlement communautaire qui n'a été définitivement arrêté qu'au Conseil d'Amsterdam en juin 1997 faire un travail de base pour prendre les orientations et les décisions qui en découlaient normalement. Celles-ci sont rassemblées et officialisées dans le plan national de passage à l'euro.

– D'autres pays ont publié depuis longtemps un tel document ?

– Si on analyse les sept plans publiés à ce jour, ils n'apportent pas toujours des réponses concrètes et précises : certains fixant notamment des orientations et des objectifs à atteindre. Notre plan devrait apparaître comme particulièrement complet et concret, synthétisant l'ensemble des importants travaux réalisés dans les secteurs financiers, des entreprises, des administrations, des consommateurs.

– L'administration pourra-t-elle effectuer elle-même des paiements en euros ?

– Oui, si un particulier ou une entreprise lui en fait la demande.

– Que se passera-t-il si les entreprises basculent massivement leurs opérations en euros après 1999 ?

– Si certaines des grandes entreprises paraissent manifester le souhait de passer rapidement à l'euro, il semble en aller différemment de la part des PME, ce qui permet de penser qu'il ne devrait pas y avoir de rush dès 1999. La période transitoire 1999-2002, au cours de laquelle l'euro ne circulera que sous sa forme scripturale, devrait être mise à profit – tel est d'ailleurs son objet – pour permettre une montée en puissance progressive d'utilisation de l'euro.

– Cela veut-il dire que l'administration essaie de freiner le mouvement ?

– Non, l'administration prend les dispositions nécessaires pour répondre positivement à cette montée des besoins et pour faciliter le passage à l'euro aussi bien pour les entreprises que pour les particuliers.

– Le passage à la monnaie unique va aussi poser des problèmes terre à terre. Par exemple, un boulanger a-t-il le droit de refuser un paiement effectué en euros ?

– Les conclusions du Conseil de Madrid prévoient que tout opérateur privé peut, pendant la période transitoire, utiliser l'euro sans toutefois y être contraint. C'est la règle dite du « ni obligation ni interdiction ». Au cas particulier que vous posez, un tel paiement en euros chez un boulanger ne pourra éventuellement se faire que par chèque ou carte bancaire – les pièces et les billets ne circuleront qu'en 2002. Il est probable que, pour les activités touristiques et les zones frontalières, les commerçants accepteront très rapidement les paiements en euros.

– Avez-vous déjà commencé à former les fonctionnaires ?

– La formation est déjà engagée, d'une part pour la formation de formateurs, la plupart des ministères ayant déjà intégré l'euro dans leurs programmes de formation, et, d'autre part, pour les agents en contact avec le public, qui disposent d'un livret de 70 questions-réponses les plus couramment recensées. Cela vient en complément du guide de l'élu local, diffusé à quelque 150 000 exemplaires, dans toutes les mairies notamment, qui est un élément de la campagne grand public lancée par le gouvernement le 24 novembre.

– Comment l'administration se prépare-t-elle à l'euro ?

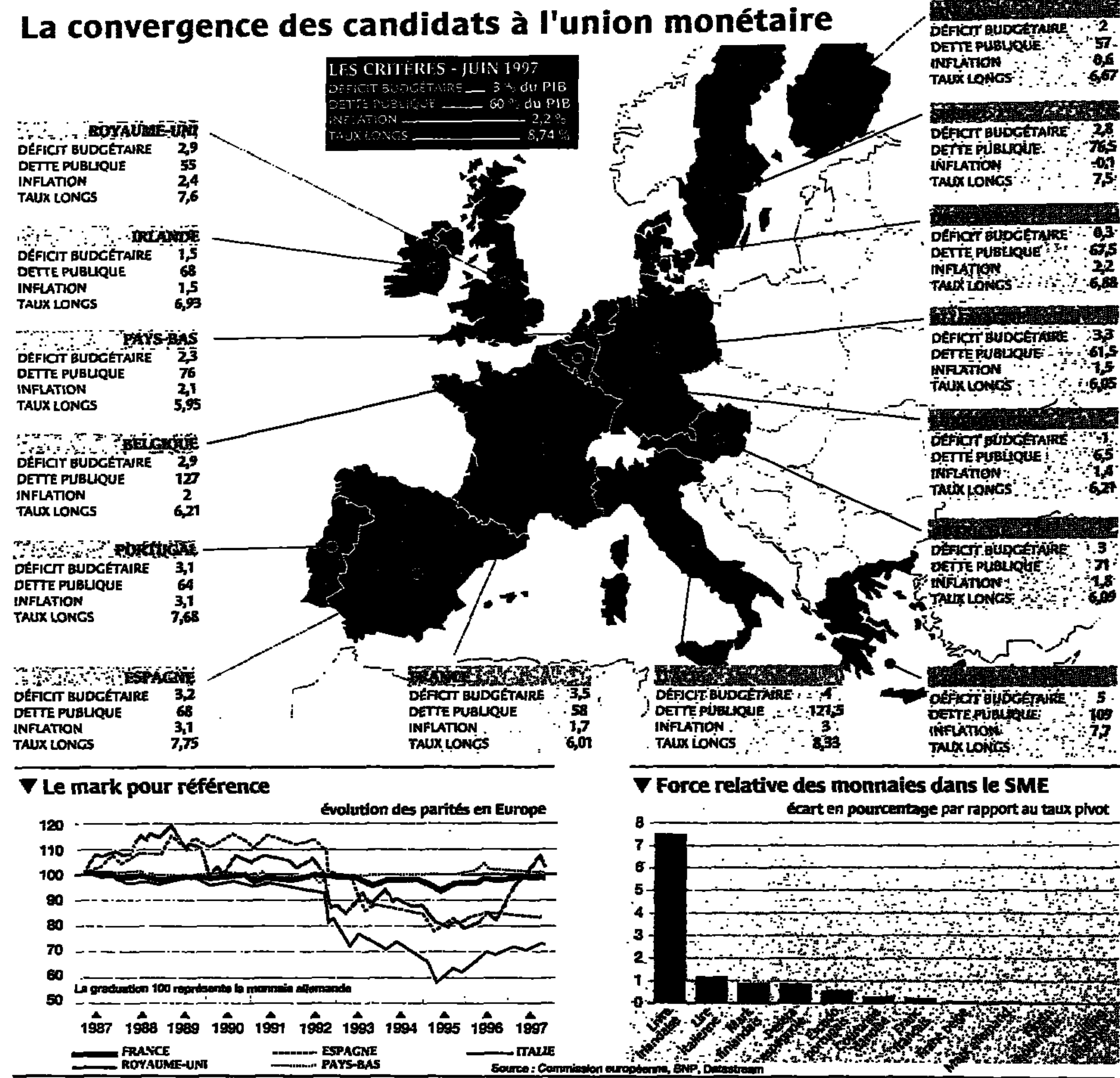
– Une mission interministérielle a été créée en janvier 1996 peu de temps après le sommet européen de Madrid, qui a confirmé le lancement de l'euro en 1999, pour s'atteler à la phase de préparation technique. Un double maillage a alors été mis en place au plan national et départemental. Au niveau national, chaque ministère a été doté d'une structure euro et nous avons constitué quatre groupes interministériels permanents pour se pencher sur les questions juridiques, d'informatique, de communication, et de formation. Par ailleurs, des groupes de travail *ad hoc*, au nombre d'une quinzaine, ont été chargés de se pencher sur d'autres thèmes. Certains d'entre eux ont déjà achevé leur travail. Il en sera créé chaque fois que de nouveaux problèmes apparaîtront.

» Sur le plan juridique, par exemple, il a fallu procéder au recensement de tous les textes où figure le mot franc pour préparer leur adaptation quand cela sera nécessaire après 2002. Ce recensement des textes est achevé pour les lois et les règlements. Dans le domaine informatique, le recensement des applications à modifier dans les différents ministères a été réalisé, ce qui a permis d'entreprendre les modifications nécessaires. Un groupe de travail a par ailleurs été créé avec le principal représentant du monde informatique, Syntec Informatique, ce qui a permis d'élaborer en commun différents documents appelés à servir de référence lorsqu'il sera fait appel à des SSII.

» Ces travaux, de même que ceux menés en parallèle par le groupe « comptabilités publiques », permettent de définir avec précision pour l'ensemble des ordonnateurs et des comptables les procédures informatiques et comptables à effectuer pour réaliser les opérations en euros dès le 1er janvier 1999. Au plan départemental, les préfets animent des comités de pilotage et de suivi chargés de veiller à une bonne préparation au niveau local. Naturellement, le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et la Banque de France préparent d'ores et déjà la fabrication des pièces et billets qui seront introduits au 1er janvier 2002. »

Propos recueillis par Henri de Bresson et Serge Marti

La convergence des candidats à l'union monétaire



Dans 400 jours l'euro

Suite de la page I

On ne disposera certes pas des billets et des pièces avant 2002, mais il y a belle lurette que la monnaie scripturale et les cartes de crédit représentent l'essentiel des moyens de paiement, y compris pour les particuliers. Tout le monde va donc être très vite concerné.

Les grandes entreprises, celles notamment qui travaillent à l'export ou disposent de filiales dans d'autres pays, ont eu les moyens d'anticiper l'événement. Pour les banques de guichet, au contact direct de la population, le basculement représente une affaire compliquée. Elles s'y préparent activement, sachant bien que c'est affaire de concurrence. Les énormes moyens de l'administration lui permettront à elle aussi de se mettre à jour en temps voulu, même si certains secteurs se font tirer l'oreille, comme les caisses sociales. Mais l'aventure devient beaucoup plus risquée pour les petites entreprises et le commerce, qui commencent seulement à réaliser que l'on parle sérieux et qu'ils ne disposent pas toujours des supports adéquats. On s'aperçoit qu'on va manquer d'informaticiens, que les sociétés de conseil, les experts-comptables sont loin d'être prêts à pouvoir jouer leur rôle de soutien.

Les difficultés ne doivent pas être surestimées. A condition que chacun exerce ses responsabilités. Partout, ceux qui font fonctionner l'Etat répugnent à se départir du pouvoir régalien de battre monnaie. Il serait catastrophique qu'en France, où tous les gouvernements successifs se sont engagés fermement en faveur de l'euro, l'administration exprime sa réticence par un certain manque de zèle.

Pour les pays européens, l'enjeu est sans précédent historique. Dans la longue saga des moyens de paiement, aussi ancienne que celle des civilisations, la monnaie a toujours été le fait du prince, indissociable du pouvoir politique et militaire. Les grands empires, de la Rome antique aux Etats-Unis d'aujourd'hui, ont utilisé la monnaie pour internationaliser leur puissance. Tout récemment encore, les Etats issus de l'éclatement de l'Union soviétique n'ont rien eu de plus pressé que de se doter d'une monnaie propre. La démarche de l'Union européenne est inverse : faute de savoir faire l'Europe politique, on a choisi l'option économique, considérée comme plus facile. Ses Etats-nations ont librement décidé de renoncer à leurs prérogatives pour adopter une monnaie commune – y compris le pays dont la devise servait de référence, l'Allemagne.

PIVOT STABILISATEUR

Trente ans auront été nécessaires pour en arriver à l'euro. La réalisation d'une Union économique et monétaire (UEM) avait déjà été annoncée... en 1969. Mais l'abandon, peu après, du système international des changes fixes allait ouvrir une ère d'instabilité monétaire. En réponse, l'Europe créait, en 1979, le système monétaire européen (SME) dans lequel les monnaies, liées entre elles, fluctuent autour de taux pivots. Malgré les réajustements périodiques des parités et quelques accès de fièvre spéculative, la zone européenne a gagné plus de dix ans de stabilité grâce au SME. La décision, fin 1985, de libérer le trafic de marchandises à l'intérieur de l'Union, de réaliser un marché unique, change la donne. Qu'il faille une monnaie commune pour éviter les distorsions de concurrence, Jacques Delors, alors président de la Commission européenne, l'avait annoncé dès le printemps 1989.

A l'époque, le débat tournait autour de la question : vaut-il mieux une monnaie commune ou une monnaie unique ? On aurait pu choisir de faire circuler en Europe, parallèlement aux monnaies nationales, soit la devise d'un pays-membre jouissant d'un statut international, comme le mark ou le sterling, soit une monnaie supranationale comme l'écu (European Currency Unit, utilisé pour les comptes communautaires). Bousculés par l'Histoire, les dirigeants européens finissent par opter pour la monnaie unique. En novembre 1989, le mur de Berlin tombe. L'Allemagne se réunifie, le communisme s'écroule à l'Est, l'Europe orientale aspire à rejoindre la famille. A Maastricht, les Européens tentent de donner un nouveau souffle à leur communauté en signant le traité de l'Union européenne, le 10 décembre 1991. Ils scellent leur Union monétaire, enrobée d'une union politique dont ils ont plus de mal à définir les contours.

Dans cette époque troublée, compliquée par la montée du chômage, l'euro, contesté, a finalement tenu lieu de point de ralliement. Dans leur souci de réussir la monnaie unique, les rédacteurs du traité de Maastricht s'étaient entourés d'un luxe de précautions. La préparation technique durerait quelques années et, au 1er janvier 1999, tous les pays remplissant les conditions passeraient sans autre forme de procès à la monnaie unique. Ces conditions ne sont autres que les fameux « critères de Maastricht », destinés à éviter de trop grands écarts entre les économies en matière d'inflation, de change, de taux d'intérêt, de déficit budgétaire et de dette publique. Ces critères allaient devenir à la fois de puissants stimulants pour inciter les pays à rechercher la convergence et des carcans redoutables pour les gouvernements, gênés dans leur liberté de manœuvre pour faire face à la crise.

La limitation du déficit public à 3 % du PIB ne semblait pas une contrainte bien rigoureuse pour l'Europe de 1991, sortant de quatre ans de croissance forte. Hélas, à l'été 1992, la conjoncture se dégrade brutalement. Les référendums sur le traité de Maastricht se soldent par un « non » au Danemark et par un assez faible « oui » en France. La spéculation monétaire se déchaîne contre une Europe dont la fragilité éclate au grand jour. La livre sterling est contrainte de sortir du SME, la lire et la peseta dévaluent brutalement. Le désordre monétaire aggrave la plongée dans la récession.

« Maastricht » a été accusé de tous les maux. Ses contraintes ont obligé les Etats européens à mener des politiques de restructuration en pleine récession, alors que les Etats-Unis et le Royaume-Uni, aux économies moins encadrées, entamaient une période faste. D'où les déchirements au sein des familles politiques en France et, en Allemagne, la peur d'abandonner le bon deutschemark pour un euro incertain, surtout si des pays méditerranéens « non vertueux » devaient y être associés.

EXPÉDIENTS

Malgré toutes ces vicissitudes, les tensions politiques se sont peu à peu dissipées. Les pays du Sud ont fait des efforts considérables de convergence et n'ont plus de leçon à recevoir alors que l'Allemagne connaît un sérieux dérapage de ses finances publiques. Pour s'en tenir à *« 3,5 % »*, comme l'ont proclamé ses dirigeants, elle doit recourir à des expédients peu glorieux. La France est dans une situation guère plus enviable. Bonn et Paris se sont durement affrontés, le premier exigeant des règles strictes de discipline budgétaire au sein de la zone euro ; le second réclamant l'institution d'une instance de coordination économique entre les Etats pour marquer la dimension politique et sociale de l'Union monétaire. Les deux sommets de Luxembourg, celui de la semaine dernière sur l'emploi et celui de décembre, devraient marquer la fin de ce conflit. En Allemagne aussi, les derniers sondages montrent la conversion progressive de l'opinion.

Beaucoup de questions restent posées. Que faire si un pays diverge brutalement par rapport à ses partenaires ? Quelles seront les conséquences de la concurrence sur les acteurs économiques les moins préparés, comme les PME ? *« En sous-estimant ces réalités*, explique Hervé Juvin, qui prépare un livre sur ce thème, *les responsables français de l'opération euro font plus de mal que de bien : les entreprises qui n'auront pas compris l'enjeu, non seulement manqueront les opportunités de la monnaie unique, mais subiront de plein fouet les effets des restructurations et concentrations à venir. »* On peut pourtant compter sur les campagnes d'information pour souligner aussi les bénéfices de l'opération. Le public saisira aisément l'avantage de parcourir l'Europe avec une seule monnaie en poche, sans avoir à subir les coûts du change. Les prix deviendront directement comparables d'un pays à l'autre, ce qui rendra le marché unique plus perceptible pour les consommateurs. Sauf accident, le 1er janvier 1999, la monnaie unique deviendra une réalité. Et trois ans plus tard, plus de 12 milliards de billets et 70 milliards de pièces dans les diverses devises de l'Europe d'aujourd'hui devront avoir cédé la place à l'euro.

H. de B. et S. Gh.



Que font les autres pays européens ?

Allemagne : réorganisation

Certaines grandes entreprises ne travailleront plus qu'en euros dès le 1er janvier 1999, Seuls les salaires seront payés en marks. Daimler-Benz a déjà prévenu ses 60 000 fournisseurs qu'il voulait traiter, à cette date, exclusivement en euros, quitte à organiser pour eux des séminaires de formation. Pour les clients, en revanche, les entreprises se préparent à travailler en euros ou en marks.

D'après l'entreprise d'études marketing Compass, le coût du passage à l'euro pour les 100 premières banques allemandes sera de 3 milliards de marks (environ 10 milliards de francs). Daimler-Benz l'estime à 200 millions de marks, mais compte économiser par la suite 100 millions de coûts de transactions par an. Bosch et BMW tablent sur environ 50 millions de marks, Bayer sur 60 millions à 80 millions. Une partie des coûts est due aux modifications des logiciels informatiques, l'autre sera consacrée à la formation du personnel. Pour certaines entreprises, le passage à l'euro sera l'occasion de revoir toute leur organisation, comme l'a montré cet été une série du *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Ainsi, le groupe pharmaceutique Schering se prépare à réorganiser' services comptables et contrôle de gestion.

Comme ailleurs, les PME sont plus en retard. Selon une étude réalisée en octobre auprès de 3 000 entreprises, moins de 20 % des PME du secteur industriel, à l'ouest de l'Allemagne, auraient une connaissance détaillée du passage à l'euro, chiffre qui tombe à 15 % dans les régions de l'ancienne RDA. Mais l'association des chambres de commerce et d'industrie (DIHT) note que les entreprises sont de plus en plus nombreuses à demander des informations. Les plus inquiets sont les commerçants. Ils ne veulent pas être contraints à afficher leurs prix à la fois en marks et en euros. Les stations d'essence ne veulent pas refaire toutes leurs enseignes lumineuses. Le DIHT conseille toutefois aux entreprises de tout faire pour aider le client. Les associations de consommateurs militent pour un double affichage obligatoire, afin d'éviter que les commerçants n'augmentent discrètement leurs prix.

Les modifications législatives nécessaires, approuvées par le conseil des ministres, devraient passer prochainement devant le Parlement. Mais les administrations et collectivités locales sont en retard. D'après une étude réalisée en septembre par la Deutsche Bank, 39 % des communes allemandes n'ont pas pris de mesures concrètes. Elles comptent visiblement travailler en marks jusqu'au 31 décembre 2001. Les administrations rechignent notamment à offrir aux entreprises la possibilité de remplir leurs déclarations fiscales et sociales en euros dès 1999, ce qui provoque le mécontentement des milieux économiques.

La période de transition, du 1er janvier au 30 juin 2002, où billets et pièces libellées en euros doivent cohabiter avec les marks, suscite aussi des inquiétudes. Les entreprises savent comment changer de devise d'un coup – les Allemands de l'Est l'ont fait en une nuit lorsqu'ils ont adopté le mark de l'Ouest en 1990 –, mais se demandent comment en faire cohabiter deux dans les caisses. Les distributeurs automatiques ne permettent pas de le faire. Selon le syndicat des grandes et moyennes surfaces, le coût du passage à l'euro, estimé à 0,8 % du chiffre d'affaires, serait triplé si le changement des billets et pièces durait six mois.

Pays Bas : prudence

Quelques informations disponibles dans les bureaux de poste, de rares spots à la télévision sur l'Union européenne, et un site Internet : la communication gouvernementale est loin d'être à la hauteur de l'enjeu. *« Il fallait attendre que le processus soit irréversible*, explique un porte-parole du ministère des finances. *C'est le cas maintenant. Nous avons lancé un appel d'offres pour une campagne de grande envergure l'année prochaine. »* Le gouvernement néerlandais a formé un organisme où siègent les partenaires sociaux, les représentants de diverses branches économiques, et l'organisation de défense de consommateurs. Mais il faut bien avouer que le Forum pour l'introduction de l'euro fait, à ce jour, peu parler de lui. *« C'est une volonté libérée*, regrette un banquier (...) *l'idée générale c'est que l'euro ne remplacera le florin qu'en 2002, on a bien le temps. »* Même son de cloche chez MKB-Nederland, qui représente les petites et moyennes entreprises : *« Le Forum a trop été sur la réserve de peur de passer pour un instrument de propagande. Mais cette phase est dépassée. Désormais, tout le monde sait que l'euro est inévitable. Les informations doivent être plus concrètes. »*

Le secteur privé est le principal pourvoyeur d'informations. Les sociétés de conseils ont des équipes spécialisées et des lettres d'information. Les banques organisent des séminaires à la pelle. Selon une enquête réalisée pour la banque centrale des Pays-Bas, un tiers des grandes entreprises se préparent à l'euro, 10 % des moyennes, et seulement 5 % des petites.

Espagne : avant-garde

Depuis des semaines, les magazines espagnols sont partis en campagne pour l'euro avec sur une double page les photographies des grandes portes du Vieux Continent : l'Arc de triomphe, la porte d'Alcala à Madrid, la porte de Brandebourg à Berlin et l'arc du Cinquantenaire à Bruxelles. C'est *« l'euro qui ouvre toutes les portes »*. Les Espagnols devraient tout savoir sur la monnaie unique européenne, car les brochures distribuées depuis près de deux mois répondent aux dix questions-clés que se posent les citoyens, du calendrier de passage de la peseta à l'euro au prix de la bouteille d'huile d'olive (1 euro représentant aujourd'hui quelque 165 pesetas). *« L'euro nous rend plus forts »*, affirment les campagnes publicitaires dans un pays qui a attendu bien des années dans l'antichambre de la CEE et pour qui l'entrée dans l'Europe communautaire, en 1986, a été aussi la reconnaissance de la démocratie. L'Espagne, dont tous les indicateurs économiques étaient dans le rouge, il y a un peu plus d'un an, est aujourd'hui assurée de réussir l'examen de passage en mai prochain. L'euro, c'est donc demain ; et demain, pour les Espagnols, c'est aujourd'hui. Depuis des mois, la CEOE (Confédération espagnole des organisations d'entrepreneurs), le patronat espagnol mène une grande campagne d'information auprès des entreprises. Dès juillet 1996, le patronat signait avec Bruxelles un plan pour la promotion de l'euro, secteur par secteur. Une sorte de « téléphone rouge » a été mis en place pour répondre aux questions des entreprises. Une soixantaine de séminaires ont été décidés. Les demandes ont dépassé toutes les prévisions avec vingt-sept mille inscriptions.

La préparation commence aujourd'hui dans les PME. Elle est déjà très avancée dans les grandes entreprises. *« Deux ans de travail intense »*, dit l'Association espagnole de la banque. Le premier manuel destiné aux banques, un document de 300-400 pages, a été publié en décembre 1996. Sa deuxième version en juillet dernier. Toutes les banques d'Espagne ont aujourd'hui une unité de coordination sur l'euro. *« Lorsque nous sommes entrés dans la Communauté économique européenne*, explique un responsable, *nous avions plus de vingt ans de retard et on a dû travailler dur pour rattraper ces décennies ; aujourd'hui, nous sommes à l'avant-garde. »*

Grande-Bretagne : indécisions

Les hésitations de la nouvelle équipe travailliste, l'attentisme du gouvernement conservateur précédent, l'hostilité de l'opinion, et le *bon vieux pragmatisme britannique* expliquent le manque de préparation du monde des affaires en vue de l'introduction de la monnaie unique. Cependant, l'accord de principe donné le 27 octobre par le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, à l'adhésion de la Grande-Bretagne à la zone euro après 2002 a modifié le climat. D'autant que le très europhile chancelier de l'Echiquier s'est engagé, depuis, à faciliter l'utilisation de l'euro au Royaume-Uni dès le coup d'envoi de l'UEM. A sa demande, la Banque d'Angleterre, longtemps réticente à s'impliquer dans ce dossier politiquement explosif, multiplie les initiatives : publication d'une revue consacrée aux questions techniques de l'UEM, réforme du système de paiement, mécanisme nouveau pour l'émission et le négoce d'instruments financiers libellés dans la devise européenne, révision du code juridique pour permettre la continuité des contrats, etc.

Première compagnie en termes de capitalisation boursière, BP envisage de tenir toute sa comptabilité en euros dès 1999. Les magasins Marks & Spencer accepteront les paiements en monnaie de l'UEM. Les fournisseurs de la firme allemande Siemens UK devront établir les factures en euros à sa filiale britannique et non plus en livres sterling, exemple qui devait être suivi par la majorité des filiales européennes installées au Royaume-Uni.

Mais il s'agit là d'exceptions. Selon une étude de la Barclays Bank, 65 % des sociétés qui ont des relations commerciales avec le Vieux Continent, n'ont effectué aucun préparatif. A en croire un sondage auprès de directeurs financiers, moins de la moitié d'entre eux se disent concernés par la date-butoir de 1999, citant comme principal motif à ce désintérêt la solidité de leur bilan qui leur évite de devoir s'endetter pour financer leur future expansion dans la zone euro.

De nos correspondants à Bonn, Amsterdam, Madrid et Londres

La finance en première ligne

▼Aux avant-postes, les banques vont devoir expérimenter le nouveau système de concurrence européen

Parce qu'elles se trouvent au cœur du système financier, les banques seront les premières concernées. Premier changement : le refinancement s'effectuera auprès de la Banque centrale européenne et non plus auprès de l'institut d'émission national. Les échanges interbancaires, sur un vaste marché monétaire unifié seront profondément modifiés.

Sur les marchés des changes, avec la fixation définitive des parités des devises européennes entre elles, les opérateurs ne pourront plus spéculer sur les fluctuations des cours. De même, les profits liés aux opérations de conversion des monnaies disparaîtront. Le manque à gagner sera considérable, étant donné les montants en jeu : les transactions quotidiennes sur la seule parité franc-mark sont estimées à 50 milliards de dollars (environ 300 milliards de francs). Elles seront réduites à zéro.

De nombreuses activités sur les taux d'intérêt sont vouées à disparaître. Aujourd'hui, des légions d'opérateurs, dans les salles de marché, spécialisés dans les opérations d'arbitrage, cherchent en permanence à tirer profit des différences de rendement qui existent entre les emprunts des Etats européens. La convergence des taux d'intérêt enlèvera beaucoup de son attrait à ce métier.

La disparition d'activités très rentables n'effraie pourtant pas les banques. Leurs dirigeants notent que les transactions entre devises européennes, aussi importantes soient-elles, ne représentent qu'une faible part du marché mondial. Le dollar y reste la devise reine, entrant dans plus de 80 % des opérations. La naissance d'une monnaie unique européenne ne fera que transformer des opérations dollar/franc ou dollar/mark en dollar/euro, mais elle n'entraînera pas de déperdition de volumes. Au contraire, les transactions sur les parités dollar/euro et yen/euro devraient enregistrer une formidable progression. *Primo*, l'euro pourrait rapidement jouer un rôle de monnaie de réserve. *Secundo*, la monnaie unique devrait multiplier les transactions sur les titres européens de la part des investisseurs américains et nippons.

Les banques devront reconstruire leurs systèmes informatiques, adapter les distributeurs automatiques de billets, revoir les systèmes de virements internationaux, mettre en place des programmes de formation et des campagnes d'information. Le coût tournerait, selon les estimations de la profession, autour de 20 milliards de francs pour la France dont la moitié en investissements informatiques.

Les banques sont-elles suffisamment préparées ? La plupart des spécialistes estiment que non. Si elles possèdent une longueur d'avance sur les entreprises, de nombreux problèmes restent encore à régler. Surtout, comme le note une étude du cabinet de consultants Coopers & Lybrand réalisée dans cinq pays européens (Belgique, Allemagne, France, Royaume-Uni, Pays-Bas), *« si un grand nombre de banques se concentrent sur les aspects techniques et organisationnels du passage à la nouvelle monnaie, elles ne se rendent pas suffisamment compte de l'impact stratégique »*. L'euro aura pour effet d'établir une concurrence directe. Les banques allemandes, par exemple, ne manqueront pas de se lancer dès le 1er janvier 1999 à l'assaut des entreprises françaises ou italiennes. La monnaie unique va obliger tous les établissements à reconsidérer leurs politiques de développement à l'étranger, leurs offres de produits, la fixation de leurs marges, leurs relations avec leurs clients. Les établissements français choisiront-ils de s'aligner sur leurs rivaux européens et de rémunérer les comptes ? *« Dans un environnement concurrentiel complètement ouvert et transparent*, poursuit l'étude, *les différents niveaux de coûts constitueront un facteur clé pour la survie des établissements. »* Il n'est pas sûr que les banques françaises, dont la rentabilité est souvent inférieure à celle de leurs concurrentes, soient les mieux placées.

Les banquiers craignent par-dessus tout que, dès 1999, beaucoup de particuliers et de PME ne délaissent la monnaie nationale au profit de la devise européenne. Leurs systèmes informatiques n'y résisteraient pas. Les banques cherchent donc à établir un cordon sanitaire autour des transactions en euros. Le risque est bien réel du côté des grandes entreprises, qui pourraient choisir, dès le départ, d'imposer la facturation en euros par souci de simplifier leur propre comptabilité, et du côté des ménages qui voudraient gérer plus facilement leurs portefeuilles boursiers.

Dès le 1er janvier 1999, l'horizon de placement des épargnants européens sera en effet considérablement élargi. Les particuliers auront tout à coup à leur disposition une gamme de valeurs aussi vaste que celle offerte aux épargnants américains. Mais les journaux, les radios et les télévisions seront obligés de reconstruire, de fond en comble, leurs listes de cotations. Une solution pourrait consister à afficher et à publier des doubles cotations, en francs et en euros. Il faudra aussi réserver une égalité de traitement, en termes d'informations boursières, aux groupes européens et aux sociétés françaises. La demande des épargnants français pour les titres étrangers risque d'être d'autant plus forte que les valeurs françaises sont loin d'être les plus performantes sur le Vieux Continent.

La concurrence entre produits financiers européens se doublera, enfin, d'une rivalité accrue entre les places financières. Qui de Paris, de Francfort ou de Londres l'emportera ? L'enjeu est de taille, lorsqu'on sait les retombées d'une place financière active sur l'ensemble de l'économie d'un pays. Les autorités boursières de Paris et de Francfort estiment que l'absence du Royaume-Uni de l'Union monétaire leur offre une chance inespérée de détrôner la City... qui garde toutefois de solides atouts historiques et fiscaux.

Pierre-Antoine Delhommais

Les entreprises déstabilisées

▼Mal informés, les patrons ne savent pas vraiment comment gérer la phase transitoire qui s'annonce

Après avoir longtemps douté, la plupart des groupes sont désormais persuadés que la monnaie unique verra bien le jour en 1999. Et ils se préparent activement. Depuis le début de l'année, la plupart des grandes sociétés ont créé des cellules « euro ». Les plus avancées, comme Rhône-Poulenc ou Peugeot, ont déjà établi des calendriers précis des changements à réaliser.

Dans les PME, en revanche, le sujet reste théorique. Mal informés, les chefs d'entreprise ne mesurent pas encore l'ampleur des bouleversements à venir. Et l'échéance leur paraît lointaine : si l'euro concerne les marchés financiers dès le 1er janvier 1999, il ne deviendra une monnaie réelle qu'à partir de 2002.

Le CNPF commence à s'alarmer. *« L'euro, c'est dans moins de trois cents jours ouvrables. Les entreprises n'ont pas encore compris l'importance de l'enjeu. Il ne s'agit pas d'un sujet technique mais stratégique »*, soulignait Denis Kessler, vice-président du CNPF.

Avec la monnaie unique, c'est tout l'environnement des entreprises qui va basculer. Du jour au lendemain, elles vont passer d'un marché de 60 millions à 360 millions d'habitants, ouvert à tous, transparent en matière de prix. Leurs rapports avec leurs fournisseurs, leurs clients, les banquiers, leurs actionnaires vont s'en trouver irrémédiablement modifiés. *« Le caractère entièrement novateur de la monnaie unique, à la fois changement et unification, interdit tout appel à une expérience antérieure »*, constate François Janny, directeur de la trésorerie et du financement à Saint-Gobain.

Condamnées à inventer, les entreprises se heurtent à des problèmes ardus, notamment sur la gestion de la période transitoire entre le franc et l'euro. Quand devront-elles changer de monnaie ? Dès 1999, pour suivre les marchés financiers et boursiers qui travailleront en euros ? Ou seulement en 2002, quand la monnaie commencera à circuler ? Les pouvoirs publics français ne les aident guère dans ce choix.

Les grands groupes, qui seront cotés en francs et en euros dès le 1er janvier 1999, ont déjà décidé de basculer une partie de leurs opérations dès cette date. Chez Pechiney, les premiers pas vers la monnaie unique commenceront l'an prochain. Le budget prévisionnel pour 1999 sera établi en euros. Rhône-Poulenc a aussi choisi d'adopter l'euro pour ses comptes consolidés dès 1999. Ses filiales, en revanche, pourront choisir librement la date de basculement de l'ensemble de leur système, en fonction de leur état d'avancement, de leurs clients et de leurs fournisseurs. Peugeot se veut plus ambitieux. Le constructeur automobile souhaite qu'au-delà de ses comptes consolidés ses 4 000 concessionnaires soient capables d'émettre des factures en devise nationale et en euros dès 1999.

Pour ces grandes firmes, habituées à jongler avec de nombreuses devises, l'adoption de l'euro ne pose pas trop de difficultés. Même si la Communauté européenne n'a pas choisi la simplicité dans les méthodes de conversion : 1 euro étant évalué pour l'instant à 6,47551 francs, Bruxelles demande que tous les calculs de change soient faits sur cette base de 5 chiffres après la virgule, avant d'être arrondis. La mise en place de la monnaie unique dans l'ensemble des activités et filiales, en revanche, se révèle beaucoup plus ardue. *« Le passage à l'euro conduit à mener un audit interne complet dans les groupes et au-dehors. Les organisations, la standardisation des procédures, des systèmes informatiques, les rapports avec les clients et les fournisseurs sont mis à nu. Selon le degré d'intégration, les coûts liés à l'adoption de la monnaie unique peuvent varier dans une proportion de 1 à 3 pour les groupes »*, constate Patrice Bouton, responsable de la commission « euro » chez Peugeot.

De toute façon, cela coûtera cher. *« Entre 0,2 % et 0,5 % de notre chiffre d'affaires annuel »*, dit Gilles Gleyze, responsable de la commission « euro » chez Rhône-Poulenc. *« 2,6 % de nos ventes annuelles »*, accusent les groupes de la grande distribution. *« Plus les sociétés seront proches du consommateur final, plus elles auront à supporter des frais de passage élevés »*, constate un observateur. La monnaie unique va mettre à bas tout l'univers du marketing et du commerce, les références de prix, les seuils psychologiques : quel sens peut avoir un prix de 99 francs, une fois converti en euros ? Les groupes risquent de devoir changer leurs produits, les dimensions, les emballages, pour retrouver de nouvelles normes. En amont, ces modifications pourraient impliquer des changements industriels lourds.

Ces transformations, selon les entreprises, ne devraient se traduire par aucune hausse de prix. Certaines redoutent même de nouvelles baisses.

Martine Orange

Bibliographie

● ***La Monnaie unique***, sous la direction de Jean-Yves Capul (Documentation française, « Cahiers français », 1997, 86 p., 57 F).

● ***L'Euro***, de Philippe Sassier (Flammarion, « Dominos », 1997, 130 p., 39 F).

● ***Le Guide de l'euro. 110 questions, 110 réponses*** (guide à destination des entreprises édité par le CNPF, Editions techniques et professionnelles, ETP, 1997).

● ***L'Euro contre l'Europe ? Guide du citoyen face à la monnaie unique***, de Gérard Lafay (Arléa, 1997, 167 p., 100 F).

● ***L'Euro 1997-1999, l'heure des préparatifs***, de Didier Cahen (Les Editions d'organisation, 1997, 320 p., 178 F).

● ***L'Euro en poche***, de Serge Marti et Vanessa Ragot (Documentation française, 1997, 100 p., 39 F).

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	octobre	septembre	septembre	juillet-août	août	septembre	août
Dernier mois connu	+0,7	+1,5	−2,1	+3,6	−1,0	+0,2	+0,1
Sur 12 mois	+6	+3,5	+1,4	+4,6	+1,3	+1,5	+4,7
Taux de chômage (en %)	octobre	septembre	septembre	septembre	juillet	octobre	octobre
Dernier mois connu	+4,7	+3,4	+11,7	+12,5	+11,7	+5,2	+9,1
Un an avant	+5,2	+3,3	+10,5	+12,5	+11,7	+7,2	+10
Indice des prix (en %)	octobre	septembre	octobre	octobre	octobre	octobre	septembre
Dernier mois connu	+0,3	+0,7	−0,1	+0,0	+0,3	+0,1	−0,1
Sur 12 mois	+2,1	+2,4	+1,8	+1,1	+1,6	+2,8	+1,6
Solde commercial (en milliards)	août	septembre	août	août	août	août	août
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−16,1	+ 749,5	+ 8,6	+11	+ 4738,7	−0,5	+1,4
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−179	+8757,6	+115,4	+144,1	+58073,6	− 9,9	+28,6
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−179	+ 74,4	+69,7	+25,5	+35,8	−16,2	+21
Croissance du PIB (en %)	97 T3	97 T2	97 T2	97 T2	97 T2	97 T3	97 T2
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	+3,5	−11,2	+4,1	+4	+6,7	+4	+4,9
Sur 12 mois	+4	−0,3	+2	+2,3	+1,9	+3,9	+3,7
Solde des paiements courants (en % du PIB) 1997 (estimations OCDE)	−2,3	+1,9	+0,1	+1,7	+4,3	+0,2	−0,2
Déficit public (en % du PIB)							
1998 (prévisions OCDE)	−1,2	−2,3	−2,7	−3	−3,8	−1,8	+0,5
1997 (estimations OCDE)	−1,1	−3,1	−3,2	−3,2	−3,2	−2,8	−0,2
Dette publique en % du PIB 1997 (estimations OCDE)	63,8	90,8	61,8	57,8	123,3	54,1	97,2

INDICATEURS DE QUATRE PAYS DE L'EUROPE DU NORD

● **FINLANDE.** L'économie finnoise va bien, soutenue par de bonnes perspectives à l'exportation et une demande intérieure vigoureuse. Les analystes d'Handelsbanken Markets *prévoient une demande intérieure* de 4,5 % en 1997 et de 3,5 % en 1998 avec un pays qui affiche un des plus hauts niveaux de confiance du consommateur en Europe. 1997 *sera* la première année après la récession où tous les indicateurs-clés de l'économie afficheront une progression *simultanée. Mais le marché du travail – avec un taux* de chômage autour de 14 %-15 % – restera le problème majeur pour plusieurs années.

PIB réel 1995	PIB réel 1997	Inflation 1995	Inflation 1997
3,2 %	5 %	9,4 %	6,2 %

● **NORVÈGE.** *Avec ses réserves en pétrole et en* gaz, le pays affiche un excédent de la balance des paiements courants équivalant à environ 7 % du PIB en 1996. Mais l'inflation redevient un sujet d'inquiétude pour les analystes financiers. La Norvège affiche le second taux d'inflation le plus élevé en Europe de l'Ouest après la Grèce. Handelsbanken Markets prévoit une accélération en 1998, avec un taux qui pourrait approcher les 4 %. *Le marché du travail est tendu*, avec un taux de chômage de 4,1 %.

PIB réel 1995	PIB réel 1997	Inflation 1995	Inflation 1997
1,6 %	1,2 %	2,7 %	1,2 %

● **SUÈDE.** Les baisses d'impôts écartent la possibilité d'un excédent budgétaire dans les années qui viennent. L'inflation devrait *rester dans* les limites *fixées* par la banque centrale, la Riskbank. Un changement dans la politique monétaire et fiscale est à prévoir pour l'an prochain. Le budget pour 1998 *devrait conduire à des* pertes fiscales compte tenu de baisses d'impôts réalisées par le gouvernement dans la perspective des élections à venir en automne 1998. *Dans le même temps*, la politique monétaire devrait être resserrée, et les taux d'intérêt devraient augmenter dans l'année qui vient.

PIB réel 1995	PIB réel 1997	Croissance 1995	Services 1997
3 %	3 %	14 %	14 %

● **DANEMARK.** *L'économie* danoise affiche une santé vigoureuse, Les prévisions à l'exportation s'améliorent. L'emploi progresse, et le taux de chômage devrait tourner autour de 8 % en 1997. Ainsi a-t-il chuté de 5 points depuis son record en mars 1994 de 13 %. Ce *rétablissement du marché de* l'emploi, associé à des salaires en hausse, explique la croissance de la consommation. Les salaires réels devraient augmenter de 2 %.

PIB réel 1995	PIB réel 1997	Inflation 1995	Inflation 1997
0,5 %	1,8 %	5 %	0,7 %

Source : World Economic Analysis.

Le dollar et l'euro : de l'indifférence à l'inquiétude

▼ Union européenne

La réussite de la monnaie unique pourrait engendrer des conflits avec les Etats-Unis

Pendant longtemps, les Américains ont considéré avec commisération le discours européen sur la monnaie unique. Les marchés s'en désintéressaient et les autorités financières *et monétaires* d'outre-Atlantique affichaient un intérêt tout juste poli. Une Europe en stagnation affli*gée d'un chômage sans précédent* n'inquiétait guère des Etats-Unis en pleine croissance, sans inflation et presque sans chômeurs. L'unification monétaire était perçue comme un projet de nature purement politique, mais sans viabilité économique ou financière. Pour tous, la conclusion était la même : les gouvernements européens, dont l'autonomie de décision sera réduite par l'adoption de la monnaie unique, devront réformer les structures de leur économie avant de retrouver le chemin de la croissance. A défaut, la persistance de la crise pourrait être imputée à la monnaie unique, c'est-à-dire à l'Europe.

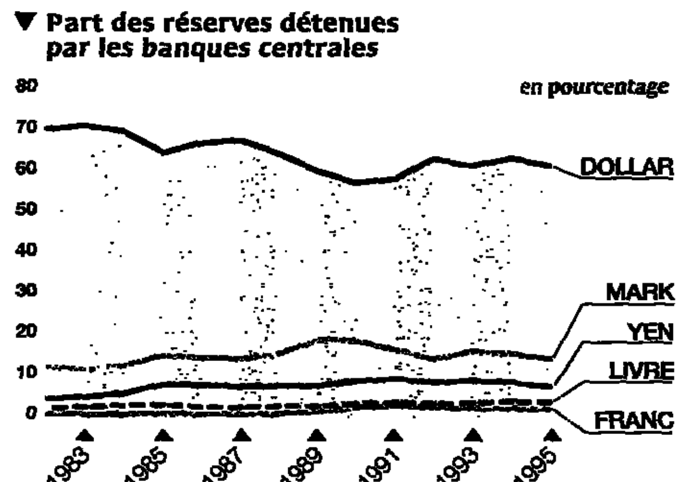
Depuis quelques mois, pourtant, l'approche est devenue plus réaliste. Les observateurs américains sont frappés par l'ampleur et l'intensité de la préparation à l'euro, qu'il s'agisse des marchés monétaires, de change et de taux, des *grandes entreprises* et même des PME, sans parler des engagements des gouvernements en *matière de politique budgétaire. La* proximité des échéances est désormais perçue : élection des pays aptes à *entrer dans la monnaie unique en mai* 1998, fixation du taux de conversion entre l'euro et les monnaies des pays membres à la *même* date, puis, au 1er janvier 1999, début d'application. Dès lors, on ne s'interroge plus sur le si ou le pourquoi de l'euro mais seulement sur l'impact que ce même euro aura sur le dollar.

Deux thèses s'affrontent. La première émane de ceux qui ont compris que la création de l'euro était l'événement le plus important du système monétaire international depuis l'adoption des taux de change flexibles au début des années 70. Ceux-là concluent à un rééquilibrage rapide et massif de l'euro face au dollar. La seconde thèse regroupe tous ceux qui minimisent la portée de l'euro et croient que les privilèges du dollar seront faiblement entamés.

Fred Bergsten, actuel directeur de l'Institute for International Economics, appartient à la première catégorie. *Selon lui*, le dollar va rester, dans un premier temps, la principale monnaie internationale, mais l'écart avec *l'euro devrait se resserrer rapidement* pour disparaître en quelques années. Chaque monnaie représentera alors *environ 40 % des finances internatio*nales, les 20 % restants se répartissant entre le yen, le franc suisse et quelques *monnaies secondaires. Le rôle mon*dial d'une monnaie dépend en effet de trois facteurs principaux : la taille des économies sous-jacentes, le dynamisme de ces économies et leur position externe, et l'ampleur, la liquidité et la solidité du marché financier. Or la taille de l'Europe unifiée, avec un PNB de 8 400 milliards de dollars en 1996, *est déjà supérieure à celle des Etats-*Unis (7 200 milliards de dollars). Le marché financier américain a, quant à *lui, deux fois la taille* des marchés européens combinés. Mais la valeur totale des obligations publiques a *atteint 2 100 milliards de dollars dans* la Communauté européenne contre 1 600 aux Etats-Unis. Enfin, la position externe des Etats-*Unis contribue* à jeter un doute sur la valeur et la stabilité future du dollar : quinze ans de déficit courant et une dette externe de 1 000 milliards de dollars en croissance annuelle de 15 % à 20 % finissent par créer un malaise. L'Union européenne a, au contraire, une position externe à peu près équilibrée et a enregistré un modeste surplus extérieur.

Les portefeuilles libellés en dollars vont-ils se diversifier vers l'euro ? Dans cette perspective, les réserves officielles de change pourraient s'accroître *en euros de 100 milliards* à 300 milliards de dollars et la diversification des avoirs privés s'avérer plus importante encore. *Si l'on considère* que les actifs financiers internationaux (obligations et dépôts bancaires *compris) sont, en excluant* les actifs intra-européens, de l'ordre de 3 500 milliards, dont 50 % en dollars et *seulement 10 % en monnaies euro*péennes, une répartition équilibrée en dollars et en euros représenterait un effet de balancier de *700 milliards* de dollars. On voit immédiatement l'effet que de tels achats d'euros pourraient avoir sur le taux de change de cette nouvelle monnaie et comment le dollar pourrait en être affaibli.

▼ Part des réserves détenues par les banques centrales



Une autre école composée de praticiens de l'économie financière internationale et d'économistes tente de tempérer. *Robert Solomon*, du Brooking Institute, expert du système monétaire international, estime que, si elle doit se faire, la diversification des réserves n'interviendra que graduellement. L'exemple de l'Amérique *latine montre que des pays qui ont* avec les Etats-Unis des relations commerciales et financières régulières *et étroites préféreront accumuler* l'essentiel de leurs réserves en dollars. L'émergence d'un véhicule internatio*nal majeur et d'une nouvelle monnaie* de réserve serait ainsi un processus de long terme et il serait improbable de voir l'euro devenir rapidement un challenger sérieux du dollar.

Les Etats-Unis seraient-ils prêts à accepter une telle hypothèse sans réagir ? Benjamin Cohen, de l'université de Californie, rappelle les privilèges *« exorbitants »* – selon le mot de De Gaulle – que les Etats-Unis tirent du statut actuel du dollar. Les bénéfices d'émission (la différence entre le coût d'émission d'une monnaie et ce qu'elle permet d'acheter) sur les dol*lars utilisés dans le monde* hors des Etats-Unis sont considérables. Environ 250 milliards de dollars en billets *circulent hors des frontières améri*caines, ce qui représente une économie en flux d'intérêts de l'ordre de *15 milliards à 20 milliards de dollars* par an. Les actifs libellés en dollars portent, eux, intérêt, mais à un taux inférieur au taux moyen des *autres* grands marchés, différentiel estimé également à 10 milliards-15 milliards de dollars. *Au total, l'avantage repré*senterait quelque 20 milliards à 30 milliards de dollars par an.

*Enfin, le statut de leur monnaie per*met aux Etats-Unis, comme le disait Jacques Rueff, de financer son déficit *sans larmes. Tant que* l'extérieur accepte le dollar, les Etats-Unis peuvent enregistrer des déficits de balance *de paiements* sans être contraints de les corriger. Comment penser que les Etats-Unis renonceront *à utiliser le dollar* comme une variable d'ajustement de leur économie alors que son coût est supporté par les autres ?

La réussite de l'euro pourrait donc être à l'origine de conflits entre les Etats-Unis et l'Europe. A Washington, cette hypothèse est jugée sérieuse. Elle prend encore plus de consistance avec la perspective de voir le futur taux de change de l'euro vis-à-vis des partenaires extérieurs confié aux décisions d'un « gouvernement économique » qui, contrairement à la Banque centrale européenne, se fierait moins aux libres mouvements du marché et pourrait être tenté par une promotion active de l'euro. *L'agace*ment du ministère des finances américain perçait en tout cas dans les propos récents de Larry Summers, secrétaire adjoint au Trésor, qui indiquait qu'une nouvelle monnaie devait *faire ses preuves (« a track record »)* et démontrer sa stabilité : *« Les marchés financiers américains resteront certainement les plus liquides du monde. »*

Philippe Adhémar

Les secousses asiatiques atteignent l'Australie

▼ Pacifique.

Pour les investisseurs, l'île apparaît comme un pôle de stabilité régionale

Les voisins, c'est un peu comme les parents, on ne les *choisit pas. Pendant* les deux premiers siècles de son histoire, l'Australie a cherché à *faire abstraction de sa situation* géographique pour se consacrer à ses liens avec l'Europe et, plus tard avec les *Etats-Unis. L'Australie ne* siège-t-elle pas toujours dans le groupe « Occidentaux et autres » aux Nations unies ? Certes, les faits lui ont rappelé, à plusieurs reprises, sa *situation géographique. Le* bombardement de la ville septentrionale de Darwin pendant la seconde guerre *mondiale – dans le contexte de la* création d'une zone nippone de « coprospérité » – n'était-il pas la revanche de la géographie sur l'histoire ?

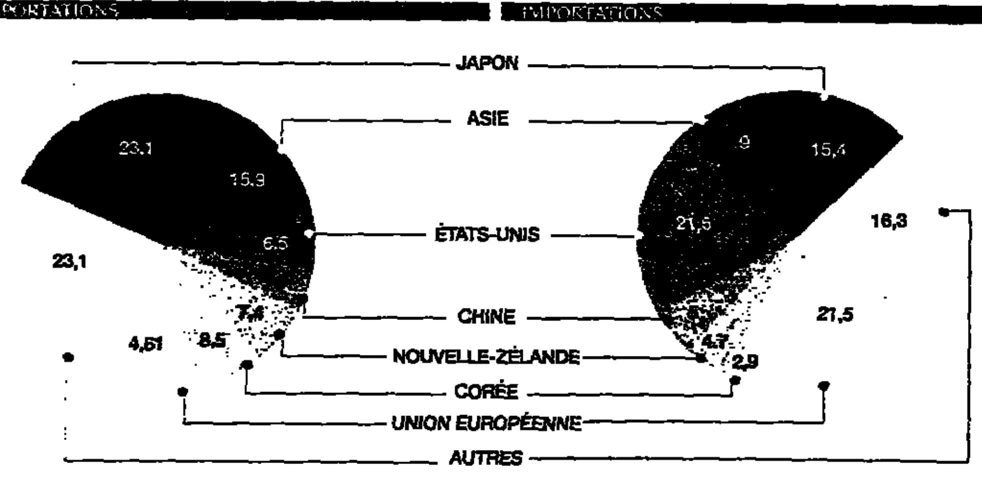
Néanmoins, en termes d'échanges économiques, l'Australie, contrairement à la Nouvelle-Zélande, avait *anticipé l'entrée de la Grande-Bre*tagne, son marché traditionnel, dans la Communauté économique européenne. *En effet*, dès 1963, le *Japon* devient son premier partenaire commercial (21,6 % des exportations *en 1996). Depuis, la part de l'Europe* dans son commerce extérieur, Grande-Bretagne comprise, ne cesse *de diminuer.* L'Australie devient, de facto, un élément non négligeable dans l'essor de l'archipel, plus tard, *dans celui des « dragons »* asiatiques. Fournisseur de matières premières et de sources énergétiques *relativement bon marché*, ce pays, au même titre que d'autres pays tels que le Chili, forme, de fait, un des pôles dans le rapport triangulaire avec le Japon, dont l'autre pôle est le marché américain et européen. L'axe Tokyo-Canberra, qui représente, par *ailleurs, pour les Etats-Unis, « la clé* de voûte » de sa politique de sécurité en Asie-Pacifique, possède une logique économique incontestable. *L'Australie* est un des seuls pays au monde, avec l'Indonésie, à maintenir une balance commerciale positive avec le *Japon. Et c'est avec* la bénédiction et l'appui de Tokyo que l'ancien gouvernement travailliste a *parrainé la création du forum* de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) en 1989. Dans le contexte d'une synergie positive, le discours officiel sur la « tyrannie de la distance » (par rapport à l'Europe) devient celui de « l'avantage de la proximité » (par rapport à l'Asie).

C'est ce discours plus que la réalité économique profonde qui se trouve mis à mal par les difficultés des *économies asiatiques. Tout d'abord,* l'Australie n'a que partiellement bénéficié de la manne asiatique : ses *exportations et ses investissements* ont largement augmenté en volume, mais en même temps sa part du *marché* des importations en Asie a diminué, passant de 4 % en 1988 à 2,5 % en 1996. Toutefois l'importance du marché *asiatique*, et plus précisément celui de l'Asie du Sud-Est, s'évalue à un niveau qualitatif plus que quantitatif. Grâce à la croissance des pays de l'Asean, qui ont absorbé 15,5 % de ses exportations en 1996, *l'Australie* a pu se diversifier : de l'exportation de produits alimentaires bruts elle est passée à *celui de produits alimentaires finis*, de celui de matières premières à celui de produits manufacturiers. *Dans le domaine des services, l'évo*lution est encore plus sensible : Sydney et, à un moindre degré, Mel*bourne sont devenus les sièges* régionaux, en Asie, de plus de 200 multinationales. Dans cette *conjoncture, l'Australie a connu des* taux de croissance de l'ordre de 4 %, supérieurs aux autres pays de l'OCDE.

▼ Le commerce international de l'Australie en 1995

Répartition en %





C'est cette situation qui se trouve touchée par la crise en Asie. A la mi-octobre, le plus grand institut de prévisions économiques australien, le National Institute of Economic and Industry Research (Nieir), a *publié un rapport alarmant*, prévoyant une augmentation du taux *de chômage (de 8,4 % actuellement* à 11 %), une diminution des exportations et un dumping des produits *asiatiques résultant des dévaluations* compétitives touchant ces pays. D'autres analyses, nettement moins *pessimistes, prévoient une diminu*tion de 0,25 % à 0,75 % du taux de croissance qui était envisagé pour 1997 à 3,4 %.

Les deux secteurs de services où l'Australie se trouve le plus affectée par l'affaiblissement asiatique sont le tourisme et l'éducation. Le tourisme représente 10,5 % du PIB et 13,7 % des exportations, soit 30 milliards de dollars par an. La désaffection des touristes japonais (une chute de 1 % en 1996-1997) au bénéfice de l'Europe se fait sentir depuis plusieurs années, mais d'autres marchés se sont ouverts, notamment Taïwan, la Corée du Sud, l'Asie du Sud-Est. En 1996, les touristes asiatiques ont *représenté 60 % du total. Il* est à prévoir que, du fait des dévaluations des devises de l'ordre de 20 % à 40 % selon les pays, les vacances à l'étranger seront l'un des postes de dépenses sacrifié par les classes *moyennes*.

Par ailleurs, dans le secteur de l'éducation, une baisse des effectifs *pour la prochaine année* universitaire australe, qui commencera en février, est à craindre. Il faut souligner que le secteur de l'éducation est le deuxième poste d'exportation de l'Australie (plus de 2 milliards de dollars par an) avec en moyenne, chaque année, 100 000 étudiants étrangers (en provenance principale*ment de Malaisie, Singapour*, Hongkong et Indonésie) dans les universités et collèges australiens. Néanmoins les *difficultés* dans ces deux secteurs ne datent pas de la crise actuelle. En effet, la montée d'une *certaine xénophobie anti-asia*tique, symbolisée par une députée fédérale, Pauline Hanson, a déjà terni l'image accueillante qu'entretiennent des Australiens. Bien que ce sentiment raciste soit minoritaire – dans les sondages d'octobre, le nouveau parti, One Nation, de Pau*line Hanson*, ne recueille que 5 % des suffrages –, il a été repris par les médias asiatiques car il rappelle la politique d'immigration restrictive de l'Australie, en vigueur jusqu'aux années 60.

A moyen terme pourtant, *la* conjoncture risque d'être favorable. Malgré une population d'à peine 18 millions d'habitants, l'Australie, avec un PIB qui s'élève à 401 mil*liards* de dollars, constitue, après le Japon, la Chine et la Corée du Sud, la quatrième économie de l'extrémité orientale du *Pacifique. Pour* les investisseurs étrangers, l'Australie pourrait représenter une île de stabilité – politique, économique *et* sociale – dans un Asie-Pacifique agité. Sa croissance modeste par rapport au reste de *l'Asie résulte*, dans une large mesure, de taux d'intérêt bas destinés à soutenir la demande interne. *Si l'Australie a* contribué à hauteur de 1 milliard de dollars au fonds de stabilité du FMI pour la Thaïlande et d'*autant pour* l'Indonésie, c'est que, pour le meilleur ou pour le pire, son avenir est lié à sa région.

David Camroux

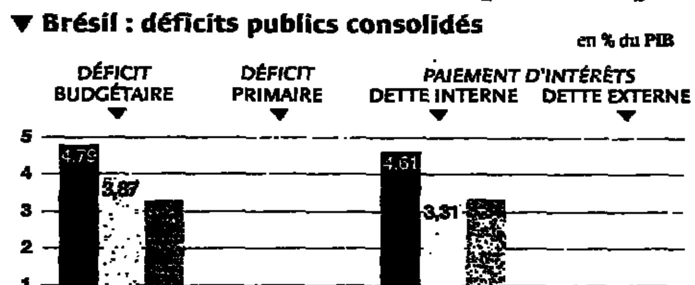
Directeur des études au Cheam et chercheur associé au CERI.

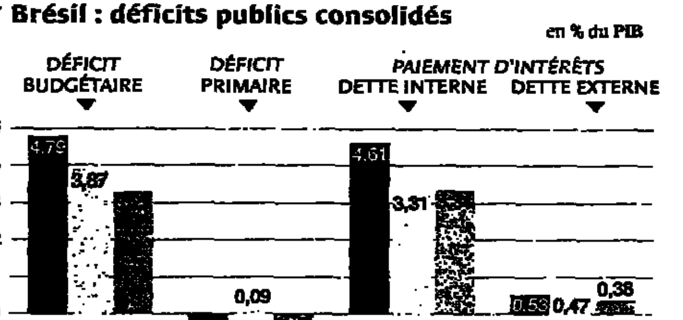
هكذا من الأصل

Afin de contrer les effets de la crise asiatique le Brésil est contraint de mener une « real » politique

▼Austérité. Malgré le plan mis en place par le gouvernement depuis le 10 novembre, le recul de l'activité économique est lourd de conséquences

▼ Brésil : déficits publics consolidés





La propagation de la crise asiatique n'a pas épargné l'Amérique latine. Le pays le plus affecté est le Brésil avec, fin octobre-début novembre, non seulement une chute spectaculaire de la Bourse, mais aussi une attaque en règle contre sa monnaie, le real. La méfiance des investisseurs s'est focalisée sur cette nation qui depuis plus d'un an se caractérise par des déséquilibres à la fois des finances publiques et de la balance des paiements inquiétants. Pour y faire face, le gouvernement brésilien a mis en place, le 10 novembre, un plan d'austérité tout en réaffirmant sa volonté de soutenir la parité de sa monnaie (1 dollar = 1,11 real). Pourra-t-il éviter la dévaluation du real au prix d'une récession au coût politique élevé en période électorale ? C'est la question à laquelle est confronté l'actuel président Fernando Henrique Cardoso, qui doit sa popularité au plan real, dont il a été l'artisan en tant que ministre des finances.

Lancé en 1994, ce plan a connu un succès incontestable : l'inflation, qui se rapprochait des taux de 50 % par mois, a fortement chuté depuis. La hausse des prix à la consommation devrait se situer autour de 5 % en 1997. Toutefois, la réussite du plan anti-inflationniste est allée de pair avec la persistance du déficit des finances publiques et la dégradation du compte courant de la balance des paiements. Dans le cadre de l'ouverture commerciale mise en place au début des années 90, le lancement du plan real s'est traduit par une montée en flèche des importations sous l'effet conjugué de la poussée de la demande intérieure et de l'appréciation du change réel. Ainsi, à partir de la fin de 1994, les importations, qui avaient été stagnantes pendant de longues années, ont dépassé les exportations. D'où l'apparition, puis l'accroissement d'un déficit commercial et du compte courant. Celui-ci représente plus de 4 % du PIB en 1997.

BLOCAGES INSTITUTIONNELS

Les finances publiques brésiliennes sont incapables de générer un excédent primaire suffisant pour faire face aux charges d'intérêts de la dette publique, notamment interne, d'autant que la Constitution de 1988 a accru la part des recettes revenant aux collectivités locales au détriment de l'Etat fédéral. Cette incapacité résulte du blocage des réformes institutionnelles (redéfinition des rapports entre l'Etat fédéral et les collectivités locales, modification du statut de la fonction publique, réforme de la Sécurité sociale, réforme fiscale, lenteur du processus de privatisation...).

En l'absence d'une réforme administrative et fiscale, l'augmentation de l'endettement interne constitue la principale source de financement du déséquilibre budgétaire, qui s'est situé entre 3 % et 5 % du PIB depuis 1995. L'application d'une politique monétaire restrictive, associée à une politique fiscale laxiste, a donc donné lieu à une explosion de la dette publique interne nette. Celle-ci est passée de 170 milliards de dollars fin 1995 à 237 milliards en juillet 1997 (soit 30 % du PIB), alors que la dette publique extérieure nette passe, pendant la même période, de 38 milliards de dollars à 33,5 milliards (4 % du PIB).

Face à ces déséquilibres, les autorités brésiliennes disposaient de quelques atouts non négligeables. Les investissements directs ont représenté environ 45 % du déficit courant en 1996 et pendant la première moitié de 1997. Or ces investissements ne constituaient qu'une partie des entrées massives de capitaux dont le Brésil a bénéficié pendant les dernières années. Leur principale composante est constituée par les investissements de portefeuille (18 milliards de dollars pendant le premier semestre 1997). De ce fait, les réserves de change, qui étaient de 57 milliards de dollars au début de l'année, ont atteint 61,6 milliards de dollars en août 1997. Qui plus est, les autorités misaient sur les recettes attendues des privatisations : le programme de cessions des entreprises publiques devrait rapporter au fisc entre 60 milliards et 80 milliards de dollars au cours de deux prochaines années.

Mais la crise asiatique, dont le premier acte a été l'abandon de la bande de fluctuation du baht thaïlandais le 2 juillet dernier, est venue bouleverser la stratégie du gouvernement. Celle-ci était fondée sur l'application d'une politique de réformes graduelles subordonnées à des compromis politiques entre les différents centres de pouvoir. En même temps, les autorités mettaient en œuvre des mesures ponctuelles pour enrayer la croissance de la consommation intérieure et des importations (maintien de taux d'intérêt élevés, suspension du financement des importations d'un montant supérieur à 40 000 dollars). En outre, les pouvoirs publics visaient une dépréciation contrôlée et progressive du change réel équivalant à 3 % par an, par le biais des ajustements périodiques de la bande de fluctuation et du ralentissement de l'inflation. Dans un contexte de forts gains de productivité (augmentation de la productivité industrielle de plus de 7 % par an depuis le début des années 90), cette stratégie cherchait, à terme, une résorption de l'appréciation réelle et du déficit commercial. L'ensemble du dispositif répondait aussi à un objectif politique : éviter une maxi-dévaluation, tout au moins avant l'élection présidentielle d'octobre 1998.

L'effet de contagion de la crise asiatique s'est traduit par un affaiblissement sensible de la Bourse brésilienne, qui a chuté de 13,7 % dans la semaine du 14 au 21 juillet, avant de subir un véritable plongeon (– 21,1 % dans la semaine du 27 octobre au 3 novembre), à la suite des secousses qui ont affecté Hongkong. Cet accès de faiblesse du marché local est allée de pair, cette fois-ci, avec une massive attaque spéculative contre le real. Pour y faire face, les autorités ont perdu environ 8 milliards de dollars de réserves de change, ont relevé brutalement les taux d'intérêt (le 30 octobre, le taux de base de la banque centrale est passé de 20,7 % à 43,7 % par an) et ont élaboré un plan d'urgence.

Le plan d'austérité lancé le 10 novembre 1997 cherche à s'attaquer au déséquilibre budgétaire en réalisant des économies de 18 milliards de dollars sur deux ans (2,4 % du PIB). Côté recettes, le plan comporte principalement une surtaxe de 10 % appliquée à l'impôt sur le revenu des personnes physiques à recouvrer en 1998 et 1999, une augmentation de 5 % des impôts sur les carburants, un accroissement de 10 % des impôts sur les boissons alcoolisées, un relèvement du taux d'imposition sur les voitures de 5 points de pourcentage, une hausse de 400 % de la taxe d'aéroport et une taxe de 3 % sur les importations. Côté dépenses, le plan prévoit le licenciement de 33 000 fonctionnaires contractuels et le gel de 70 000 postes vacants ainsi que des salaires dans la fonction publique.

Ce train de mesures constitue un signal positif pour les marchés et pourrait éloigner, du moins provisoirement, le danger d'une nouvelle attaque spéculative. Il pousse le Brésil vers un plus grand engagement dans le processus de réformes structurelles. Néanmoins, le nouveau dispositif adopté suscite de nombreuses interrogations. A priori, une partie des mesures envisagées devraient être approuvées par le Parlement en décembre, lors du vote du budget. Même si la coalition qui soutient le président Cardoso est favorable au plan d'austérité, de nouveaux marchandages ne sont pas à exclure. Les pressions ne manquent pas pour que l'exécutif renonce à appliquer la hausse prévue de l'impôt sur le revenu et la remplace par une autre taxe.

Ensuite, l'ajustement budgétaire risque d'être insuffisant. En effet, il n'est pas du tout certain que les mesures annoncées aboutissent à une réduction sensible du déficit des comptes publics. On peut estimer que la hausse des charges financières découlant de la récente montée des taux d'intérêt est d'environ 2 milliards de dollars par mois. Ainsi, les économies prévues grâce au choc fiscal ne feraient que compenser, dans le meilleur des cas, l'augmentation des dépenses financières de l'Etat. D'autre part, les effets récessifs induits par le resserrement de la politique monétaire et la nouvelle rigueur budgétaire vont affecter les recettes fiscales les plus sensibles au niveau d'activité économique. Enfin, la fragilité du système bancaire pose problème. La part des créances douteuses dans le portefeuille des banques a fortement augmenté en 1995 et est restée élevée ultérieurement.

Au demeurant, la récession qui se profile à l'horizon (la croissance prévue pour 1998, qui était d'environ 3,5 %, se situe désormais dans une fourchette comprise entre – 1 % et 1 %) devrait contracter le déficit courant et, par là, le besoin de financement extérieur de l'économie brésilienne, estimé avant le plan d'austérité à environ 50 milliards de dollars. Bien évidemment, une réduction du déficit courant pourrait contribuer à repousser la perspective d'une dévaluation de grande ampleur. Toutefois, dans un contexte international de méfiance vis-à-vis des marchés émergents, les résultats incertains de l'ajustement budgétaire et la fragilité du système bancaire peuvent précipiter de nouvelles attaques contre le real.

Dans un tel scénario, un accord avec le Fonds monétaire international serait susceptible d'assurer la crédibilité du nouveau plan de rigueur. Or un compromis avec le FMI imposerait très probablement un engagement plus ferme sur le plan des réformes structurelles (accélération des privatisations, réforme de l'Etat...) et des mesures supplémentaires d'austérité.

En tout état de cause, le recul de l'activité économique au Brésil va être lourd de conséquences. D'une part, la dynamique du Mercosur (Union douanière regroupant le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay) sera affectée. Tout particulièrement l'Argentine, dont plus d'un tiers des exportations se dirigent vers le Brésil, risque d'être sévèrement touchée. D'autre part, même si le scénario catastrophe d'une attaque spéculative réussie est évité, l'instauration d'un climat récessif ne constitue pas une bonne nouvelle pour les autorités brésiliennes à l'approche d'une année électorale.

Egidio Luis Miotti et Carlos Quenan
Maître de conférences à l'université Paris-XIII et à l'université de Reims, respectivement, et consultants du service « marchés emergents- risque pays » de la Caisse des dépôts et consignations.

COURRIER

A propos de l'article sur l'histoire économique « La dernière banqueroute de la France », paru le 30 septembre

J'ai lu cette histoire économique avec intérêt jusqu'à la dernière et incroyable ligne : *« Depuis, la France a toujours réglé ses dettes et s'est enrichie. »* Il n'y a plus, certes, de banqueroute des deux tiers, ou des trois quarts ; on a trouvé plus commode, les dévaluations. Les rentiers ruinés par les trois dévaluations du Front populaire en 1936 ne pensent pas que la France a toujours réglé ses dettes, et mon grand-père qui s'était fait une petite retraite, s'est retrouvé après la guerre 39-40 entièrement dépossédé et à la charge de ses enfants. Dans la même situation que les Français qui avaient fait confiance à la Russie. (...)

Jean Lantus
St-Didier-s/Aubenas 07229

A propos de l'article « La France malade de ses élites ? », paru le 9 septembre

Ce dossier pose deux problèmes, qui sont largement liés.

Le premier de ces problèmes est celui de l'accession à des postes à responsabilité, dans des groupes publics ou parapublics, de jeunes fonctionnaires qui ne sont ni recrutés ni formés pour ce type d'activité. La formation et le recrutement sont trop théoriques ; les fonctionnaires sont coulés dans le « moule des commandes publiques », dont la logique diffère radicalement de celle de l'économie marchande.

Façonnés sur le même modèle, ils manquent singulièrement de diversité et de créativité. Enfin, ils sont nommés d'emblée à des postes à responsabilité sans expérience préalable du métier, d'où une inexpérience dommageable, un manque d'« esprit maison », auxquels pourrait s'ajouter un manque de légitimité aux yeux du personnel de l'entreprise concernée.

Le second problème regarde la justice sociale. La tyrannie du diplôme et l'irresponsabilité des dirigeants, qui gardent leur statut de fonctionnaire et leur respectabilité en cas d'échec grâce au soutien de leur corps d'origine, assurent une totale impunité aux jeunes élus de la botte de l'ENA et de Polytechnique. En revanche, les autres prétendants sont définitivement exclus, qu'ils aient manqué leur admission dans les grands corps de quelques points ou qu'ils aient fait preuve de leurs compétences au sein des entreprises plutôt que de leur capacité à réussir des examens de sélection.

Thomas Chenevier
Versailles 78000

A propos de l'article « Les Africains changent leur mode de consommation » paru le 14 octobre

Cet article ne manque pas d'intérêt en soulignant divers effets de la baisse des revenus sur les modes de consommation des citadins africains. Il paraît cependant utile de rectifier une erreur non négligeable sur la consommation toutes viandes de la Côte d'Ivoire : elle a atteint un maximum de 136 700 tonnes en 1988, tombé à 102 800 tonnes dès 1993, et moins encore sans doute depuis, soit une baisse de 25 %, et non de 14 %.

Suggérer d'autre part que l'approvisionnement accru du pays en bétail vif importé des pays voisins a fait *« souffrir le cheptel sahélien »* et que cela accroît également les risques sanitaires pour les consommateurs est une opinion qui ne repose sur aucune donnée objective observée. Elle correspond seulement aux intérêts du lobby des importateurs de viandes européennes, qui milite toujours, depuis vingt ans, pour une dérégulation des importations de ces viandes congelées subventionnées par l'Union européenne.

J. Sarniguet, économiste
Paris 75000

Une longue liste de plans de stabilisation

C'est le sixième programme de stabilisation appliqué au cours des dix dernières années. Le plan Real est en train de subir une rude épreuve lors de la crise actuelle. Pendant les années 80, la crise de la dette extérieure et le tarissement des sources externes de financement ont engendré un alourdissement des charges financières pesant sur le budget de l'Etat. Les finances publiques ont été de ce fait déstabilisées et la contrainte financière extérieure est devenue un facteur inflationniste de premier ordre.

Dans ce cadre, après l'échec des plans « orthodoxes » de 1981-1983, les politiques de stabilisation se sont succédé sans pouvoir juguler l'inflation. Celle-ci a été de plus de 700 % en moyenne annuelle entre janvier 1984 et juin 1994. Depuis, plusieurs plans ont été instaurés :

- plan Cruzado (1986) : gel des prix et enlèvement de trois zéros à l'ancienne monnaie nationale, le cruzeiro ;
- plan Bresser (1987), gel des prix d'abord et institutionnalisation ensuite d'un système d'indexation généralisé ;
- plan d'« Eté » (1989), nouveau gel des prix et enlèvement de trois zéros, avec la création du cruzado nouveau ;
- plans Collor I et II (1990 et 1991), rétablissement du cruzeiro, gel des salaires et d'autres prix d'abord et préfixation des salaires ensuite, libéralisation des opérations de change ;

En essayant de tirer les enseignements des échecs des programmes de stabilisation précédents, le plan Real a pris en compte la complexité du cadre macro-économique de la première moitié des années 90. Ainsi, au lieu de se concentrer sur l'une ou l'autre des causes de l'envolée des prix, il a cherché à s'attaquer successivement aux principales sources de tension inflationniste : réduction de l'inflation inertielle, fin du laxisme monétaire et une plus grande maîtrise des finances publiques.

Ce dernier objectif étant le plus difficile à atteindre en raison de la rigidité et de l'opacité du système fiscal brésilien, les autorités ont repoussé temporairement l'obstacle à travers diverses mesures *ad hoc* adoptées fin 1993 : création d'un fonds social d'urgence, établissement d'une taxe exceptionnelle sur les transactions financières, réduction jusqu'à 1995, grâce à un amendement de la Constitution, des transferts aux gouvernements des Etats fédéraux. La reprise conjoncturelle de l'activité économique aidant, ces mesures ont permis une amélioration substantielle du solde budgétaire primaire.

La deuxième étape du plan Real avait pour objectif la désindexation de l'économie et la mise en place progressive d'une nouvelle monnaie nationale. Ainsi, en mars 1994 a eu lieu l'introduction d'une Unité réelle de valeur (UVR). La fixation des prix et des salaires en UVR a constitué une approche novatrice. Elle visait à rétablir une monnaie nationale en tant qu'unité de compte, à réduire l'inertie résultant de l'indexation sur l'inflation passée et à opérer un réajustement des prix relatifs. Or le réalignement des prix relatifs a abouti à une accélération de l'inflation qui frôlait le taux de 50 % par mois en juin 1994.

La dernière étape du plan a consisté en l'introduction d'une nouvelle monnaie, le real, en juillet 1994, alors que l'on assistait à un nouveau resserrement de la politique monétaire. Le dispositif anti-inflationniste a été complété par l'établissement d'une parité quasi fixe vis-à-vis du dollar dans le cadre d'un ancrage nominal relativement souple (bande étroite pouvant être redéfinie en fonction de l'état de la conjoncture).

E. L. M. et C. Q.

هكذا من الاهمال

Le dernier train du futur

Par Alex-Serge Vieux

A Hourtin, le 25 août dernier, le premier ministre, Lionel Jospin, s'attaquait au retard de la France dans le domaine des technologies de l'information, conscient d'un enjeu que ses prédécesseurs avaient pour le moins négligé. Ce discours, *qui fait écho aux diagnostics et aux* attentes de plus de dix rapports et commissions auprès du gouvernement, annonce un changement de cap face à l'inégalité dont souffrent les Français vis-à-vis des autres Européens dans ce domaine.

Le retard s'est accumulé. Celui de l'indicateur clé, aisément quantifiable, lié au taux d'équipement en ordinateurs, en réseau ou en connexions Internet des ménages, entreprises et administrations de l'Hexagone, résulte de la peur engendrée depuis quinze ans par l'informatique, réputée destructrice d'emplois. L'illettrisme technologique *des élites, des patrons, des dirigeants politiques*, inaptes à manier une souris au sortir des grandes écoles, la confusion constante *entre dépenses et investissement informatique* ont fait le reste. Bilan : alors que la France menait le peloton européen en 1980, elle dispose aujourd'hui de trois fois moins d'outils, matériels et logiciels, que nos voisins britanniques ou allemands, selon les études de Dataquest.

Les répercussions s'en trouvent aggravées, en termes macro-économiques. Les statistiques énoncées le 16 juin dernier par Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine, montrent que la croissance outre-Atlantique est due pour moitié aux secteurs high-tech et que la forte consommation informatique entraîne des gains de productivité et de compétitivité qui assurent une stabilité des prix et, de surcroît, une accoutumance à l'évolution rapide des organisations et des mentalités dans les entreprises, les ménages ou même les services administratifs. La théorie du capital intellectuel joue à plein, et la *familiarisation des jeunes Américains à l'outil informatique* – 70 % d'entre eux effectuent leurs devoirs scolaires sur ordinateur à quinze ans *contre 2 % en France – incite à penser que*, depuis l'échec du plan Trigano en 1986, un profond fossé s'est creusé dans la scolarisation informatique. Le *premier ministre cite*, avec *raison*, les réussites des chercheurs français, mais la masse des citoyens n'a pas reçu le privilège de participer à cette révolution silencieuse.

L'outil industriel et les autres composantes du secteur n'ont pas échappé au déclin, car ils ne représentaient pas un impératif politique, à l'instar de l'agriculture ou de l'aéronautique. Le sauvetage de Bull et de SGS Thomson n'a été acquis que de haute lutte, de 1991 à 1993, tandis qu'une immense majorité de l'« intelligentsia » prônait leur vente à l'étranger. Les PME technologiques manquent de soutien, les *start-up* (sociétés à forte croissance en phase de gestation) lancées par des entrepreneurs audacieux sont désavantagées quand elles maintiennent leurs activités dans l'Hexagone. La loi Juppé (même corrigée) sur les stock-options est jugée pénalisante. Par ailleurs, l'accroissement des charges salariales et des prélèvements obligatoires, la lourdeur des procédures administratives dissuadent nombre de chefs d'entreprise, chaque jour davantage encouragés à s'installer qui outre-Manche, qui outre-Atlantique. Plus de 4 000 ingénieurs émigrent chaque année, en Israël, en Asie, dans la Silicon Valley après que leur formation, excellente et reconnue internationalement, eut été payée par les contribuables français.

Depuis cinq ans, la France régresse dans l'infrastructure technologique alors qu'elle figurait jusque-là au sein de l'élite mondiale. Ses SSI (*sociétés de services informatiques*), *qui emploient* 200 000 personnes, se font peu à peu racheter par des grands groupes internationaux. Dans les médias ou les *Salons dédiés à la technologie*, le pays qui ne dispose pas d'une presse professionnelle internationale, comme en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas, perd du terrain, tandis que le Sicob, autrefois le grand rendez-vous mondial, a disparu.

> Depuis cinq ans, la France régresse dans l'infrastructure technologique, alors qu'elle figurait jusque-là au sein de l'élite mondiale

Lionel Jospin et son équipe bénéficient d'un capital de confiance, car ils ont, les premiers, lancé le bouchon. Conjuguer le gouvernement de la parole à un dispositif d'ensemble, fiscal, interactif, une sorte de « plan Marshall » du nouveau millénaire, enclenchera un cercle vertueux. Les Français spécialisés dans ces technologies doivent avant tout parler haut et fort, à l'instar de leurs homologues américains, israéliens, taïwanais ou irlandais. Dans ces pays, les responsables politiques sont les hérauts d'une expression de la modernité. Ils permettent une prise de conscience collective futuriste qui se diffuse au niveau des entreprises et des collectivités locales. Un martèlement médiatique, fort de symboles visibles, assurerait une légitimité à une cause qui continue de faire peur. Il faut aussi une véritable vision, une ambition coordonnée, qui élèverait le débat. En complément, apparaît la nécessité d'un dispositif fiscal et administratif ambitieux, malgré les contraintes d'un Etat aux possibilités financières limitées. Les collectivités publiques absorbent 40 % de la demande informatique, mais les dépenses de fonctionnement ponctionnent cette enveloppe, en baisse de 7 % par an depuis 1990. Réformer l'administration, ses procédures, c'est avant tout la doter d'outils de gestion performants, d'avant-garde, où l'Etat joue son rôle d'exemple. Le patronat du secteur informatique pourrait de son côté cofinancer le rééquipement des écoles, source de croissance à terme, sous réserve d'abattements fiscaux concertés.

L'articulation de ces projets, leur coordination avec l'ensemble des programmes liés aux créations d'emplois de jeunes, du service civique, de la formation des formateurs, requiert autant de *créativité que d'argent, moins de bureaucrates et* plus d'action. Un danger existe cependant, celui d'une multiplication des foyers de bonne volonté, *de projets isolés sans* architecture d'ensemble, une vision retraduite dans chacun des ministères où le souci d'« Audimat » personnel l'emporterait sur le bien public.

Par ailleurs, tous ces engagements ne prendront leur vigueur qu'une fois solidifié l'environnement économique propice à la croissance. Un taux de croissance de 3 % représente certes un mieux, mais il est encore insuffisant, et les blocages liés au droit du travail, au niveau des charges sociales méritent une refonte. La Grande-Bretagne et l'Allemagne ont créé respectivement 200 000 et 100 000 vrais emplois en cinq ans dans les centres d'appels informatiques, grâce à des incitations. Certes, le téléservice ne constitue pas toujours une panacée, mais il répond à des besoins essentiels des entreprises et des services publics, outre qu'il permet des recrutements en banlieue ou à la campagne. Pour*quoi pas nous ?*

Neuf millions d'Américains travaillent dans les technologies de l'information, et ces métiers qualifiés (différents de ceux accordés aux adolescents dans les fast-foods) doivent autant à l'impulsion publique qu'aux forces du marché. A titre d'exemple, l'alliance des programmes de défense aux initiatives d'Al Gore, le vice-président américain, les efforts entrepris par la Silicon Valley ajoutés à l'effet d'image de Bill Gates, le patron de Microsoft, ont porté leurs fruits. Un premier pas a été franchi, timide mais réel, grâce à l'implication du premier ministre. Il s'agit désormais de s'accrocher au dernier train du futur. Nous n'avons pas le droit de rater son départ.

Alex-Serge Vieux *est PDG du groupe Dasar.*

ARTICLES ET REVUE

par Daniel Cohen

Travail et inégalités

Pourquoi nos sociétés sont-elles devenues, en *si peu de* temps, beaucoup plus inégalitaires qu'elles n'étaient dans les années 60 ? Un numéro spécial de *La Revue économique* publié sous la direction de Jean-Pierre Laffargue offre un recueil original de textes qui permettent de faire le point sur cette question, sans doute la plus importante à laquelle économistes et hommes politiques *ont eu à répondre* récemment.

Comparativement aux Etats-Unis, tout d'abord, il faut noter que la France passe d'une *structure salariale « plus »* inégalitaire que les Etats-Unis dans les années 60 à une structure qui l'est moins au début des années 80, du fait de la poussée inégalitaire *observée outre-Atlantique*. La montée des inégalités américaines se fait par les deux bouts : les pauvres deviennent plus pauvres, les riches deviennent plus riches. Mais la France, qui se réjouit parfois d'échapper à ce processus, oublie souvent dans ses propres calculs de compter ses chômeurs. Or – comme le montre Arnaud Lefranc – ceux-ci se recrutent essentiellement au bas de l'échelle des diplômes. Ainsi 27 % des jeunes Français sans diplôme sont sans emploi (contre 11 % aux Etats-Unis) tandis que 16 % des femmes sans diplôme (contre 8 % aux Etats-Unis) n'ont pas d'emploi non plus. Seuls les hommes sans diplôme de vingt-cinq à cinquante ans ont, en fait, le même destin que leurs collègues américains.

PHÉNOMÈNES PARALLÈLES

D'où vient cette désaffection pour les travailleurs sans diplôme, qui se traduit ici par du chômage et là-bas par des baisses de salaire ? L'idée habituelle des économistes *pour décrire* la croissance des inégalités apparues au cours des vingt dernières années est celle selon laquelle le progrès technique serait devenu particulièrement *défavorable aux travailleurs non qualifiés. Lors*qu'on examine en détail l'évolution de la structure des emplois, on découvre à cet égard un fait essentiel. Sur une période rela*tivement courte, de 1986 à 1991*, Emmanuel Duguet et Nathalie Greeman notent en effet que l'évolution de la structure des emplois se déforme au profit des personnels les plus gratifiés. Ainsi la *main-d'œuvre dite d'exécution* diminue de 7 % au cours de la période, alors que celle de la conception progresse de 6 %. Ce mouvement est lui-même parallèle à une progression rapide de l'accumulation du capital, qui augmente de 9 %. Le renchérissement du travail d'exécution (lié, par exemple, au SMIC) est-il à l'origine de ce processus ? Il ne le semble pas : c'est le travail de conception et le coût du capital qui ont progressé le plus vite au cours de la période considérée. Il faut donc bien conclure, à l'aune de cette étude, que c'est bien la modification des normes et techniques de production qui a primé et explique le phénomène inégalitaire.

Dominique Goux et Eric Maurin proposent une autre interprétation à cette déformation de la structure d'emplois, qu'ils relient à la tertiarisation de l'économie. Si l'on examine l'évolution des secteurs où la demande a été la plus forte, de 1970 à 1993, on observe immédiatement que ce sont ceux qui sont les plus consommateurs de travail diplômé qui ont progressé le plus vite. Nul besoin, selon cette explication, de convoquer une modification du progrès technique. Si l'évolution du niveau de vie déplace la demande de biens tels l'alimentation ou l'habillement où le rôle des travailleurs non qualifiés est important vers des secteurs comme la médecine ou l'enseignement supérieur où le personnel *est plus qualifié, il est inéluctable que les* travailleurs sans diplôme aient du mal à s'insérer dans le nouveau marché du travail, indépendamment même de toute modification dans la ma*nière de produire ces biens. Selon Dominique Goux et* Eric Maurin, l'évolution de la structure de la demande explique en fait à elle seule plus de la moitié de la transformation de la structure *des emplois. Un autre tiers du phénomène s'explique par la dé*mographie, qui a vu s'accroître l'offre de travailleurs qualifiés ; seul le reste est – selon cette étude – imputable à d'éventuelles *transformations de l'appareil de production lui-même*.

EFFET D'OPTIQUE

Une autre *critique des thèses imputant au progrès technique* la responsabilité principale du phénomène inégalitaire est donnée pour l'article de Michel Gollac et Francis Kramarz. Dans une étude célèbre portant sur les Etats-Unis, Alan Krueger avait établi que les ouvriers qui disposent d'un ordinateur gagnent de 10 % à 15 % de plus que leurs collègues qui n'en ont pas. D'où il tirait la conclusion que l'informatique créait une barrière entre ceux qui y avaient accès et les autres, touchant ainsi du doigt l'origine du phénomène inégalitaire. Les données françaises étudiées par Michel Gollac et Francis Kramarz vont en fait plus loin : en 1993, les travailleurs « informatisés » gagnaient 22 % de plus que les autres. La question cruciale toutefois à laquelle les auteurs apportent une réponse que l'étude américaine esquivait, faute de données, est de savoir dans quel sens va la causalité. Est-ce l'informatique qui permet de gagner plus, ou bien est-ce que ce sont les travailleurs gagnant (déjà) le plus qui disposent *d'un ordinateur ? En suivant la carrière* d'un travailleur avant et après le jour où un ordinateur sera posé sur son bureau, il devient possible de répondre à cette question.

Dans le cas *français, où les données permettent* de le faire, *la* réponse est sans appel : l'informatisation accroît bien les salaires, mais de 2 % seulement... Le reste est un effet d'optique : ce sont bel et bien les travailleurs qui gagnent le plus (*au sein de leur* groupe socioculturel) à qui échoit le privilège de l'informatique.

PARENT PAUVRE

Le dernier article « empirique » de ce numéro spécial est celui de Mohamed Harfi, Christian Martel et Nassim Oulman – qui évaluent l'effet du commerce international sur l'emploi français. Leurs travaux retrouvent les résultats de nombre d'autres auteurs : la destruction d'emplois due à l'évolution des échanges internationaux (avec l'ensemble des pays de la planète) est de trois *cent dix mille entre 1978 et 1990. L'étude* va toutefois plus loin que les précédentes, et distingue les emplois associés à des produits de « basse qualité » (ceux dont la valeur unitaire est faible) des autres (à *« moyenne et haute » qualité*). Au total, cent soixante-dix mille emplois détruits (soit un peu plus de 50 % du total) sont liés à des emplois de basse qualité, ceux que l'on associe souvent au commerce *avec le tiers-monde. On reste loin* des chiffres évoqués pour le chômage des ouvriers non qualifiés. Sur ce point au moins les études françaises et américaines convergent : que l'on retienne les techniques *de production*, *la* démographie ou l'évolution de la demande, l'internationalisation reste le parent pauvre des causes retenues pour expliquer les inégalités contemporaines.

REVUE ÉCONOMIQUE, septembre 1997. Inégalités, progrès technique et ***internationalisation, sous la direction de*** **Jean-Pierre Laffargue.**

ARTICLES ET REVUE

Travail et inégalit

هكذا من الأصل

IMMOBILIER

FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS

IMMEUBLES ANCIENS, REDUCTION D'IMPOT POUR HABITATION PRINCIPALE
II - Grosses réparations : Attention aux délais !

La Loi de Finances pour 1997 a modifié de manière sensible le régime des charges afférentes à la résidence principale susceptibles de générer une réduction d'impôt.

Notre précédente fiche était consacrée aux intérêts d'emprunt.

La nouvelle réduction d'impôt concerne les grosses réparations, les dépenses de ravalement, ainsi que les dépenses d'amélioration (à l'exclusion des dépenses d'entretien, de décoration, de reconstruction ou d'agrandissement).

La dépense doit être effectivement payée au cours de la période allant du 1er janvier 1997 au 31 décembre 2001 ;

Le taux de la réduction d'impôt est de 20% de la dépense plafonnée à 20 000 F pour une personne seule (40 000 F pour un couple).

L'immeuble dans lequel les travaux sont effectués doit avoir au moins 10 ans.

L'ensemble des dépenses ci-dessus doit avoir été engagé par le propriétaire au titre de sa résidence principale, c'est à dire le logement dans lequel ce propriétaire ou sa famille réside en permanence.

Tout changement de résidence principale entraînera la disparition de l'avantage fiscal.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er
Téléphone : 01.44.82.24.00



VENTES

APPARTEMENTS

2e arrondt

Prox. Opéra pdt 18e 4 P. 102 m² HSP 4,10 m à rénover belle allure 01-43-35-18-36

3e arrondt

PRÈS PL. VOSGES
PDT Haussmannien GD 5 P. 3 180 000 F L&D 01-44-30-45-42

MARAIS, imm. XVIIe
SUPERBE DUPLEX
86 m², calme, 1 900 000 F AIM : 01-53-01-99-01

4e arrdont

ILE ST-LOUIS
Appt. de stand. 115 m² chbre de service, parking occupé 85 ans – 2 900 000 F EXCLUSIVITÉ Serge Kayser – 01-43-26-43-43

5e arrondt

PL. du PANTHEON 180 m², 2 récept., 4 chbres Vue 01-53-75-10-34

MAUBERT, 3e ét. Imm. 17e S. Gd studio 45 m², caractère, plan à revoir 830 000 F. Tél. : 01-44-07-37-05

6e arrondt

DUROC. 4 P., Gd stand., 82 m², Imm. récent, 4e ét. 1 600 000 F – 01-53-92-25-38

ST-SULPICE Imm. XVIIe Réception 2 chbres, Décoration raffinée. 2 500 000 F – 01-45-71-01-40

Vavin pdt, 2/3 p. 73 m² excel. état, chf. ind. gaz soleil – 01-43-35-18-36

7e arrondt

CHAMP DE MARS/ FONTAINE DE MARS 93 m² au sol, dernier ét. asc. Triple expos. Volume. Px justifié – 01-45-67-84-24

BAC – LILLE
157 m², 1er ét., 6 p. rénové 3 500 000 F – 01-40-25-07-05

VUE SPLENDIDE St-Louis des Invalides étage élevé 4 p. Travaux à prévoir 3 500 000 F – 01-45-71-01-40

S/CHAMP DE MARS
5/6 P. 220 m² ét. élevé, serv. Embassy 01-47-20-40-03

8e arrondt

ENCHERE NOTAIRE 15, rue Tronchet, 4e ét., asc., 4 P., 96 m² + P. de serv. Mise à prix : 1 040 000 F Visites 26/11 et 4/12 de 14 h 30 à 16 h 30, 2/12 de 10 h à 12 h. D. MARIE – 01-45-61-55-70

ST-HONORÉ-ANJOU 220 m², imm. XVIIIe S. calme soleil, serv. park. – 01-45-62-03-61

97 m² 1 680 000 F
MADELEINE Gd dble Séj. *2 chbres, cuis., sal. de bns* 4e ét., asc. – 01-42-66-36-53

9e arrondt

Me Trinité, pdt et asc., séj., s. à m., 3 chbres, 2 bns, 145 m² calme, 2 serv. – 01-43-35-18-36

11e arrondt

PPTAIRE VD BEAUX APPTS. REFAITS A NEUF
– studio, 36 m², 7e ét., 530 000 F
– 2 P. 52 m² s/jd., 712 000 F
– 2 P. 54 m² s/jd., 772 000 F
– 2 P. 57 m², 799 000 F
– 3 P. 65 m², 943 000 F

53, AV. PARMENTIER
Visites mercredi et jeudi *de 11 à 13 h et de 14 h à 19 h* SEFIMEG – 01-48-06-22-96

MAIRIE 2 P. 36 m² Bon plan, 4e ét., 431 000 F AIM : 01-53-01-99-01

12e arrondt

ENCHERE NOTAIRE 6, rue Elisa-Lemonnier 2 P. 28 m² + jardin 21 m² Mise à prix : 160 000 F Visites 29/11 et 12/12 : 11 h-13 h et 4/12 : 14 h-16 h. G. Laurlau 01-42-78-30-60

GARE DE LYON Bel imm. bourgeois 5 P., 140 m² + chbre serv., 2 950 000 F LACUEE : 01-43-07-57-15

PPTAIRE VD 34, RUE CLAUDE DECAEN TRÈS BEAUX APPARTS
2 P. 51 m² 670 000 F
3 P. 77 m² 1 000 000 F
4/5 P. 94 m² 1 270 000 F
5 P. 113 m² 1 685 000 F
Bureau de vente s/place du lun. au sam. 11 h à 19 h.
01-43-43-89-68

13e arrondt

PL. JEANNE D'ARC 2e ét. et 3e ét. de 49 à 54 m² Possib. de réunir des appts Libre à partir 660 000 F occupé à partir 500 000 F Gérer M. Guide 01-42-65-03-03 ou 06-80-31-44-79

GD VOLUME à terminer 235 m² dernier ét. plein sud Terrasse. – 01-45-46-26-25

14e arrondt

Alésia maison rénovée séj. 3 ch., cuis. éq., 2 bns, s-sol partiel jdinet – 01-43-35-18-36

DENFERT, anc. séj., 3 chbres, 2 bns, 87 m², calme, chff. ind. 01-43-35-18-36

198, av. du Maine
imm. nf, gd standing, voie privée Livraison juin 1999 Avantages Périssol *Studio 2 P., 3 P., 4 P., 5 P.* à partir de 540 000 F + park. UFG 01-44-56-10-60

15e arrondt

15e, 71, rue Gutenberg Avantages Périssol imm. nf de gd stand. Terrasses s/jard. Livraison fin 1998
du studio au 3 P.
Prix nous consulter UFG 01-44-56-10-60

JAVEL – IMMEUBLE 1930 répertorié, mosaïque, ascenseurs, coursive Appt. 95 m² volume parquet 1 840 000 F – 01-45-67-84-24

16e arrondt

ENCHÈRE NOTAIRE *5 bis rue Scheffer Studio 16,25 m² + terrasse Mise à prix : 120 000 F Visites 24 et 27/11 de 14 h à 16 h, 3/12 de 11 h à 13 h P. Rochelois 01-44-09-40-39*

AV. FOCH Luxe liv + Chbre, cuis., bns, 2 WC balcon 2 300 000 F MELER – 01-47-34-70-70

18e arrondt

HAVRE DE PAIX *Junot – 100 m² de charme* clair-soleil, verdure, niveaux-volumes 2 950 000 F sur place samedi 11 h-15 h
11, avenue Junot 01-42-23-73-06

19e arrondt

Duplex sur Buttes-Chaumont 4 P., 97 m² + 3 loggia. Park, cave, asc., interphone. Poss. indépend. des 2 nivx. Px 2,1 MF – 01-43-57-00-72

20e arrondt

VUE PANORAMIQUE
Face tour Eiffel – 14e ét. 120 m², stand., 5 P., 2 150 000 F L&D 01-44-30-45-42

HAUTS-DE-SEINE 92

NEUILLY-SUR-SEINE 2 P vue jardin, bel imm. asc. 680 000 F – 01-44-18-18-27

BOULOGNE Part. vd. appt. parf. état. Mo Jean-Jaurès, Imm. 1989, 3e ét., 3 chbres, 2 s. de bains, cuis. équipée, cave, park. Px. : 2,2 MF. Tel. : 06-11-21-07-08

COURBEVOIE récent 4 P., 94 m² + balc. park. 1 150 000 F – GÉRER 01-47-65-03-03 ou Mme Michaul *06-07-74-89-62*

Levallois Mo A. France récent studio 23 m², belle hauteur sous plafond, jard. privatif 20 m² calme 330 000 F – GÉRER 01-42-65-03-03 ou Mme Michaud 06-07-74-89-62

BOULOGNE ÉGLISE
3 P. 50 m² + jard., soleil excellent état, box, cave 1 150 000 F – 01-40-25-07-05

PROVINCE

06 GOLFE JUAN Beau 3 P. tt. cft. négociable succession Particulier 06-09-14-52-29

Nice, promenade des Anglais part. vend 10 000 F/m² 5 P. 127 m², rez-de-chaussée Poss. professionnel Tél./R. : 04-93-44-12-73

LA ROCHELLE-LAGORD Appts neufs rentab. élevée. Périssol et rembours. TVA Line ARNAULT 05-49-27-00-94

(35) REDON
Part. vds appt. T1 Face port., cuis. équip. Séj., chbre, placard. Parking privé. Tél. le soir. 02-99-91-90-41

PROPRIÉTÉS

Arrière-pays de Cannes en résistence privative suite royale + 2 pisc. (ext. + inter) + 7 appartements de 4 pers. 6 950 000 F ou en résidence hôtelière idem + 15 appartements *9 500 000 F* PROPR. : 00-35-32-75-18-13

HAUTS DE TOULON Exposition plein sud, vue impren. sur ville et rade VILLA 115 m², plus terrasse sur gar. et p. d'été aménag. TERRAIN 1 760 m², = en terras. =, oliv., amand., pins, etc... GD calme, tous commerces et services à proximité imméd. PX : 1 500 000 F T. : 04-94/92-36-46 (h. bur.)

GORDES LUBERON Maison provençale, 160 m², hab. terrain boisé, 4 000 m² pisc. 6x12, Px : 2 MF. Tél. : 06-80-30-12-73

MAISONS

ALESIA, maison 105 m² jardin 100 m² atelier 70 m², s-sol 60 m² J. P. Maurin, Gobelins Immo.
01-43-37-50-25

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

PARIS 8e CAMBACÉRÈS
spécial investisseurs à vdre, brx dans imm. pierre de t., prix 1,3 MF tél. : 06-07-43-69-40

QUAI VOLTAIRE, cadre exceptionnel, burx, 60 m² impeccable. 01-45-87-09-09

ACHATS

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Ile Saint-Louis particulier rech. 70 à 100 m² commerc. professionnel ou mixte paiement comptant Tél. : 03-88-56-03-74

APPARTEMENTS

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS paiement comptant chez notaire 01-48-73-48-07

LOCATIONS

OFFRES VIDES

100 m², 11 000 F 10e étage, rue Labrouste 15e double living en parquet 2 chambres avec moquette 2 vrais balcons Est/Ouest salle de bain + salle d'eau + box + cave 11 000 TCC (soit 9 800 + 1 200 charges) Tél. : 01-45-66-56-65

GEFFROY-SAINT-HILAIRE 3-4 P. 90 m2 ét., BOX 9 000 F net. 01-45-31-51-10

R. LACRETELLE, 4 P. 110 m2, 6e ét., soleil, à nf 11 000 F net. 01-45-31-51-10

● ILE ST-LOUIS, studio de charme, 3 800 F h. CH.
● ÉTOILE, beau 2 P. 58 m2 4e ét. asc., 6 000 F h. ch.
● 16e, POMPE, BEAU 4 P. 130 m2, 13 100 F h. ch.
● PTE MAILLOT, 6 P. 80 m2, stand, 16 000 F h. ch.
● 7e VERNEUIL, luxe, 5 P. 35 m2 + balcons, 19 500 F h. ch.
VALMONT 01-42-66-36-53

OFFRES MEUBLÉES

Noël et vacances d'hiver au ski, gd chalet confort. 10-12 pers, près des pistes Tél. : 01-45-41-58-97 ou : 04-42-96-41-90

XXe arrondt CHBRE, 9 m², 7e ét. asc., ch. central, dche 1 800 F c/c Tél. : 03-21-33-74-44 (soir)

DEMANDES VIDES

MASTER GROUPE
47, r. Vaneau 75007 Paris rech. appts vide ou meublé toutes surfaces pour cadres banques et grandes sociétés 01-42-22-98-70

COURS

DJEMBÉ (percussion africaine). Cours pour débutants et confirmés, enfants et adultes. Venez essayer ! Tél. : 01-43-21-30-65

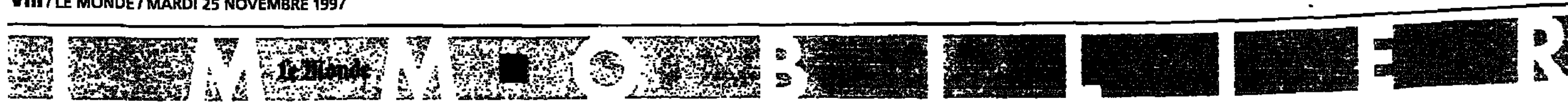
SALONS

Le 13 et 14 décembre 1997 l'association Les Mains de la création organise son 12e Salon de l'artisanat trente artisans seront présents autour du sculpteur Dominique Coutelle. Entrée libre de 10 h à 19 h au gymnase de La Ferté-Alais 91 RER D

STAGES

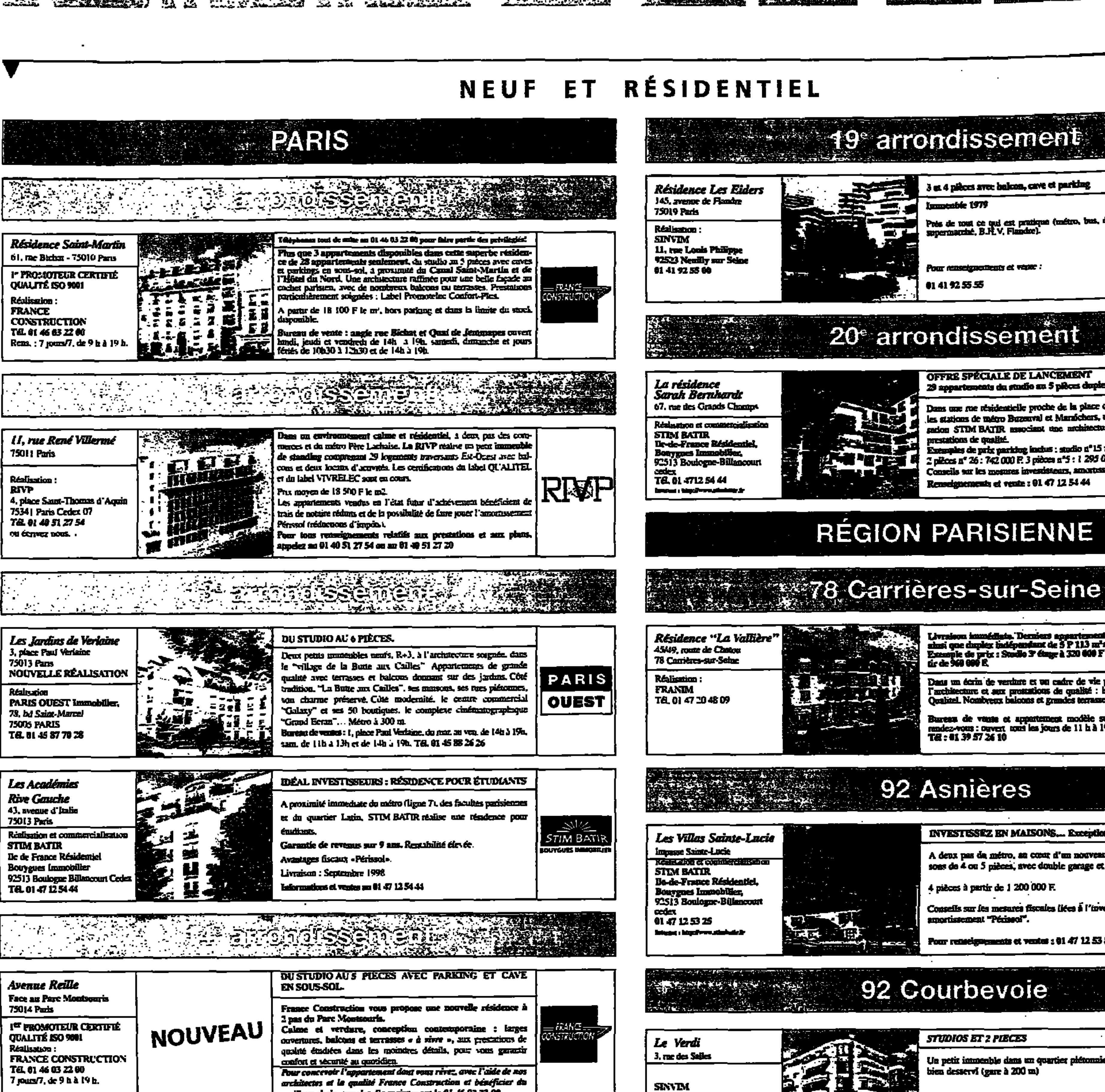
Avocat Versaille propose stage droit fiscal à étudiant DESS, DJCE, Centre de formation des avocats. Tél. : 01-39-02-21-11

هكذا من الاهل



NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS



10e arrondissement

Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat - 75010 Paris

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Téléphonez tout de suite au 01 46 03 22 00 pour faire partie des privilégiés!

Plus que 3 appartements disponibles dans cette superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces avec caves et parkings en sous-sol, à proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses. Prestations particulièrement soignées : Label Promotelec Confort-Plus.

A partir de 18 100 F le m², hors parking et dans la limite du stock disponible.

Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

11e arrondissement

11, rue René Villermé
75011 Paris

Réalisation :
RIVP
4, place Saint-Thomas d'Aquin
75341 Paris Cedex 07
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez nous.

Dans un environnement calme et résidentiel, à deux pas des commerces et du métro Père Lachaise. La RIVP réalise un petit immeuble de standing comprenant 29 logements traversants Est-Ouest avec balcons et deux locaux d'activités. Les certifications du label QUALITEL et du label VIVRELEC sont en cours.

Prix moyen de 18 500 F le m2.

Les appartements vendus en l'état futur d'achèvement bénéficient de frais de notaire réduits et de la possibilité de faire jouer l'amortissement Périssol (réductions d'impôts).

Pour tous renseignements relatifs aux prestations et aux plans, appelez au 01 40 51 27 54 ou au 01 40 51 27 20

RIVP

13e arrondissement

Les Jardins de Verlaine
3, place Paul Verlaine
75013 Paris
NOUVELLE RÉALISATION

Réalisation
PARIS OUEST Immobilier,
78, bd Saint-Marcel
75005 PARIS
Tél. 01 45 87 70 28

DU STUDIO AU 6 PIÈCES.

Deux petits immeubles neufs, R+3, à l'architecture soignée, dans le "village de la Butte aux Cailles". Appartements de grande qualité avec terrasses et balcons donnant sur des jardins. Côté tradition, "La Butte aux Cailles", ses maisons, ses rues piétonnes, son charme préservé. Côté modernité, le centre commercial "Galaxy" et ses 50 boutiques, le complexe cinématographique "Grand Ecran"... Métro à 300 m.

Bureau de ventes : 1, place Paul Verlaine, du mar. au ven. de 14h à 19h, sam. de 11h à 13h et de 14h à 19h. Tél. 01 45 88 26 26

PARIS OUEST

Les Académies Rive Gauche
43, avenue d'Italie
75013 Paris

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile de France Résidentiel
Bouygues Immobilier
92513 Boulogne Billancourt Cedex
Tél. 01 47 12 54 44

IDÉAL INVESTISSEURS : RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS

A proximité immédiate du métro (ligne 7), des facultés parisiennes et du quartier Latin, STIM BATIR réalise une résidence pour étudiants.

Garantie de revenus sur 9 ans. Rentabilité élevée.

Avantages fiscaux «Périssol».

Livraison : Septembre 1998

Informations et ventes au 01 47 12 54 44

STIM BATIR
BOUYGUES IMMOBILIER

14e arrondissement

Avenue Reille
Face au Parc Montsouris
75014 Paris

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

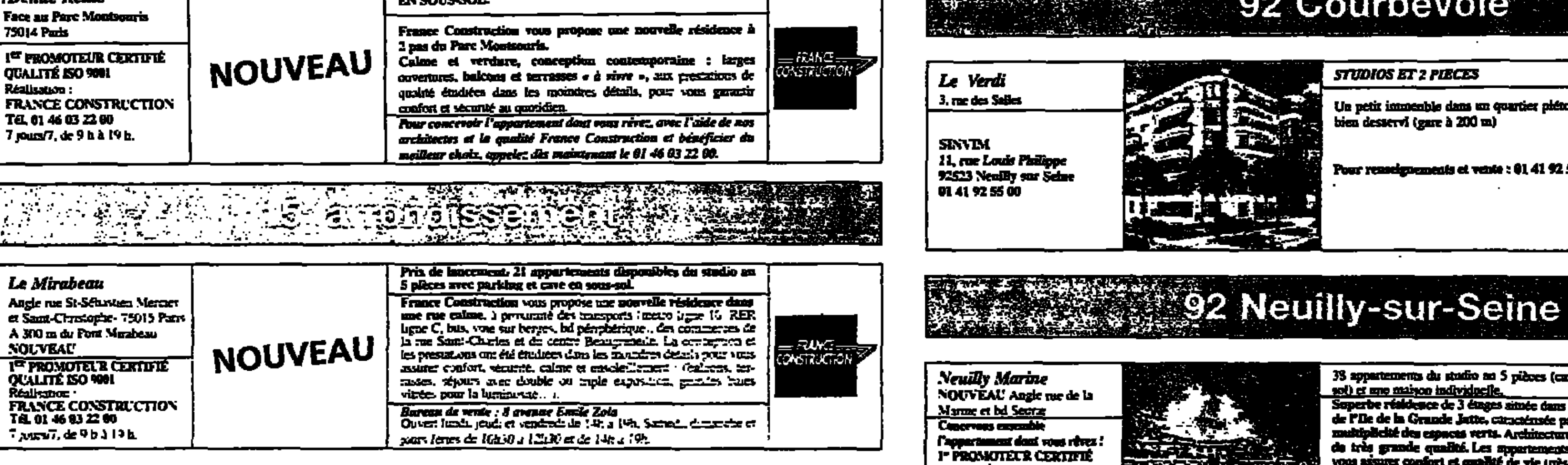
NOUVEAU

DU STUDIO AU 5 PIÈCES AVEC PARKING ET CAVE EN SOUS-SOL.

France Construction vous propose une nouvelle résidence à 2 pas du Parc Montsouris.
Calme et verdure, conception contemporaine : larges ouvertures, balcons et terrasses « à vivre », aux prestations de qualité étudiées dans les moindres détails, pour vous garantir confort et sécurité au quotidien.

Pour concevoir l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction et bénéficier du meilleur choix, appelez dès maintenant le 01 46 03 22 00.

FRANCE CONSTRUCTION



15e arrondissement

Le Mirabeau
Angle rue St-Sébastien Mercier et Saint-Christophe - 75015 Paris
A 300 m du Pont Mirabeau
NOUVEAU

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

NOUVEAU

Prix de lancement. 21 appartements disponibles du studio au 5 pièces avec parking et cave en sous-sol.

France Construction vous propose une nouvelle résidence dans une rue calme, à proximité des transports (métro ligne 10, RER ligne C, bus, voie sur berges, bd périphérique...), des commerces de la rue Saint-Charles et du centre Beaugrenelle. La conception et les prestations ont été étudiées dans les moindres détails pour vous assurer confort, sécurité, calme et ensoleillement (balcons, terrasses, séjours avec double ou triple exposition, grandes baies vitrées pour la luminosité...).

Bureau de vente : 8 avenue Emile Zola
Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, Samedi, dimanche et *jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.*

FRANCE CONSTRUCTION

Le Bailli de Suffren
Rue Edgar Faure
A 300 m du Champ de Mars
OUVERTURE DU BUREAU DE VENTE

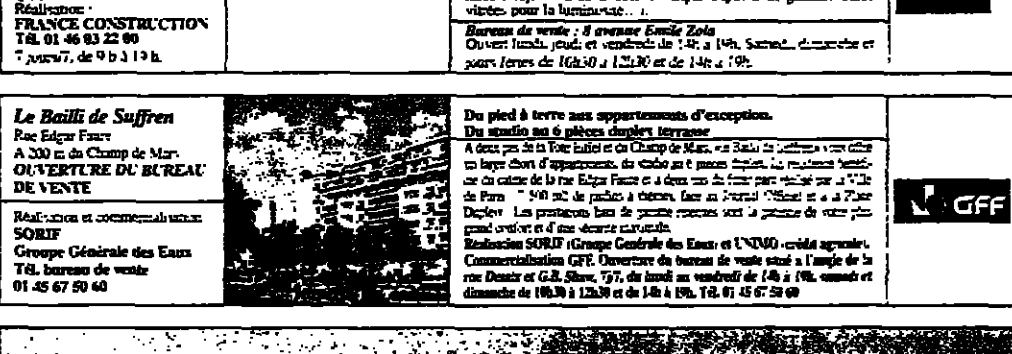
Réalisation et commercialisation
SORIF
Groupe Générale des Eaux
Tél. bureau de vente
01 45 67 50 60

Du pied à terre aux appartements d'exception.
Du studio au 6 pièces duplex terrasse

A deux pas de la Tour Eiffel et du Champ de Mars, le Bailli de Suffren vous offre un large choix d'appartements, du studio au 6 pièces duplex. La résidence bénéficie du calme de la rue Edgar Faure et à deux pas du futur parc réalisé par la Ville de Paris (7 500 m² de jardins à thèmes), face au Journal Officiel et à la Place Dupleix. Les prestations haut de gamme retenues sont la garantie de votre plus grand confort et d'une sécurité maximale.

Réalisation SORIF (Groupe Générale des Eaux et UNIMO crédit agricole). Commercialisation GFF. Ouverture du bureau de vente situé à l'angle de la rue Desaix et G.B. Shaw, 75, du lundi au vendredi de 14h à 19h, samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Tél. 01 45 67 50 60

GFF



16e arrondissement

Les Jardins d'Auteuil
11-13, rue Wilhem 75016 Paris

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 53 53
Internet : http://www.stimbatir.fr

Dans le 16e arrondissement, une superbe résidence du studio au 5 pièces. A proximité du Pont Mirabeau et du Parc de la Fondation Rossini, le prestige d'une résidence élégante à l'architecture raffinée et aux prestations de grande qualité.
Exemples de prix : 3 pièces 62,30 m² hab (lot n°11) : 1 700 000 F parking et cave inclus. 4 pièces 97,96 m² hab (lot n°14) : 2 [illegible] 000 F parking et cave inclus.
Bureau de Vente : 11-13, rue Wilhem - Paris 16e
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19h,
samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Tél. 01 42 24 05 26 ou 01 47 12 53 53

STIM BATIR
BOUYGUES IMMOBILIER

18e arrondissement

Le Fleurus
160, rue Championnet
75018 Paris

SOGEPROM
Bureau de vente
tous les jours de 11h à 19h
sauf mercredi

NEUF A SAISIR

Au cœur du 18e résidentiel - 160, rue Championnet

DEUX DUPLEX D'EXCEPTION

6 pièces 131 m² avec terrasse 35 m² 2 950 000 F

5 pièces 121 m² 2 650 000 F

Frais de notaire réduits

Tél. 01 42 58 59 01

SOGEPROM

19e arrondissement

Résidence Les Eiders
145, avenue de Flandre
75019 Paris

Réalisation :
SINVIM
11, rue Louis Philippe
92523 Neuilly sur Seine
01 41 92 55 00

3 et 4 pièces avec balcon, cave et parking

Immeuble 1979

Près de tout ce qui est pratique (métro, bus, école, commerces, supermarché, B.H.V. Flandre).

Pour renseignements et vente :

01 41 92 55 55

SINVIM

20e arrondissement

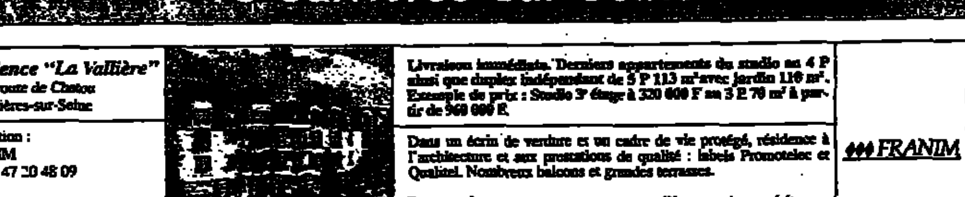
La résidence Sarah Bernhardt
67, rue des Grands Champs

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
Tél. 01 4712 54 44
Internet : http://www.stimbatir.fr

OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT
29 appartements du studio au 5 pièces duplex.

Dans une rue résidentielle proche de la place de la Nation, entre les stations de métro Buzenval et Maraîchers, une nouvelle réalisation STIM BATIR associant une architecture soignée et des prestations de qualité.
Exemples de prix parking inclus : studio n°15 : 458 000 F.
2 pièces n° 26 : 742 000 F. 3 pièces n°5 : *1 295 000 F.*
Conseils sur les mesures investisseurs, amortissement Périssol.
Renseignements et vente : 01 47 12 54 44

STIM BATIR
BOUYGUES IMMOBILIER



RÉGION PARISIENNE

78 Carrières-sur-Seine

Résidence "La Vallière"
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine

Réalisation :
FRANIM
Tél. 01 47 20 48 09

Livraison immédiate. Derniers appartements du studio au 4 P ainsi que duplex indépendant de 5 P 113 m² avec jardin 110 m². Exemple de prix : Studio 3e étage à 320 000 F au 3 P 70 m² à partir de 960 000 F.

Dans un écrin de verdure et un cadre de vie protégé, résidence à l'architecture et aux prestations de qualité : labels Promotelec et Qualitel. Nombreux balcons et grandes terrasses.

Bureau de vente et appartement modèle sur place, visite sur rendez-vous : ouvert tous les jours de 11 h à 19 h.
Tél : 01 39 57 26 10

FRANIM

92 Asnières

Les Villas Sainte-Lucie
Impasse Sainte-Lucie

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 53 25
Internet : http://www.stimbatir.fr

INVESTISSEZ EN MAISONS... Exceptionnel à Asnières

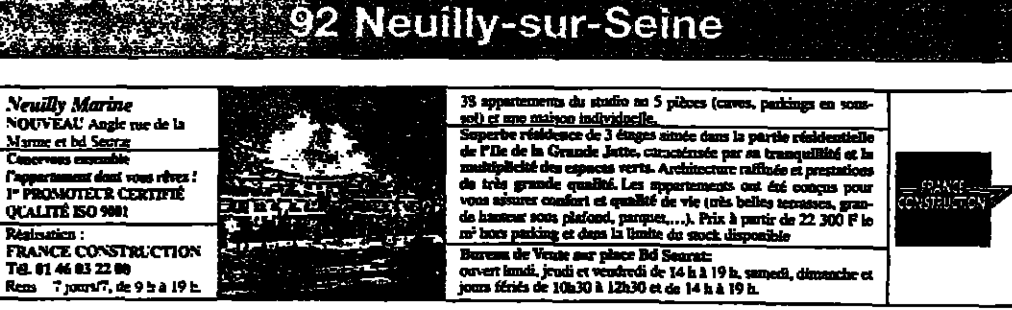
A deux pas du métro, au cœur d'un nouveau quartier, des maisons de 4 ou 5 pièces, avec double garage et jardin.

4 pièces à partir de 1 200 000 F.

Conseils sur les mesures fiscales liées à l'investissement locatif, amortissement "Périssol".

Pour renseignements et ventes : 01 47 12 53 87

STIM BATIR
BOUYGUES IMMOBILIER



92 Courbevoie

Le Verdi
3, rue des Salles

SINVIM
11, rue Louis Philippe
92523 Neuilly sur Seine
01 41 92 55 00

STUDIOS ET 2 PIECES

Un petit immeuble dans un quartier piétonnier particulièrement bien desservi (gare à 200 m)

Pour renseignements et vente : 01 41 92 55 55

SINVIM

92 Neuilly-sur-Seine

Neuilly Marine
NOUVEAU Angle rue de la Marne et bd Seurat

Concevons ensemble l'appartement dont vous rêvez !
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens : 7 jours/7, de 9 h à 19 h.

38 appartements du studio au 5 pièces (caves, parkings en sous-sol) et une maison individuelle.

Superbe résidence de 3 étages située dans la partie résidentielle de l'Ile de la Grande Jatte, caractérisée par sa tranquillité et la multiplicité des espaces verts. Architecture raffinée et prestations de très grande qualité. Les appartements ont été conçus pour vous assurer confort et qualité de vie (très belles terrasses, grande hauteur sous plafond, parquet,...). Prix à partir de 22 300 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible

Bureau de Vente sur place Bd Seurat:
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

PROVINCE

05 Embrun

CONDITIONS CLIMATIQUES EXCEPTIONNELLES

Réalisation et commercialisation
FOURNY S.A.
44 bis, rue Pasquier
75008 Paris
Tél. 01 42 93 03 36

MÉHAIGNERIE... JUSQU'AU 31-12-1997

A proximité des parcs naturels, à deux pas du Lac de Serre Ponçon (3 000 hectares).
Appartement de 3 pièces au dernier étage d'une petite résidence, grande terrasse, plein sud.
Vue magnifique sur les Orres.
Un patrimoine familial bénéficiant de l'avantage de la loi Méhaignerie.

Renseignement et vente : 01 42 93 03 36

FOURNY